VON DER LANCKEN
ET L'EXÉCUTION DE MISS CAVELL

—

I

Depuis que les Allemands ont perdu la partie, ils se sont ingéniés, malgré l'aveu de culpabilité signé par leurs plénipotentiaires à Versailles, à plaider leur mauvaise cause et à rejeter, d'une part sur les vainqueurs, d'autre part sur leurs propres victimes, les responsabilités qu'ils avaient, en 1914, assumées d'un cœur si léger. Nombreuses sont les justifications et apologies publiées par ceux qui, chez les vaincus, ont joué dans la tragédie un rôle de premier plan, ou même secondaire.

Le « Seigneur suprême de la guerre » lui-même a fait entendre sa voix claironnante du fond de son somptueux asile. Le Kronprinz a imité son exemple et proclamé tant ses propres mérites que l'innocence d'un père qu'il avait toujours détesté. Von Falkenhayn, Hindenburg, Ludendorff, von Kluck, Liman von Sanders, von Tirpitz, les chanceliers Hertling, von Bethmann-Holweg et Max de Bade ont publié des récits, des souvenirs, des mémoires et des considérations pour expliquer et défendre leurs œuvres de guerre.

Il y a quelques semaines, von der Lancken, à son tour, a fait paraître ses souvenirs : *Meine dreissig Dienstjahre* (1), qui, comme le titre l'indique, embrassent un laps de temps de trente ans. La partie de beaucoup la plus importante de son livre traite de l'occupation de la

(1) Verlag für Kulturpolitik, Berlin, 1931.

Belgique (1914-1918) et dans cette partie l'auteur, comme de juste, donne une place spéciale à l'affaire Cavell (*Der Fall Cavell*), qui a eu un si profond retentissement dans le monde entier, a révolté tant de consciences et n'a jamais cessé de susciter des controverses douloureuses.

Bien que von der Lancken ait, en réalité, joué un rôle plutôt négatif et d'abstention dans cette fameuse affaire, alliés et neutres l'ont toujours considéré comme un des principaux coupables de la mort de l'infirmière anglaise. Dans ses souvenirs, le diplomate allemand tente de se justifier et de démontrer que, loin d'avoir été le bourreau ou l'assassin de miss Cavell, il serait devenu son sauveur, s'il n'avait tenu qu'à lui et si des forces majeures n'avaient paralysé ses efforts.

La physionomie et la personnalité de von der Lancken qui, outre qu'il a été mêlé de près au drame judiciaire en question, fut l'homme de la grande offensive de paix en 1917 et de la première flamandisation de l'Université de Gand sont relativement peu connues, et pourtant d'un grand intérêt pour une bonne compréhension de son activité pendant l'occupation en général et de son attitude dans l'affaire Cavell en particulier.

Plus d'une fois, cependant, on a fait son portrait physique et moral. Raymond Poincaré dit de lui, dans le premier volume de son grand ouvrage *Au service de la France* (p. 70) :

> Sous une froide enveloppe de courtoisie élégante et raffinée, le baron de Lancken, qui devait être un jour le bourreau de miss Cavell, était le type du Prussien rogue, orgueilleux et méchant. Il était le porteur ordinaire des mauvaises nouvelles et chaque fois que l'ambassade de la rue de Lille avait à présenter des observations désagréables, il arrivait dans les bureaux, en avant-coureur maussade.

Ambroise Got (*L'affaire miss Cavell*) le dessine comme un « hobereau aux traits durs et secs, au maintien félin,

à la fois compassé et indifférent, une petite moustache taillée à l'américaine ombrageant des lèvres minces... plumitif botté et éperonné... l'air éternellement ennuyé, lassé malgré son attitude gourmée... l'extérieur du grand seigneur qui méprise tout son entourage et qui n'a qu'un culte : celui de sa personne et de son Kaiser, le type du Junker au verbe haut devant ses inférieurs, à l'échine souple vis-à-vis de ses chefs ».

Brand Whitlock, qui fut ministre des Etats-Unis à Bruxelles de 1914 à 1917, et qui pendant deux ans et demi a eu avec lui des relations régulières et fréquentes, trace de lui un portrait un peu plus avantageux :

C'était un homme remarquablement beau (*handsome*), dans son élégant uniforme bleu-gris aux revers blancs, haut de presque six pieds — un homme attirant partout l'attention. Ses cheveux noirs bien peignés, sa moustache taillée courte, sa toilette soignée sans être recherchée, bref son grand air, ses manières aisées, le faisaient remarquer parmi tous les officiers comme un homme du monde. Il avait l'air juvénile, bien qu'il frisât la cinquantaine. L'expression de ses yeux éveillés et observateurs, dans lesquels ceux qui le connaissaient pouvaient lire ses différents états d'âme, avaient parfois une franchise quasi souriante. Il avait, en effet, souvent le sourire... bien que ce ne fût jamais le sourire de la jovialité. Il avait la réserve d'un homme qui tâchait d'être poli, correct, même pointilleux, mais se tenait sur ses gardes et était circonspect dans un monde où les ambitieux sont obligés d'avoir toujours leurs yeux ouverts, même quand ils sont bleus et souriants (2).

Oscar Freiherr (baron) von der Lancken Wakenitz, né en 1867, à Boldevitz, dans l'île de Rügen (Prusse), fils d'un « propriétaire terrien et hobereau de la bonne vieille trempe » (*ein Landwirt und Junker vom echten, alten Schlag*), comme il le qualifie lui-même, avait été, après avoir passé deux ans comme lieutenant aux Gardes du

(2) *Belgium under german Occupation*, London, 1919, vol. I, pp. 159, 160.

Corps à Potsdam, successivement secrétaire d'ambassade à Paris, Rome et Madrid, puis, pendant six ans (1907-1913) conseiller d'ambassade à Paris.

Quand la guerre éclata, il était ministre de Prusse à Darmstadt (grand-duché de Hesse), mais il demanda à être envoyé sur le front. Il entra en Belgique avec l'armée envahissante comme chef d'escadron de réserve et assista à la prise de Namur (24 août 1914). Peu de jours après, il fut désigné par l'empereur comme représentant du ministère des Affaires étrangères auprès du premier gouverneur général de Belgique (le général-feldmaréchal von der Goltz).

Et ainsi l'élégant capitaine de cavalerie quitta, sans doute contre son gré, l'armée pour redevenir simple « Zivilist », bien qu'il continuât à porter l'uniforme, qui lui donnait si grande allure. Il eut la charge d'organiser l'occupation du territoire conquis et devint le chef d'un département politique (*politische Abteilung*) qui formait une section de l'administration civile (*Zivilverwaltung*), bien qu'il fût indépendant dans ses relations avec la Wilhelmstrasse.

Mais dès que le général von Bissing devint gouverneur-général (décembre 1914), il créa un département politique autonome entièrement indépendant et placé à côté de la « Zivilverwaltung ». Ainsi von der Lancken put devenir un des conseillers les plus écoutés de von Bissing, qui avait été jadis son colonel au régiment des Gardes.

Sous von der Lancken, la « Politische Abteilung » était une espèce de bureau des Affaires étrangères, ayant des relations régulières avec la Wilhelmstrasse, imitant ses méthodes et s'inspirant de sa politique.

Ce département comportait six sections :

a) Affaires diplomatiques;

b) Politique ecclésiastique;

c) Question flamande;

d) Œuvre du ravitaillement (*Vermitlungsstelle*);

e) Archives;

f) Presse (*Press-Zentrale*).

Comme représentant de la Wilhelmstrasse, von der Lancken avait la charge de maintenir les relations officielles avec les diplomates étrangers restés à Bruxelles. C'est pourquoi il était obligé de s'entretenir d'une façon suivie avec la Légation américaine qui, au début de la guerre, s'était chargée des intérêts allemands en Belgique et s'occupait également des intérêts anglais.

Von der Lancken trouve Brand Whitlock, le ministre américain, très sympathique et humain, mais petit diplomate, plutôt homme de lettres, ayant le don de l'observation, et à la critique parfois acerbe et sarcastique. Il lui en veut de sa courtoisie toujours froide et de sa grande réserve vis-à-vis des autorités occupantes.

Mais le diplomate allemand considère comme responsables de cette froideur et de cette réserve les collaborateurs de Brand Whitlock, qui, beaucoup plus que celui-ci, « étaient de cœur dans le camp ennemi » (*mit ihrem Herzen ins feindlichen Lager standen*) et par conséquent exerçaient une mauvaise influence sur les relations diplomatiques.

En parlant du principal de ces collaborateurs, le premier secrétaire Hugh Gibson (depuis 1927 ambassadeur des Etats-Unis à Bruxelles), von der Lancken veut bien reconnaître qu'au début de la guerre il s'était occupé de façon louable des réfugiés allemands en Belgique, ajoutant d'ailleurs cette restriction que l'Américain n'avait fait là que son devoir officiel; mais, en publiant son *Diplomatic Diary,* Gibson aurait prouvé plus tard que ses sympathies avaient toujours été du côté de l'Entente. Et l'Allemand de bonne souche prussienne ne peut comprendre ni pardonner qu'un neutre, même ayant été quotidiennement le témoin indigné et impuissant du martyre de tout un peuple sans défense, puisse être *deutschfeindlich.*

Von der Lancken attribuait à Me Gaston de Leval, avocat belge et conseiller légiste de la Légation américaine, une influence encore plus mauvaise sur le ministre américain. C'est que celui-ci faisait rédiger par Leval les notes françaises adressées au Département politique, qui avaient souvent un ton désagréable plus ou moins déguisé. Et von der Lancken trouve condamnable que ce courageux patriote belge n'ait pas toujours pu cacher sous le voile de la courtoisie diplomatique l'indignation qui bouillonnait en lui quand il devait rédiger une note ou une supplique à l'adresse des bourreaux de sa malheureuse patrie.

Mais quoi qu'il pense des influences respectives de Gibson et de Leval, l'ancien chef de la « Politische Abteilung » rend l'ambassadeur américain actuel responsable de sa propre attitude dans l'affaire miss Cavell.

Dès qu'il présente Gibson à ses lecteurs (p. 162), il l'accuse :

Sa méconnaissance de la portée de l'affaire et conséquemment la façon dont il l'a traitée ont été cause, en premier lieu et principalement (*stellt den ersten und hauptsächlichsten Grund dafür da*), qu'il me fut impossible d'intervenir en temps utile et d'empêcher l'exécution de la sentence de mort.

Dans le chapitre dont le dernier paragraphe (pp. 238-250) est consacré au cas Cavell, il répète son accusation en la précisant :

Le fait qu'on a sollicité mon intervention quand il était déjà trop tard pour faire encore une démarche utile est dû à l'attitude de la Légation américaine et à Gibson, son chef d'alors. Le bruit que la peine de mort avait été requise contre miss Cavell était déjà venu aux oreilles de la Légation, d'abord vaguement, le 9 octobre, puis d'une manière plus précise le 10 octobre. Les Américains auraient dû solliciter mon intervention en temps utile. Alors je serais naturellement intervenu et j'aurais fait jouer (*spielen lassen*) tous les moyens à ma disposition pour sauver la condamnée. Au lieu de faire

cela, Gibson se contenta de faire prendre par le Belge Leval des renseignements auprès d'un de mes employés (*Beambten*), qui était si peu au courant de l'affaire qu'il n'apprit l'exécution qui avait eu lieu à l'aube du 12 octobre que lorsqu'il arriva à son bureau le matin à l'heure habituelle.

On peut objecter à cela que toute l'attitude de von der Lancken vis-à-vis des diplomates neutres ne prouve nullement son intention d'arracher la condamnée au supplice, mais au contraire sa volonté de rester inactif et de laisser s'accomplir les choses. En effet, dans la relation qu'il donne de son entretien avec les diplomates neutres, il laisse dans l'ombre des détails importants qui auraient pu établir sa mauvaise volonté du début, laquelle ne fut vaincue que par l'insistance obstinée de ses interlocuteurs. Il garde également le silence sur son action après l'exécution.

Un rapport sur les démarches faites par Gibson avec Leval et le ministre d'Espagne, en faveur de miss Cavell, fut rédigé par Gibson et envoyé à son chef, Brand Whitlock, retenu au lit par la maladie. Et voici comment, d'après ce rapport, complété par le *Diplomatic Diary*, von der Lancken fut amené à aller trouver le gouverneur militaire de Bruxelles pour lui demander la grâce de la condamnée :

Quand Gibson, en compagnie de M[e] de Leval et du marquis de Villalobar, ministre d'Espagne, arriva le 11 octobre 1915, vers dix heures du soir, au Département politique, rue Lambermont, le ministère était fermé et non éclairé. Les visiteurs sonnèrent à plusieurs reprises. Enfin, le concierge parut et dit qu'il n'y avait personne. Ils demandèrent où était le ministre allemand. Le concierge finit par trouver une ordonnance qui refusa d'abord de dire où le ministre était allé, ayant apparemment reçu des ordres à cet effet. Comme les visiteurs insistaient, il consentit à révéler que Son Excellence était au Bois Sacré, petit théâtre de Variétés, rue d'Arenberg.

On fit monter l'ordonnance dans l'auto de la Légation et on l'envoya chercher le ministre. Les visiteurs attendaient dans le petit salon jaune du rez-de-chaussée.

Ils attendirent assez longtemps, car von der Lancken, devinant évidemment le but de leur visite, s'abstint de bouger jusqu'à la fin d'un acte qui semblait l'intéresser particulièrement (3).

Vers dix heures et demie il rentra, accompagné de deux membres de son état-major, le comte Harrach et le baron von Falkenhausen. Gibson expliqua brièvement la situation, disant ce qu'il venait seulement d'apprendre au sujet de l'exécution imminente de miss Cavell. Von der Lancken se montra surpris et irrité de ce que les diplomates ajoutassent foi à des renseignements n'émanant pas de la « Politische Abteilung », le seul canal officiel de toute information. « Je n'admets pas, dit-il, que pour des on-dit vous veniez me déranger à pareille heure. »

Gibson et Leval objectèrent qu'ils avaient des raisons de croire que leurs renseignements étaient exacts et le prièrent de s'informer lui-même. Von der Lancken essaya d'abord de découvrir la source de ces renseignements et insista même pour le savoir, mais Gibson lui répliqua qu'il ne tenait pas à divulguer cette source. Le chef du Département politique fit alors observer que tous les bureaux officiels étant fermés, il lui était impossible de rien faire avant le lendemain. Finalement, et après quelques tergiversations, il consentit pourtant à suivre la suggestion d'un des visiteurs et à téléphoner à la prison (Gibson, dans son *Diary* : au président de la Cour martiale allemande). Il revint, peu après, dire qu'en effet la sentence avait été prononcée et que miss Cavell et Baucq devaient être fusillés à l'aube. On lui présenta la requête en grâce adressée au gouverneur-général et une

(3) Von der Lancken dit (p. 240) : « Ignorant ce qui s'était passé et ce dont il s'agissait, je quittai immédiatement (*sofort*) le théâtre... »

note du ministre américain à von der Lancken, le priant de transmettre la requête. « Von der Lancken, dit Gibson dans son *Diary,* lut la note à haute voix sans manifester d'autre sentiment qu'un ennui cynique, probablement causé par la pensée que nous avions découvert l'intention des autorités allemandes (4). »

Gibson exposa alors que miss Cavell se trouvait en prison depuis plusieurs semaines, que par conséquent elle ne pouvait plus faire aucun mal, qu'on ne gagnerait rien à la fusiller, qu'au contraire cela ferait grand tort à l'Allemagne et favoriserait la propagande britannique de guerre; que jusqu'alors la peine de mort n'avait été prononcée que pour faits d'espionnage et que les Allemands eux-mêmes n'avaient pas inculpé miss Cavell d'espionnage. Gibson rappela que miss Cavell, comme directrice d'un grand hôpital, avait, depuis le début de la guerre, soigné un grand nombre de blessés allemands avec un admirable dévouement qui devait rendre sa vie sacrée. Il se plaignit encore que la « Politische Abteilung » eût manqué à sa promesse réitérée de tenir la Légation américaine au courant et eût au contraire suivi une politique de subterfuges et de faux-fuyants (5). Enfin, il fit entrevoir l'effet désastreux qu'aurait sur le monde civilisé l'exécution d'une pareille femme. Avec un ricanement mal dissimulé (*an ill-concealed sneer,* — Dipl. Diary p. 292), von der Lancken répliqua qu'au contraire il croyait que l'effet serait excellent.

Comme il restait insensible à tous les arguments, Gibson demanda au ministre allemand de considérer les choses du point de vue des intérêts allemands, et lui assura que l'exécution de miss Cavell ferait un mal infini à l'Allemagne. Il lui rappela la destruction de Louvain et le torpillage du *Lusitania* et l'avertit que ce nouveau

(4) Intention de cacher la vérité aux diplomates neutres et d'empêcher ainsi leur intervention en faveur de miss Cavell.

(5) Il est à remarquer que durant cet entretien, von der Lancken n'a pas protesté contre cette accusation nette de Gibson.

meurtre se joindrait aux deux crimes antérieurs pour soulever d'horreur et de dégoût tous les pays civilisés. A ce moment, le comte Harrach intervint en déclarant qu'il aimerait mieux voir miss Cavell fusillée que de savoir que le moindre tort fût fait au plus humble soldat allemand, ajoutant qu'il ne regrettait qu'une seule chose, c'est que les Allemands n'eussent pas « trois ou quatre vieilles Anglaises à fusiller ».

Gibson et Villalobar s'efforcèrent encore de persuader von der Lancken de téléphoner au Grand Quartier général à Charleville et d'exposer l'affaire à l'empereur, afin que celui-ci pût prendre une mesure de clémence. Le chef du Département politique refusa net, disant qu'il ne pouvait faire une telle démarche à une heure indue. Et, se tournant vers Villalobar, il dit : « Je ne peux faire pareille chose. Je ne suis pas un ami de mon souverain comme vous l'êtes du vôtre », — ce qui lui attira cette riposte du marquis espagnol : « Non, et vous ne mériteriez jamais d'être l'ami de votre souverain, si vous n'étiez pas prêt à lui dire au besoin des choses qui pourraient lui déplaire. »

Lorsque von der Lancken affirma que le gouvernement militaire de Bruxelles était l'autorité suprême en la matière (*der Gerichtsherr*), qu'il disposait de pouvoirs discrétionnaires pour accepter ou rejeter une requête en grâce, et que le gouverneur-général n'avait pas qualité pour intervenir (6), Gibson insista pour qu'il allât voir le général von Sauberzweig, le gouverneur militaire, ce à quoi von der Lancken finit par consentir.

Quand il revint, une demi-heure après, il affirma que Sauberzweig restait inexorable et avait refusé de recevoir la requête en grâce. Gibson ayant alors reparlé de l'utilité d'appeler l'empereur au téléphone, von der Lancken

(6) Assertion mensongère. Le gouverneur-général, délégué de l'empereur dans les territoires conquis, avait le pouvoir absolu de gracier les condamnés pour crimes contre l'Etat ou l'armée allemands. Mais il était absent de Bruxelles la veille de l'exécution. Absence significative!

objecta qu'il était trop tard, maintenant que la sentence avait été confirmée par le gouverneur militaire, ajoutant audacieusement que ,dans ces circonstances, *l'empereur lui-même* [qui aurait pu arrêter l'exécution à n'importe quel moment] *ne pourrait intervenir.*

Après de nouveaux efforts désespérés pour amener von der Lancken à faire accorder un délai, Gibson, Leval et Villalobar, voyant que tout espoir était perdu, partirent. Il était minuit passé.

II

Des notes de Gibson dans son *Diplomatic Diary* et de la relation de Brand Whitlock (dans le second volume de son livre *Belgium under german Occupation*) basée sur les communications orales de Gibson, Leval et Villalobar, il résulte que, pendant le mémorable colloque nocturne dans le salon jaune du Département politique, von der Lancken avait manifesté une insensibilité, une indifférence, une mauvaise volonté marquée dès qu'on lui eut soumis l'affaire Cavell. Attitude contrastant singulièrement avec ce qu'il raconte dans son livre sur son entrevue avec von Sauberzweig. Il aurait dit, en effet, au gouverneur militaire (p. 242) : « Il s'agit d'une femme, d'une infirmière réputée, qui a soigné aussi des officiers allemands. Son crime (*Vergehen*) n'est pas un vil espionnage intéressé. Au contraire. »

A dix heures et demie du soir, von der Lancken avait affirmé à Gibson et à ses compagnons qu'il ignorait tout de la condamnation et de l'exécution imminente de miss Cavell. Or, *six heures auparavant,* le jugement avait été communiqué dans la prison de Saint-Gilles à miss Cavell et aux autres prisonniers condamnés; dans la journée, von Sauberzweig, qui dès la veille avait confirmé la sentence de mort, avait ordonné l'exécution immédiate de Baucq et de miss Cavell, et le lieutenant Behrens avait déjà fixé l'heure de l'exécution. Les infirmières de l'école

de miss Cavell étaient au courant, les diplomates neutres venaient d'être renseignés. *Seul le Département politique entier, à commencer par son chef, ignorait tout.* Et Conrad, le chef de la Chancellerie de ce Département, *ignorait même tout, quelques heures* APRÈS *l'exécution!*

Cette *ignorance totale* impliquerait donc le fait que von Sauberzweig, la Cour martiale, la Kommandantur, le lieutenant Behrens, puis toutes les personnes renseignées à Bruxelles s'étaient mis d'accord pour cacher la vérité au Département politique.

Pourtant, quand von der Lancken se trouve en tête à tête avec le gouverneur militaire, et bien que le diplomate américain lui ait reproché que le Département politique eût failli à sa promesse de tenir la Légation américaine au courant, il ne souffle mot de ce silence criminel du général et l'aborde comme si de rien n'était.

Il est donc fort invraisemblable que von der Lancken et le Département politique ne fussent pas informés des desseins des militaires, et cela d'autant plus que ce Département avait une section spéciale pour les affaires de presse. Voilà donc une « Press-Zentrale » dont le but est — le nom l'indique — de centraliser les informations de presse, qui est le canal officiel de toutes les nouvelles importantes, de tout renseignement sûr, et qui ne serait pas au courant des péripéties d'un procès monstre dont l'issue doit décider du sort de trente-cinq accusés!

Mais comment von der Lancken, qui lui-même n'aurait été au courant de rien, pourrait-il soutenir à bon droit que la Légation américaine fût au courant de choses que la presse politique elle-même était censée ignorer? Et comment pourrait-il raisonnablement imputer l'insuccès de son intervention auprès de von Sauberzweig au retard de la démarche de Gibson, alors que celui-ci avait vainement attendu pendant deux jours des nouvelles de la Chancellerie du Département politique ?

Si Gibson était venu plus tôt, soit le *10 octobre,* au lieu *du 11,* la sentence de mort ayant été confirmée *le 10,* von der Lancken aurait fait le possible — affirme-t-il dans son plaidoyer *pro domo* — pour sauver la condamnée. Il veut donc nous faire croire que, s'il avait rencontré von Sauberzweig un jour plus tôt, il aurait pu fléchir le cruel soudard et le décider à surseoir à l'exécution. C'est peu probable.

Mais pourquoi aurait-il fait le possible pour sauver l'infirmière? Avait-il pitié de la douce victime à l'âme pure et au cœur miséricordieux? Nous rappelons que son attitude pendant l'entretien avec les diplomates neutres prouve le contraire. Jusqu'au bout, il resta insensible aux appels les plus émouvants à sa compassion.

Nos efforts — dit Gibson dans son remarquable journal diplomatique — furent parfaitement inutiles, cependant, puisque les trois hommes à qui nous avions affaire [von der Lancken, von Harrach et von Falkenhausen] étaient si complètement insensibles et indifférents (*so completely callous and indifferent*) que rien de ce que nous pouvions dire ne les émouvait le moins du monde. (*Diplomatic Diary,* p. 295.)

Brand Whitlock confirme ces paroles désolées de son conseiller :

Je n'ai jamais entendu un seul Allemand exprimer la moindre commisération pour les souffrances (*the sorrow*) répandues autour de lui et je n'en ai jamais vu aucun donner la preuve de la moindre pitié. (*Belgium under german Occupation,* vol. I, p. 476.)

D'ailleurs, comment von der Lancken aurait-il pu s'intéresser à une noble cause, du moment qu'il trouvait équitable la sentence qui avait frappé l'infirmière anglaise?

Au reste, il a exprimé nettement son idée à cet égard:

La destinée (*Schicksal*) de cette femme qui, comme l'admettent aujourd'hui nos adversaires eux-mêmes [?], s'est ren-

due et reconnue coupable de *trahison de guerre,* c'est-à-dire d'avoir favorisé dans un grand nombre de cas les intérêts militaires de l'ennemi, et dont la condamnation à mort devait être la conséquence fatale de ses actes, peut sans doute être appelée tragique... Sa condamnation devait nécessairement s'ensuivre d'après la loi [?], puisque ses juges n'auraient pu lui accorder des circonstances atténuantes. L'accusée ne les refusa pas seulement elle-même, mais elle avoua même des actes sur lesquels on ne l'avait même pas interrogée. C'est ainsi que la peine de mort qui lui fut infligée résultait comme une nécessité tragique du conflit entre sa personnalité et le devoir judiciaire.

Von der Lancken trouve que la sentence de mort contre miss Cavell a été prononcée selon *le drou et l'équité* (*nach Recht und Gerechtigkeit*). Cette opinion est fort discutable, même quand on ne prend pas le mot allemand « Gerechtigkeit » dans le sens d'*équité,* c'est-à-dire de justice naturelle.

Elle sera combattue sans réserve par tous ceux qui sont épris de vraie justice, de celle qui prend sa source autant dans le cœur que dans la raison, et qui sont d'avis que toutes les sentences, pour trahison de guerre ou même pour espionnage, rendues par les Allemands contre les Belges ou leurs alliés, pendant l'occupation, étaient une injustice flagrante, un défi au bon sens, une négation absolue de toute équité et de toute humanité.

On peut même alléguer que la sentence était une grave atteinte à la justice et au droit *légaux*. Von der Lancken ayant été diplomate dans divers pays doit être au courant des lois internationales, entre autres de *la Convention de La Haye* de 1907, dont l'article 10 est ainsi conçu : *Ne peut être considéré comme un acte hostile le fait, par une puissance neutre, de repousser, même par la force, les atteintes à sa neutralité.*

Et, comme ancien officier, il connaît sans doute le règlement de guerre allemand, le *Kriegsbrauch in Landes-*

krieg (Berlin 1902). Et ce code de la guerre spécifie à l'art. 3 que, *si le territoire d'un pays neutre est envahi par un pays belligérant dans un but de guerre, ce pays neutre est autorisé à s'opposer de toutes ses forces à l'invasion.*

Donc, tous les actes hostiles commis par les Belges et leurs alliés, par conséquent par miss Cavell et ses co-accusés, étaient, tant aux termes des traités internationaux qu'à ceux du code allemand, parfaitement légitimes.

Et quant à la neutralité de la Belgique, contestée naguère par certains Allemands, von der Lancken parle lui-même de la « louable correction de l'attitude des Belges » (*die anerkennenswerte korrekte Haltung der Belgier*).

D'après le texte même des traités internationaux et du règlement de guerre allemand, la condamnation de miss Cavell et de ses co-acccusés constitue donc un crime judiciaire.

Mais il est certain qu'ils n'avaient même pas commis l'acte qui a fait condamner à mort cinq d'entre eux : *la trahison de guerre.*

La raison humaine refuse déjà de comprendre comment celui qui combat les intérêts d'un ennemi de sa patrie peut se rendre coupable de *trahison,* vu qu'il remplit un devoir patriotique. Et les mots déterminatifs *de guerre* ne changent rien à l'application illogique du terme. Quoi qu'il en soit, même quand on s'en tient à la juridiction militaire allemande et qu'on admet la *trahison de guerre,* toutes les condamnations dans l'affaire Cavell restent illégales.

Les Allemands ont appliqué à miss Cavell et aux autres condamnés à mort les art. 58 et 90 de leur code pénal militaire. L'art. 58 dit : *Est puni de la peine de mort pour trahison de guerre quiconque* (ce mot se rapportant aussi aux non-Allemands) *prête assistance avec pré-*

méditation à une puissance ennemie ou porte détriment aux troupes allemandes ou alliées :

1° *En consommant l'un des actes répréhensibles désignés dans l'art.* 90.

L'alinéa 3 de l'article 90 spécifie : *s'il conduit des soldats à l'ennemi* (*der den Feinde Manschaften zuführt*).

Miss Cavell et ses co-accusés ont donc été condamnés à mort *pour avoir conduit des soldats à l'ennemi.*

Mais qu'est-ce qu'ils ont fait en réalité? Ils ont rendu possible à des Belges mobilisables et à des soldats alliés dispersés le passage de la frontière hollandaise. Ils n'ont conduit aucun soldat à l'ennemi : sitôt que les rescapés eurent passé cette frontière, les accusés ne se sont plus occupés d'eux. Et les fugitifs étaient libres de passer en Angleterre ou de rester en Hollande. En outre, dans certains cas particuliers, miss Cavell avait hébergé, soigné, habillé et aidé de ses deniers des soldats qu'on lui envoyait.

Les juges de la Cour martiale allemande, pour rendre possible la condamnation à mort, avaient donc donné à l'article 90 de leur code militaire une interprétation et une extension tout arbitraires. Et les autorités militaires sentaient à tel point l'illégalité de la sentence rendue que, deux heures après l'exécution, elles promulguèrent un décret définissant et déclarant le délit pour lequel miss Cavell et Baucq avaient déjà été fusillés, décret « concernant les personnes appartenant aux armées ennemies et les agents ennemis qui se cachent dans le pays, ainsi que les personnes qui leur viennent en aide ».

L'article 3 définit le délit et punit de mort ou de prison ceux qui aident ou hébergent des soldats fugitifs : *Quiconque, en connaissance de cause, aide d'une manière quelconque une telle personne à dissimuler son séjour, entre autres en la logeant, en l'habillant ou en la nourrissant, est passible des mêmes peines* (mort ou prison).

Ce décret de circonstance, forgé tout exprès pour justi-

fier après coup un meurtre prémédité, Brand Whitlock, dans son indignation, l'appelle « *a last and crowning infamy* » (vol. II, p. 36).

Mais cette « infamie » des militaires n'est pas apparue à von der Lancken. Il est toujours convaincu que miss Cavell a été condamnée en bonne justice. Cette infamie ne l'empêche pas non plus de parler, non seulement de *droit* et de *justice* (*Recht und Gerechtigkeit*), mais de *devoir judiciaire* (*richterlichen Pflicht*). D'après lui, les juges qui ont condamné à mort Edith Cavell et quatre autres accusés de trahison de guerre n'ont fait que leur devoir. Tandis qu'aux yeux du monde entier — l'Allemagne naturellement à part — miss Cavell personnifie toujours le droit foulé aux pieds par la force brutale.

Parler de droit, de justice et de devoir par rapport aux jugements des Cours martiales allemandes en Belgique, que la violence avait créées et qui, parodiant la justice, ne visaient qu'à répandre la terreur dans le pays occupé, qui, véritables tribunaux d'exception, mettaient de côté tout principe de droit et de liberté, qui déniaient à l'accusé toute garantie contre l'arbitraire et ne respectaient en rien les droits de la défense, — parler au sujet de ces Cours-là de droit, de justice et de devoir, c'est calomnier et déshonorer le droit, la justice et le devoir.

Mais von der Lancken voit tout cela avec des yeux d'Allemand discipliné, et ce n'est certes pas la soif de justice qui l'aurait poussé à se mêler des affaires d'une Cour martiale allemande en Belgique. Quand sur le tard, et après une entrevue houleuse avec les diplomates neutres, il fait une démarche auprès de von Sauberzweig, il agit parce qu'il trouve l'exécution *une lourde faute politique* : elle va à l'encontre des intérêts allemands, puisqu'elle rendrait un signalé service à la « propagande d'atrocités » (*Greuelpropaganda*) britannique contre l'Allemagne. Mais il a fallu toutes les adjurations, toute l'éloquence persuasive de ces diplomates pour mettre en

lumière cette vérité devant lui. Et avant qu'il eût eu conscience que l'affaire Cavell était de nature politique, il fut complètement indifférent au sort de l'Anglaise et de ses trente-quatre co-accusés belges et français, parmi lesquels plusieurs femmes, et lui, conseiller influent de von Bissing, le dictateur, laissa un Bergan, un Stœber, un Sauberzweig commettre leurs violences et leurs méfaits contre la liberté, la dignité, l'honneur et la vie des Belges et de leurs alliés les plus patriotes et les plus courageux.

De toute façon, quand il va transmettre à von Sauberzweig la requête en grâce du ministre américain et demander le sursis de l'exécution, aucune considération de bonté et d'humanité n'entre chez lui en ligne de compte.

Il croit nécessaire de s'en excuser. « Ce que la femme extraordinaire avait d'humain et d'héroïque (*das menschliche und heroische der seltenen Frau*) » lui était encore inconnu. Nous sommes en droit de nous demander : Même après tout ce que les diplomates neutres lui en avaient dit? Il semble que oui. Même après qu'il eut lu la requête émouvante de Brand Whitlock : « Elle a passé sa vie à soigner la souffrance des autres... Au début de la guerre elle a prodigué ses soins aux soldats allemands comme aux autres. A défaut d'autres raisons, *sa carrière humanitaire est de nature à inspirer toutes les pitiés et à promouvoir tous les pardons.* »

Vraiment, le baron von der Lancken avait parfois l'esprit très lent à comprendre et le cœur bien peu accessible aux appels à la générosité!

Il affirme que plus tard, quand les protestations indignées de toutes les nations pro-alliées de la terre lui eurent dessillé les yeux et qu'il eut conscience de la personnalité de cette femme héroïque, son regret de ne pas avoir pu la sauver fut d'autant plus fort.

Nous ne pouvons que prendre acte de cette affirmation : les regrets ne sont pas discutables.

III

Von der Lancken a gardé le silence sur son action dans l'affaire miss Cavell *après* l'exécution, sauf qu'il s'attribue à tort le mérite d'avoir sauvé la vie aux trois condamnés à mort survivants : la comtesse de Belleville, Louise Thuliez et le pharmacien Séverin. Le marquis de Villalobar, chargé des intérêts français en Belgique, télégraphia à Alphonse XIII pour les deux femmes dès le lendemain de l'exécution. Le roi télégraphia directement à Guillaume II pour demander la grâce des survivantes. En même temps, le pape, sollicité par les légations anglaise et belge, intervint, et le cardinal Hartmann, archevêque de Cologne, télégraphia au Kaiser la requête papale. Le ministre de Belgique à Madrid avait également sollicité, sur l'ordre de son gouvernement, l'intervention du roi d'Espagne.

Guillaume II répondit à Alphonse XIII et à Benoît XV qu'il avait demandé le dossier de l'affaire pour l'étudier lui-même. Et le 20 octobre, il annonça au pape et au roi qu'il avait gracié les trois survivants. Cette grâce n'est donc pas due à une initiative de von der Lancken.

Le jour même de l'exécution, le ministre des Etats-Unis envoya *au Département politique* une note ainsi conçue :

Excellence, M. Faider, premier président de la Cour d'appel de Bruxelles et Président de l'Ecole belge d'infirmières diplômées, me prie de réclamer, pour cette institution, le corps de miss Cavell, qui en était directrice et qui a été exécutée ce matin.

Le Comité s'engage, pour l'enlèvement du corps et pour la conservation de celui-ci dans un cimetière dans l'arrondisse-

ment de Bruxelles, à se conformer à toutes les mesures que l'Administration allemande jugerait utile de prescrire.

Je suis persuadé qu'aucune objection ne sera faite à cette demande et que l'on ne refusera pas à l'institution à laquelle miss Cavell a consacré si charitablement une partie de son existence l'accomplissement de ce pieux devoir.

Je me permets donc d'appuyer auprès de Votre Excellence la requête de l'Ecole belge d'Infirmières diplômées...

Von der Lancken ne répondit pas à cette lettre, mais le jour même il rendit visite au ministre américain. Après avoir exprimé ses regrets de ce qui s'était passé, il dit qu'il avait fait tout le possible pour l'empêcher. Quant au corps de la suppliciée, il avait été enterré, « avec respect et des rites religieux », dans l'enceinte de la prison de Saint-Gilles, où l'exécution avait eu lieu (double mensonge!) et il était impossible de l'exhumer sans la permission écrite du ministre de la Guerre à Berlin. Il ajouta que lui-même n'avait pas le pouvoir de demander une telle permission. Mais dès le retour du gouverneur-général — qui était parti pour Berlin — il le prierait de s'occuper de l'affaire.

Il n'en fut jamais plus question. Les Allemands ne voulaient même pas lâcher le cadavre de leur victime (7), qui avait été enterrée, dans un cercueil de bois blanc, au pied d'un talus du champ de tir du Tir National, où elle avait été mise à mort. Et ainsi la morte continua à dormir son dernier sommeil à côté du Belge Philippe Baucq, tué le même jour qu'elle, et à deux pas d'un soldat allemand fusillé quelques jours avant elle parce qu'il avait *trahi sa patrie* (8). Une sainte et un héros dans la même terre qu'un traître! Et le monticule sous lequel elle re-

(7) Donc, ou von der Lancken n'a pas tenu parole ou von Bissing a refusé de demander la permission. Heureusement pour le premier, car si l'on avait exhumé le corps pendant l'occupation, Brand Whitlock aurait découvert que le chef du Département politique avait menti en donnant la prison de Saint-Gilles comme lieu de l'exécution et de la sépulture.

(8) Le soldat Rammler, chauffeur dans l'armée, avait été fusillé parce qu'on avait trouvé sur lui et dans l'automobile qu'il conduisait des documents destinés à l'ennemi.

posait était surmonté d'une planchette numérotée, comme le monticule du traître justement châtié, non loin d'elle. Et tant que les Allemands demeurèrent les maîtres en Belgique, la tombe de miss Cavell resta à l'abandon. Ce n'est que trois ans après l'exécution, le jour de la Toussaint, alors que la délivrance de la Belgique était proche, que des mains pieuses placèrent une croix de bois sur la tombe et l'enguirlandèrent de fleurs (9). Et le corps ne fut exhumé, pour être transféré en Angleterre, que quelques mois après le départ des oppresseurs étrangers.

Le lendemain de l'exécution, Brand Whitlock envoya à l'ambassadeur américain à Londres, Mr Page, le rapport de Mr. Gibson sur ses efforts pour sauver miss Cavell, et celui de M[e] de Leval sur ses relations avec le Département politique.

Ce dernier rapport expliquait que le dimanche soir 10 octobre (lendemain de la condamnation à mort), ayant appris que le jugement (tenu secret) n'avait pas été rendu, Leval se présenta au Département politique et demanda si, le procès ayant été jugé, la permission lui serait accordée de voir miss Cavell en cellule, attendu qu'il n'y avait plus aucune raison de lui refuser cette permission. Puis il continuait :

Le fonctionnaire allemand Conrad [chef de cabinet de von der Lancken] dit qu'il ferait l'enquête nécessaire à la Cour [martiale] et qu'il m'en ferait part plus tard... Le lundi matin à onze heures, j'appelai M. Conrad au téléphone de la Légation (ainsi que je l'avais déjà fait auparavant en plusieurs occasions lorsque je prenais des informations sur le cas), lui demandant ce que la Cour martiale avait décidé au sujet de ma requête... pour voir miss Cavell. Je ne pourrais pas la

(9) C'est M. André Brassinne qui plaça en 1918 des croix de bois fleuries sur les tombes de tous les martyrs tombés sous les balles allemandes au Tir National. Cf. le numéro du 15 janvier 1930 du *Mercure de France*, p. 507.

voir (10) avant que le jugement eût été prononcé et signé, ce qui probablement n'aurait pas lieu *avant un jour ou deux*. Je demandai au fonctionnaire allemand d'informer la Légation dès que le jugement serait rendu, afin que je puisse voir miss Cavell tout de suite. Je pensais naturellement que, conformément à nos intentions, la Légation pourrait entreprendre immédiatement des démarches pour obtenir la grâce de miss Cavell si le jugement comportait la peine de mort... A huit heures du soir, je fus informé par une source digne de foi que le jugement avait été rendu à cinq heures de l'après-midi, que miss Cavell avait été condamnée à mort, et qu'elle serait fusillée à deux heures le lendemain matin (11). Je dis à mon informateur que cela me surprenait extrêmement, parce que la Légation n'avait encore reçu aucune nouvelle... des autorités allemandes... mais que la chose était trop sérieuse pour courir le moindre risque; qu'en conséquence je me rendrais séance tenante à la Légation pour conférer avec Votre Excellence... Ce matin, Mr. Gahan, le chapelain anglais, vint me trouver et me dit qu'il avait vu miss Cavell dans sa cellule *hier soir à dix heures* (12).

Au début de son rapport, Mr Gibson confirme et corrobore le rapport de Me de Leval en ces termes :

En apprenant hier matin de bonne heure, d'une source non officielle, que le procès de miss Cavell s'était terminé samedi après-midi et que le ministère public avait requis contre elle la peine de mort, une demande téléphonique fut faite séance tenante au Département politique, concernant l'exactitude des faits. Il nous fut répondu qu'aucune sentence n'avait encore été rendue et qu'un jour ou deux s'écouleraient probablement avant qu'une décision fût prise. M. Conrad *nous assura catégoriquement que la Légation serait tenue au courant de la marche de l'affaire*. En dépit de ces assurances, nous fîmes des demandes à plusieurs reprises, dans la journée, la der-

(10) Raison majeure de ce refus des Allemands : on voulait empêcher l'avocat-conseil de la Légation américaine d'apprendre la condamnation.
(11) C'était une erreur! Le lieutenant Behrens avait fixé l'exécution à *sept* heures du matin.
(12) Avant cette heure on avait interdit au chapelain l'accès de la cellule, afin qu'il ne sût pas la vérité sur la condamnation.

nière à six heures vingt, heure belge. M. Conrad déclara alors *que le jugement n'avait pas encore été prononcé* **(13)** ***et renouvela formellement sa précédente promesse qu'il ne manquerait pas de nous informer dès qu'il aurait quelque nouvelle.***

L'ambassade américaine à Londres transmit les deux rapports, expédiés de Bruxelles, au *Foreign Office* et les mit à la disposition de la presse. Ils furent publiés tant par la presse anglaise que par la presse neutre.

Brand Whitlock, qui était en convalescence, eut, le 25 octobre, soit deux semaines après la démarche des diplomates neutres, une entrevue avec von der Lancken au sujet de la publication des rapports. Le diplomate allemand trouvait cette publication une grande injustice vis-à-vis de l'Allemagne, une infraction à l'étiquette diplomatique, une violation de la neutralité (*an unneutral act*), une arme pour l'Angleterre, la pire ennemie de l'Allemagne. Il la regrettait d'autant plus, qu'il était accusé, comme chef du Département politique, d'avoir violé une promesse faite à la Légation américaine. Il argua du fait que ce n'était pas le ministre américain qui avait parlé à Conrad, mais Leval, et que Leval et Conrad n'avaient ni l'un ni l'autre aucune qualité diplomatique. Il finit par demander que le ministre américain exprimât ses regrets de la publication et que Leval quittât immédiatement le service de la Légation américaine, sinon, lui, von der Lancken, ne serait pas responsable de ce qui lui arriverait : les militaires avaient déjà menacé de l'arrêter et de le déporter.

A cette exigence inouïe, Brand Whitlock fit une réponse digne et ferme : « Je suis responsable de la personne et des actes de Leval, et je ne veux pas le congédier (*dismiss him*), et ma Légation sera son asile si l'on cherche à le molester en quoi que ce soit. Quant à des regrets, je ne veux pas en exprimer ni faire n'importe quelle décla-

(13) Il avait été prononcé *deux jours* auparavant et il avait été déjà communiqué aux condamnés.

ration, à moins de recevoir des instructions dans ce sens de mon gouvernement. » Et il ajouta qu'il aimerait mieux quitter la Belgique que de se dérober à ses responsabilités ou d'abandonner Leval.

Von der Lancken proposa de continuer l'après-midi la discussion en compagnie de Villalobar. Quand, à trois heures, les trois diplomates furent réunis dans le fameux salon jaune du rez-de-chaussée, le chef de la « Politische Abteilung » revint à la charge en disant que Leval était *persona non grata* et que sa présence compromettrait la neutralité américaine. Brand Whitlock riposta que, si Leval n'était plus *persona grata,* il pourrait être éliminé, mais non à titre de punition, et uniquement après communication avec Washington.

A la fin de l'entrevue, von der Lancken insista de nouveau pour que le ministre américain fît une déclaration écrite qui devait mettre les autorités allemandes hors de cause en admettant des inexactitudes dans le rapport de Me de Leval, et qui contiendrait des regrets pour la publication. Mais Brand Whitlock refusa une seconde fois énergiquement de faire une pareille déclaration ou *n'importe quelle autre,* non plus que d'autoriser *une expression quelconque ayant la nature d'une excuse, d'un désaveu ou d'un regret.*

Le lendemain de cette journée de discussions orageuses, von der Lancken partit pour Munich. Et le surlendemain, 27 octobre, les Bruxellois lurent sur les murs de la ville une affiche concernant l'entrevue de l'avant-veille au Département politique.

L'affiche contenait la déclaration que Brand Whitlock avait obstinément refusé de faire. Elle expliquait que le ministre américain *avait reconnu lui-même l'inexactitude des rapports* envoyés à Londres par la Légation américaine et publiés dans les journaux anglais et neutres. L'ambassadeur des Etats-Unis à Londres avait été mal informé; il avait été induit en erreur par le rapport d'un

jurisconsulte belge qui, en sa qualité d'avocat-conseil de la Légation américaine à Bruxelles, avait joué un certain rôle dans cette affaire.

L'affiche se terminait ainsi :

Le ministre des Etats-Unis a déclaré que la publication des documents en question l'avait fort surpris et qu'il instruirait sans retard son collègue de Londres et son gouvernement des différences existant entre les faits réels et leur exposé dans le rapport écrit de l'avocat belge. — (Brand Whitlock, *Belgium under german Occupation,* vol. II, p. 56.)

En reproduisant dans son livre l'affiche mensongère, Brand Whitlock fait cette réflexion :

Les Allemands avaient essayé de faire accroire au monde, et à force d'insinuations (*innuendoes*) et de suggestions ils avaient tâché de rendre plausible que j'avais dit — alors que j'avais refusé de faire et n'avais fait n'importe quelle déclaration — que Leval m'avait induit en erreur, que le rapport publié était inexact; tandis qu'il est par contre presque inutile de dire que Leval ne m'avait pas induit en erreur et que son rapport était entièrement et méticuleusement exact (*wholly and meticulously accurate*) et quand même il aurait erré (*if it erred at all*), ce serait du côté de la générosité.

Malgré l'affirmation nette et formelle publiée par Brand Whitlock en 1919 (*Belgium under german Occupation,* vol. II, pp. 49-57) qu'il n'a jamais trouvé la moindre inexactitude dans les rapports de Gibson et de Leval, envoyés à Londres, malgré le refus réitéré que le ministre américain a opposé à la demande de von der Lancken de reconnaître l'existence d'inexactitudes, l'ancien chef du Département politique a l'audace d'écrire, dans son plaidoyer *pro domo* publié en 1930 (p. 249) :

Le ministre Brand Whitlock, qui était malade ces jours-là et que Gibson représentait, a loyalement reconnu l'inexactitude du rapport envoyé à Londres. Il a aussi déclaré dans un rapport à son gouvernement (reproduit dans le *New York Times* du 3 novembre 1915) que sa Légation n'avait pas reçu

la promesse (*Zusicherung*) officielle de la tenir au courant du cas Cavell, les conversations en question n'ayant pas eu de caractère diplomatique et ayant eu lieu seulement entre un préposé (*Angestellten*) de la Légation et un fonctionnaire subalterne allemand.

Il est possible que le *New York Times,* un des journaux de l'ardent germanophile et de l'acharné francophobe Hearst, ait reproduit une information de cette nature, mais il est hors de doute que le ministre américain n'y était pour rien, comme il est sûr que l'information émanait de la même source que l'affiche placardée sur les murs de Bruxelles, soit de la « Politische Abteilung ».

Ces conversations répétées entre Leval et Conrad, von der Lancken les a déclarées non diplomatiques, donc non officielles et par conséquent nulles et non-avenues. Mais il va plus loin. Il déclare (p. 247) qu'il les a ignorées, comme il avait ignoré la sentence de mort prononcée contre cinq inculpés et l'exécution imminente de deux d'entre eux. Le chef du Département politique ignorait donc, à ce qu'il prétend, non seulement les dernières péripéties d'un procès éminemment politique, mais il n'était même pas au courant de ce qui s'était passé dans ses propres bureaux le 10 octobre 1915 et le lendemain. Conrad, *Hofrat* et chef de sa Chancellerie, aurait donc caché à son ministre et patron la visite et les coups de téléphone répétés et pressants de Me de Leval de la part de la Légation américaine!

Von der Lancken compte sûrement sur l'ignorance et la naïveté de ses lecteurs pour être cru sur parole, car il ne donne pas l'ombre d'une preuve pour ses assertions. Le fait qu'il a ignoré la sentence de mort et les conversations entre Leval et Conrad résulte, selon lui, « *des dépositions sous la foi du serment des témoins entendus dans cette affaire* (*aus den eidlichen Aussagen der in dieser Sache vernommenen Zeugen*) », mais il se garde bien de donner les noms de ces témoins et de reproduire

leurs dépositions. Et à ses « adversaires » qui l'ont accusé d'avoir tenu secrètes des choses *qu'il savait,* il répond qu'il lui était impossible de tenir secrètes des choses *qu'il ne savait pas.* Une pareille argumentation n'est pas sérieuse et elle est peu digne d'un diplomate : il aurait dû *prouver* qu'il ignorait ces choses, d'autant plus que tout porte à croire qu'il était parfaitement au courant de ce qu'il cachait aux intéressés. Et comme le rapport circonstancié de Mr Gibson prouve surabondamment que son attitude pendant l'entrevue avec les diplomates neutres, le soir du 11 octobre, fut peu sincère et plutôt hostile à la cause qu'on était venu lui soumettre, ses affirmations gratuites ne peuvent convaincre que ceux dont le jugement était fait avant le plaidoyer.

IV

Von der Lancken cite comme ses accusateurs M. Poincaré, qui l'avait appelé « le bourreau de miss Cavell » (*Au service de la France,* vol. I, p. 70), et M. Masaryk, le président de la République tchécoslovaque, qui, dans son livre *Die Weltrevolution,* avait dit de lui qu'« il avait fait fusiller miss Cavell ».

Après sa protestation, MM. Poincaré et Masaryk ont retiré leur accusation. Ils ont sagement agi et démontré ainsi leur souci d'impartialité et de justice. Von der Lancken n'a *pas* fait fusiller miss Cavell et il n'a pas l'âme d'un bourreau.

Mais il aurait pu empêcher le meurtre prémédité de l'infirmière anglaise. Les rapports de Gibson et de Leval, que, malgré ses manœuvres déloyales, il n'a pu infirmer en rien, prouvent bien qu'il n'a pas voulu ou n'a pas osé contrecarrer les plans de la Cour martiale, dont le général von Sauberzweig était le chef suprême. Et *avant la démarche des diplomates neutres* il n'a pas voulu intervenir, d'autant moins qu'il trouvait la sentence de mort non seulement *légale,* mais *équitable.*

Toutefois, von Sauberzweig reste bien, en définitive, l'homme qui s'est rougi les mains du sang innocent de miss Cavell, et il en portera la responsabilité devant l'histoire.

Von der Lancken oppose le diplomate, l'homme politique qu'il se vante d'être, au militaire von Sauberzweig. En réalité, les deux hommes ne sont pas à l'opposite l'un de l'autre, mais marchent de front. Quand von Sauberzweig frappe sans pitié et terrorise la population belge, il poursuit un but politique; quand il ordonne d'exécuter *immédiatement* miss Cavell, il le fait parce qu'il estime cette exécution nécessaire dans l'intérêt de l'Etat, c'est-à-dire encore pour des raisons politiques. Il agit politiquement comme von der Lancken, seulement il n'a pas la même conception que son compatriote civil de la *meilleure* politique à suivre.

Von der Lancken parle donc à tort des « rigides considérations militaires (de von Sauberzweig), qui ne veulent tenir aucun compte de l'intérêt politique » (*Stärre militärische Anschauungen die keine politische Rücksicht gelten lassen wollen*). Si, la veille de l'exécution, il avait vu les intérêts de l'Allemagne avec les yeux de von Sauberzweig, il n'aurait même pas fait sa démarche tardive et inutile auprès du *Gerichstherr*.

A la fin des pages qu'il a consacrées à l'affaire Cavell, von der Lancken, mélancolique, s'écrie : « Ici encore, — comme hélas si souvent dans cette guerre mondiale, — l'Epée a détruit ce que la Plume aurait pu sauver pour notre salut et pour l'honneur de l'humanité. »

Il oublie que, la guerre durant, la plume et l'épée allemandes ont travaillé dans la plus étroite collaboration.

La plume a chaque fois aiguisé l'épée. La plume a toujours justifié les crimes perpétrés par l'épée.

Enfin, la plume n'a rien sauvé, même pas l'honneur de l'Allemagne.

CHARLES S. HEYMANS.

DEUX CONTES LITHUANIENS
DE MA MERE L'OIE

—

A mes Collègues de la Ligue Française pour la protection des Oiseaux.

BARBE-VERTE

Il était une fois un prévôt des marchands père d'une charmante enfant qui, pour son malheur, s'était mis en tête de n'épouser qu'un homme à la barbe verte. Or, la ville qu'habitait le richard était environnée de vastes forêts, refuge de vingt-quatre brigands de race ogresse. Le capitaine de ces malandrins, ayant eu vent du caprice de la belle, se mit aussitôt en quête d'une teinture capable de donner à sa barbe de corbeau l'éclat de l'herbette la plus tendre. Après de longues recherches et maint essai infructueux, il réussit à s'en procurer et, un beau matin, ayant revêtu son habit des dimanches, il alla frapper à la porte du prévôt pour lui demander la main de sa fille.

Le vieux marchand, qui ne jouissait point à tort de quelque réputation de prud'homie, flaira la supercherie et, se réservant de donner sa réponse en temps convenable, c'est-à-dire aux calendes grecques, il renvoya tout penaud à sa caverne et à son tromblon le brigand qui avait vainement cherché à se faire passer à ses yeux pour un verdier du Roi.

L'insuccès de la démarche avait à coup sûr de quoi donner de l'humeur au galant trop intéressé. Mais il eut surtout pour effet de plonger dans une noire mélancolie la jeune et riche héritière. Les yeux noyés de larmes, effeuillant pâquerette après pâquerette, tout le long de la

journée elle errait sans but dans la maison en soupirant :

— Cher, cher Barbe-Verte, je t'aime.

Un matin, trompant la vigilance de sa vieille gouvernante, elle prit le chemin de la forêt en guidant ses pas sur un billet routier que le brigand lui avait glissé dans la main.

Après avoir traversé plusieurs ponts, hésité à maint carrefour, passé par cinq ou six tourniquets, pris et repris le bac, franchi une douzaine de haies vives, sauté plus d'un fossé, escaladé un menaçant palis, contourné d'innombrables et impraticables collines et fourrés, rencontré un homme des bois, parlementé avec un ours et sa femme, cueilli des baies sauvages pour s'en nourrir, abandonné, enfin, aux ronceraies cotte, houppelande et mantille, la pauvre voyageuse, à la nuit tombante, frappait à la porte de son cher ogre verdoyant.

On ne lui répondit pas de l'intérieur, mais à quelques pas de l'endroit où elle était, au fond d'une niche pratiquée dans le tronc d'un chêne géant, éclata le rugissement du gardien du lieu, un épouvantable lion lithuanien.

Ce n'était guère, n'est-il pas vrai, le moment de songer aux bienséances. La malheureuse tira la chevillette, la bobinette chut, et comme la porte n'était heureusement pas verrouillée, elle se précipita plus morte que vive dans la mystérieuse demeure.

Embrassant d'un regard furtif la salle qui s'ouvrait devant ses pas, elle s'aperçut, aux objets qui l'encombraient, qu'elle devait servir tout à la fois de magasin d'armes et de dortoir.

Elle la traversa en retenant son souffle et se trouva au milieu d'un antique et poudreux débarras faiblement éclairé par une lucarne sans carreau où le vent agitait de vieilles toiles d'araignée. Puis, ce fut un vaste salon qui ne renfermait qu'un seul meuble, un vénérable fauteuil

de bois où, malgré sa fatigue extrême, elle n'eut garde de s'asseoir, car on avait assez curieusement pratiqué en son milieu une large et inexplicable ouverture. Elle se glissa enfin dans une chambre de dimensions plus modestes et s'allait déjà jeter dans un large sopha de maroquin rouge, quand tout à coup, au-dessus de sa tête, une voix des plus drôlettes entonna la vieille romance :

Captif au rivage du Maure...

Le dernier trémolo terminé, le chanteur ailé salua gracieusement, du haut de son perchoir, la belle inconnue, en lui adressant, en manière de présentation, ces simples mots :

— Zaliukas-Zaliukas (1), Madame, pour vous servir.

Après un silence, essuyant du revers de sa patte un pleur qui coulait sur sa barbiche du plus beau vert, l'oiseau l'interrogea tristement :

— C'est sans doute pour demander l'hospitalité pour la nuit que vous êtes entrée dans cette prison où je languis depuis bientôt quatre ans, loin de ma patrie et des miens?

— Oui, Monsieur, répondit la jeune fille en rougissant de son mensonge.

— Ah, Madame, que je vous plains! Moi, du moins, je suis sûr de n'être pas mangé... tandis que vous...!

— Bonté du Ciel! et par qui donc, je vous prie?

— Par les deux douzaines d'ogres dont ces lieux sont le repaire. Les entendez-vous qui viennent, beauté infortunée? Vite, vite, sous le sopha!

L'instant d'après, les vingt-quatre brigands, Barbe-Verte à leur tête, faisaient irruption dans la chambre en pestant comme des diables et traînant un gros sac d'où s'échappait une voix plaintive de jeune femme.

— J'ai grand'faim, criait Barbe-Verte. Jetez-la sur cette table, nous allons la découper incontinent.

(1) Vert-Vert. Les noms en *as*, comme ceux en *is*, sont extrêmement répandus en Lithuanie.

Les couteaux de chasse entrèrent aussitôt en jeu, les brigands se disputant avec force jurons les meilleurs morceaux, qu'ils dévoraient avec fureur en les arrosant de larges rasades.

Au beau milieu du festin, l'un des convives fut tout près de rendre l'âme en avalant de travers. Ses compagnons, profitant de sa quinte, l'assommèrent plus qu'à moitié en lui portant de grands coups dans le dos. Il réussit enfin à cracher ce qu'il prenait pour un os, et l'anneau d'or de la victime, auteur du méfait, alla rouler sous le sopha, où la fille du prévôt le glissa à son doigt après l'avoir soigneusement essuyé.

Une heure ne s'était pas écoulée que les vingt-quatre ogres tombaient l'un après l'autre sur le carreau, où ils s'endormaient presque aussitôt en rendant leur vin. Ce que voyant, l'oiseau descendit de son perchoir et alla trouver la jeune fille.

— Belle dame, lui souffla-t-il à l'oreille, c'est le moment ou jamais de jouer des jambes. Mais allez d'abord prendre quelques meringues dans le garde-manger que voilà. Si notre lion vous aperçoit et vous attaque, vous les lui jetterez. Il raffole des meringues, surtout lorsqu'elles sont bien bourrées de crème.

La jeune fille prit les friandises ainsi qu'une des lanternes apportées par les brigands et sortit en tapinois de la sinistre masure. Le lion ne manqua pas de se jeter sur elle, mais il s'englua la gueule avec les gâteaux et la laissa partir. Elle courut tout d'une traite à la maison, où elle arriva, guidée sans doute par son bon ange, à la pointe du jour.

Quelque temps après, Barbe-Verte, que sa déconvenue n'avait fait renoncer ni à la fille ni aux écus du prévôt, imagina, pour s'en rendre maître, le stratagème suivant. Il se coupa la barbe et se procura des charrettes et de grands tonneaux dont chacun pouvait contenir quatre brigands. C'est avec ce convoi qu'il se présenta un soir

à la porte du marchand comme pour lui acheter des provisions. Le marché conclu, il demanda l'hospitalité pour la nuit. A l'instant propice, et sur un signal du chef, toute la bande devait quitter ses abris, rafler les trésors et enlever la belle. Or, un valet du prévôt, en musant dans la cour où étaient rangées les charrettes, surprit entre deux tonneaux un entretien qui lui révéla toute la machination. Il courut en avertir son maître. Celui-ci arma ses gens, heureusement fort nombreux. Barbe-Verte essaya en vain de se disculper en produisant de faux papiers dont il s'était muni pour la circonstance. La fille du prévôt lui mit sous le nez l'anneau ramassé sous le sopha : le nom de la victime s'y trouvait être gravé. De noiraude qu'elle était, sa peau passa du coup par toutes les couleurs de l'arc-en-ciel pour se fixer au vert; mais, comme il n'avait plus de barbe à faire entrer dans ce joli jeu de nuances, sa caméléonie ne fit que peu d'impression sur l'objet de sa flamme et de sa cupidité.

La maréchaussée apparut bientôt, et MM. les ogres, menottes aux poignets, prirent le chemin de la prison.

Toute l'affection de notre jeune belle pour les mentons herbus s'était reportée, du premier regard, sur la barbichette du charmant Zaliukas-Zaliukas. La tendre enfant se reprochait amèrement de n'avoir point songé, dans l'affolement de sa fuite, à arracher l'oiseau à son malheureux destin. Mais une occasion s'offrit bientôt de réparer le fâcheux oubli. Pour marquer au prévôt sa reconnaissance d'une si belle prise, le Lieutenant de Police du royaume lui abandonna la maison et les biens du méchant Barbe-Verte. Un beau matin, le marchand en alla prendre possession, accompagné d'une suite nombreuse et guidé par sa fille qui seule connaissait, et pour cause, le chemin. Tout ce que l'on trouva dans le repaire, et qui était le fruit de plusieurs années de brigandage, fut distribué aux pauvres. En reconnaissant la jeune fille, le lion poussa un rugissement terrible et fit un bond en

avant de dix aunes, mais c'était seulement pour faire le beau devant elle et lui demander des meringues. Le prévôt, qui se piquait d'originalité, adopta la bête fauve et lui fit mille caresses. Mais le véritable héros du jour, ce fut notre ami Zaliukas. Perché sur le bonnet de sa jeune maîtresse, il ne cessa point, durant tout le trajet du repaire à la maison du marchand (où il devait désormais régner en maître), de se répandre en actions de grâces suivies de témoignages d'amitié. A quoi la jeune fille répondait invariablement et, cette fois-ci, sans aucun danger pour elle :

— Cher, cher Barbe-Verte, je t'aime.

LA PRINCESSE

Il était une fois un roi qui avait à son service un homme fort attaché à sa personne. Un jour que le souverain était à la chasse, le hasard voulut que sa fille, en se promenant dans les vastes jardins du château, y rencontrât à plusieurs reprises le fidèle serviteur. Troublée dans sa rêverie, la princesse, dont le seul défaut était une humeur un peu vive, appela l'exécuteur des hautes œuvres et lui ordonna de décapiter sous ses yeux l'importun.

La tête du malheureux n'eut pas plus tôt quitté ses épaules, que la jeune fille s'écriait, en portant la main à son cœur :

— Ciel ! qu'ai-je fait, et que dira le roi mon père ?

Elle ramassa la traîne de sa robe et joua si bien des jambes que, peu avant le coucher du soleil, elle passait la frontière du royaume, située, il est vrai, à une assez faible distance des cuisines.

Un parc ombreux dont on avait oublié de refermer la porte s'offre à sa vue. Elle y entre et, recrue de sa course, se laisse choir dans l'herbe haute au pied d'un vénérable bouleau.

Le lendemain, dès l'aube, elle fut réveillée par des accents qu'elle prit d'abord pour le babil d'un étourneau, mais qui venaient bel et bien des lèvres du jeune prince de la contrée.

— Que je suis aise de vous saluer, Madame. Soyez la bienvenue dans mes Etats. Piou piou piou, pî pî.

— Je suis ravie, Monsieur, de faire votre connaissance. Je suis la fille du roi Salmigondis.

Et, tout en faisant sa révérence, elle ajoutait, sans doute par l'effet d'une secrète sympathie :

— Le beau soleil, le charmant jardin. Tiou tiou tiou, tî tî.

Le prince, qui de prime abord avait estimé à leur juste valeur les charmes et les mérites de l'étrangère, fut définitivement conquis par ce gazouillis qui faisait si gentiment écho à son pépiement.

Il offrit le bras à la belle et la conduisit, par un passage et un escalier dérobés, à ses appartements privés où il la cacha, un long mois durant, à la vue de sa mère, personne fort acariâtre qui faisait publier à son de trompe ce qu'elle appelait ses œuvres pies, et qu'à cause de cela même les sujets du royaume avaient surnommée la Grièche.

Vers la fin de la troisième semaine, la charmante fugitive fut aperçue par une chambrière alors qu'elle prenait le frais sur son balcon. Une indiscrétion pouvait perdre les jeunes gens. Le prince prit le parti de présenter son amie à sa mère. Un jour que celle-ci avait mangé du fromage à la pie, mets dont elle était très friande et qui adoucissait quelque peu son humeur, il alla, avec la jeune femme, frapper à la porte de la douairière.

— N'est-ce pas un bien joli petit oiseau que j'ai pris là, ma Mère, que vous en semble?

La vieille fit glisser ses besicles vers le bout de son nez, qu'elle avait noirâtre et fort long, et, considérant attentivement la petite intruse :

— Croâ, croâ, croâ, s'exclama-t-elle, elle est bien jolie, en effet. Et il se trouve justement que j'ai de l'ouvrage pour elle. Car c'est une tisserine, n'est-il pas vrai?

— Ma foi, je n'en sais rien, Madame. Tout ce que je puis vous dire, c'est qu'elle est la fille du roi Salmigondis, notre voisin, et que j'ai pris la résolution de la faire reine de mes Etats.

— Hé quoi, Monsieur mon fils, sans m'en demander la permission, sans consulter les pairs du royaume?

— Baste! je n'ai de conseillers, en cette affaire, que le chevalier Printemps et l'Amour... qui déchaîne mes esprits animaux, Madame, repartit le prince qui, malgré son jeune âge, était de taille à en remontrer à tous les bonnets pointus de l'Académie et de la Cour.

— Jamais je ne souffrirai à mon côté cette... cette huppe! Oui, je dis bien cette huppe, Monsieur. Jamais, au grand jamais!

— Eh bien, on vous bâtira un palais à l'orée du Bois-Chenu, et vous y vivrez à votre guise dans la compagnie de vos duègnes et de vos carlins, Madame. J'ai dit.

Quelque temps après le mariage, le prince prit pour la première fois le commandement de ses troupes dans une expédition contre un pays voisin. Avant de quitter ses Etats, il remit à sa mère et à sa femme deux cachets dont elles se devaient servir pour leur correspondance. Le sceau de la reine-mère était de plomb, celui de la jeune princesse d'or pur. Fascinée par l'éclat de ce métal et travaillée en outre par un noir dessein, Mme Grièche escamota à sa bru son joyau et, après l'avoir enfoui dans une cachette qu'elle s'était ménagée sous les combles, elle manda son majordome pour lui enjoindre de ne confier les lettres de la princesse au prince qu'à ses deux créatures, Colombeau et Colomba, à l'exclusion de tous les autres messagers de la Cour.

Huit mois après le jour de ses noces, la princesse mit au monde deux superbes marmots. Elle s'empressa d'en

aviser son mari, mais à sa lettre pleine de joie et de tendresse la vieille reine substitua le billet suivant, qu'elle eut soin, comme bien on pense, de sceller avec le cachet dérobé :

J'ai le regret de vous faire connaître qu'il fait grand vent et que j'ai donné le jour à deux coucous, oiseaux grimpeurs insectivores. Dieu vous ait, sire, en sa sainte et digne garde.

Le jeune souverain, flairant sans doute quelque supercherie, fruit d'une intrigue de Cour, se contenta, en réponse à cette curieuse nouvelle, de tracer ces simples mots :

L'ennemi est en déroute. Le coucou est un drôle plein de finesse, mais il y a heureusement plus malin que lui. Que Votre Majesté ne s'en fasse pas. La chose arrive dans les familles les plus illustres.

Grâce à la connivence de Colombeau et de Colomba, ce message, dont les termes malsonnants sentaient d'une lieue la tranchée et la poudre, tomba, comme le précédent, dans les mains de la méchante vieille, qui le remplaça sur-le-champ par une épître ainsi conçue :

Tonnerre et éclairs, Madame, dépêchez incontinent à Notre Garde des Sceaux l'ordre de vous faire pendre avec vos deux marmousets.

Dans la surprise extrême où la jeta cette lettre qu'elle lut, tourna et retourna et relut encore en se frottant les yeux, la pauvrette prit le parti d'obéir à son époux, dans l'espoir d'obtenir du magistrat lui-même quelques éclaircissements. Mais celui-ci se contenta de la regarder longuement d'un air hébété, après quoi il lui fit un beau salut en l'assurant que tout se passerait sans éclat et avec les égards dus à son sexe et à sa condition.

A la tombée du jour, les trois infortunés furent conduits à une clairière ou l'on avait dressé la potence. Comme on passait la corde au cou des deux petits princes, la malheureuse mère laissa échapper un cri déchi-

rant : « Pendez-moi, de grâce, la première, ne me faites pas mourir trois fois. » Cet appel si touchant émut médiocrement les officiers de justice, mais il fut entendu de tout ce que la forêt renfermait d'oiseaux de nuit. Aussitôt, ces étranges et honnêtes enfants de la lune, effraies, chouettes, hulottes, ducs grands, moyens et petits, d'accourir de tous les coins du bois pour huer à pleine gorge le bourreau et ses aides et, en leurs personnes, l'orgueilleuse et perfide humanité tout entière. Jamais feuillée nocturne n'entendit plus beau vacarme. MM. les pendeurs prirent leurs jambes à leur cou et je gagerais qu'ils courent encore.

La princesse coucha les enfançons au pied d'un chêne, et les oiseaux leur firent bonne garde jusqu'au matin ; mais elle-même passa la nuit sans fermer là paupière. L'image de l'honnête serviteur qu'elle avait fait décapiter troublait sa conscience. « Le roi Salmigondis mon père, en bon seigneur lithuanien qu'il est, ami des origines fabuleuses, m'a conté, un jour, que notre race se piquait de descendre de l'oiseau de Perkunas (2). Plaise au Ciel que la vertu de ce sang si noble et si pur se réveille un jour dans toute sa force chez mes enfants. »

A l'aube, nos trois abandonnés, sans un sou vaillant en poche, se mirent en chemin, ne faisant halte que dans les rares villages où quelque âme charitable leur offrait une miche et parfois un bol de lait. Cette vie errante dura plusieurs années, jusqu'au jour où un fermier à l'air bonasse, malgré son nez en bec de corbin, se dit en lui-même, en considérant en dessous la pauvre souveraine : « Ou je me trompe fort, ou j'ai trouvé là enfin ce qu'il me faut. » Il invita les vagabonds à se reposer dans la cuisine, et lorsqu'ils eurent bien réparé leurs forces il offrit à la mère le gouvernement de sa basse-cour, qui était fort importante, et aux petits la garde de ses oies et de ses dindons.

(2) Jupiter lithuanien.

Un matin, à l'instant de la distribution des graines, la jeune princesse vit tout à coup fondre sur la multitude affairée de ses sujets gloussants et glougloutants un faucon de fort belle taille. Elle fit un grand cri et resta là, clouée au sol de surprise. Mais l'oiseau, sans se troubler, la considéra d'un air ensemble tendre et respectueux, et battit doucement de l'aile comme pour s'aller percher sur sa main. Elle reconnut alors le gerfaut favori du roi son époux qu'une partie de chasse offerte par le souverain du pays avait conduit dans ces parages.

Tout joyeux d'avoir été reconnu de sa maîtresse et caressé de la voix et de la main, le noble oiseau s'envola à tire d'aile avec l'anneau de mariage de la reine, et, l'instant d'après, on entendait à l'entrée du village un grand tintamarre de chevaux lancés au galop, de sons de trompe et de vivats. C'étaient le jeune roi et sa suite qui, conduits par le gentil gerfaut, venaient chercher la princesse et les deux princes pour les ramener à grandes journées dans leurs Etats. Ils y arrivèrent à temps pour assister aux funérailles de Mme Grièche, qui venait de mourir en avalant de travers un os.

L'honnête fermier, que sa profonde connaissance du caractère des bestiaux et singulièrement des cochons et des ânes, avait rendu fort apte à gouverner les hommes, se vit confier, quelque temps après, la conduite des affaires du royaume. Mais il ne voulut pour rien au monde se séparer de sa chère basse-cour, à laquelle il assura à perpétuité une large subsistance et une immunité parfaite. Il l'emmena donc avec lui, et la coutume s'établit bientôt, chez les habitants de la capitale, de se réunir tous les matins dans la grande cour du palais pour y voir la jeune reine et les petits princes manœuvrer, à grand renfort de grain, les armées d'oies, de canards, de dindons et de poules de M. le Chancelier de la Couronne.

Transcription de
O. V. DE L.-MILOSZ.

POÈMES

—

DOUBLE EVEIL

Captive du silence, ô fragile dormeuse,
Je déchire en riant cette écharpe brumeuse
Où vous enveloppaient la nuit et le sommeil.
Je vous éveille, nue, au seuil lisse et vermeil
De l'amour, — porte d'or ouverte sur la vie.

— O vivante! voici, pure et comme ravie
Aux sources de lumière où naissent les seuls dieux,
La beauté radieuse et calme de vos yeux.
Voici les mille fleurs de votre chair éclose :
Voici la blonde gerbe et le lis et la rose
Et les fleurs de la plaine et les fleurs des forêts.
Toutes! et leurs velours et leurs parfums secrets.

Mais tout à coup... — Cessez, voix des vagues profondes!
Vents, silence! Silence, ô musique des mondes!... —
...Vous parlez. Et voici qu'un grand oiseau de feu,
Dans mon rêve soudain vaste comme un ciel bleu,
Un grand aigle élancé des cimes de mon âme
Déploie en frémissant ses deux ailes de flamme!

—

ARABESQUES DE MOTS

I. DÉLICES

Toutes, — même, au secret de moi, les mieux aimées, —
Celles qu'au vent du soir les palmes parfumées
Rythment, dans le silence, aux défaillantes roses,
Celles d'un chœur d'enfants dont les voix douces n'osent
Qu'à peine s'élever au-dessus d'un murmure,
Celles qu'un chant de flûte égoutte en notes pures,

Celles du rossignol, celles, presque incertaines,
Lointaines, dans la nuit, d'une frêle fontaine
Ecoutée en un songe où, lente, l'âme glisse,
Enfin nue et baignée, — ah! toutes les délices
Qu'un monde harmonieux versait à mon oreille,
Que j'ai pu tant chérir et croire sans pareilles,
Je ne les entends plus! mais la seule musique
D'un nom, simple, qu'en moi chante une voix magique,
Et qui, reine au milieu des beautés et des grâces,
Les enchante chacune et toutes les efface.

II. ÉLÉGIE

Parce que votre cœur fut pauvre de courage
Quand il fallait aimer sans souci d'être sage,
Parce que je n'avais à mettre dans vos mains
Que mes larmes de joie et les fleurs des chemins,
Parce que vous avez dédaigné cette offrande
D'une ivresse toujours plus folle mais plus grande
Et qui toujours s'avive en s'élançant de soi,
Aujourd'hui, demeuré sans orgueil et sans foi,
Sans vous! je ne sais plus pourquoi marche le monde,
Pourquoi la mer est bleue et la lumière blonde,
Pourquoi je trouve encor, dans le jour triomphant,
Un nuage, une rose, une chanson d'enfant.

III. LE MERVEILLEUX DOMAINE

Quand je rêvais déjà que vous étiez la reine
— Moi, près de vous, le roi — d'un merveilleux domaine,
Sous le plus jeune azur, dans le plus beau des mondes,
Là même où des soleils doux et tièdes inondent
De leur caresse heureuse et de leur clarté bleue
Les oiseaux de légende aux fastueuses queues,
Ls musicales fleurs, les sources parfumées,
Les montagnes, les bois, la mer, — ô tant aimée!
Quand j'attendais le signe et la promesse pure,
Quand mes lèvres déjà savouraient le murmure,
Femme, de mon amour, reine, de mon hommage,
Soudain, scrutant vos yeux pour y trouver l'image

De ce monde inconnu, de ses mille merveilles,
J'ai vu, comme en un songe affreux dont on s'éveille
A jamais dépouillé d'orgueil, l'âme éperdue,
J'ai vu la Solitude, une morne étendue
Où j'allais, un pays plus triste, plus aride
Qu'un océan de cendre immobile et sans rides,
Un désert infini, sans une caravane
Qui fleurit le silence, un instant, et se fane,
Sans un geste de palme offerte à l'azur blême,
Sans un buisson, sans même une eau morte, sans même
Un mirage pour luire encore à mon courage,
Sans même la fraîcheur atroce d'un mirage...

IV. LE TROPHÉE

Si je drape, en dépit d'un rêve dévasté,
En dépit de ma honte, une telle fierté,
C'est parce que je cache aux plis froids de ce voile,
Quelque chose de vous, comme un reflet d'étoile,
Non! plutôt, dans mon cœur, comme un tison sacré
Que je presse à deux mains, que j'emporte, malgré
Ceux qui voudraient l'éteindre et malgré la brûlure,
Pour que, si je m'exhausse, au seuil des nuits futures,
Sur la cime dernière, épuisé mais vainqueur,
J'arrache enfin de moi ce noir trésor, ce cœur,
Pour que le vent sublime attise mon trophée
Et que je puisse alors, d'une main haut levée,
Secouer sur le monde ivre d'un feu si beau,
Au-dessus de ma tête, un immortel flambeau.

—

HORS DU MONDE

J'habite la Douleur, ce pays de ténèbres
Où des lions que j'aime et qui suivent mes pas
Rugissent de pitié quand je pleure tout bas
Et baisent mes pieds nus de leurs bouches funèbres.

D'invisibles jardins respirent; mais la mer
Leur jette sa clameur, saccage les calices

Et mêle incessamment, dans l'ombre, à leurs délices,
Les plus pernicieux parfums, les plus amers.

Et des aigles de feu, de grands aigles déploient
Leur envergure ardente au-dessus de mon front
Et sillonnent sans fin l'espace où nous souffrons,
Comme s'ils déchiraient quelque immortelle proie.

Parfois un chant d'amour, immense et désolé,
Monte! un chant surhumain, ruisselant d'harmonie :
Toujours purs, et malgré leur misère infinie,
Gémissent, vers le ciel, des anges exilés.

— Moi, dans la nuit, j'entends, je vois, je sens, je touche,
Et tout me désespère et tout m'exalte aussi.
Mais quand, le cœur brûlé, je demande merci,
Quand le goût de la mort enfin monte à ma bouche,

Des lions plus nombreux, d'autres flots, d'autres fleurs,
Des chants plus beaux encore et plus sombres, des ailes
Plus folles, contre moi s'élançent, me harcèlent,
M'arrachent des sanglots... — J'habite la Douleur.

*

Vous habitez ce monde où fleurissent des roses
Où la mer a, pour vous, le parfum de varech
Et la grâce et l'éclat d'un pur rivage grec
Qu'une courbe d'écume et de sable compose.

Vous avez la lumière ineffable des soirs
Si calmes sur la ville où je vous ai connue.
Et vous avez l'automne et le charme des nues
Seules sur l'horizon, comme de blancs espoirs.

Vous avez le printemps, les jardins qui s'émeuvent
Et mélangent la brise et le bruit clair des eaux,
Et les nids, les doux nids de plume pleins d'oiseaux
Impatients de vivre avec leurs ailes neuves.

— Vous habitez ce monde... Et lorsque, ivre d'amour,
Vous sommeillez, au cœur de la nuit fraîche et brève,

Avant que le soleil ne dissipe vos rêves
Et vous baigne à nouveau du lait doré des jours,

Mille oiseaux envolés des plus riches légendes,
Mille musiques d'or, mille astres en troupeau,
Mille images de joie enchantent ce repos,
Et, pour faire à votre âme une plus digne offrande,

Tout ce que l'inconnu cèle de merveilleux
Au-delà du silence, au-delà des étoiles,
Et toutes les beautés que le songe dévoile,
Forment, et qui sourit à votre amour, un dieu.

*

J'habite la Douleur et j'en sais les mystères
Sublimes! Mais ce monde ébloui que j'aimais,
Ce monde que vos pas divinisent, jamais
Rien n'en consolera mon rêve solitaire,

Rien, jamais! ni l'odeur de ces jardins détruits
Par les flots en fureur, ni ces lions étranges
Qui pleurent, ni les chants magnifiques des anges,
Ni ces oiseaux de feu qui traversent la nuit.

RAOUL BOGGIO.

LE MÉNAGE D'AUGUSTE COMTE

I

LA FEMME DE COMTE

Dans une grande enveloppe scellée de cachets rouges qui était un codicille secret à son testament, A. Comte avait enfermé un document spécial et dont la publication était entourée des plus sévères prescriptions. C'était un document formidable que tout autre que ses exécuteurs testamentaires devait ignorer, et dont ceux-ci d'ailleurs n'étaient autorisés à faire usage que pour briser l'opposition très probable de Mme Comte en qualité d'épouse à quelqu'une des volontés formellement stipulées dans le testament de son mari. C'était, en effet, une arme redoutable dont ces mêmes exécuteurs testamentaires firent bien de ne pas se servir, même au plus fort des difficultés que leur suscita la réalisation complète du testament, mais qu'ils se crurent tenus de verser aux débats bien après la disparition de Mme Comte, comme une pièce indispensable à l'histoire intime du philosophe et pour éclairer un point de sa vie si controversée durant son existence même, celui de ses rapports avec sa femme légitime.

Dans ce codicille, en effet, A. Comte donnait les détails les plus circonstanciés sur son triste mariage, qu'il qualifiait la seule faute grave de toute son existence. Il racontait les débuts de sa liaison avec Caroline Massin, sa future femme, rappelait son origine, la profession équivoque qu'elle exerçait au moment de son mariage, et énu-

mérait les scandales dont elle s'était rendue coupable au foyer même de celui qui lui avait donné son nom sans pouvoir recueillir de sa part, déclarait-il, ni affection ni reconnaissance.

Ces détails accablants pour Mme Comte, A. Comte avait eu le courage d'en garder le secret, sauf la confidence qu'il en avait faite sous le sceau de la confession au célèbre abbé Lamennais, ami de sa famille. Mais aucun de ses proches ni de ses disciples les plus chers n'avait été mis par le philosophe au courant de ces détails intimes, ce qui semble fort méritoire de sa part si l'on pense que l'un de ces derniers et non des moindres, le célèbre Littré, non seulement s'était séparé de lui avec éclat après son évolution religieuse, mais avait aussi nettement pris parti pour sa femme lors de leurs difficultés domestiques et après le départ de Mme Comte du domicile conjugal. Littré devait même aggraver son cas après la mort du philosophe en secondant officiellement Mme Comte dans son action judiciaire contre les exécuteurs testamentaires nommés par son mari. Or, faisant une allusion discrète dans une autre partie de son testament à cette protection peu explicable de l'auteur du fameux dictionnaire, Comte ne craignait pas d'écrire que « s'il avait voulu divulguer son secret, son indigne épouse aurait été abandonnée de son principal défenseur ». Voilà donc une accusation formelle et impitoyable d'Auguste Comte contre celle à qui, trente ans auparavant, il avait donné son nom; mais pour justifier, s'il est besoin, la sévérité de Comte et analyser — ce qui n'est chose facile — la psychologie de Mme Comte, il est nécessaire justement de remonter dans ce passé et d'étudier dès son préambule ce mariage qui, toute restriction mise à part, devait être, et c'est ce qui en fit le caractère caduc, une grande aberration des sens plus encore qu'une illusion de l'intelligence. Qu'était, en effet, cette Caroline Massin avec laquelle, à l'âge de 27 ans

(elle-même en avait 23), il s'unissait légalement à la mairie du IVe arrondissement : les biographes de Comte s'accordent à nous donner des détails sur sa famille et son existence avant le mariage, et les lettres de Comte jeune homme, adressées à deux de ses camarades de Montpellier, complètent les indications nécessaires. Elle était née au mois de juillet 1802, à Châtillon-sur-Seine, d'un père et d'une mère tous deux comédiens ambulants, qui l'eurent d'une union précaire et se séparèrent presque après la naissance de cette fille, véritable impédimentum dans leur carrière. L'enfant, par bonheur encore pour ses premières années, les passa chez sa grand'mère maternelle, digne femme, mariée à un brave tailleur et qui lui montra l'exemple d'une vie honnête et laborieuse. Par malheur, en 1813, la grand'mère, devenue veuve, ne put plus se charger de l'enfant, qu'elle renvoya à sa mère, laquelle, fort dépravée elle-même, ne vit pour la gamine, qui promettait d'être jolie, qu'une voie largement ouverte, celle de la galanterie. Peut-être même fut-elle dominée par un instinct fréquent chez certaines femmes de son espèce de prendre, grâce à sa fille, une revanche sur sa piètre destinée, et elle dressa savamment celle-ci à l'exploitation des hommes que sa jeunesse et sa beauté ne devaient pas tarder à attirer dans son sillage. Une telle éducation était bien de nature à étouffer dans l'œuf toute velléité de sensibilité féminine, et à justifier cette absence totale d'affectivité, voire de reconnaissance, dont A. Comte fera principalement grief à sa femme dans de nombreuses confessions intimes.

Bien plus, lorsque l'enfant fut devenue jeune fille, cette mère indigne la vendit contre argent sonnant (A. Comte en révèle même le montant) à un jeune avocat de bonne famille, M. Cerclet, qui devait devenir plus tard rédacteur à la Chambre des Députés et jouer un rôle spécial dans l'existence de Comte. Ce premier amant l'abandonna d'abord, pour la reprendre ensuite, et même s'intéresser

plus tard à lui assurer une situation honorable. Mais c'est dans l'intervalle de cette liaison que le jeune Comte, alors dans toute la fougue d'une jeunesse ardente, la retrouva lancée dans la galanterie la plus notoire et exerçant dans les environs du Palais-Royal, sous les Galeries de bois, terrain d'opérations de ces dames sous la Restauration. La fête officielle pour le baptême du duc de Bordeaux que l'on célébrait ce jour-là même (3 mai 1821) était propice à une rapide connaissance et Comte suivit chez elle sa facile conquête, qu'il fréquenta depuis assidûment pendant dix mois consécutifs, jusqu'au jour où celle-ci lui signifia son retour chez son premier amant!

Au bout d'un an, Comte retrouva sur son chemin — est-ce hasard malencontreux ou recherche volontaire? — la même Caroline Massin, nantie d'un cabinet de lecture qu'elle exploitait boulevard du Temple. Cette fois, la jeune intrigante comprit tout de suite le parti immédiat à tirer de l'ascendant qu'elle exerçait à coup sûr sur le philosophe; une liaison officielle devait la conduire à un établissement définitif qui non seulement la réhabiliterait à ses propres yeux, mais réalisait au delà ses plus inespérés désirs, puisque l'étoile du jeune savant — salué déjà comme un maître — se levait à l'horizon. Et elle manœuvra avec la plus sûre des stratégies, réclamant de son admirateur une initiation scientifique, qu'elle alla bientôt continuer au domicile de Comte, lequel ne tarit plus à cette époque sur les qualités qu'il a découvertes aussi bien dans la maîtresse que dans l'élève. Comment alors ne pas songer à une régularisation qui, l'aventureux passé de la jeune femme une fois aboli, semblait en effet offrir toutes les garanties de bonheur et de sécurité. Chose curieuse pour qui connaît la suite de l'histoire, Comte se sent le plus favorisé des deux en la circonstance : il se sait peu attirant pour les femmes, et avoue avoir dès longtemps renoncé à inspirer de l'amour

à quelqu'une, malgré la nature sensible qu'il a reçue en héritage maternel. Et voici qu'au moment où il renonce de lui-même, le sort lui présente ce qu'il n'osait plus demander. Ecoutez, en effet, le ton de la lettre par laquelle il fait part à son ami Vallat de son mariage prochain : un fiancé romantique ne parlait pas mieux, à l'époque, de sa blanche épousée :

Je dois être marié dans quelques jours, écrit-il, et tu sens que cela, quoique fort heureux sous les rapports les plus importants pour moi, doit beaucoup ajouter à la gravité de mes inquiétudes, car j'épouse une femme de vingt-deux ans, qui n'a d'autre dot que celle qui inspire à Harpagon de si comiques remontrances : son bon cœur, ses grâces, son esprit d'une trempe peu commune, son amabilité, son heureux caractère et ses bonnes habitudes.

Le portrait n'est-il pas des plus flatteurs, et quel jeune homme avide d'établissement ne pourrait se féliciter d'avoir rencontré sur son chemin une telle perfection?

Il le complète et j'irai presque à dire qu'il l'amplifie dans une seconde missive adressée à un autre ami montpelliérain, Tabarié, à qui il fait un extraordinaire tableau des qualités d'esprit, de cœur et de caractère de la future épousée.

Vous pouvez ajouter que je suis amoureux si vous le voulez.

Et il lui faut, en effet, un véritable aveuglement amoureux pour écrire à la suite :

Je lie irrévocablement ma vie et acquiers le dévoûment absolu d'une femme aimable et plus que cela même, organisée à la Roland et à la de Staël, si les circonstances se fussent trouvées bien en rapport avec sa nature.

Et il termine par ce trait vraiment extraordinaire :

Elle n'a pas plus de préjugés que moi, bien que douée d'une extrême délicatesse naturelle.

Des éloges si outrés paraissent bien excessifs, surtout quand on a étudié à fond l'héroïne du roman, et que l'on se reporte à l'appendice précité du testament de Comte pour connaître les rapides et cruelles déceptions du philosophe. Et il ne faut rien de moins qu'un aveuglement passionnel pour expliquer qu'un cerveau de la valeur de Comte puisse imaginer dans l'intelligence primesautière d'une Caroline Massin le germe d'une Roland ou d'une de Staël.

Mais cette évidente exagération pourrait être bien révélatrice aussi de deux traits les plus constants et les plus nobles aussi du caractère de l'homme : d'abord cette sensibilité excessive qui lui faisait attribuer, sauf recours, à ceux qu'avait élus son affection d'inappréciables qualités, et surtout ce côté chevaleresque dont toute la noblesse, après un long et pénible refoulement, allait s'épanouir lors de l'admirable aventure avec Clotilde de Vaux.

Sentiment bien profond dans la nature de Comte, puisqu'il le manifestait dès 1819 dans une lettre de jeunesse à son ami Vallat et pour se poser en champion des revendications de la femme, soumise à l'impitoyable loi de l'homme et contrainte à accepter la règle du bon plaisir et de la force du mâle.

Et quand, dans la même lettre, le jeune philosophe s'engage à compenser autant qu'il le pourra les torts généraux de son sexe, ne peut-on pas penser qu'en offrant quelques années plus tard un nom honorable à Caroline Massin, enfant naturelle et femme entretenue, il songeait à assurer par sa propre conduite cette réhabilitation de la courtisane, que le romantisme à ses débuts allait bientôt exalter dans sa poésie et surtout dans son théâtre?

Le correspondant actuel de Comte, esprit très pondéré pour son âge, semble bien loin d'être influencé par l'engouement de son ami d'enfance : dépositaire d'une

telle confidence, le jeune homme n'hésite pas à refroidir l'enthousiasme de son ami, et au risque de s'aliéner son amitié, lui fait entendre de sévères avertissements :

Votre mariage, lui écrit-il en substance, doit être envisagé comme l'une des plus grandes fautes que vous ayez pu commettre, et comme un des torts irréparables dont les conséquences doivent peser sur toute la vie.

Paroles prophétiques, semble-t-il, et dont le sens s'affirmera dans la vie ultérieure de Comte, paroles d'ailleurs que le philosophe reprendra lui-même à son compte et presque dans les mêmes termes quelque trente années plus tard lorsque, précisant dans son testament l'indignité de sa femme, il évoquera son fatal mariage, « faute capitale de toute ma vie ».

Comte, s'il tint pour non avenu, et pour cause, l'avertissement de son ami, ne se montra pas plus docile à l'opposition de ses propres parents. Celle-ci, comme bien on pense, dut être fort vive, car son père, Louis Comte, était à Montpellier un grave fonctionnaire, chef du bureau des Contributions, sa mère une très pieuse femme, et l'idée d'une telle union pour leur fils, brillant élève de l'Ecole Polytechnique et promis à quelque solide mariage bourgeois, ne devait guère les satisfaire, d'autant plus que les renseignements qu'ils avaient recueillis sur la jeune femme, tout en ne leur dévoilant qu'une partie de la vérité, les avaient renseignés cependant sur les conditions de sa naissance et sur sa cohabitation de dix mois avec Comte avant l'ébauche des projets de mariage. Cependant tous deux connaissaient aussi le caractère autoritaire de leur fils, qui manifesta tout de suite sa volonté de briser violemment tous les obstacles, et pour éviter un scandale plus dommageable encore à leur respectabilité, ils cédèrent et donnèrent tous deux leur consentement, lequel figure dûment enregistré sur l'acte officiel de mariage, célébré le 19 février 1825 à la mairie

de la rue Chevalier du Guet, consentement d'autant plus pénible assurément pour eux que le mariage fut d'abord purement civil. Il s'accomplit sans cérémonie à la mairie du IVe arrondissement, Comte ayant comme témoins un jeune professeur de mathématiques comme lui, Déchanel, et le saint-simonien Olinde Rodrigues, tandis que Mme Comte était assistée de son premier protecteur Cerclet et d'un officier de paix, détail qui a son importance, car c'est à lui que Comte imputera plus tard l'acte de radiation de Caroline Massin du registre de la police, lorsque Mme Comte, la mère, venue un an plus tard à Paris, pour la maladie de son fils, fera rechercher ce document pour l'utiliser, à vrai dire, comme une arme redoutable contre sa propre belle-fille!

Mais revenons maintenant aux premières années du mariage de Comte. Inauguré sous de tels auspices, on peut augurer qu'une fois passés les premiers épanchements, la lune de miel fut de courte durée, et des nuages menaçants commencèrent bientôt à assombrir l'horizon du ménage. Le premier nuage au ciel des amoureux apparut dès le premier voyage qu'A. Comte fit à Montpellier dans l'été de cette même année 1825 et pour présenter sa jeune femme à ses parents et à leur entourage. Certes, la jeune Mme Comte, jolie et intelligente, nous l'avons dit, déploya toutes ses grâces de Parisienne et l'on peut ajouter de comédienne pour séduire la rigide famille provinciale, dans laquelle elle venait d'entrer et qu'elle désirait à ce moment se concilier. Mais, malgré l'accueil de façade qu'elle recevait, les souvenirs de sa condition passée apportaient une réelle contrainte à toute expansion familiale. De plus, l'accueil réservé de la société du cru, joint à la monotonie de la vie provinciale, eurent vite fait d'excéder la jeune Mme Comte qui n'eut plus qu'un désir : abréger son séjour chez les parents de son mari. Comte ne put qu'accéder au désir de la jeune femme, mais, en quittant la demeure familiale, il

sentait avec tristesse que les ponts étaient désormais coupés entre lui et ses parents et que le rapprochement qu'il avait tant souhaité avec sa famille avait lamentablement et définitivement échoué.

§

Et maintenant la vie de Paris et le tête-à-tête avec sa femme allaient-ils lui apporter les joies intimes qu'il s'en était justement promis? La jeune Mme Comte, ouvrière en lingerie, comme l'intitulait l'acte de mariage, fort séduisante et même spirituelle au dire des propres amis de Comte, mais surtout ambitieuse — c'était sa seule raison d'épouser un homme si différent d'elle-même, — avait dès son mariage tablé sur la réputation naissante de son époux, que ses remarquables travaux avaient déjà signalé au monde savant, pour voir s'ouvrir désormais devant elle une vie brillante et facile que, d'après ses calculs, les honneurs officiels, l'entrée même à l'Institut, viendraient normalement consacrer.

Pauvres rêves, il faut l'avouer, et tablés sur une méconnaissance absolue du caractère de Comte, lequel, au plus fort de ses démêlés avec les savants officiels, offrit justement le plus bel exemple, se refusant à toute concession avilissante, et préféra toujours la pauvreté à la servitude, même dorée.

II

LA CRISE MENTALE DE COMTE ET SES CONSÉQUENCES

Dès ce moment, petit professeur de mathématiques vivant du produit d'un cours et de quelques leçons, il faisait délibérément le sacrifice de toute carrière lucrative pour s'absorber fiévreusement dans l'élaboration de cette philosophie positive, qu'il allait bientôt révéler à un cercle d'auditeurs choisis dans une suite de leçons de-

meurées célèbres, leçons fameuses à double titre et parce qu'elles rassemblèrent autour du jeune philosophe un auditoire d'élite et parce qu'elles eurent aussi un redoutable lendemain. Trois leçons s'étaient succédé, déroulant majestueusement un magnifique programme scientifique; mais les auditeurs, revenus assidus pour le quatrième exposé, trouvèrent la porte close et l'appartement désert. Comte, on le sait, pris le lendemain de sa troisième leçon d'un accès délirant, s'était enfui dans la campagne et finalement réfugié dans un petit hôtel de lui connu à Montmorency, d'où il écrivit d'ailleurs presque aussitôt à son ami Blainville et dans un style des plus incohérents, en le suppliant de venir le rejoindre. La suite a été souvent racontée : Mme Comte, prévenue ellemême par une lettre et partie à la recherche de son mari, le retrouva à Montmorency d'où, avec l'aide de Blainville, accouru lui aussi sur place, elle le fit transporter à la maison de santé d'un des plus célèbres aliénistes du temps, Esquirol. Soumis à un traitement d'une violence inouïe, il devait y demeurer six mois sans aucun bénéfice d'amélioration, alors que, retiré de la maison de santé et soigné à domicile, il marcha rapidement vers une guérison complète. Mais avec cette crise se pose aussi la première énigme du ménage Comte, qui en posera bien d'autres, si l'on met en présence les imputations formelles de Comte et de ses plus fidèles amis, et de l'autre les affirmations contraires d'un répondant de choix qui n'est autre que Littré, lequel, disciple cependant fidèle de Comte à ses débuts, prit nettement parti pour la femme, dont il demeura jusqu'à sa mort le plus ardent défenseur.

Ces énigmes, nous nous essaierons à les résoudre dans le plus juste esprit d'équité, non seulement en faisant le départ loyal entre des affirmations souvent opposées, mais en mettant aussi à profit la correspondance inédite de Mme Comte et de son mari qui éclaircira, pour qui

sait comprendre, bien des points obscurs de la controverse.

Lors de la crise de 1826, tout d'abord, il est patent que la femme de Comte se trouvait absente du domicile conjugal. Absence fortuite, affirmera Littré qui mettra l'accès délirant de son ami au compte d'un surmenage intensif, corrélatif à la préparation de son cours public et compliqué d'embarras financiers qui n'étaient alors qu'à leur début. Mais Comte, dans son testament, est singulièrement affirmatif dans un sens tout à fait contraire. Il laisse entendre que sa femme, peu encline à accepter la vie de hasard à laquelle la condamnait la carrière difficile de son mari, aurait eu recours à la bourse de son ancien amant, à qui, malgré l'engagement solennel pris lors de son mariage, de ne plus jamais le revoir, elle aurait rendu une visite si prolongée qu'elle pouvait s'appeler fugue, première de celles depuis répétées et dont A. Comte, dans le codicille de son testament, énumère avec une amère franchise le nombre et souvent la durée.

Et ce qui militerait dès le début en faveur de sa thèse, ce sont tout d'abord les deux qualités essentielles de son caractère, auquel ses ennemis même ont dû rendre hommage : sa franchise, qui amena Comte dans sa carrière à braver en face des adversaires tout puissants, au péril même de sa situation, et son esprit chevaleresque qui se manifesta si hautement dans sa passion pour Clotilde de Vaux, et même dans ses rapports avec sa femme, longtemps après que les circonstances auront amené entre eux une séparation définitive.

Dans cette première rencontre, il a si bien et si généreusement pardonné à la femme coupable qu'il sera le premier à proclamer, à la face du monde, sa reconnaissance pour les soins qu'il reçut d'elle dans sa maladie et à lui attribuer la meilleure part dans une guérison inespérée, même des grands spécialistes ! Bien plus, ce

qui est presque surhumain, cette franche constatation, Comte se croira tenu à la faire en toute occasion et bien longtemps même après que les différends les plus graves auront détruit son intérieur. Voici avec quelle délicate attention, en 1839, de passage à Marseille et ayant rendu visite à un sien ami, interné à l'asile des fous, il lui rappelle d'abord son propre rôle bienfaisant dans un passé récent :

Il est, écrit-il, beaucoup plus guéri que je ne l'étais moi-même lorsque vous me tirâtes de chez Esquirol. Malheureusement il n'a pas de Caroline pour achever la cure.

Et cette affirmation se retrouvera dans sa bouche de longues années après, au cours d'une conversation tenue en 1848 à l'un de ses premiers disciples, le docteur Robinet, qui la rapporta lui-même en 1881, au fameux professeur Robin : Comte, qui se montrait très dur pour le traitement de la folie par les douches, ajoutait que si, en 1826, sa femme ne l'avait pas retiré de chez Esquirol, il y serait certainement mort, non de sa maladie, mais du traitement, et que cette action était d'autant plus méritoire de la part de Mme Comte, qu'il en était sorti certainement plus malade qu'il n'y était entré.

Quel mobile avait ici dicté la noble conduite de Mme Comte, jusqu'à en faire un type de femme que l'histoire devrait citer comme modèle d'épouse dévouée jusqu'à l'abnégation ? Comte l'attribue dans son testament au juste sentiment de sa responsabilité dans la crise et à son désir de racheter une faute qu'ainsi elle reconnaissait implicitement avoir commise. C'eût été là, en effet, une belle preuve de moralité, mais aussi un engagement d'honneur à persévérer dans la voie du devoir, ce qui ne se produisit pas, nous aurons trop l'occasion de le voir dans la suite, et les accusations précises de Comte seront là pour le rappeler.

La vérité, je crois, est autre : Caroline Massin, plus

perspicace que les médecins, sachant d'ailleurs qu'une des raisons principales de l'excitation fébrile de son mari était de son fait, avait, à l'encontre de la médecine, plus d'une raison de croire en une guérison qu'elle se faisait forte d'obtenir à elle seule et sans autre moyen que la confiance qu'elle saurait de nouveau inspirer au malade. Mais elle comptait bien aussi que cette guérison, qui devait paraître à tous presque miraculeuse, marquerait son emprise définitive sur un époux qu'une convalescence de plus ou moins longue durée devait encore mettre davantage sous sa dépendance. Et forte de cette assurance, elle avait pris en main le traitement de son mari en négligeant volontairement de prévenir ses parents, dont elle connaissait cependant l'inquiète sollicitude pour un fils tendrement aimé. Première faute, puisque c'est indirectement que ceux-ci furent prévenus de leur infortune, et cette voie indirecte semble bien avoir été le propre père de Caroline, bohème impénitent, et qui monnayait sans vergogne les services de tout ordre qu'il pouvait rendre. Dès la nouvelle confirmée, la mère de Comte se hâta vers Paris, se croyant de son côté seule désignée pour décider en maîtresse des affaires de son fils, et n'oubliant qu'une chose, c'est que le mariage civil créait à une femme légitime des droits imprescriptibles. Après une première visite chez Esquirol, ne s'était-elle pas avisée de faire interdire Comte par la réunion d'un conseil de famille, d'où elle avait exclu d'autorité la jeune Mme Comte comme une simple concubine vivant en ménage avec son fils? Mauvais point de départ, car la femme de Comte, naturellement prévenue, n'eut pas de peine à affirmer ses droits et à faire annuler l'acte d'interdiction déjà presque accordé par le juge, de même qu'elle fit avorter un autre projet de la mère de Comte, celui-là plus raisonnable et qui prétendait faire sortir son fils de la maison de santé d'Esquirol, pour l'emmener achever sa guérison à Montpellier parmi les siens.

Je ne parle que pour mémoire d'une autre imputation, celle-là forgée certainement de toutes pièces par la haine de Caroline contre sa belle-mère et qui cependant trouva créance dans l'esprit de Comte, et intervint à coup sûr dans sa rupture avec sa famille. Il se serait agi, sous couleur de meilleur traitement, de faire entrer le malade dans un hospice catholique de Normandie, sorte d'in-pace, où Comte aurait pu longuement méditer sur le danger de répandre des doctrines réprouvées par l'Eglise. Et ce scandaleux projet serait éclos dans le cerveau de Lamennais, dont la haute nature nous est garante au contraire que même à cette époque, où il était encore dans l'Eglise, il eût hautement réprouvé l'emploi d'un procédé aussi odieux envers un adversaire de sa foi, alors qu'il considérait, au contraire, Comte comme une belle âme, momentanément égarée.

Donc fable certainement sortie du cerveau de Mme Comte, par pur esprit de vengeance contre la famille de son mari, et pour introduire dans l'esprit de leur fils encore affaibli une suspicion qui devait, dans une large mesure, y trouver créance et modifier sensiblement leurs rapports affectueux. S'il faut évoquer le nom et l'autorité du célèbre abbé Lamennais, on peut le faire plus justement à propos d'une autre intervention, mais bien différente. Il s'agit du mariage religieux de Comte, que l'exigeante piété de sa mère, obligée de s'incliner devant la validité du mariage civil, voulut en tous cas réaliser pendant son séjour même, et pour mettre définitivement le jeune couple en règle avec la stricte morale qui était la sienne. Ce ne fut pas chose aisée : Comte, à peine retiré de la maison de santé, et habitant alors avec sa femme dans le nouvel appartement que celle-ci venait de louer au faubourg Saint-Denis, donnait encore des signes trop évidents d'excitation mentale pour que le curé de la paroisse se crût en droit de procéder à un acte religieux aussi grave. Il s'y refusa donc, mais c'est

alors que certainement cette fois Mme Comte mère eut recours aux bons offices de Lamennais, qui, très puissant auprès de l'archevêché, obtint qu'ordre fût donné au curé de passer outre à ses scrupules et de conférer le sacrement exigé. Celui-ci, contraint de s'incliner devant l'autorité supérieure, s'en tira par une diversion en chargeant son vicaire de procéder à la cérémonie, laquelle fut effectivement célébrée, mais dans des conditions bien pénibles d'ailleurs pour les assistants. Malgré tout, la conscience de Mme Comte mère était désormais en repos. N'alla-t-elle pas, dans la satisfaction du moment, jusqu'à donner à sa belle-fille le baiser de paix, d'une paix d'ailleurs toute relative, et qui laissait subsister de part et d'autre les mêmes préventions et les mêmes motifs de ressentiment !

§

Et cela est si vrai qu'au début de l'année suivante, lorsque l'état de Comte se fut suffisamment amélioré pour laisser envisager la possibilité d'un déplacement salutaire, la mère de Comte trouva maint prétexte pour engager son fils à venir seul passer sa convalescence à Montpellier, ce qu'il fit sans que sa femme, cette fois, y mît nulle opposition. A partir de ce moment, d'ailleurs, la guérison de Comte s'affirme comme définitive. Dès la fin de 1827 et au début de 1828, il peut reprendre ses occupations et, comme au sortir d'un mauvais rêve, renouer la chaîne de ses travaux à l'endroit même où elle s'était rompue. Il continue à pousser la grande œuvre qui doit assurer sa célébrité, et le 4 janvier 1829 rouvre dans son nouveau domicile de la rue Saint-Jacques le cours de philosophie positive, interrompu trois ans auparavant, et qui retrouvait son même auditoire de penseurs éminents, venus pour témoigner de leur confiance dans les destinées du jeune philosophe.

Mais que devenait pendant ce temps-là le ménage de

Comte? La précarité, sinon la gêne, s'y était à nouveau introduite : la maladie et la longue convalescence avaient épuisé les modestes ressources du ménage, en privant de plus A. Comte des cours et leçons particulières auxquelles il avait jusqu'alors demandé sa subsistance. Certes, Comte, le père, avait soldé exactement les frais de la maladie; mais, une fois son fils guéri, il sentit renaître en lui le mécontentement causé par le fatal mariage, et, malgré les objurgations de sa femme, se refusa à tout nouveau subside. Dans ces graves embarras qui auraient pu même influer fâcheusement sur sa santé renaissante, le philosophe résolut de s'adresser à un grand industriel d'idées élevées et qui s'intéressait fort aux hautes spéculations intellectuelles. Son attente ne fut pas déçue : à sa demande, cet homme généreux répondit par l'envoi d'une somme double à celle qu'on implorait de lui, et s'il ne put ou ne voulut réitérer, il donna tout au moins, grâce à cette première avance, le temps nécessaire à retrouver des leçons qui assuraient au ménage le nécessaire en laissant au philosophe le loisir qu'il voulait se réserver pour ses travaux et l'accomplissement de cette mission philosophique toute désintéressée, et à laquelle il attachait le plus grand prix.

Mais des considérations si nobles ne pouvaient éveiller aucun écho dans l'âme profondément vulgaire et matérielle de la femme du philosophe, et de nouveaux et plus graves dissentiments n'allaient pas tarder de ce fait à éclater entre les deux époux.

Bien qu'elle dût affirmer plus tard impudemment dans sa correspondance avec son mari que, l'ayant épousé sans fortune, elle s'était préparée aux difficultés de son existence et prétendait partager tout son destin, Caroline Massin n'eut jamais qu'une idée tenace : faire de son mari *une machine académique*, l'expression est de Comte, capable de lui ménager d'abord une situation facile et agréable qu'en effet les hautes capacités du philosophe

lui auraient permis d'atteindre, mais par surcroît les dignités et les honneurs dont elle ne se montrait pas moins avide. Au besoin même, elle aurait aiguillé son époux vers la politique et elle espéra même l'y voir faire une carrière, lorsque l'opposition libérale triompha avec la Révolution de 1830. Mais Comte, libéral, en effet, mais pas à la façon du gouvernement de Louis-Philippe, se montra vite désillusionné par la politique des doctrinaires et se renferma là encore dans le seul rôle qui convînt à sa noble nature : se détachant des hommes, il demeura fidèle aux idées et se résolut à consacrer une part de son temps si précieux à l'éducation populaire.

III

COMTE EXAMINATEUR A POLYTECHNIQUE. SA CORRESPONDANCE AVEC SA FEMME

De ce côté encore, les vues de Mme Comte se trouvaient déjouées et ce fut l'origine de scènes et de reproches amers, dont bien plus tard seulement Comte devait livrer le secret.

Mais, en 1832, Mme Comte reçut un commencement de satisfaction : A. Comte fut nommé successivement répétiteur, puis examinateur à l'Ecole Polytechnique. Cette dernière situation, qui devait l'amener à parcourir une partie de la France, semble avoir produit une diversion heureuse dans les relations des deux époux. Comte, qui voyage seul (un voyage à deux aurait trop lourdement grevé son modeste budget de fonctionnaire), ne manque jamais, dès son arrivée à l'étape, d'adresser à sa femme, avec un récit de son voyage, un compte rendu sommaire de ses moindres occupations. Mais il parle surtout dans chacune de ces missives du vide que lui crée son absence et du désir qu'il aurait plus tard de l'associer à ses moindres déplacements.

Des différentes villes de France, au Nord ou au Midi, à l'Ouest ou à l'Est, partout où l'appellent diverses années de suite ses fonctions itinérantes, les missives se succèdent sur un ton uniformément affectueux, et tel que l'on peut l'attendre d'un mari à sa femme dans un ménage très uni.

Il lui affirmera, par exemple, que sa seule joie, au cours de sa rude mission, est de lui écrire, et, faisant allusion à sa propre ponctualité épistolaire, « ce n'est pas seulement pour vous, mais pour moi que je vous écris; cette douce occupation constitue à vrai dire une sorte de précieux événement, ma seule distraction actuelle, bien vivement sentie, je vous assure ».

Comte traite sa femme comme la meilleure et la plus sûre des confidentes, — faiblesse qu'il aura lieu de se reprocher plus tard, — l'entretient de ses projets et de ses espérances, notamment au sujet de cette chaire magistrale à l'Ecole Polytechnique, d'où l'influence toute puissante d'Arago allait le faire bientôt et définitivement exclure.

Une fois à Besançon et comme conclusion d'une missive fort tendre, il ajoute que, malgré sa fatigue, il veut aller jeter cette lettre ce soir même à la poste, « deux heures, ajoute-t-il, après avoir reçu la vôtre ». Et pourtant cette même lettre renferme un petit appendice, lequel, d'apparence assez anodin, exprime à coup sûr un reproche discret, en constituant de plus un indice sur la mentalité bien spéciale de Mme Comte :

S'il ne tient qu'à avoir besoin de vous, ajoutait Comte, pour que vous vous intéressiez vivement à moi, laissez-vous-y aussi complètement aller qu'envers *notre pauvre toutou.*

En d'autres termes, A. Comte demande à être traité tout au moins à l'égal de son chat (c'était le nom de cet intéressant animal tant choyé par sa maîtresse et momentanément malade).

Mais une autre fois, de Nantes, accablé par la monotonie d'une tâche rebutante pour un cerveau de son envergure, excédé à la fois par le régime de la vie d'hôtel et par l'isolement si pénible à un homme essentiellement affectueux, il lui fait confidence qu'à Angers il a failli succomber à la nostalgie et reprendre la première diligence pour la capitale. Il s'est d'ailleurs vite ressaisi, et a continué comme si de rien n'était ses occupations de fonctionnaire.

Légère défaillance que toute autre femme aurait su comprendre en trouvant du même chef les mots qui apaisent et relèvent le courage d'un homme dans la pensée duquel elle occupe encore, à cette époque, une si grande place. Car la missive évoquait le regret d'une intimité qui avait pour lui ses douceurs. Comte le lui rappelait encore dans une autre lettre digne d'être écrite par un amoureux. Mme Comte grossit, au contraire, cet incident minime pour y voir une menace de déchéance possible dans un avenir prochain et le billet qui, dans sa correspondance inédite, contient sa réponse à la lettre de Comte renferme aussi un avertissement assez sec de la peu sensible épouse :

Vous n'êtes qu'au tiers de votre voyage et vous vous sentez déjà fatigué (elle n'aperçoit là que la fatigue physique) : que sera-ce lorsque vous aurez atteint la cinquantaine?

Comte aura-t-il tort plus tard, mais bien plus tard, après sa séparation d'avec sa femme, dans une justification adressée à son grand ami et disciple anglais Stuart Mill, d'affirmer son absolu manque d'affection, et ce caractère antisocial et antialtruiste dénué de ces affectueuses dispositions, « seul privilège » où les femmes ne peuvent être suppléées et que devait connaître heureusement sa maturité dans son aventure avec Clotilde de Vaux?

Mais dans cette correspondance, Comte accepte tout sans sourciller. Bien au contraire, ses lettres témoignent

d'un souci constant de la santé de la chère Mme Comte à laquelle il conseille constamment quelques saines excursions, si onéreuses qu'elles lui paraissent d'abord pour leur médiocre budget. Et il aurait eu beau jeu cependant de rappeler le sacrifice à coup sûr douloureux et que sans hésiter il avait fait aux susceptibilités de sa femme en rompant dès 1832 avec sa propre famille, dont la sollicitude inquiète lui paraissait trop exclusive à son endroit. Et ce pour une lettre assez maladroite ou inconsciente de sa mère qui, redoutant pour sa santé encore fragile le séjour de Paris pendant l'épidémie de choléra de 1832, l'invitait seul à fuir la capitale et à venir dans le sein de sa famille attendre la fin du redoutable fléau. Et Comte répondait d'une plume fort acerbe, acérée à coup sûr par la rancune de Mme Comte (1). En termes fort véhéments, il reprochait à sa famille d'avoir eu l'idée de le séparer de sa femme qui demeurerait alors sans ressources, ce qui lui semblait fort immoral. Il reportait sur sa mère et sur sa sœur la responsabilité d'une haine si violente envers Mme Comte. Il ajoutait assez sèchement qu'il prenait comme personnelles les injures faites à sa femme et celles venues de leur côté aussi bien que de toute autre part, décidé qu'il était à exiger de tous ceux qui pourraient venir le visiter des égards aussi grands pour sa femme que pour lui!

Bien plus, en 1837, se trouvant amené dans sa ville natale, par le hasard de ses tournées d'examinateur, il

(1) Plus tard Comte se repentira d'avoir agi aussi durement avec sa famille, et notamment avec sa mère : preuve irrécusable de l'ascendant exercé à ce moment par Mme Comte sur son époux. En effet, dans la préface de sa *Politique positive* et en se reprochant d'avoir méconnu l'affection de cette mère qu'il allait placer au nombre de ses « Anges » il écrit : « Ma noble et tendre mère fut réellement la première source de *toutes mes qualités essentielles*, non seulement de cœur, mais aussi de caractère et même *d'esprit*. Or, le culte de ma sainte compagne (Clotilde de Vaux) a seul ranimé celui de ma digne mère. » Et revenant sur ce même thème, en s'adressant directement cette fois à son adorée Clotilde, il lui confirme l'influence de sa mère en ces termes élevés : « Tu sais déjà, écrira-t-il, que les germes moraux dont je te dois l'évolution tardive me venaient d'une tendre et ardente mère, qui t'eût pleinement appréciée. » *Testament*, 5e *confession*.

se refusait à descendre chez son père (sa mère était morte depuis), bien que ce dernier eût sollicité de sa part, dans un billet touchant, l'oubli de fatales querelles, et eût même fait allusion à son désir de les voir réunis tous quatre — le père de Comte et sa sœur, Comte et sa femme — dans une heureuse réconciliation familiale. Mais Comte déclara ne vouloir prendre aucun engagement sans avoir consulté sa femme, et dans la lettre où il sollicitait son consentement, il s'affirmait encore ému à distance du traitement indigne qu'elle avait subi de la part de ses parents en 1826. Mme Comte accorda avec dédain l'autorisation demandée, mais sans faire allusion à une réunion prochaine ; d'ailleurs la mort de la mère de Comte et les instances pourtant sincères du vieux père n'avaient point changé les dispositions haineuses de Mme Comte envers la famille de son mari.

En octobre 1843, alors que la séparation est consommée depuis tout juste un an entre les deux époux qui continuent à correspondre — preuve que nous verrons renouvelée de la longanimité de Comte, — elle l'adjure, comme si elle en avait encore le droit, de renoncer à tout projet de rapprochement avec sa famille. Du fait que Comte, malgré leur séparation, a tenu à lui faire part des négociations entamées, elle a conclu qu'elle n'avait pas perdu l'ascendant qu'elle avait possédé si longtemps sur son mari et parle comme si elle avait encore tous les droits sur son affection :

Vous seriez bien injuste, écrit-elle, si, pardonnant à tant de faiblesse (c'est pour le père de Comte) et de basse noirceur (voilà pour sa sœur), vous en restiez avec moi dans les mêmes termes. Trois fois, ajoute-t-elle, depuis les indignes tentatives de 1826, je suis revenue à ces gens-là pour affection pour vous; trois fois ils vous ont repoussé par haine de moi. Si vous vous jetiez de ce côté, je ne sais plus où je prendrais la force de le supporter.

Rassurons-nous; ces menaces enveloppées sont dans

la manière habituelle de Mme Comte; elle en usera maintes fois, ainsi que des allusions à sa santé chancelante (elle devait mourir à l'âge respectable de 75 ans), dans cette curieuse correspondance qu'elle entretiendra avec son mari après leur séparation et pour ébranler une résolution devenue implacable. Mais le trait final, assez maladroit d'ailleurs, donne la véritable mesure de sa sensibilité :

Depuis dix-sept ans, conclut-elle, le ressentiment de leur conduite est aussi fort en moi qu'aux premiers jours.

Et l'on comprend ainsi par quelles instances elle avait dû amener la faiblesse de Comte à cet éclat, afin de l'avoir plus entièrement sous sa domination.

J'évoquais l'ascendant de Mme Comte sur son époux : un trait en affirmera encore la puissance et il est bon de le rappeler à la veille de la rupture définitive de 1842, d'ailleurs précipitée par Mme Comte, et pour montrer quel combat intérieur a dû soutenir Comte pour se résoudre à une éventualité devenue indispensable à sa santé morale et à son équilibre mental.

Dans sa dernière lettre à ses parents, et pour consommer sa rupture avec eux, il rappelait non seulement la conduite admirable de sa femme pendant sa maladie, mais il y évoquait de plus les années de bonheur conjugal, dont elle l'aurait gratifié depuis sa guérison qui était son œuvre. Or, ne peut-on pas penser que Mme Comte a largement abusé d'une reconnaissance que Comte d'ailleurs s'est toujours plu à proclamer, lorsqu'on se reporte aux passages signalés de l'addition secrète au testament de Comte la concernant, et qu'on y trouve relevés à cette même époque, comme dans un réquisitoire, les manquements les plus graves à ses devoirs conjugaux : vers la fin de 1829, on l'y accuse formellement d'avoir voulu implanter dans son propre domicile « un riche galant » et Comte notera ailleurs les fugues importantes — il y

en eut même de plus légères — par suite de justes répugnances, ajoutera-t-il, à accepter de coupables visites, et qui se monteront au nombre de trois — il en précise les dates — avant d'aboutir à la séparation définitive.

La cause de la rupture : à n'en pas douter, le fossé d'incompréhension qui s'élargissait de plus en plus entre les deux époux, et qui, même à part des griefs purement domestiques, devait introduire peu à peu des discussions irritantes et quasi quotidiennes. Phénomène curieux et dont on ne pourrait guère trouver l'explication que par des facteurs purement intellectuels (sa vie de moine laïque excluant toute hypothèse sentimentale ou sensuelle). Littré, le premier disciple de Comte, le travailleur probe et lucide, mais l'ami désormais infidèle et presque toujours partial dans toute la suite de l'aventure, passe de ce jour et pour toujours dans le camp de Mme Comte. Et grâce à ce répondant de marque que Mme Comte va trouver si opportunément et qu'elle saura conserver, elle va pouvoir se donner auprès de quelques amis de son mari, qu'elle a très habilement circonvenus, une attitude de victime, et tâchera de conserver son prestige de femme de grand homme en jouant une comédie sentimentale dont sa correspondance encore inédite nous montre l'astuce et la variété de moyens.

Dans son *A. Comte et la philosophie positive,* qui ne paraîtra d'ailleurs qu'après la mort du grand philosophe, Littré ne met volontairement que d'un côté les causes de la séparation : il l'attribue au changement de caractère de Comte, changement qui coïncidait avec la fatigue de ses travaux, et surtout avec les difficultés croissantes de sa situation. Il ajoute que Mme Comte ne trouvait plus à son foyer les égards dus à une épouse parfaite, et qu'on usait à son endroit de paroles insultantes, ce qui étonne, ajoute-t-il, d'un homme dont les manières ne furent jamais grossières. La première partie de la proposition pourrait être juste si Littré était parfaitement équitable :

Comte mettait à ce moment la dernière main au sixième et dernier volume de son *Exposé de la philosophie positive,* et il allait le faire précéder de cette préface courageuse, mais imprudente, dans laquelle il dénonçait publiquement la haine à son égard de la science officielle, marchant sous la bannière du tout-puissant Arago. Il s'exposait par là même à de terribles représailles, assez puissantes pour ébranler sur ses bases sa situation encore insuffisamment assise. Et voilà la véritable cause des discussions qui se renouvelaient presque quotidiennement au foyer familial. Mme Comte voulait détourner son mari d'une polémique dangereuse dont son petit cerveau ne pouvait comprendre la portée; en quoi elle se montrait logique à sa conception réaliste de l'existence. Ayant espéré que le génie scientifique de son mari lui ouvrirait la carrière des honneurs lucratifs, elle voyait avec peine s'évanouir le rêve ambitieux qu'elle avait longtemps caressé. Prétendant encore maîtriser la situation, elle ne cessait de répéter à son mari des conseils de prudence, qui maladroitement exprimés, avec des sous-entendus et des rapprochements malheureux — tel celui qu'elle établit un jour devant témoins entre Comte et Marrast, un journaliste médiocre et vaniteux — étaient justement interprétés par son mari comme des conseils de lâcheté et de reniement de ses idées les plus chères, tout au plus capables de le décourager dans sa tâche ardue, en retardant l'éclosion de ses grands ouvrages de doctrine.

Et il faut bien le reconnaître : si de tels agissements de la part de Mme Comte n'étaient point volontaires, ils marquaient une incompréhension totale de l'homme auquel elle avait lié sa destinée depuis tantôt dix-sept ans; car elle aurait dû le savoir incapable de sacrifier à son intérêt particulier la mission humaine et sociale qu'il s'était imposée, et qu'il voulait accomplir, coûte que coûte.

Ces dissensions qui s'aggravaient chaque jour avaient pour résultat inévitable d'aigrir les deux partenaires, et d'entraver A. Comte dans la composition d'œuvres pour lesquelles il lui eût fallu son entière liberté d'esprit.

Si mon grand ouvrage, écrira-t-il plus tard à Littré, à qui pendant longtemps encore il accordera son estime, me tint douze ans, ce ne fut pas seulement par ses difficultés propres et mes embarras matériels. J'estime que mes troubles domestiques (ils dataient donc de loin) y influèrent pour un bon tiers.

Et il ajoute cette réflexion très juste et qui précise et explique les différends qui devaient forcément s'aggraver :

Loin de m'offrir l'appui domestique qui facilite ordinairement les grands travaux d'esprit, mon intérieur me présenta sans cesse un obstacle capital, et qui ne fut pas le moins difficile à surmonter.

Mme Comte s'était trompée : elle avait voulu être la femme d'un grand homme, escomptant, quoi qu'elle en dise, les avantages d'une telle situation, mais faisant bon marché des qualités de désintéressement et d'abnégation, si nécessaires à la fonction, et que d'autres femmes justement inscrites au temple de mémoire ont si admirablement pratiquées.

IV

LES RELATIONS DE COMTE ET DE SA FEMME APRÈS LEUR SÉPARATION.

La séparation fut consommée le 2 août 1842, délai imposé par Comte, lequel sentait, pour s'abstraire dans un dernier effort de pensée (car il composait entièrement dans sa tête), l'ultime besoin d'un reste de tranquillité et d'une dernière illusion de foyer familial! Mme Comte

plus pressée voulait reprendre sa liberté dès le mois de juin : calcul assurément de la part de cette femme intelligente et surtout astucieuse, qui prévoyait bien le bouleversement que son départ allait à coup sûr apporter à l'existence de son mari et comptait sur une dernière faiblesse du pauvre grand homme pour reprendre la main et dicter des conditions qu'elle se croyait encore en mesure de faire accepter. Illusion vaine : Comte avait du fait de sa profonde sensibilité une grande lenteur à prendre des décisions graves, mais une fois prises, il s'était fait une loi qu'elles demeurassent définitives et sans recours possible. C'est ce qu'il rappellera dans une lettre bien postérieure à sa femme (10 janvier 1847) et comme un avertissement sévère à celle qui dressait sournoisement ses batteries dans l'entourage même de Comte, et déployait tous ses artifices pour se donner le beau rôle et faire figure de victime, — ce sera strictement la thèse de Littré. Se refusant fièrement à une polémique parfaitement vaine pour lui, et lui laissant généreusement tout champ libre dans la discussion, Comte précisait seulement avec une stricte rigueur leur situation respective :

Après que vous m'eûtes quitté pour la troisième fois sérieusement en mai 1838, quand je consentis à vous laisser rentrer, sans vous en avoir toutefois aucunement sollicitée, je vous avertis formellement que la quatrième séparation serait éternelle — je vous ai souvent répété ce loyal avis, et, pendant les derniers mois de votre séjour jusqu'à l'époque décisive d'août 1842, je vous ai prodigué à cet égard les remontrances et les annonces que mon devoir exigeait. Si votre sot orgueil vous a fait d'abord croire que je ne pourrais jamais me passer de vous, l'expérience a dû bientôt vous détromper.

Et voilà bien, en effet, percée à jour la mentalité de Mme Comte qui, habituée à triompher de la faiblesse de son mari, se croît sûre de sa domination éternelle, et caressera jusqu'en 1851, c'est-à-dire jusqu'à ce qu'elle en ait compris enfin la définitive impossibilité, le rêve

de réintégrer le domicile d'un mari devenu illustre en dépit d'une odieuse persécution, et par seule crainte qu'il n'en résultât pour elle, dans l'avenir, un dommage tout ensemble matériel et moral.

§

C'est ce qui ressort de cette curieuse correspondance des deux époux échangée dans cette période de neuf années avec une fréquence intermittente que Littré révélera dans son but particulier, et qui, inédite en grande partie quant à ce qui concerne les lettres de Mme Comte, d'ailleurs fort médiocrement écrites, constitue cependant un document péremptoire, non seulement pour fixer la physionomie de cette dernière, mais pour juger à sa valeur l'opinion de Littré qui lui décerne si facilement un brevet de femme supérieure.

Une fois séparé, Comte avait arrangé sa vie en philosophe et pour la condition nouvelle et définitive à laquelle il s'était préparé. La destinée, si sévère en certains points à son endroit, l'avait tout au moins gratifié d'un bien inestimable en la personne d'une servante parfaite, « l'éminente prolétaire » dont il aura raison de faire le symbole d'un rapprochement entre les classes, et l'un des anges de cette trinité sentimentale dont il désirera plus tard être rapproché au delà de la mort. A elle appartiendra d'assurer la sécurité et le confort du philosophe, dans les limites de disponibilités souvent restreintes, et elle s'en acquittera jusqu'à la mort de celui-ci avec le plus admirable désintéressement.

Mais ce dont Comte sentit surtout le prix, c'est, au détriment d'une affection encore mal étouffée, d'avoir reconquis cette tranquillité dont son âge commençait à ressentir, pour l'achèvement de sa tâche, un suprême besoin. Il s'en félicitera très sincèrement dans une lettre à Stuart Mill, en lui confirmant que sa rupture avec sa femme a été consommée depuis le 5 de ce mois (la lettre

n'est que de quelques jours postérieure à l'événement). Il lui affirme qu'il sent par comparaison le triste mais nécessaire bienfait de l'isolement désormais complet pour lui-même. Il ajoute que cette séparation lui semble de plus avantageuse à son sort ultérieur, en dissipant l'oppression et l'inquiétude presque continue sous lesquelles le tenaient jusqu'alors l'attente ou l'impression de quelque nouvelle scène conjugale. La lettre affecte d'ailleurs un ton très modéré à l'égard de sa femme, qu'il accuse seulement de n'avoir jamais eu d'affection véritable à son égard, alors que sa nature en réclamait, et alors qu'il était sûr pour lui-même de n'avoir commis aucune faute grave dans son mariage. Il lui annonce l'octroi à sa femme d'une pension de 3.000 francs que certains de ses amis trouvent même exagérée dans sa situation, mais qu'il tient à acquitter et qui, quelque élevée qu'elle puisse sembler être en raison de ses ressources actuelles, ne l'est pas trop pour les divers besoins d'une femme « dont la haute valeur ne doit pas matériellement souffrir des torts de son caractère et de son éducation, quelque graves qu'ils puissent être ». Est-ce là le langage d'un ennemi?

§

Les lettres des années 1842, 1843, 1844 et jusqu'à l'aventure avec Clotilde affectent une allure modérée et courtoise qui pourrait tromper un lecteur non averti. Il semble que, l'orage s'étant éloigné avec la rupture, l'atmosphère se soit rassérénée dans le ciel des deux époux, et Littré tire très habilement parti du ton affectueux d'une part, plutôt déférent et poli de l'autre, pour insinuer que cette correspondance active entre les deux époux (18 lettres en 1842, 28 en 1843 et 24 en 1844) témoigne bien qu'entre eux ne s'étaient élevés que de simples malentendus faciles à dissiper, et qu'un rapprochement prochain était possible et souhaitable. Et l'opinion

de Littré se conjugue ici naturellement avec le propre désir de Mme Comte, laquelle, malgré ses manœuvres artificieuses dans le propre entourage de Comte, comprend bien vite tout ce qu'elle a perdu d'autorité morale en quittant un mari dont le prestige grandit et s'étend bien au delà des frontières. Aussi revient-elle souvent sur ce thème de légers dissentiments facilement réparables, dans l'espérance qu'elle arriverait à vaincre par cette insistance fatigante, voire par le rappel de ses propres vertus conjugales, une résistance qui, pour demeurer calme et maîtresse d'elle-même, ne se laissera cependant jamais plus entamer.

Comte, je l'ai dit, soucieux d'un devoir chevaleresque, et fidèle à son principe que l'homme doit nourrir la femme, avait assuré à sa femme lors de la séparation une pension de 3.000 francs, chiffre élevé pour sa situation, et qu'il fut obligé de diminuer un moment, mais qu'il lui paya cependant intégralement sa propre vie durant. Sa femme, tout en minaudant d'abord que c'est bien par force qu'elle reçoit cet argent — elle ne tiendra pas toujours le même langage, — remercie sincèrement et justement Comte de sa générosité et lui écrit notamment :

Le sentiment bien triste de *mon état de propre à rien* augmente chaque jour la reconnaissance que je vous dois pour l'existence que vous me donnez.

Et elle termine par cette juste appréciation du sacrifice consenti par Comte :

Si vous aviez de la fortune, ce ne serait pas la même chose, mais il vous faut le gagner et dans le moment assez péniblement. Voilà ce que *je n'oublie pas et n'oublierai jamais.*

Comte aurait beau jeu de lui rappeler ces belles paroles; elle les oubliera si bien que, peu longtemps après et le noble philosophe se débattant dans des difficultés

pires peut-être que celles auxquelles il est fait ici allusion, son épouse, devenue plus exigeante, le harcèle de demandes, car les paiements qui se faisaient un trimestre d'avance ne peuvent plus être exécutés désormais que pour le mois courant, sans que Mme Comte subisse de ce fait aucun dommage. Elle feint cependant de vives inquiétudes pour sa situation, met de l'insistance et même de l'aigreur dans ses réclamations, arguant tantôt de maladies sévères et qui la forcent à garder le lit avec garde de jour et de nuit, ou invoquant à l'occasion des motifs futiles, mais qui l'intéressent aussi personnellement : la nécessité, par exemple, de ne pas laisser échapper un appartement qui, trop grand pour elle, lui agréerait par ses commodités et sa situation. Et notons qu'à ce moment même ce mari si loyal se trouve en lutte avec les pires difficultés de sa carrière et ne va bientôt devoir sa subsistance qu'à la contribution volontaire de généreux admirateurs.

A un moment même elle va jouer d'une autre corde : c'est après l'aventure de Comte avec Clotilde de Vaux et la mort de la noble jeune femme, décédée en avril 1846. Sans connaître le détail exact des relations qui unirent le philosophe à son immortelle inspiratrice, elle en a dû percevoir tout de même quelques échos dans le propre entourage de Comte, et le désespoir du chevaleresque amoureux à la mort brutale de sa bien-aimée a été trop violent pour qu'il ne soit pas parvenu — atténué peut-être, car Comte a essayé d'en garder jalousement le secret — aux oreilles de Mme Comte. Cependant cette dernière gardera sur ce point spécial une très habile discrétion; pourtant le moment lui semble vraisemblablement propice à une rentrée en scène qui dans la circonstance est bien malavisée : si Comte ne peut pas lui servir régulièrement de pension et comme elle se dit absolument dépendante de lui pour ses besoins matériels, elle s'affirme prête pour aplanir toute difficulté à réintégrer le

domicile conjugal. A cette offre, qui contient pour lui une menace non déguisée, Comte réagit cette fois avec grande vivacité. Il a parlé naguère et au moment de la séparation d'un isolement douloureux, mais nécessaire à son intégrité intellectuelle. Cet isolement, une seule figure féminine a pu avoir un moment le privilège de le combler; ce fut une brève et radieuse illumination. Désormais Comte est rentré dans sa nuit sentimentale, peuplée cependant d'inoubliables souvenirs. Il n'appartient plus à Mme Comte de venir se mêler à ce passé, auquel elle ne peut réclamer aucune part; Comte le lui fait sans violence, mais très explicitement sentir :

> Quant à votre inconcevable menace actuelle de rentrer *malgré moi* par nécessité financière, prenez-y garde, madame, toute tentative semblable ne pourrait que vous devenir très funeste.

Bien que la paix soit son seul bien, la base même de sa santé et la condition nécessaire à ses travaux philosophiques, il saurait au besoin la sacrifier sans craindre la guerre d'aucune espèce, et cette offensive aboutirait pour elle à une demande de séparation de corps que jusqu'alors, malgré les graves manquements de sa femme, il n'a jamais voulu envisager. Enfin, pour ne plus laisser place à aucune illusion sur la possibilité d'un rapprochement quelconque, il se décide à lui préciser la nature de ses relations avec Clotilde de Vaux et le lien spirituel qui l'attache indissolublement à elle, plus fort que tous les sacrements officiels. Son mariage antérieur est aboli; ne compte plus dans sa pensée que son angélique Clotilde :

> Elle fut, Madame, ma seule épouse véritable, celle qui dans l'unique nuit que j'ai passée sous son toit, au début de son agonie, à la suite de son extrême onction, caractérisait spontanément toute ma destinée intime par ce touchant résumé : « Vous n'aurez pas eu une compagne bien longtemps. »

Et rappelant le culte extérieur qu'il a effectivement voué à son éternelle collègue, et qui, outre les prières domiciliaires, le ramenait chaque semaine sur la tombe sacrée :

Ce culte extérieur (ajoute-t-il), n'est d'ailleurs que le signe d'un culte intérieur encore plus assidu qui durera autant que moi parce qu'il constitue ma principale satisfaction privée.

V

LES DÉBUTS DE L'ALLIANCE DE Mme COMTE ET DE LITTRÉ

Cet aveu loyal et dénué d'artifice aurait dû finalement éclairer Mme Comte sur les véritables intentions de son mari et logiquement clore une correspondance devenue, semble-t-il, désormais sans objet. Il n'en est rien : Mme Comte, poursuivant son but têtu, va reprendre ses travaux d'approche, croyant pouvoir un jour tout de même effacer le souvenir de Clotilde par le seul fait qu'elle est vivante et entreprenante, et escomptant malgré tout de la fatigue et de l'âge commençant sa rentrée à un foyer qu'elle s'obstine à ne pas voir complètement fermé pour elle.

Cependant là encore, en plus de la confidence même, Comte lui avait signalé dans une formule admirable la quasi impossibilité de ses entreprises :

La concurrence d'une tombe, lui avait-il écrit, est toujours insurmontable quand tous les souvenirs sont irréprochables.

Il est vrai que Comte, tout en demeurant très explicite sur le point principal, et par un désir constant chez lui de ne point causer de chagrin inutile, a cru devoir exposer à cette femme dont le cœur n'a jamais battu à l'unisson du sien la peine très vive que lui causait cette explication, « nécessaire, ajoute-t-il, à votre repos comme au mien ». Et Mme Comte a certainement cru voir dans

cette atténuation de pur sentiment une porte ouverte à de nouvelles négociations.

Elle a d'ailleurs trouvé, très certainement conseillée par Littré, la meilleure formule et la plus capable de fléchir l'intransigeance de Comte : elle s'est révélée tout à coup la femme savante, et capable de comprendre toute la haute portée de la philosophie positive. Elle qui, dans une des premières lettres de ce recueil, déclarait avoir tout perdu des notions élémentaires que lui avait jadis inculquées son mari, et ne se croyait même plus capable d'exécuter une division correcte, se redécouvre maintenant des dispositions nouvelles pour la géométrie et l'algèbre qu'elle a travaillées avec acharnement, et se déclare capable — c'est toujours Littré qui s'en porte garant — de comprendre et de suivre avec le plus grand fruit l'enseignement savant, auquel elle sollicite de s'initier plus intimement par l'octroi des principaux livres de la doctrine. Mme Comte a trouvé le bon moyen de rentrer en confiance avec Comte, lequel avec son habituelle générosité, et bien que trouvant d'énormes difficultés pour la publication de ses travaux, lui envoie gracieusement les livres qu'elle sollicite pour elle, parfois même pour quelques amis et admirateurs qu'elle lui signale. Il se contente seulement de lui rappeler dans une lettre le seul devoir qu'il lui ait jamais imposé, et dont elle peut comprendre maintenant l'absolue nécessité :

Puisque vous sentez maintenant l'importance de ma mission philosophique et sociale, vous devez comprendre que le peu d'années vigoureuses que je puis encore espérer suffit à peine aux grands travaux que l'humanité attend de moi.

Mme Comte semble acquiescer à ce désir; elle ne demande qu'à persévérer dans la voie scientifique qui s'ouvre devant elle; elle suivra l'enseignement de Comte sur sa philosophie positive et notamment dans l'exposé de ses dernières œuvres qui en forment le couronnement, et

en 1850 même elle s'entremettra avec un zèle dont Comte même la remerciera, incapable qu'il est de la moindre démarche, pour obtenir du ministre Bineau l'octroi d'une salle du Palais-Royal, où il exposera deux années de suite sa *Religion de l'Humanité* et son *Catéchisme positiviste*. Et il faut voir comme elle encense maintenant l'homme qu'elle a jadis méconnu et dont elle s'obstine, bien en vain, à reconquérir l'affection; mais la vanité y est au moins pour autant que l'intérêt, et si elle admire la virtuosité d'exposition de Comte, elle exulte surtout des applaudissements qu'un public choisi lui prodigue, car elle en prend sa part, étant malgré tout l'épouse du philosophe et sachant s'en prévaloir auprès de bien des gens qui, grâce à la chevaleresque attitude de Comte, ignorent tout des différends graves qui séparent les deux époux. Comte ignore lui aussi ces petites menées autant qu'il néglige les petites flatteries auxquelles par son éternelle méconnaissance de son caractère, elle le croît encore sensible. Elle lui a demandé dans un but bien défini l'autorisation de suivre son cours; il la lui a très volontiers accordée et lui a répondu dans une belle formule que la vie du philosophe devant s'écouler au grand jour, sa présence, quelque commentaire qu'elle pût provoquer, ne pouvait en rien le gêner. C'est lui exprimer bien nettement qu'elle demeure pour lui dans une région impersonnelle. Mais Mme Comte feint de ne pas comprendre; elle veut pousser sa pointe plus avant et lui témoigner toute la fierté qu'elle ressent d'être (ce qui n'est plus que par la loi) sa compagne : elle ne fait que minauder, se plaignant de ne pouvoir exprimer son admiration à son mari comme elle le ferait à un étranger. Peine d'amour perdue, pourrait-on dire; comme dans un duel d'escrimeurs, Comte a senti la pointe et paré le coup. Très courtoisement (et cette politesse, preuve volontaire d'indifférence, a le don d'exaspérer Mme Comte), il la félicite de s'agglomérer au groupe des femmes qui se sont ralliées à la

philosophie positive. Très sincèrement, car A. Comte n'a jamais dénié à sa femme une supériorité intellectuelle que sa correspondance assez plate nous ferait aujourd'hui trouver exagérée, il se déclare satisfait d'une telle recrue : il se félicite, lui disait-il, de voir « le sexe féminin en sa personne s'intéresser à une doctrine qui poursuivait sa libération, en décrétant l'égalité des sexes ». Et il ramenait sa pensée à l'une de ces formules abstraites, auxquelles le préparait sa formation mathématique :

La fonction féminine devient aussi utile que l'alliance prolétarienne à l'installation sociale du positivisme.

Je ne sais si Mme Comte, toute férue de sa science toute fraîche, dut bien comprendre la portée de cette formule dans la manière de Comte, mais on sent indiscutablement ici la volonté du philosophe de maintenir fermement ses relations reprises avec sa femme sur le terrain purement intellectuel, en faisant volontairement la sourde oreille à toute velléité de renouveau sentimental.

VI

LES DERNIERS RAPPORTS DE COMTE AVEC SA FEMME

Et d'ailleurs, pour marquer bien nettement sa libération sentimentale d'un côté et, de l'autre, son entière soumission à l'influence d'une disparue toujours présente à sa pensée, il lut dans une de ses leçons de 1849 la dédicace de la politique positive qu'il venait d'achever, et qui constitue, comme on le sait, une magnifique apologie du rôle et de l'influence de Clotilde de Vaux. Comte avait dit : « Pour être un parfait philosophe, il me fallait une passion profonde », et il reportait à l'éternelle bien-aimée l'honneur de lui avoir inspiré le couronnement nécessaire de sa philosophie. A cette révélation qu'elle connaissait cependant déjà par une lettre

précédemment citée, mais qui s'affirmait ainsi officiellement, Mme Comte s'émeut. Cette déclaration publique lui enlève la plus grande partie de son relief; mais elle prétend ressentir surtout une blessure dans son affection. « Eh quoi! s'écriera-t-elle dans une lettre qu'elle veut pathétique, c'était bien assez de penser que vous ne m'aimiez plus! » « Ainsi, vous ne m'aviez jamais aimée », ajoute-t-elle en retournant contre son mari le reproche bien plus fondé que celui-ci avait formulé contre elle, dans sa lettre à Stuart Mill, d'être dénuée de toute sensibilité féminine.

Cette idée s'était bien présentée comme un éclair depuis notre séparation, ajoute-t-elle, mais je n'avais pas eu le courage de m'y arrêter.

Le procédé est habile et c'est elle maintenant qui essaie de convaincre son mari d'ingratitude. Elle lui rappelle qu'il l'a prise très jeune (elle avait alors 23 ans), elle se fait un mérite d'avoir su choisir l'homme qu'elle voulait épouser, alors que bien d'autres occasions plus brillantes s'offraient à elle; c'est dire qu'elle était décidée à partager avec lui la bonne et la mauvaise fortune et, bravant une affection dont elle vient pourtant d'entendre proclamer en termes si élevés la profonde résonance en deux êtres d'élite, elle ose lancer cette audacieuse affirmation : « Je suis la seule femme qui vous ait complètement aimé. » Insinuation probablement voulue à cette opinion volontiers accréditée dans le camp de Littré et des détracteurs de Comte qu'autant la passion de Comte pour Clotilde avait été fougueuse, autant celle-ci n'avait jamais éprouvé pour le philosophe — ce que dément leur correspondance — qu'une admiration et une amitié tout intellectuelle. Mme Comte est-elle aussi assez confiante dans la magnanimité de son mari pour feindre d'abolir ainsi tout un passé cependant bien lourd, évoquant seulement les difficultés de leurs premières années

de ménage et demandant même qu'on lui précise auquel de ses devoirs d'épouse elle avait spécialement manqué? Et Comte témoigne d'une admirable maîtrise de soi-même en laissant passer un tel flot de récriminations, auxquelles une seule fois et pour toujours il a répondu (lettre de 1847 citée plus haut) ; il veut rester désormais sur le terrain philosophique et ne voir en Mme Comte qu'une nouvelle adepte sincère, veut-il croire, à sa doctrine philosophique, et qu'il félicite, nous l'avons vu, de son adhésion précieuse à la cause qui lui est chère. Espère-t-il y réussir enfin? Il se flatterait d'une vaine espérance.

§

Nous voici parvenus en 1850. Comte veut ouvrir dans une salle du Palais-Royal, domaine d'Etat, le cours fameux qui exposera ses conceptions définitives sur la *Religion de l'humanité.*

Mais son indépendance d'esprit, ses opinions philosophiques détournées de leur sens par une critique malveillante, inquiètent le pouvoir; le ministre Bineau fait des difficultés pour accorder la salle. Mme Comte alors se met en campagne, sollicite une audience, écrit au ministre une fort belle lettre que Littré trouve parfaite (probablement en est-il l'inspirateur et même le rédacteur) et que Comte, le naïf grand homme, qui n'a pas flairé le nouveau piège, se propose de lire, en indiquant l'auteur, à l'ouverture de son cours définitivement nanti de l'autorité ministérielle qui semble due bien plutôt à l'intervention de personnalités scientifiques, car elle fut maintenue en dépit d'une opposition qui ne désarmait pas. Mais voilà de nouveau Mme Comte promue à l'attention du public, ce dont elle n'est pas très peu fière. Et il y a plus : Comte la gratifie spontanément de l'envoi de ses dernières œuvres, notamment de quatre exemplaires de la troisième édition de son *Calendrier positiviste,* en attri-

buant à ses observations justifiées une modification faite à propos de Philippe II ; et le billet qui accompagne l'envoi la félicite encore d'avoir rendu avec grand bonheur de style ce qu'il s'était permis de lui soumettre !

Comte n'a rien changé par cette formule courtoise de sa volonté de séparer à l'égard de sa femme le côté sentimental et le côté intellectuel.

Mme Comte veut voir là des dispositions conciliantes qu'elle se plaît à interpréter en sa faveur, car rien n'est désintéressé en elle. Forte aussi du service qu'elle a rendu, elle rassemble de suprêmes arguments pour un dernier assaut qu'elle veut décisif. Affirmant encore une fois que d'avoir jadis rencontré Comte avait été son vrai bonheur, s'offrant même à être non plus seulement dévouée mais soumise, ainsi, dit-elle, que le voulait Comte, elle déclare qu'elle préférerait être traitée comme indifférente que comme étrangère, puis, découvrant ses batteries :

> Et pourtant, insinue-t-elle, si vous reveniez à moi, il me semble que la doctrine n'aurait rien à y perdre et bien des gens qui sont auprès de vous le verraient sans regret. On pourrait se revoir, ajoute Mme Comte, en maison tierce, chez Littré par exemple.

Et c'est bien la trace du coup monté entre les deux alliés qui mènent de concert leur dernier assaut. Leur alliance est désormais indissoluble, et les deux plans se conjuguent. Pour Mme Comte, sa réintégration au domicile est nécessaire pour surveiller de plus près un dénouement qui peut être prochain, — car Comte vient de faire une assez grave maladie, — épier l'entourage de Comte et chasser l'admirable Sophie Bliaux qu'en reconnaissance de son dévouement il a résolu d'adopter officiellement, espérant couper court de la sorte à des calomnies intéressées, issues de la même origine. Sur place aussi elle pourra servir mieux les intérêts de Littré qui, pour

être d'un tout autre ordre, n'en sont pas moins aussi haineux : haine purement intellectuelle, partie d'un esprit sectaire, et qui croit servir la cause du positivisme en mutilant la pensée de son ancien maître jusqu'à prétendre supprimer de son œuvre tout ce qui s'écarte à son avis des prémisses posées par le créateur dans les premiers ouvrages du positivisme et pour lui intangibles. Ce plan machiavélique échouera cette fois (nous le verrons repris par les mêmes acteurs dans le procès intenté aux exécuteurs testamentaires de Comte). Le philosophe a trouvé le seul moyen de couper court à des avances intéressées dont il connaît trop bien le but; il rentre désormais dans un silence dont rien ne le fera plus sortir jusqu'à la mort.

Sur la correspondance de Mme Comte en 1851, on lit cette note, d'une écriture rageuse :

Malgré nos conventions [mensonge de Mme Comte, on ne trouve trace d'aucun accord de ce genre dans la correspondance de Comte], mon mari ayant parlé dans son cours de Mme de Vaux, j'ai cessé d'y assister.

Mais sur une dernière enveloppe d'une lettre que lui a adressée Mme Comte, Comte a écrit de cette écriture microscopique et cependant parfaite qui est le meilleur indice de la netteté et de la vigueur de son esprit : « Ne pas répondre », et de fait, c'est lui qui a pris l'initiative d'une définitive rupture.

Littré n'aura son compte que deux ans plus tard, en 1853, et ce délai montre le scrupule de Comte et son chagrin de rompre avec son premier disciple et celui dont il avait vainement essayé de conserver l'estime par la plus franche des explications au sujet de Mme Comte (lettre du 29 avril 1851). Mais l'ami félon n'a rien répondu aux accablantes révélations de Comte; il a continué à couvrir de son autorité, grandie par sa réputation, les plus tortueux desseins de l'astucieuse épouse. C'en est trop :

Comte déjà malade, sans croire à sa fin si prochaine, sent le besoin de grouper en faisceau les amis et disciples demeurés fidèles et qui formeront le premier noyau de ses exécuteurs testamentaires. Littré ne peut plus faire partie du cénacle. Comte, la mort dans l'âme, lui signifie son exclusion et c'est en termes attristés qu'il rend compte de sa décision, d'abord à l'un de ses plus fidèles amis, le Dr Audiffrend, puis dans une lettre à M. de Capellen, un des membres hollandais du subside positiviste, en la justifiant cette fois par des faits très précis (lettre du 6 Gutenberg 64) :

Il s'agit pour moi, écrit-il, d'une rupture définitive avec Littré, d'après une sorte de déclaration de guerre qu'il osa m'envoyer le 9 août et inspirée par son intimité doublement coupable avec l'indigne femme qui porte mon nom.

Comte prévoit d'ailleurs avec beaucoup de lucidité les difficultés de la lutte qu'il engage avec un homme d'une puissante intelligence, reconnu déjà comme chef d'école par un nombre important de ses anciens adeptes. Et il qualifie justement les deux tendances qui vont se dresser l'une en face de l'autre : c'est la lutte, affirme-t-il, entre deux sortes de positivisme : les partisans de l'ordre et les révolutionnaires, les religieux et les antireligieux. Littré est le chef reconnu des seconds; il porte le signe de la réprobation.

Pour A. Comte, fort de l'appui invisible mais présent de sa sainte patronne, il accepte, si âpre doit-elle être, cette lutte qui va s'accomplir sous deux bannières féminines, « l'une verte, l'autre rouge, entre l'ange qui ne cessera jamais d'avoir trente ans, et le démon qui vient de commencer sa cinquante et unième année » !

C'est bien, en effet, entre Mme Comte et l'angélique Clotilde que s'acharne ce combat, qui va s'accentuer encore à la mort de Comte.

VII

Mme COMTE ET L'ALLIANCE DE LITTRÉ APRÈS LA MORT DE COMTE

Le 24 décembre 1855, Auguste Comte commence à rédiger son testament qu'il complétera en 1856 et presque jusqu'à la veille de sa mort, poussé par une sorte d'intuition prémonitoire, bien qu'il se crût promis, croyait-il, à la longévité de Fontenelle. Dans la juste préoccupation d'assurer la perpétuité de son œuvre, il nomme des exécuteurs testamentaires à qui il confie le soin de s'occuper de ses œuvres et de publier ses manuscrits. Il leur recommande de veiller, car il y tient beaucoup, à la conservation dans l'état de son appartement de la rue Monsieur-le-Prince, où devront se tenir comme de son vivant les réunions positivistes du mercredi, et se pratiquer les cérémonies et commémorations instituées par lui-même dans sa Religion de l'humanité. Sophie Bliaux, sa dévouée servante, devenue sa fille adoptive, reçoit la jouissance viagère du domicile, à charge de scrupuleusement conserver la présente installation.

Mais Mme Comte n'est pas oubliée par le testateur; ce n'est plus d'ailleurs par affection, mais par devoir, et aucun souvenir particulier ne lui est attribué; mais on lui continue jusqu'à sa mort l'annuité viagère que Comte lui avait régulièrement servie de son vivant. Les adhérents du positivisme doivent assurer ce legs « pour que j'accomplisse jusqu'à son terme naturel, ajoute Comte, l'obligation résultée dès ma jeunesse de ma seule faute vraiment grave ». Quant à la terrible clause secrète — qui va le rester d'ailleurs de par la volonté du testateur jusqu'à la mort de l'intéressée, — elle ne devra jouer qu'au cas, hélas, prévu par le philosophe, où Mme Comte se croirait en droit de faire valoir ces droits d'épouse que la générosité de Comte a hésité à lui enle-

ver, pour s'opposer par tous moyens à sa portée à l'exécution de l'une ou de plusieurs des clauses édictées dans son testament. Et l'événement allait se produire au lendemain même de la disparition du grand homme. Le philosophe s'éteint le 5 septembre 1857 après avoir terminé sa philosophie subjective et au moment où il élabore la morale, qui doit former le couronnement de toute sa philosophie. Dès le 12 septembre, Mme Comte apparaît rue Monsieur-le-Prince, accompagnée de Littré et flanquée d'un homme de loi, pour prendre officiellement possession de par sa qualité d'épouse d'un domicile qu'elle a volontairement abandonné depuis plus de quinze ans. Par un premier acte d'autorité, elle met brutalement à la porte Sophie Bliaux, le seul obstacle, croit-elle, à ses volontés, s'empare de quelques souvenirs laissés là par Clotilde de Vaux, et fait enlever par des déménageurs un admirable tableau d'Etex — Comte entouré de ses trois anges — et qu'elle conservera d'autorité jusqu'à sa mort. Elle interdit la réunion commémorative, instituée par le philosophe dans son propre domicile, le troisième dimanche après son décès. Enfin elle annonce son intention de vendre publiquement le mobilier et les ouvrages imprimés de Comte, ainsi que de s'emparer des manuscrits demeurés inédits et de la correspondance entre Comte et Clotide, qu'elle considère aussi comme sa propriété et qu'elle voudrait tout simplement faire disparaître. Mais, pour combattre ces prétentions sacrilèges, l'audacieuse Mme Comte trouve devant elle la phalange unie des exécuteurs testamentaires, désignés par Comte lui-même, et présidée par Pierre Laffitte. Celui-là se décide à combattre l'adversaire sur le terrain qu'elle a choisi et sur lequel, habilement conseillée, elle se croit solidement établie. L'indigne épouse a refusé, pour avoir les mains libres, la rente viagère de 2.000 francs qu'on lui garantissait avec l'assurance de payer toutes les dettes quelconques d'A. Comte, « son honneur lui interdisant d'accep-

ter toute proposition ». On dut donc procéder à l'inventaire judiciaire des papiers et objets mobiliers et, plusieurs des anciens disciples de Comte ayant fait valoir une créance au même titre que Mme Comte, une vente par ordre de justice devenait ainsi inévitable. Mais il s'agissait d'aller au plus pressé et d'arracher aux redoutables mains de Mme Comte les manuscrits et les papiers de Comte dont avec la complicité de Littré elle voulait s'assurer tout de suite la possession. Un référé fut introduit par Pierre Laffitte et l'ordonnance du juge du 5 novembre 1857 consacra la première victoire du groupe des disciples fidèles à la mémoire du maître : l'arrêt décidait que le notaire Aubry, désigné par les exécuteurs testamentaires, resterait dépositaire des papiers de Comte « jusqu'à ce qu'il eût été statué au fond sur la propriété ». A dire vrai, la décision de justice, respectueuse des droits légaux de la femme légitime, accordait à la veuve la garde de l'appartement et du mobilier jusqu'à la vente annoncée. Cette faculté qui lui était laissée était de médiocre importance, la location prenant fin en janvier de l'année suivante, et l'offre de subsides volontaires ayant garanti d'avance le rachat de tout ce qui avait appartenu à Comte, et qui fut en effet acquis par les disciples aux enchères publiques des 14 et 15 décembre 1857. Désormais apparaissait pour eux réalisable la restauration rapide de l'appartement de Comte dans l'état où il se trouvait à sa mort, ce qui était le vœu formellement exprimé dans une clause de son testament et la noble ambition de ses fidèles. D'ailleurs cette première défaite avait amené Mme Comte à quelques réflexions : elle accepta des pourparlers avec les exécuteurs testamentaires de Comte et, gardienne du domicile jusqu'au 15 janvier 1858, consentit à leur céder pour 250 francs (son honneur ne l'en empêchant plus) le droit d'entrer en jouissance de l'appartement quelques jours avant l'échéance.

Elle parut même pendant longtemps se condamner au silence; mais ce n'était qu'apparence, et le feu couvait sous la cendre. Les disciples du philosophe s'étant assurés par un long bail, avant de l'acquérir définitivement, l'appartement de Comte, première étape de leur pieuse mission, espéraient bien pouvoir, un jour prochain, y réintégrer les manuscrits et papiers intimes du philosophe. Mme Comte fut-elle au courant de leur dessein? Elle se réveilla de sa léthargie et le 24 avril 1868 engagea d'elle-même une action judiciaire pour entrer définitivement en possession des documents déposés chez le notaire Aubry, auquel avait succédé Me Olagnier.

§

Une lutte légale s'engagea, dont les péripéties méritent d'être rapidement évoquées. Le porte-parole de Mme Comte, Me Griollet, reprenant les arguments du référé, à savoir qu'A. Comte était athée et qu'il était fou (1), arguait pour en faire la preuve de l'internement de ce dernier chez Esquirol en 1826, et exaltait au passage la courageuse conduite de Mme Comte, qui s'était décidée « à traiter son mari seul chez elle », ce qui était inexact, car on retrouve dans les papiers de la mère de Comte le détail des sommes payées à un domestique de M. Esquirol resté chez son fils jusqu'à sa complète guérison. D'ailleurs si Comte a reconnu lui-même avec sa loyauté ordinaire le service que sa femme lui avait rendu à cette époque, dans un appendice de son testament il la rendait responsable de son excitation passagère, ce qui paraît fort vraisemblable. L'avocat voyait le retour à l'insanité d'esprit (2) dans la création même d'une Religion de

(1) L'avoué avait même ajouté : « M. Comte a trois anges : Mme de Vaux, sa gouvernante ou plutôt sa cuisinière, je n'ose ajouter, Monsieur le Président, que M. Comte a compris sa mère dans une telle société. »

(2) Il est intéressant de noter, comme le fait justement remarquer Pierre Laffitte dans sa circulaire du 10 août 1870, que Littré n'a pas trouvé dans son entourage, à l'époque, un médecin quelconque voulant par une déclaration motivée affirmer qu'Auguste Comte fût fou!

l'humanité qui admettait un grand Fétiche, un grand Milieu et un grand Etre, entités dont le juriste qui ne s'était pas familiarisé avec la pensée de Comte ne concevait pas l'explication. Mais ce qui importait surtout à l'interprète fidèle des intentions de Mme Comte, c'est qu'il fût permis à cette dernière ne ne rien publier « qui puisse ajouter quelque chose aux dernières conceptions de Comte », entendez celles que Littré considérait comme orthodoxes, de même qu'il lui reviendrait le droit exclusif de publier ou de ne pas publier la correspondance inédite. Et pour ce beau travail elle avouait s'être assuré en effet le concours de Littré, qui de son côté déclarait ouvertement avoir partie liée avec Mme Comte et plaçait sous son égide la direction du « seul vrai positivisme ».

L'avocat de l'exécution testamentaire, Me Allou, n'eut pas de peine à réfuter les arguments de ses adversaires, et s'il le fit sans violence et avec une grande élévation d'esprit, il n'hésita pas à prendre à partie personnellement Littré, reniant aujourd'hui la Religion de l'humanité qu'il avait parfaitement acceptée et commentée dans un ouvrage paru en 1850, et dont il avait même présidé les premiers sacrements, ayant été le premier parrain d'un enfant à l'église positiviste. L'avocat déjouait aussi la manœuvre de Mme Comte, qui, voulant surtout s'assurer la propriété du testament et de la correspondance de Comte et de Clotilde pour les anéantir, mettait en avant une reprise légale de vingt mille francs toute fictive, que lui avait reconnue Comte à son mariage, afin de s'attribuer la propriété entière des œuvres de son mari.

Tous les produits de cette propriété même, les exécuteurs testamentaires, fidèles à la pensée de Comte, les lui abandonnaient; ce qu'ils lui déniaient, c'était le droit d'étouffer la pensée du maître et de mutiler son œuvre. Enfin, élevant le sujet dans sa très belle péroraison, l'avocat allait jusqu'à dénier à la justice le droit d'apprécier

et de condamner la pensée d'un grand homme, quelque restriction d'ailleurs que chacun en son particulier pût faire à cette pensée même; — mais, concluait-il très justement, c'est à l'avenir et à la postérité seule qu'il appartient de juger en dernier ressort et d'opérer un choix définitif.

Cette conclusion, le substitut du procureur impérial, M. d'Herbelot, la fit sienne. Avec une grande indépendance d'esprit, il s'affirma respectueux des convictions personnelles de Comte. Loin même de voir une preuve d'insanité dans la Religion de l'Humanité, il montra la nécessité et la logique d'une telle conception pour un athée qui était en même temps un philosophe et songeait que l'humanité ne pouvait se passer d'une religion, ce qui amenait par une conséquence forcée l'organisation d'un culte, que devait logiquement suivre l'installation du sacerdoce. Il rendait en passant un bel hommage à la morale du positivisme : « Il n'en est pas, disait-il, de plus inflexible, de plus austère, de plus pure depuis celle incomparable que nous a laissée le christianisme »; et il insistait sur l'heureux néologisme de Comte, enfermant dans le mot « altruisme » le commandement le plus noble et le plus impérieux pour l'humanité! Appréciant ensuite la revendication de Mme Comte au point de vue légal, il la déclarait irrecevable, et proclamait du haut du prétoire les droits imprescriptibles de la pensée. Rien dans le testament, continuait-il, ne pouvait justifier la présomption de folie faussement invoquée par Mme Comte, et comme preuve du parfait équilibre d'esprit du philosophe, il se croyait tenu de soumettre au tribunal un spécimen de la pensée de Comte aux derniers jours de son existence. Et il choisissait dans le testament même une phrase admirable de substance et de contexture, et dans laquelle s'exhale l'amertume d'un grand esprit pressentant qu'il devra mourir au milieu de son œuvre inachevée, et qui mesure avec tristesse cette disproportion

redoutable entre la débilité du corps et la vigueur du cerveau (3).

Un tel faisceau d'arguments avait, il va sans dire, éclairé la religion du tribunal. Sa décision consacrait la victoire des exécuteurs testamentaires de Comte à qui devaient être remis pour publication, selon la volonté du testateur, toutes les pièces déposées chez le notaire Aubry, à l'exception naturellement de l'enveloppe cachetée renfermant les révélations de Comte au sujet de sa femme, et qui ne devaient effectivement voir le jour qu'après la mort de celle-ci.

Le jugement datait du 25 février 1870; le 11 juin de la même année et Mme Comte ayant laissé passer les délais d'appel, il devenait définitif et terminait, au bout de treize ans, la lutte engagée par Mme Comte, de connivence avec Littré, contre la mémoire de son mari. Désormais réduite au silence, Mme Comte s'éteignit le 26 janvier 1877, à l'âge de 75 ans et sans postérité. Dans ces conditions, l'exécution testamentaire, mettant le sceau à sa mission, put rentrer en possession de divers papiers et manuscrits indûment conservés par Mme Comte, notamment l'original de l'*Appel aux Conservateurs,* et plusieurs notes ayant trait aux premiers opuscules positivistes de Comte. Agissant encore au nom de ses collègues, leur président Pierre Laffitte put racheter en vente publique quelques objets intimes que Mme Comte s'était appropriés après la mort de Comte, notamment ses différents sceaux, et le tout fut déposé pieusement à l'appartement de la rue Monsieur-le-Prince, conservé en l'état et devenu le musée intégral du positivisme.

(3) Voici cette belle phrase : « La principale imperfection de l'organisme humain consiste en ce que le corps et le cerveau sont tellement disproportionnés que celui-ci pourrait durer ordinairement deux ou trois fois plus que celui-là si la statue pouvait se passer de piédestal. » Et rappelant Fontenelle qui, à cent ans, voyait sa vitalité cérébrale intacte, le philosophe concluait que la Religion positive consacre le sentiment spontané qui nous fait regretter la vie quand nous restons capables d'aimer, de penser, même d'agir pour la patrie et l'humanité, quoique l'impuissance du corps annule l'aptitude du cerveau.

Il faut vraiment qu'une passion haineuse aveuglât le cerveau de Littré pour lui faire reconnaître à la femme de Comte les mérites dont il lui fait publiquement honneur dans son ouvrage fameux : *Comte et la Philosophie positive,* paru après la mort de Comte en 1863. Non content de vanter son intelligence supérieure et de l'autoriser à dire que sans son appui moral il n'aurait pas songé à fonder sa *Revue de Philosophie positive,* il ne tarit pas sur le dévouement apporté par l'épouse à la gloire de son mari et au succès de son œuvre, ajoutant que pour cet intérêt elle oubliait tout, « séparation et le reste ». Et il ajoute, sérieusement :

Même après sa mort, alors qu'elle n'a plus rien à attendre de lui, loin de se refroidir, son zèle s'est accru et le soin de cette gloire et de cette œuvre est devenue sa continuelle pensée.

Il écrivait ces mots en 1863, et il les répétait sans en changer un terme dans la troisième édition de son livre qui est de 1877, et alors que le long débat public que nous venons de relater avait suffisamment éclairé l'opinion impartiale sur la façon dont Mme Comte appréciait et soignait la gloire de son mari.

Et la postérité en dernier ressort rejettera la caution de Littré comme entachée d'une forte partialité. Non, Mme Comte ne mérite pas de semblables éloges; elle s'est toujours ressentie — comme l'affirmait si justement Comte — des tares de son éducation première. Animée d'une ambition effrénée et qui ne put atteindre son objet, elle accabla cruellement son époux de son éternelle rancœur et n'eut, quoi qu'en dise son défenseur, aucune des vertus de dévouement assez fréquentes chez d'autres femmes de grands hommes, et qui les font véritablement les dignes compagnes des bons comme des mauvais jours.

Et sa piètre conduite à l'égard de Comte ne fait que mieux ressortir encore la radieuse figure de cette Clotilde

de Vaux, de qui la noble affection illumine la dernière partie de la vie du philosophe, et qui, justement associée par lui-même à sa propre célébrité, demeure pour l'histoire sa véritable épouse spirituelle, en même temps que la compagne d'élection de sa pensée et de son cœur.

MAURICE WOLFF.

« *FIGURES* »

ANDRÉ THÉRIVE

—

Sous ses dehors de critique à la fois objectif et partial, paradoxal et de sens rassis, sémillant et grave, M. André Thérive possède une âme inquiète, triste et même douloureuse...

Je le crois, pour cette raison, accessible aux influences ou sujet à des variations. S'il ne manque pas d'idées — Dieu merci ! — on ne saurait dire qu'il y tienne beaucoup, et il semble moins à l'affût qu'en quête de la vérité.

C'est ainsi qu'après avoir longtemps passé pour un puriste, en matière de grammaire et de syntaxe, il se donne, à présent, non sans coquetterie, l'air de vouloir préférer l'usage à la règle. Et le même libéralisme qui le fait contester l'autorité de Vaugelas ou de Lhomond, après s'être réclamé d'elle, s'exprime dans ses opinions, lesquelles, de conservatrices qu'elles étaient, tendent à devenir de plus en plus éclectiques...

Trouverait-on naturel qu'il ait fait, avec le même enthousiasme que celui de M. Abel Hermant, l'éloge de M. Georges Duhamel, on ne laisserait pas d'être surpris qu'il se propose en Huysmans l'exemple seul du naturaliste...

« Un instinct oublié commence un signe de croix », a-t-il écrit dans une de ses premières œuvres, *Le voyage de M. Renan*. Cet instinct a des flux et des reflux, dans le cœur de M. Thérive, et qui se communiquent à son intelligence. Ne devient-il pas plus chrétien que catholique, ce qu'il avait commencé par être, et même ne paraît-

il pas à la veille de se transformer en humanitariste? Successeur, enfin, de Paul Souday, au *Temps,* ne l'a-t-on pas vu partager, sinon les idées, du moins quelques-unes des préférences de cet Aristarque, et se hausser, par exemple, jusqu'à son hugolâtrie?

Mais ouvrez ses romans (puisqu'il n'est pas seulement critique, mais romancier, et comme tel, chef d'école, l'école « populiste »). Tous les héros de ceux-ci sont ou découragés ou en méfiance d'eux-mêmes et velléitaires, peut-être abouliques, ce qui serait plutôt signe de dégénérescence aristocratique que de belle santé plébéienne. N'importe. Le plus sombre, le Léonard Valade du *Plus grand Péché,* exige de sa sœur la fidélité à un idéal qu'il est incapable de réaliser et qui lui a, du reste, été suggéré. Tel autre, qui ne rêva pendant des années que de se venger du mal qu'on lui fit, se laisse désarmer par l'amour, à la première occasion... Celui-là, enfin, un déclassé que sa sensualité entraîne vers la bohème faubourienne, cherche dans des aventures sans beauté une ivresse qui le trompe sur le néant de sa pensée et de son cœur.

Tourment charnel et spirituelles aspirations, mais non en conflit : inextricablement mêlés et confondus, voilà ce que l'on trouve toujours dans l'œuvre romanesque de M. Thérive dont, pour cette raison même, on ne saurait nier l'intérêt. Intérêt tantôt languissant, tantôt énervé de quelque chose de morbide ou d'impur, sans doute. Mais, plutôt que de plonger résolument dans les âmes, M. Thérive préfère se pencher sur leurs abîmes. C'est qu'au bord des ténèbres qui les emplissent, l'imagination peut se délecter de son effroi ou se griser de son vertige. M, Thérive excelle, d'ailleurs, à créer l'atmosphère troublante de ses récits. Il suggère ou fait partager l'émotion qui l'inspire quand il compose. Aussi, réaliste et d'une nuance assez accentuée, le serait-il moins, à cet égard, que visionnaire. On sent que, lors même qu'il y accu-

mule les observations, ses livres sont la projection de son angoisse morale et métaphysique, à preuve *Noir et Or*, ses souvenirs de guerre dont se dégage une si forte impression de désespoir.

Mme Henriette Charasson ne rappelait-elle pas qu'adolescent encore, la révélation de l'ouvrage de Schopenhauer, *Le monde comme volonté et comme représentation*, le bouleversa, et qu'il en traîna avec lui les trois tomes pendant toute la durée de la guerre?

Mais c'est au Maupassant d'*Une Vie*, à ce sombre pessimiste qu'il me fait le plus songer comme romancier si, comme critique, il me paraît osciller ou, plus exactement, évoluer avec désinvolture entre Brunetière et Lemaître, à la façon dont l'autre se débattait entre le vice et la vertu...

Diversion à ses humeurs moroses, le jeu d'évaluer les productions courantes ou de discuter les théories des écoles et de reviser les jugements portés sur les auteurs? Je serais tenté de le croire, une histoire de notre littérature comme *Le retour d'Amazan* adoptant, pour faire l'apologie du classicisme, le ton du persiflage, et le plus impertinent... Le plus spirituel, aussi. Car M. Thérive, qui est très intelligent, aime à énoncer les vérités *in an irritating way*, selon la méthode de M. Bernard Shaw, la plus propre, au dire de cet Irlandais, à provoquer de salutaires réactions. Mais le moyen de n'être pas piquant lorsqu'on est aigu? Or, les vues de M. Thérive ont presque toujours de l'acuité, comme en témoigne *Le français langue morte*, que je tiens pour l'un des essais les plus stimulants qui aient paru durant ces vingt dernières années.

Il y a de la générosité, en outre, dans les appréciations de M. Thérive. C'est une des conséquences, peut-être, de cette inquiétude où je veux voir le trait distinctif de son caractère et qui lui donne, parfois, l'apparence de la frivolité. On ne fait jamais qu'un assez mauvais cri-

tique quand on est dogmatique. Et qui se sent tourmenté d'un doute manque de la belle assurance qu'il faut pour l'être, même — comme c'est assez singulièrement le cas pour M. Thérive — en professant un trop grand mépris pour ce qu'on pourrait appeler les puissances troubles de l'art. Il entre, il est vrai, dans l'inquiétude de M. Thérive, de l'appréhension à l'égard des forces mystérieuses de la vie, de l'imprécis ou du confus qui enveloppe les choses, et de ce qui échappe à l'analyse, disperse l'attention au lieu de la concentrer... Ce que M. Thérive ne saisit pas tout de suite, ce qu'il juge irréductible à la raison, il le redoute et le rejette. De là sa répugnance à l'égard de l'œuvre de M. Paul Claudel, dont l'universalisme chrétien lui paraît l'incohérence même; son dédain des récits de Mme Marie Le Franc dont le paganisme, d'essence celtique, lui cause l'impression de l'absurde.

JOHN CHARPENTIER.

LES DESTINS SOLIDAIRES [1]

—

XVIII

Quelques mois passèrent, sans amener, en apparence, aucun changement dans la vie de ces êtres dont certains ne connaissaient pas les liens obscurs qui les unissaient.

Pourtant, Mme Mirault s'aperçut bien que son fils n'était plus le même. Il restait de longues heures enfermé dans le bureau. Quand elle l'interrogeait, il répondait brièvement qu'il travaillait à une nouvelle œuvre.

Son silence surprenait Mme Mirault. Quand il écrivait ses deux premières pièces, il aimait à en exposer l'intrigue, à en lire certaines scènes, à demander avis à propos d'une réplique. Il est vrai qu'elle n'était plus là, celle qui avait été comme sa collaboratrice, celle dont l'approbation lui était la plus précieuse.

Le temps devenait frais, et la mère entrait parfois dans le bureau, pour surveiller le feu; elle trouvait toujours Lucien en train d'écrire, mais elle avait l'impression qu'il prenait cette attitude pour la tromper ou la consoler.

Au début de chaque mois, comme il l'avait annoncé, il n'acceptait que peu d'argent de poche. En vain, la première fois, elle insista, elle exposa que leur budget était bien équilibré :

— Maintenant, hélas, que nous ne sommes plus que deux, nous n'avons pas besoin de nous priver.

Il feignit l'entrain pour répondre :

(1) Voyez *Mercure de France*, nos 782 à 785.

— Non, merci, maman, j'ai résolu de jouer au pauvre.

Et il ajouta, sur un ton plus bas :

— J'ai trop joué au riche jusqu'ici.

Il se montrait, en effet, généreux avec Mme Lanièvre. Un jour, sans raison, et à la surprise émue de la femme, il lui avait offert une bague. Certes, elle en possédait de plus précieuses, que son mari lui avait données, mais elle tenait à celle-ci, non point tant comme à un souvenir d'amour que comme à une preuve du rang social de son amant. Il y avait en elle un curieux mélange de la midinette, de la fille et de l'honnête femme. Elle aimait son foyer, le luxe et l'amour avec le même sentiment sincère; et elle avait à peu près trouvé son équilibre dans le monde, puisqu'elle avait un amant jeune, un mari riche et un appartement à son goût. Humiliée par le métier de son mari, elle se consolait en pensant à l'avenir de son amant et à son talent certain. Heureuse de recevoir généreusement de l'argent de son mari, elle n'avait été gênée jusqu'ici que par la pauvreté et la mesquinerie qu'elle avait parfois décelées en Lucien.

Or, il dépensait maintenant sans ce sentiment de regret qu'elle lui avait connu dans les premiers temps de leur liaison. Certes, il ne disposait point de sommes considérables, mais il avait, dans leur amour, introduit un luxe nouveau : les fleurs. Il lui en apportait quelquefois, et quelquefois il lui en faisait envoyer; tantôt, c'était un simple bouquet de violettes, qu'elle respirait avec plaisir, car elle y retrouvait le parfum d'autrefois, à la sortie de l'atelier et par les beaux dimanches dans les guinguettes de la Marne; tantôt, elle pouvait admirer, chez elle, quelque orchidée rare, quelque fleur étrange dont elle ne savait même pas le nom et qui la flattait en son désir d'être aimée comme une femme de luxe.

L'argent d'ailleurs se dépensait chez elle avec une facilité qui la surprenait souvent; elle revenait après quel-

ques courses insignifiantes, et il ne lui restait guère d'argent dans son sac, sans qu'elle pût se rappeler ce qu'elle en avait fait; elle n'y prêtait point attention, cependant, car son mari ne lui remettait pas l'argent avec régularité, mais se montrait généreux ou ladre suivant ses bénéfices. Elle se demandait s'il ne lui en donnait pas moins, et, tout en dépensant plus, se sentait plus pauvre qu'auparavant : l'automobile n'était pas encore achetée, et Mme Lanièvre n'avait point pu, le mois dernier, régler la note de sa couturière. Elle ne s'en préoccupait point et répétait seulement à son mari, à sa bonne, à Lucien lui-même : « Je n'y comprends rien ; c'est à croire que l'argent fond. »

Elle vivait dans une tranquillité heureuse qui venait de son amour pour le jeune homme. A l'ardeur des premiers temps, avait succédé la tendresse quiète des amants qui sont sûrs l'un de l'autre et ne se réservent plus de surprises; leur union leur semblait éternelle parce qu'elle avait trouvé son équilibre.

Il est une joie que les amants ne connaissent point au début : c'est celle de s'endormir côte à côte. Le sommeil se partage plus difficilement que la volupté : il y faut une longue accoutumance des corps. Maintenant, Mme Lanièvre passait de longues après-midi d'engourdissement auprès de Lucien, se laissant caresser, dorloter par lui avec une joie tiède et reposante de toute sa chair. Ils revenaient toujours à la même chambre, et ils avaient fini par l'aimer, par savoir comment, malgré la similitude du papier et des meubles, elle se distinguait de toutes les autres du même hôtel.

Comme elle ouvrait les yeux, cet après-midi-là, Mme Lanièvre entrevit d'abord l'armoire, et son attention à peine éveillée se fixa sur une tache noire qu'elle connaissait bien, sur le noyer, tout près de la serrure. Elle referma les yeux, éblouie par le reflet du jour dans la glace, et elle allongea la main : Lucien n'était pas à côté d'elle.

Il était déjà levé, et elle ne s'en étonna point : c'était toujours lui qui lui rappelait l'heure. Elle goûtait une volupté à le savoir tout près d'elle, dans cette chambre; il suffirait d'un mot pour qu'il accourût aussitôt vers elle, câlin comme de coutume.

De nouveau, elle ouvrit les yeux et, dans la glace de l'armoire, elle aperçut Lucien de dos. Son pantalon serrait ses hanches étroites, et sa chemise bouffait avec grâce. Que faisait-il ainsi, légèrement penché vers la table? Peut-être plaçait-il, à côté du sac de sa maîtresse, quelque bouquet jusque-là adroitement dissimulé par lui : il était coutumier de ces délicatesses. Pour le surprendre, pour voir le visage d'amour qui devait être le sien en préparant cette surprise, Mme Lanièvre se souleva légèrement sur un coude.

Elle aperçut son sac béant aux mains de Lucien. Il fouillait tranquillement, avec méthode. « Est-ce qu'il serait jaloux? » se demanda-t-elle. Il ouvrait le minuscule portefeuille où elle gardait ses billets, et il en prit un. Elle fut si étonnée, qu'elle ne resta pas maîtresse d'elle-même :

— Qu'est-ce que tu fais?

— Moi? Tu vois bien, je m'habille.

La voix de Lucien était calme, trop délibérément calme. Il s'approchait de Germaine, les deux mains dans les poches. Elle comprit qu'il venait de cacher le billet pris. Plus fine et plus émotive, elle eût reculé devant une explication, devant la nécessité où elle allait se trouver de l'interroger, de le fouiller. Mais son énergie de fille du peuple qui ne veut pas être roulée se réveilla tout à coup, et elle l'interrogea brutalement :

— Qu'est-ce que tu as dans la main droite?

Il se mit à rire et tira sa main de sa poche :

— Moi? Rien... Tu crois que je vais brandir un revolver pour te tuer? Je ne me sers pas de ces instruments-là... Je n'en ai même pas à la maison.

Elle le regardait en face, mais il ne bronchait pas; il soutenait l'examen avec peut-être trop de complaisance, avec trop de maîtrise de soi-même, sans cette surprise décontenancée qu'il eût dû marquer devant une telle question s'il n'en avait pas compris le but et la portée.

Voyant qu'il allait se défendre avec ruse, Germaine ne songea qu'à trouver la preuve matérielle. Elle rejeta les couvertures et bondit sur ses pieds nus; sa chemise découvrit ses genoux potelés, ses mollets courts et musclés.

— Tu as un billet de cent francs, là, dans ta poche...

Il éclata de rire doucement, et elle reconnut avec terreur le rire qui la charmait. Il avait donc l'habitude de ces comédies? Il disait de son air gamin, en montrant le billet qu'il venait de tirer de sa poche :

— Voyez-vous ça, la curieuse... Tu as donc fouillé dans mes poches tout à l'heure, sans que je m'en aperçoive?

La vulgarité revint à la femme en un cri :

— Toi, mon petit, tu ne manques pas de culot...

En deux enjambées, elle fut près de la table; et, comme elle se penchait, sa chemise se plaqua sur ses reins :

— Tu n'as même pas eu le temps de refermer mon sac.

Cette fois, il ne trouva pas de réponse. Elle réfléchissait rapidement, à haute voix :

— Parbleu, tout cet argent qui me coulait dans les mains...

Il eut un cri de révolte :

— Tu me soupçonnes de cela?

Mais il y avait, dans son attitude, la même maîtrise de soi, comme un sens inné de l'expression tragique. Il aurait davantage convaincu Mme Lanièvre s'il avait été moins artiste, s'il n'y avait eu cette harmonie entre la situation et les sentiments qu'il exprimait. Sincère dans son indignation, il eût été plus gauche. La femme ne s'y

trompa pas, justement parce qu'elle était insensible à la perfection du geste :

— Si tu te figures qu'il suffit de bluffer... Non, mais... pour qui me prends-tu?... Tu t'imagines que je n'en ai pas déjà connus, des types dans ton genre?... Tu crois que je suis bourgeoise à ce point?... J'en ai vu de drôles avant de rencontrer M. Lanièvre.

Elle referma son sac et elle effaça les épaules, par souci de femme coquette; elle n'oubliait point qu'elle était dévêtue et que ses seins pointaient sous l'étoffe. Lucien sembla se courber, son visage devint gris. Il savait bien qu'il ne pouvait pas lutter contre cette franchise brutale; il n'était le plus fort que dans un jeu de finesse. Elle rit méchamment :

— Ah! tout de même, tu te dégonfles?

— Germaine, Germaine, je t'assure...

— Ah! non, pas de boniment... File, et que je ne te revoie plus...

Elle sifflota pour marquer son mépris. Il ne la reconnaissait plus, tant elle se montrait vulgaire. Pourtant, il plaida :

— Je t'en supplie...

Il était tombé sur une chaise, les bras ballants, dans une attitude sans grâce :

— Je t'assure, je te jure que je t'aime...

Elle savait bien qu'il était sincère; pourtant, elle ne voulut pas paraître dupe :

— Va-t'en...

Il esquissa un geste comme pour parler; la fierté l'emporta un instant, et il passa son gilet et sa veste.

— Germaine...

Sans un mot, elle lui tendait son col, d'où la cravate pendait; puis elle s'écarta de l'armoire, pour faire place ironiquement à Lucien. Quand il fut vêtu, il put enfin parler :

— Ecoute, je vais t'expliquer...

— Pas la peine... J'ai compris... Si tu trouves que ce n'est pas clair...

Elle lui mit son chapeau dans la main; et ses bras, qu'elle referma frileusement sur ses aisselles, se gonflèrent sous les bretelles roses de la chemise. Il était prêt à pleurer et elle le vit. Comme il relevait la tête pour parler, elle l'arrêta :

— Non, je t'en prie...

Il se détourna vers la porte, renonçant à la lutte. Alors, elle l'interpella :

— Tu pourrais au moins me rendre mon billet.

Il s'aperçut qu'il l'avait gardé machinalement à la main. Elle avait trop voulu l'humilier, pourtant, et sûr cette fois d'avoir agi sans mauvaise intention, il se redressa et jeta le billet sur la table. La femme se mit à rire :

— Oh! oh! les grands gestes, maintenant... Ma parole, on croirait que c'est toi qui me paies...

Il restait debout devant elle, sans un mot, car il ne la reconnaissait plus. Il avait seulement l'impression confuse que le mauvais rêve allait finir. Elle insista :

— Dépêche-toi, je n'ai pas chaud...

Elle ne voulait pas s'habiller devant lui; et cette pudeur, mieux que la colère, lui fit comprendre qu'ils étaient séparés. Il eut un geste d'impatience :

— Germaine, ce n'est pas possible.

Elle le regarda sans bouger et lui dit avec douceur :

— Fous le camp...

Alors, il sortit sans se souvenir qu'il l'aimait.

XIX

Ce même soir, à table, Mme Mirault remarqua l'attitude de Lucien. Il mangeait peu, répondait de travers aux questions de sa mère et semblait absorbé. Au début du repas, elle ne s'en affecta point, pensant qu'une œu-

vre nouvelle lui donnait des distractions. Elle commença vraiment à s'inquiéter quand elle le vit se lever et se retirer dans sa chambre sans un mot.

Le lendemain matin, à dix heures, il n'était pas encore levé. Peu à peu, Mme Mirault s'impatienta; elle allait écouter à la porte de temps à autre, et elle n'entendait rien. Alors seulement, elle se rappela les derniers jours d'angoisse qui avaient précédé le départ de sa fille. Son chagrin s'en aviva, et elle eut une crise de larmes silencieuses, effondrée sur une chaise, près de la fenêtre aux rideaux soigneusement tirés.

A onze heures et demie, Lucien n'était pas levé. Jamais encore, sa mère n'avait osé frapper à sa porte pour l'éveiller. Cette fois, elle s'y résolut. Il répondit d'une voix nonchalante, mais il parut bientôt.

Il avait les traits tirés; le sens d'une catastrophe imminente gagnait de plus en plus Mme Mirault, et elle était décidée à agir. Souvent, elle s'était répété, au cours de ses veilles : « Si j'avais parlé à Madeleine, je l'aurais consolée, et le malheur ne serait pas arrivé. » La peur, maintenant, lui donnait du courage; elle voulait garder son seul enfant.

Dès le début du déjeuner, comme Lucien demeurait taciturne, elle l'interrogea, s'efforçant maladroitement de ne point l'effaroucher :

— Qu'est-ce que tu as, mon Lucien?

— Rien, maman.

— Mais si, tu n'ouvres la bouche que pour manger.

Il leva ses yeux, dont la vivacité donnait un air juvénile et un charme étrange à tout son visage :

— Je te demande pardon. Tu sais, quand je suis en train d'écrire, j'ai besoin de ne pas penser à autre chose.

Sous le regard de sa mère, il rougit et détourna les yeux. Elle se tut quelques minutes, car elle était habituée à ne point le contrarier; puis elle revint à la charge :

— Tu me liras quelques passages de ta pièce?

— Rien n'est au point pour l'instant.

Elle n'était pas de force pour jouer de ruse avec lui, et elle le comprit bien :

— Lucien, tu me caches quelque chose...

Il haussa les épaules avec impatience :

— Peut-être.

Des larmes montèrent aux yeux de la vieille femme; elle pleurait de se sentir impuissante, de n'avoir pas assez d'astuce ou d'autorité pour provoquer une confidence. Elle ne savait pas que son grand charme maternel, c'était précisément cette abdication de soi-même en présence de ses enfants. Lucien aperçut les larmes de sa mère, et il se leva pour venir l'embrasser aussitôt sans une parole. Il regagna sa place lentement, comme s'il voulait éviter que toute émotion lui fît perdre la maîtrise de soi; puis il avoua :

— Maman, je te raconterais bien... A quoi cela servirait-il?... A t'affoler, peut-être...

Elle tressaillit :

— C'est donc si grave?

— Oui, assez.

Et il ajouta, avec un sourire triste :

— Tu vois, je ne t'ai rien dit encore, et tu t'épouvantes déjà...

— C'est justement parce que je ne sais rien.

Il hésita un peu, comme s'il allait parler, se mordit la lèvre, puis se remit à manger. Mais la mère s'impatienta. Non, elle ne pouvait supporter ce silence, avec la menace qu'il contenait, avec surtout le souvenir de l'autre malheur :

— Lucien, tu ne t'es jamais rien reproché au sujet de Madeleine?

Il se cabra :

— Non... Qu'est-ce que tu veux dire?

— Moi, je me suis souvent reproché de n'avoir pas deviné ses intentions, de ne pas l'avoir interrogée...

Il hocha la tête :

— Ma grande sœur savait bien ce qu'elle voulait; et ni toi ni moi n'aurions rien empêché... D'ailleurs, qui sait? Elle est peut-être aussi bien où elle est... Aussi bien qu'elle le serait ici, à souffrir, à déchoir peut-être... Il y avait en elle du meilleur et du pire...

La phrase tomba lourdement; alors, avec timidité, Mme Mirault reprit :

— Lucien, il faut beaucoup souffrir pour parler comme tu parles.

Il fit la moue de ses lèvres fraîches :

— Non, il faut surtout être fort dégoûté de soi-même.

— Lucien, mon petit Lucien, tu ne veux pas me dire?... Oh! je ne te donnerai pas de conseil, je ne connais pas le monde où tu vis, et les choses ne s'y passent nullement comme dans le monde où j'ai vécu... Mais tout de même, si tu me disais, cela te ferait du bien... Nous ne sommes plus que tous les deux, mon grand, il n'y a plus que moi pour t'aimer.

— Tu dis plus vrai encore que tu ne le crois...

Il eut un ricanement de lassitude; elle insista :

— Dis-moi, dis-moi, je t'en supplie... Que je ne te voie pas partir tout à l'heure, comme j'ai vu partir ma fille, emportant son lourd secret, et n'osant même pas se retourner, de peur que je devine.

— Eh bien, soit, fit-il soudain... Aussi bien, tu pourrais l'apprendre par d'autres, et cela te ferait plus de peine encore...

Il repoussa son assiette, détourna sa chaise pour croiser ses jambes; il avait de la grâce et de la crânerie. Sa mère, joignant les mains sur la nappe, ne pouvait s'empêcher de l'admirer. Comme il ressemblait à la morte, avec cette allure décidée!

— Maman, je vais te faire de la peine, beaucoup de peine... Et je t'en demande pardon d'avance...

— Ah! non, mon petit, pas ce mot-là; il me rappelle trop...

Elle ne put continuer; elle revoyait le pauvre visage exsangue, là-bas, la tête penchée qui semblait encore demander pardon. Pourtant, elle eut la force de dire :

— Mon petit, tu sais bien que je ne t'en voudrai pas, même... même si tu as été faible...

Il se redressa avec un regard de défi :

— Même si j'ai été coupable?

Elle était haletante :

— Lucien...

Mais il y avait de la dureté dans le visage blême de son fils, et il ajouta, d'une voix sans émotion :

— Même si les gendarmes viennent me chercher?

Elle devint blanche à son tour et elle sentit son cœur s'arrêter :

— Lucien, ce n'est pas possible. Songe à ton père, songe à moi...

Il eut un sourire de pitié et de dédain à l'adresse de la vieille femme :

— Est-ce qu'on songe à tout ça?

Il vit le pauvre visage se contracter, et il se fâcha :

— Comment veux-tu que je te raconte quelque chose si tu te mets à pleurer? Les larmes ne changeront rien...

Il s'accouda sur la table tandis que, obéissante, elle s'essuyait les yeux :

— Voilà, je t'écoute, mon petit, je ne pleure plus...

Mais ses larmes, silencieusement, creusaient, sur ses joues, des sillons de lumière. Elle dit encore :

— Aie confiance en moi...

Il plissa les paupières, comme pour mieux voir la vérité en face :

— Ce qui est fait ne peut pas être défait... Et jamais rien, tu m'entends, maman, rien ne pourra me rendre l'estime de moi-même... Que moi j'aie pu... On se demande, après, comment on a fait certaines choses...

Il redressait la tête, comme si vraiment il s'agissait de juger un autre à qui il était supérieur :

— J'ai une amie... enfin, une maîtresse... Je l'aime, j'avais un grand désir de la rendre heureuse et aussi... oui... un grand besoin de l'éblouir. C'est une parvenue, pas distinguée au fond. Son mari ne me vaut pas, en rien, je crois; c'est un valet; mais il gagne beaucoup d'argent, des pourboires qu'il ramasse, comme ça, à faire de sales commissions... Et moi, tu comprends, j'avais besoin qu'elle m'admire... Elle n'admire que l'argent...

Les yeux dilatés par l'horreur, la mère devinait ce qui allait suivre :

— Tu n'as pas fait ça?

De sa voix tranchante, il déclara plutôt qu'il n'avoua :

— Si, j'ai volé.

— Lucien, mon petit Lucien, je t'en prie... Dis-moi que ce n'est pas vrai...

Il balança tout son buste et répéta :

— Si, j'ai volé... Il faut appeler les choses par leur nom... D'ailleurs, tu ne sais pas le plus beau...

Elle ne disait rien; ses pauvres vieilles épaules étaient affaissées. Son fils, un voleur... Lui gardait son même visage très pâle, mais impassible. Il ne semblait pas éprouver de remords, il parlait en affectant ce ton détaché dont on raconte une histoire ancienne, qui n'intéresse que des morts lointains :

— C'est elle-même... ma maîtresse... que j'ai volée...

Mme Mirault porta sa main à son visage :

— Mon petit, je ne comprends pas.

Il s'expliqua d'une voix emportée, sans pourtant faire le moindre geste, tant il se surveillait, tant il avait le souci inconscient de garder, dans sa déchéance, on ne sait quelle grâce d'attitude :

— C'est pourtant bien simple. Pour sortir avec elle, il fallait de l'argent, beaucoup d'argent. Comme je n'en

avais pas, je lui en ai volé. Ça a duré deux mois. Hier, elle m'a pris la main dans le sac... dans son sac...

Il eut un sourire cruel, comme s'il était content de son mot. La mère, peu à peu, se redressait; elle sentait bien qu'il allait falloir lutter pour sauver son petit, lutter contre les autres, contre lui, lutter surtout contre ce grand dégoût qu'il avait de lui-même :

— Mais alors, Lucien, ce n'est pas si grave que cela. Cet argent que tu lui... enfin, que tu lui prenais... c'était avec elle que tu le dépensais?

— Oui.

— Alors, c'est moins... je ne sais pas, moi...

Il eut un rire méprisant :

— C'est moins grave que si j'avais dépensé l'argent avec d'autres femmes? Si tu trouves que ça ne suffit pas, que je ne suis pas assez dégoûtant comme ça... Voleur et... gigolo... Je me suis fait entretenir par ma maîtresse...

— Mais je t'assure que tu t'exagères...

— Non, non, tu ne sais pas ce que cela suppose de perfidie. Il faut rire, plaisanter et puis attendre la minute propice... Il faut être éloquent, passionné, tout en ayant l'œil sur le sac... Il faut caresser, tu comprends, caresser cette chair qui s'offre, et guetter l'instant d'abandon... La fatiguer, hein, pour qu'elle s'endorme... et opérer plus à l'aise...

La vieille femme se bouchait les oreilles :

— Tais-toi, tais-toi.

— Tu vois bien que c'est ignoble...

Il repoussa violemment sa chaise et se leva :

— Enfin, tu voulais savoir. Tu sais, maintenant.

Et il quitta la pièce aussitôt.

XX

Seul dans sa chambre, Lucien laissait aller ses pensées.

On croirait qu'il y a des familles maudites. Sa sœur était morte tragiquement, son père aussi. Il lui sembla entendre en lui-même comme un cri, le cri de fierté qu'aurait poussé l'épouse du capitaine Mirault : « Ton père n'est pas mort dans les mêmes conditions que ta sœur. »

Etait-ce bien sûr? Parce qu'il avait été tué à l'ennemi? C'était si commode, de son temps, de mourir avec élégance. Pourtant, Lucien se rappelait confusément ce que son père lui avait raconté : la boue, la longue attente dans les tranchées. Mais qu'importait la guerre telle qu'elle fut! Elle était finie depuis dix ans, elle était donc telle qu'il l'imaginait.

Et il se souvenait du dernier départ de son père. L'homme n'avait pas voulu que les siens l'accompagnent à la gare. Pourquoi?... Les enfants s'étaient mis à la fenêtre. Et Lucien voyait encore le bel officier avec son costume clair et sa cantine. Il était parti sans se retourner, comme Madeleine. Il savait bien où il allait. Et elle savait bien, elle aussi, qu'elle ne reviendrait pas. Lucien et sa sœur tenaient de leur père, ils étaient d'une autre race que leur mère, et celle-ci s'en était rendu compte, puisqu'elle les admirait tous les trois : son orgueil en eux avait été sa seule raison de vivre.

Lucien, tout en essayant de comprendre le passé, y cherchait le secret de son propre destin et les raisons de l'acte nécessaire. Son père n'était pas souvent avec eux, pendant ses permissions. Il allait ailleurs, dans la ville; où ça? La mère, pour sûr, le savait bien, car elle baissait la tête quand les enfants l'interrogeaient.

Et quand le père rentrait au matin... car c'était bien au matin qu'il rentrait... il prenait ses enfants chacun

sur un genou, et il les serrait contre lui. Il avait une grande courroie de cuir qui lui traversait la poitrine et qui blessait la joue de Lucien. Mais le petit garçon n'osait rien dire. Et l'homme prononçait des paroles étranges, que les enfants ne comprenaient pas :

— Pauvres gosses, je ne vous aime pas assez... Mais vous verrez, la vie est trop longue; alors, on ne peut pas...

Peut-être n'aurait-il pas dû tenir ces propos à des enfants, ou peut-être en avait-il le droit, puisqu'il savait où il allait. Il ne croyait pas d'ailleurs que les enfants se souviendraient de ses paroles. Et ils les auraient oubliées, en effet, s'ils n'avaient pas été deux, deux qui lui ressemblaient. Madeleine et Lucien, sans le dire à leur mère, avaient souvent parlé de lui ; et, à eux deux, ils s'étaient tout rappelé avec passion. C'est pourquoi, Lucien en était sûr, quand Madeleine était partie d'ici, elle savait bien où elle allait. Est-ce que, pour lui aussi, le dénouement était proche?

Il serait facile peut-être de réagir, de chercher une place? Non, il ressemblait aux deux disparus. Ils étaient sans force devant leur propre déchéance, et pourtant, ils avaient été crânes devant la mort. Le père, lui, c'était naturel : un homme et un soldat. Mais elle, la grande sœur... Lucien pensait au trajet atroce qu'elle avait dû faire pour aller là-bas, jusqu'à cette maison, avec son ventre douloureux, à chaque cahot du train.

Elle aurait pu peut-être garder son enfant, et ils l'auraient élevé tous les trois? Non, cela, c'était la résignation de la mère. Traîner longtemps une vie misérable? Madeleine, une fille-mère? Le seul mot appliqué à elle était grotesque, car elle était chic. Elle s'est dit : « J'ai été coupable ou maladroite, il faut payer le prix. J'ai été heureuse, il faut payer le prix. » Le père aussi avait été beau joueur. Ils avaient perdu l'un et l'autre, sans un

mot de regret. Lucien serait-il plus lâche et plus faible qu'eux?

Alors, la porte de la chambre s'ouvrit, et Mme Mirault entra. Elle ne pouvait pas laisser son fils ainsi, et elle avait le droit d'en savoir davantage. Sous son visage de honte, elle restait lucide.

— Lucien, il faut que je te demande encore. Est-ce que cette femme... a porté plainte?

— Je n'en sais rien... Je suis si maladroit, que j'ai laissé une preuve contre moi... Oui, une opération postale...

La mère parla, en sa naïveté d'honnête femme :

— L'essentiel, vois-tu, c'est de sauver l'honneur de la famille...

— Qu'est-ce que ça veut dire, ça? Qu'il ne faut pas que la justice s'en mêle? Mais quand même les gendarmes ne viendraient pas me chercher, est-ce que ça m'empêcherait d'être un sale individu?... Ce que j'ai fait, sais-tu comment ça s'appelle? Quand il s'agit d'une femme, ça s'appelle entôler... Et c'est si dégoûtant pour un homme, que ça n'a même pas ce nom.

— Ne dis pas ça, mon Lucien, ne dis pas ça.

La mère vint timidement embrasser son fils sur la joue :

— Mon petit, l'amour excuse bien des choses.

Mais il s'écarta d'elle avec brutalité :

— L'amour!... J'ai agi par vanité... Je te jure que je ne me fais pas la moindre illusion sur moi-même...

Tremblante, la mère demanda encore :

— Cette femme, c'est celle qui est revenue en taxi avec nous, le soir de...

— Ah! je t'en prie, fais-moi grâce de tes questions.

Elle se mordit la lèvre, confuse de l'avoir froissé; il avait besoin de parler de lui-même, et il dit :

— Toi aussi, maman, je t'ai... je t'ai volée... Tiens, il y a quelques mois, ces cent francs...

— C'était toi?

— Parbleu... Et pour détourner les soupçons de moi, de Mme Ciamet aussi, j'ai joué la comédie, j'ai crié au voleur... C'est banal, mais ça prend toujours...

Il ricanait; pourtant, en voyant ce pauvre vieux visage qu'il blessait plus cruellement que s'il y avait porté un coup, soudain, il faiblit, et sa voix devint pitoyable :

— Maman, je te le jure, c'était la première fois... Après, tu te souviens, je t'ai demandé de sortir avec moi.

— Alors, tu vois bien que tu n'es pas tout à fait méchant, que tu avais des remords...

Il serra les lèvres :

— Du remords, non, du vice... C'est agréable d'offrir un cadeau aux gens avec l'argent qu'on leur a volé. On éprouve en même temps la joie de leur faire plaisir et la joie de les duper... On se figure qu'on est généreux... Après tout, c'est plus chic que de mendier et plus amusant que d'être honnête...

— Je t'en prie, ne parle pas comme ça. Tu me fais mal.

Il se tut quelques secondes; maintenant qu'il avait partagé son secret, une détente se faisait en lui. Sa mère en profita :

— Lucien, Lucien, il ne faut plus penser à cela. Tout va s'arranger, tu vas voir... Nous allons être heureux, toi et moi. Tu vas mener une vie nouvelle.

Il la regarda avec tendresse :

— C'est étrange... Tu es faible et craintive dans le bonheur; mais il y a en toi une grande force d'espoir, au fond même du malheur.

— J'ai vu mourir tous les miens, dit-elle.

Et, sans changer sa voix égale, elle continua :

— Cette femme, si elle n'est pas méchante, elle va comprendre combien tu l'aimais, puisque tu as fait cela pour elle...

— Elle m'a chassé comme un malpropre que je suis.

La mère sourit, affectant un air léger :

— Elle te rappellera. Tu ne connais pas le cœur des femmes.

Et, comme il haussait les épaules d'un air incrédule, elle eut le courage, pour lui, d'abdiquer sa dernière fierté:

— Songe à tout ce que j'ai pardonné à ton père.

Alors, vaincu, il l'embrassa; et il avait dans les yeux ses premières larmes d'homme :

— Oui, je pense toujours à eux, qui sont morts... Mais il faut aussi que je pense à toi, qui es là, tout près de moi... Maman, maman...

XXI

Dans le matin déjà chaud, presque orageux, la vieille femme était debout devant le haut immeuble neuf; la voûte sombre s'ouvrait, donnant, au fond, sur la cour blanche de soleil où deux arbustes dressaient leur verdure symétrique. Mme Mirault poussa la porte d'une loge, entrevit des meubles cirés :

— Mme Lanièvre, s'il vous plaît?

— Escalier E, cinquième à gauche.

Mme Mirault avança sous la voûte d'un pas hésitant. Elle était étourdie par la complication de ces immeubles multiples qu'elle ne connaissait point; mais elle trouva enfin l'escalier qu'on lui avait indiqué.

La main sur la rampe, la vieille femme montait sans plus penser au but de l'entrevue; elle n'avait qu'une seule idée : ne point se tromper de porte, ne pas être renvoyée par quelque domestique arrogant. Elle comptait les paliers et s'aperçut seulement au troisième que chacun d'eux portait un numéro. Elle eût bien voulu s'asseoir sur le canapé placé là, car la fatigue la rendait de plus en plus lourde; mais elle eut le sentiment que s'arrêter en une telle minute, c'eût été manquer de courage, et elle continua avec peine.

Rouge et essoufflée, elle arriva au cinquième. Elle tremblait d'émotion. Qu'allait-elle dire à cette femme? Elle n'avait point préparé ses mots, les mots qui empêcheraient le scandale. Et elle pensait : « Mon Dieu, si Lucien apprenait cette démarche, comme il serait humilié, comme il m'en voudrait! Mais cette femme ne lui répétera rien, elle comprendra. »

De sa main gantée de noir, elle sonna; elle entendit des pas dans l'appartement; puis la porte s'ouvrit, montrant le visage hostile et gouailleur de la bonne.

— Madame Lanièvre, s'il vous plaît?

— Si Madame veut entrer, je vais aller voir si Madame peut la recevoir.

Mme Mirault se trouva dans une grande pièce où l'atmosphère était lourde de soie et de couleurs. Elle s'assit sur un fauteuil bas et allongea ses jambes gonflées par la fatigue. Tous les objets ensemble paraissaient vouloir attirer ses regards, accaparer son attention, et elle n'arrivait pas à comprendre l'importance relative de chacun d'eux. Elle remarqua en haut, sur un rayon, une terre-cuite rouge représentant une danseuse mulâtresse dont l'attitude anguleuse la rebuta. Sur une table de marqueterie, une poupée en robe à paniers dressait avec dédain sa tête de porcelaine. Sur une autre table plus basse, au milieu de la pièce, des soucis éclatants s'alignaient autour du col évasé d'une potiche aux tons mats. Mme Mirault pensa au jardin de ses parents, là-bas, autrefois, et à la parole que répétait sa mère en cueillant les fleurs de ses mains restées rudes jusque dans la richesse :

— Des soucis dans la maison, pas de soucis dans le ménage.

Puis son imagination fut ramenée à la femme qui avait arrangé ces fleurs et qui, tout à coup, allait entrer par cette porte. Elle se mit à trembler. D'un effort, pourtant, elle se reprit et se força à regarder de nouveau autour

d'elle. Peut-être pourrait-elle mieux juger Mme Lanièvre en examinant l'intérieur qu'elle s'était aménagé.

Femme oisive, à coup sûr, à en juger par les coussins qui encombraient tout. Certains avaient dû être confectionnés par ses mains, d'autres achetés au hasard des promenades. Femme soigneuse, pourtant, respectueuse des conventions aussi. L'attention de Mme Mirault avait pu se débarrasser des bibelots et des coussins, et elle découvrait les meubles traditionnels du salon : le canapé et les deux fauteuils, sur l'un desquels elle était assise. La forme en était moderne sans ostentation, le tissu riche mais d'une couleur discrète.

Ce n'était point tout à fait ainsi que Mme Mirault avait imaginé cette maison; elle l'avait crue à la fois plus simple et plus excentrique. Si le salon l'avait un peu surprise, la salle à manger, qui faisait suite sans autre séparation que deux rideaux étroits, la laissait fort à l'aise. Elle apprécia de l'œil, en bourgeoise, l'épaisseur de la table et l'éclat des cristaux dans le buffet. Et, rassérénée maintenant, confiante en la mission qu'elle s'était donnée, elle attendit paisiblement. La femme qui habitait ici ne pouvait pas causer de scandale, et elle devait être bonne, puisqu'elle avait soin de sa maison.

Cependant, Mathilde était entrée dans la chambre de sa maîtresse :

— C'est une dame qui veut voir Madame.

— Vous lui avez demandé son nom?

— Ce n'est pas la peine, ce n'est pas une visite.

— Qui est-ce, alors?

— Ce doit être une de ces femmes comme il en vient souvent et qui sont envoyées par la concierge...

— Une tireuse de cartes?

— Oh! non. Elle a l'air très convenable. C'est plutôt une de ces femmes... Madame sait bien... qui ont des malheurs et qui viennent offrir des bas à vendre... ou des chapeaux... Celle-là n'a point de paquet, pourtant.

Mme Lanièvre fit la moue, se demandant si elle allait recevoir cette étrangère. Bah ! elle pourrait au moins, l'espace d'un quart d'heure, oublier les faits récents.

— C'est bien. Dites à cette femme qu'elle m'attende.

Mathilde ne se pressa point. Elle alla dans la cuisine, vérifia si l'eau chauffait toujours sur le fourneau à gaz, puis revint dans le salon.

— Madame arrive tout de suite.

Mme Lanièvre, en effet, la suivait. Sans qu'elle comprît pourquoi, le visage de la visiteuse lui causa une impression pénible. Mme Mirault se leva, et les deux femmes échangèrent un salut cérémonieux.

— Asseyez-vous, dit Mme Lanièvre avec une amabilité à peine nuancée de condescendance.

Mme Mirault, à la dérobée, examinait l'autre; elle était légèrement vêtue d'un peignoir rose bordé de bleu franc, qui lui dégageait le coude; ses pieds étaient nus dans des sandales rouges à talons.

— Puis-je savoir ce qui me vaut le plaisir de votre visite?

Mme Lanièvre ne pensait pas à demander le nom de la visiteuse, tant elle se croyait sûre d'avoir affaire à une étrangère.

— Madame, commença la vieille femme, ce que j'ai à vous dire est assez délicat... Je viens vous parler de mon fils.

— Votre fils? interrogea Mme Lanièvre, sincèrement étonnée.

— Je m'appelle Mme Mirault, dit la vieille femme simplement.

Mme Lanièvre jeta un vif regard à son interlocutrice pour l'examiner tout entière; en même temps, le rouge lui montait faiblement aux joues. Elle reprit très vite, pourtant, son visage d'indifférence et elle répéta, d'un ton neutre :

— Mme Mirault?

Il y eut comme une nuance d'indignation, de fierté froissée dans la réponse de la vieille femme :

— Je suis la mère de Lucien Mirault.

Mme Lanièvre garda un silence poli, comme si elle attendait des explications qui n'étaient pas susceptibles de l'intéresser. Mme Mirault perdit contenance, et elle insista, avec une colère sourde :

— Enfin, madame, pourquoi prétendez-vous ne pas connaître mon fils? A quoi cela sert-il, puisque je suis au courant de tout.

Elle étudiait avec angoisse le visage de l'autre, sa rivale. Mme Lanièvre avait les traits forts et durs, mais elle était jolie à cause de la fraîcheur de son teint, attirante aussi à cause d'une certaine grâce d'attitude. Un sourire dédaigneux, un peu railleur, écarta les lèvres épaisses.

— Madame, je n'ai point dit que je ne connaissais point votre fils... Mon mari et moi, nous voyons tant de monde... Peut-être, en effet, m'a-t-on présenté quelqu'un de ce nom... Si vous vouliez me rappeler dans quelle circonstance...

Il y avait tant d'assurance dans les manières de cette femme, que Mme Mirault hésita un instant et craignit de s'être trompée; elle prit un ton cérémonieux :

— C'est bien à Mme Lanièvre que j'ai l'honneur de parler?

— Certainement.

Mme Mirault se sentit honteuse; cette femme allait donc l'obliger à s'expliquer clairement, puisqu'elle ne voulait pas comprendre. Mme Lanièvre croisa ses jambes, et sa mule révéla son talon poli; elle demanda encore :

— Si vous vouliez bien me donner quelques détails sur lui, peut-être me rappellerais-je... Excusez-moi, mais j'ai si mauvaise mémoire...

Balbutiante, sentant bien qu'elle n'était pas maîtresse du jeu, Mme Mirault expliqua :

— Mon fils est l'auteur d'une pièce... dans laquelle vous avez joué... Nous sommes revenus ensemble, en taxi...

Mme Lanièvre se pencha un peu en avant dans son fauteuil et poussa une exclamation :

— Ah! je me souviens, en effet. Une pièce jouée par la Compagnie du Masque... Beaucoup de talent... Je me permets, madame, de vous adresser toutes mes félicitations.

Encore, la vieille femme rougit, moitié de plaisir d'entendre louer son fils, moitié par honte de sentir que cette femme la dupait. Elle leva son pauvre regard d'humble femme qui demande pitié :

— Madame, je vous en prie, cessons ce jeu... Mon fils, je vous le répète, n'a point, hélas, de secret pour moi... Et je ne répéterai à personne ce qui sera dit entre nous. Je vous le jure, Madame... sur la tombe de ma fille...

L'autre passa une main dans la large manche du peignoir et se frotta le coude d'un geste distrait :

— Je vous crois, Madame, je vous crois ...

— Alors, pourquoi ne voulez-vous pas avoir confiance en moi?

— Mais j'ai confiance en vous... Seulement, vous me parlez de secret... et je n'ai pas de secret dans ma vie. Vous pouvez vous rendre compte que je vis très simplement... Mon mari est dans les affaires...

Si Mme Mirault avait été de sang-froid, elle aurait remarqué avec quelle gêne la femme parlait de la profession de son mari. Elle se serait rappelé que ce n'était qu'un valet bien payé, et elle en aurait tiré avantage. Mais elle était décontenancée par la tranquillité et l'élégance de son adversaire. Avec découragement, elle mit ses deux mains sur les bras du fauteuil pour se lever :

— Alors, il ne me reste plus qu'à me retirer...

L'autre eut un mouvement d'impatience et de curiosité :

— Je vous en prie, Madame, ne partez pas ainsi; et, puisque vous êtes venue pour me dire quelque chose...

Elle baissa un peu la voix pour ajouter :

— C'est votre fils qui vous envoie?

— Non, il ne sait pas que je suis venue ici ; il m'a même défendu d'y venir... Madame, il est très malheureux, je vous assure, et il regrette beaucoup ce qu'il a fait...

Mme Lanièvre pâlit et eut un geste las; peut-être elle aussi était-elle blessée. La mère sentit tout à coup qu'un lien obscur l'attachait à cette femme, puisqu'elles souffraient toutes deux par le même être :

— Madame, je vous en supplie, il faut lui pardonner.

Mme Lanièvre fronça ses sourcils noirs et épais :

— Je n'ai rien à lui pardonner.

— Si vous saviez comme il est changé!... Vous ne le reconnaîtriez pas... Il ne dit rien, parce qu'il est très fier. Mais je suis sûre que vous lui manquez... Si je revenais avec une bonne parole de vous...

La jeune femme baissa la tête pour qu'on ne vît point ses yeux et appuya son menton sur son poing :

— Madame, taisez-vous, je vous en conjure...

Mais la vieille femme plaidait encore :

— Laissez-le revenir vous voir, vous demander pardon.

L'autre hochait la tête :

— C'est impossible... c'est impossible...

— Il ne recommencerait plus jamais ce qu'il a fait... Et il vous aime tant, tant, si vous saviez...

Mme Lanièvre haussa les épaules :

— Oui, il vous a dit ça comme il me le disait à moi. Ou plutôt, non, il me le laissait entendre, c'était plus fort... Et vous l'avez cru, comme moi je... Mais c'est fini, bien fini... Je ne le reverrai jamais...

— Ah! vous êtes méchante contre lui, je le vois bien; vous songez à lui faire du mal, à vous venger de lui...

Sans s'en rendre compte, Mme Mirault avait parlé plus haut. L'autre se leva d'un bond :

— Mais je vous en prie, Madame, ne criez pas si fort... Ma bonne est là, et elle peut tout entendre... J'ai ma réputation à ménager, mon mari...

Mme Mirault se fit humble :

— Pardonnez-moi, je vais parler plus bas... Mais dites-moi, dites-moi seulement que vous ne voulez pas lui faire de mal...

Mme Lanièvre ouvrit de grands yeux où la surprise était sincère :

— Quel mal?

Et ce fut alors que Mme Mirault endura la suprême souffrance; même devant sa fille morte, elle avait moins souffert, parce qu'aucune femme de son rang n'était témoin de sa honte :

— Dites-moi, Madame, que vous ne le dénoncerez pas à la police.

Mme Lanièvre eut un sourire de mépris :

— La police?... Non, non, rassurez-vous... Je ne veux pas salir le nom de mon mari, le mien...

— Ah! Madame, je vous remercie... Me voilà tranquillisée.

La vieille femme était presque heureuse. Aucune infamie publique sur son fils : il pourrait reprendre sa vie; elle n'aurait qu'à le soigner, à le guérir, comme quand il était petit.

Cependant, un soupçon était entré dans l'esprit de Mme Lanièvre :

— C'est pour cela que vous êtes venue me voir, pour obtenir l'assurance que... je ne porterais pas plainte?

Naïvement, cachant mal sa joie, Mme Mirault répondit :

— Oui, Madame.

L'autre railla :

— Et moi, bonne fille que je suis, je me figurais que vous veniez me trouver parce que votre fils souffrait...

— Pour ça aussi, Madame.

La figure de Mme Mirault était toute contrite ; elle sentait, dans l'attitude de Mme Lanièvre, un changement dont elle ne démêlait pas la cause. L'autre eut un sourire de ses lèvres rouges et cruelles :

— Allons donc, vous étiez d'accord avec lui...

— D'accord avec lui?

Mme Mirault ne comprenait point. Mme Lanièvre, froissée dans son amour-propre, blessée dans son amour, se possédait mal maintenant :

— Oui, vous aviez arrangé ça avec lui... S'il était venu me supplier, lui, ça n'aurait pas pris. Alors, vous êtes venue à sa place... Une pauvre mère en deuil, c'est très bien combiné... Dites-lui donc qu'il se rassure... Je ne veux pas faire de scandale, à cause de mon mari... Et félicitez-le de sa petite idée, elle est excellente...

— Madame, je vous jure qu'il ne sait rien de ma visite.

— Vous allez peut-être me le jurer sur la tombe de votre fille?... Ce n'est pas la peine de recommencer, vous me l'avez déjà fait une fois.

Les larmes vinrent aux yeux de Mme Mirault, gonflées et silencieuses. Mais la jeune femme soulageait sa colère contre son amant :

— Ce n'est pas la peine de jouer la comédie, allez, je me doute bien que vous ne valez pas mieux que lui.

Mme Mirault se dressa sous l'insulte :

— Je ne joue pas la comédie. C'est vous, Madame, qui, tout à l'heure, ne parliez pas avec franchise, vous qui feigniez de ne pas me comprendre.

— Bien sûr, au début, je me méfiais de vous, et j'avais bien raison.

— Je suis une honnête femme...

L'autre éclata de rire :

— Oui, et votre fils aussi est un honnête homme!

Mme Mirault pâlit et se leva :

— Madame, je vous demande pardon... Laissez-moi me retirer.

Mme Lanièvre se dirigea vers la porte, mit la main sur la clenche :

— Attendez, c'est moi maintenant qui ai quelque chose à vous dire... Je ne vous engage pas à essayer de me faire chanter...

Elle regardait Mme Mirault dans les yeux. La vieille femme baissa la tête :

— Je ne demande qu'à vivre en paix avec mon fils.

— Ecoutez-moi bien. Votre fils ou vous-même essaierez peut-être de me dénoncer à mon mari... Vous perdrez votre temps. Nous sommes un ménage moderne, il sait bien que je le trompe.

Malgré elle, Mme Mirault eut un sursaut en arrière :

— Madame, je ne désire pas entendre ces sortes de confidences.

— Elles vous choquent, peut-être... Dites donc, quand on fait le métier que vous faites...

La vieille femme répéta sans comprendre :

— Le métier que je fais?

— Oui, en essayant de réconcilier votre fils avec ses maîtresses...

— Si vous saviez comme il a du chagrin... Si vous aviez, comme moi, déjà perdu un enfant...

— Si vous étiez une honnête femme comme vous le dites, seriez-vous venue ici... chez la maîtresse de votre fils?... Et une maîtresse qui l'entretenait encore... Allons donc... Vous feriez mieux d'avouer que vous avez besoin d'argent, vous et lui... Ce ne serait pas plus propre, mais ce serait plus clair.

La vieille femme était retombée sur une chaise, et elle pleurait. Il n'y avait pas en elle une révolte. C'était vrai:

jusqu'où était-elle tombée? Pourquoi était-elle venue ici? Mais elle revoyait le cher visage de l'enfant, si blême, si tendu... Pourvu, mon Dieu, qu'il ne lui arrivât pas malheur. Que pouvait-elle faire pour le sauver? Que pouvait-elle dire à cette femme?

— Madame, insultez-moi si vous voulez, insultez mon fils, mais ne l'abandonnez pas. Il faut qu'il vive, il faut qu'il vive... Vous aurez pitié de moi... Je ne peux pourtant pas le voir mourir comme j'ai vu mourir ma fille...

— N'essayez pas de m'attendrir en me parlant de votre fille... Je sais ce qu'elle était, elle aussi...

Tout le petit corps de cette femme était tendu par la colère; ses lèvres étaient sanglantes dans son visage tiré; sa vulgarité native l'emportait :

— Tenez, je ne veux pas vous prendre en traître... Je vous préviens : si jamais vous ou votre fils cherchez à me faire du mal, je le dénonce à la police... et je révèle aussi de quoi elle est morte, votre fille... Tentative d'avortement... Vous avez été complice... Car vos enfants vous emploient à toutes les besognes...

La vieille femme s'était relevée et, sans un mot, se dirigeait vers la porte.

— Oui, vous pouvez partir, maintenant... Je ne crains rien, vous le voyez. Je vous reconduis jusque dans le couloir et je parle assez fort pour que ma bonne comprenne. Que je n'entende jamais plus parler de vous ni de votre famille... Votre fille était une criminelle, votre fils est un voleur et un... Mais oui, vous pouvez me regarder avec des yeux effarés, je n'ai pas peur des mots... Quant à vous, vous ne valez pas mieux qu'eux... Les mêmes vices... Et par-dessus le marché, tout en se servant de vous, vos enfants vous méprisent, à cause de votre faiblesse.

Elle poussa Mme Mirault dehors et fit claquer la porte. Les yeux brouillés par les larmes, la main tremblante, la vieille femme descendit les marches lentement. Une

seule injure l'avait touchée, une seule saignait des sept plaies de son cœur :

— Non, non, ce n'est pas vrai... Mes enfants savent bien que je suis faible et que je les aime trop, mais ils ne me méprisent pas... Ils m'aiment tous les deux... Ou du moins celui qui reste m'aime... tout comme elle m'aimait, la morte...

LÉON LEMONNIER.

(*A suivre.*)

REVUE DE LA QUINZAINE

—

LITTÉRATURE

Marquis de Sade : *Les Infortunes de la Vertu*, Editions Fourcade. — *Correspondance inédite du Marquis de Sade, de ses proches et de ses familiers*, publiée avec une introduction, des annales et des notes par Paul Bourdin, Librairie de France. — L. Dumont-Wilden : *La Vie de Benjamin Constant*, Librairie Gallimard. — Paul-L. Léon : *Benjamin Constant*, avec soixante planches hors-texte en héliogravure, Editions Rieder.

Vraiment, le duc de Richelieu, Lauzun, Cagliostro et Casanova lui-même, tous les galantins, fripons et aventuriers du XVIIIe siècle auraient-ils lassé l'attention de nos contemporains, pourtant friands de belles prouesses d'alcôve et de cyniques « vaurienneries »? On pourrait l'imaginer, car, depuis quelque temps, des éditeurs, aidés par des écrivains, s'efforcent de réveiller cette attention fatiguée, en lui livrant, en la personne du marquis de Sade, un nouveau sujet d'admiration morbide. L'homme vaut, tout autant que les précédents, de gagner la célébrité. Il appartient à leur groupe par ses exploits d'ordre sexuel un peu spéciaux, par son défaut de scrupules, et aussi par le mystère qui persiste à envelopper sa vie. Il se sépare d'eux par ses anomalies, son cas pathologique. Sans doute relève-t-il de l'historien, mais il relève également et surtout du psychiatre. Sans le secours de ce dernier, l'historien doit, étudiant le singulier personnage, demeurer coi. Le psychiatre n'a pas ménagé son concours à l'historien; mais l'un et l'autre sont arrêtés dans leurs études par des impossibilités de documentation. Les pièces originales, le plus souvent, ont disparu et les dossiers des procès intentés au furieux tortionnaire de Rose Keller, au méchant séducteur de Louise de Montreuil, au visiteur excité du bordel de Marseille ne figurent plus dans les cartons des archives criminelles.

N'importe! Nous prédisons que les limiers assouplis aux recherches affriolantes retrouveront, dans un avenir prochain,

les traces certaines de ce « divin » marquis partout où elles subsistent encore. Ainsi reconstituera-t-on, bribe par bribe, les différents aspects de sa précieuse existence. En attendant, on le « paranymphe » dans maintes publications. Son dernier biographe, M. le Dr Octave Beliard, ne cachait point quel agrément lui avait procuré la fréquentation d'un homme si différent des autres pour ses mœurs et si digne de sympathie pour les produits de son intelligence.

D'aucuns voient, dans le marquis de Sade, une victime des violences de l'ancien régime; d'autres, arguant que son œuvre reste en partie inédite, le considèrent comme un génie méconnu. La jeunesse surréaliste se passionne pour le cas du pauvre homme, cruellement embastillé par les sbires d'autrefois et, plus cruellement encore, introduit, plein de raison, parmi les fols de Charenton. On nous assure que cette jeunesse surréaliste, avide de connaître l'altière pensée de son héros, désireuse aussi de prendre, sous ce maître-fourbe, leçons de libéralisme et de vertu, requiert avec fougue la Bibliothèque nationale de lui communiquer ses volumes.

Par malheur, ces volumes, devenus rarissimes, dorment, rue de Richelieu, dans une cellule dénommée l'Enfer, close à triple tour et gardée par un guichetier incorruptible. De sorte que leur lecture se présenterait comme impossible sans le concours des bibliophiles. Ceux-ci raflent à grand prix d'argent les élucubrations du marquis de Sade quand, par aventure, elles sont offertes à leur convoitise. Des éditeurs ingénieux parviennent, de temps à autre, à en obtenir le prêt. Ainsi paraissent, dûment accompagnées d'introductions, notes, appareil bibliographique, des éditions destinées à nous inspirer l'admiration du magnifique idéologue. Tout dernièrement nous avons vu, par exemple, annoncer le lancement de *Léonore et Clémentine ou les Tartufes de l'Inquisition.*

Les chercheurs, de leur côté, explorent les dépôts d'archives et de manuscrits, entassent les documents, procèdent pour Sade comme les casanovistes procédèrent pour Casanova, espèrent, dans un avenir prochain, dresser leur idole dans sa gloire, toutes énigmes déchiffrées. Le plus heureux de ces chercheurs semblait être, jusqu'à l'heure présente, M. Mau-

rice Heine. M. Maurice Heine, en effet, conduit à cette découverte, par Guillaume Apollinaire qui affectionnait par prédilection — nous avons bien connu l'homme et son état d'esprit — les fantasques, les morbides, les érotiques, et, pour tout dire, les irréguliers, a mis la main, à la Bibliothèque nationale (Département des Manuscrits), sur un recueil de contes inédits du marquis de Sade. Dans ce recueil figurait un récit romanesque intitulé: **Les Infortunes de la Vertu.** Avec satisfaction, M. Maurice Heine a constaté que ce récit formait la première version du fameux roman *Justine ou les Malheurs de la Vertu* et en différait singulièrement par ses dimensions et par son texte concentré.

Il nous donne aujourd'hui une belle impression de ce texte, impression tirée à nombre restreint et exécutée avec le plus grand souci d'exactitude. Il établit, grâce aux notes laissées par le marquis de Sade, que cette version initiale fut composée à la Bastille entre les années 1787 et 1788 et précéda, en conséquence, de plusieurs années les publications, clandestines ou non, du roman lancées en 1791 et 1797. Il fait une étude fort minutieuse du manuscrit autographe et des procédés de composition du marquis. Bref, il traite ce dernier en écrivain de haute volée dont toute ligne d'écriture doit être prise en considération. Nous rendons hommage à sa parfaite conscience d'éditeur, d'historien, de critique et d'exégète, mais nous ne pouvons celer que l'apologie du marquis contenue dans les dernières pages de son introduction abonde en subtils sophismes. Elever en corps de doctrine les idées de Sade sur l'instinct, c'est faire beaucoup d'honneur à des tentatives de justifications ou à des plaidoyers *pro domo.* De même les théories sociales de l'éternel prisonnier ne semblent pas offrir une particulière originalité et outrepasser en audace celles qui furent émises de son temps.

Le roman *Justine* ou, du moins, sa première leçon, peut assurément passer pour être, comme le pense Sade lui-même, « dans un goût tout à fait nouveau ». Le marquis, rompant, en cette œuvre, avec la tradition romanesque, y démontre que la vertu, sur ce bas monde, ne reçoit jamais sa récompense et que le vice, par contre, s'y étale triomphant et adulé. Cette thèse pouvait être nouvelle dans le genre littéraire

adopté par l'écrivain. Elle ne l'était guère en fait. Les moralistes, La Bruyère, La Rochefoucauld surtout, l'avaient, avant Sade, singulièrement banalisée sans manifester, comme le marquis, l'espoir fallacieux d'amener les humains à « abhorrer le faux triomphe du crime [et à chérir] les humiliations et les malheurs qui éprouvent la vertu ».

Le conte publié par M. Maurice Heine débute par un galimatias philosophique qui, heureusement, est bientôt remplacé par le récit direct et, dès lors, mieux conduit, des infortunes de la vertueuse Justine. Il faut avouer que celle-ci naquit sous une fâcheuse étoile. Ses « disgrâces » rappellent, par leurs répétitions exagérées, celles du malencontreux Ragotin figurant au *Roman comique*. Le destin s'acharne sur elle et tous ses gestes et intentions tournent à son désavantage. Cela paraît un peu excessif et, par endroits, ridicule. Il n'est pas, en effet, un être humain, si misérable soit-il, qui ne jouisse d'un répit riant dans sa carrière de réprouvé, qui ne rencontre une amitié désintéressée ou bien qui ne réussise à cultiver une fleur dans le jardin secret de sa vie intérieure. Sade, pour dissiper l'ennui de sa conventionnelle dissertation, y disperse mains tableaux cyniques et celui, entre autres, traité avec une gaillarde liberté, de ce couvent où des moines salaces exigent, de leurs sacristines involontaires, un culte étonnamment diversifié de leur sensibilité sexuelle.

L'écrivain (est-ce parce qu'il est chargé de pensée?) reste lourd dans la description de ces stupres, et nous avouons préférer à son ton dogmatique le ton gouailleur dont Godart d'Aucourt accompagne les scènes risquées de son *Thémidore* ou encore la feinte atmosphère de tendresse et l'affabilité qui règnent tout au long des *Liaisons dangereuses*, parsemées cependant de scènes crapuleuses.

Sade, hors par la tendance révolutionnaire, n'appartient par aucun aspect de son caractère et par aucune manifestation de sa plume à ce XVIIIe siècle riant, frivole, heureux de vivre qui lui donna naissance. Il reste, au milieu de la société de son temps, et parmi la haute aristocratie, un isolé que ses perversions mentales et sexuelles détournent invinciblement des doctrines normales et des actes légitimes, suspect à tous pour ses mœurs avant même d'avoir éveillé le scandale. Il ne

manque point assurément de culture. Il aime les livres, mais il recherche parmi eux ceux qui, plus spécialement, répondent à ses préoccupations de désaxé, d'athée, de rebelle et lui permettent de les justifier par des arguments.

Un document de première importance, très supérieur en valeur probante aux études et aux apologies qui lui furent consacrées, vient de paraître, qui aide à pénétrer jusqu'au tréfonds de son énigmatique psychologie. Ce document, la **Correspondance inédite du marquis de Sade, de ses proches et de ses familiers**, est offert à notre méditation par M. Paul Bourdin qui le commente de façon remarquable, dans une Introduction d'une belle tenue littéraire et l'éclaire aussi de notices riches de faits nouveaux. M. Paul Bourdin en doit la communication à M. Pierre Bourgue, dédicataire du volume, et ce lot de papiers originaux provient vraisemblablement du notaire Gaufridy, agent des affaires du marquis, qui l'avait assemblé.

On n'y trouve point, et cela est regrettable, les lettres de jeunesse de Sade, mais, par contre, on y peut suivre, grâce à celles qui s'échelonnent de 1774 à 1807, les événements les plus caractéristiques d'une carrière agitée. Ces lettres, et celles de Mme de Sade, de Mme de Montreuil, belle-mère du marquis, de Gaufridy, de divers parents et gens de l'entourage, apportent bien des révélations inattendues.

On ne manquera point assurément d'accuser M. Paul Bourdin de partialité. M. Paul Bourdin, en effet, bien qu'il quémande la pitié pour son héros, souvent irresponsable de ses actes criminels, et déclare éprouver pour celui-ci quelque pénible sympathie, ne perd nullement son contrôle de critique. La connaissance approfondie qu'il a faite du marquis en dépouillant et analysant les pièces à sa disposition, l'a conduit à avoir sur lui une opinion fondée sur une solide argumentation. Or, cette opinion reste nettement défavorable. Pour lui, Sade se présente « bien plus coupable qu'il n'était jusqu'ici permis de l'affirmer » et, en outre, « *plus petit que sa légende* ».

La correspondance, en effet, met très nettement en lumière ses constantes contradictions, ses mensonges, sa cautèle, son égoïsme farouche, sa feinte bonhomie, sa violence, sa cupi-

dité, sa prédilection pour les basses liaisons; on y surprend, en outre, quelles raisons d'intérêt personnel firent de lui une sorte d'anticipateur dans le domaine scientifique et un médiocre novateur dans le domaine politique et social.

Nous avons dit que l'homme inspirait, au temps de sa jeunesse, une sorte de répulsion et d'effroi. A 34 ans, en 1775, revenu en Provence et habitant son château de la Coste, il ne s'est point assagi. « Je passe pour un loup-garou, ici », écrit-il, mi-plaisant, mi-furieux. Ce n'est pas sans raison. On avait cru, jusqu'à l'heure présente, que son embastillement subséquent avait eu pour raisons son aventure avec Rose Keller et ses gestes pimentés de Marseille. En fait, ces affaires étaient à demi-assoupies et le marquis allait en obtenir l'absolution quand, dans sa maison même, il se livra, sur la peau de deux fillettes, au cruel « jeu des boutonnières ». Il avait, dans le même temps, engrossé Nanon, chambrière du château, transformé en complaisant Ganimède son jeune secrétaire, bref, renouvelé de si horribles sabbats et provoqué une telle réprobation qu'il pouvait, avec peine, échapper au châtiment.

Voilà, entre bien d'autres, l'une des prouesses du marquis que la *Correspondance* nous révèle. Cette *Correspondance* nous renseigne aussi, quasiment au jour le jour, sur le rôle respectif que jouèrent, dans l'existence du marquis, Mme de Sade, son épouse, et Mme de Montreuil, sa belle-mère. On savait à peu près quel aveugle dévouement la première témoigna à son indigne conjoint. Les lettres de la marquise ne nous laissent ignorer aucune de ses démarches, requêtes, défenses. On reste confondu devant la faculté d'oubli de cette femme couverte d'opprobre, évidemment propulsée par l'amour.

Il semble que Mme de Montreuil, sans cesse accusée par son gendre d'être sa persécutrice majeure, sorte de l'ouvrage de M. Paul Bourdin, quelque peu transfigurée et grandie. La bonne dame cherche, d'une part, à détacher sa fille d'un homme qui l'a, de toutes manières, avilie, d'autre part à maintenir sous les verrous ce coquin dont elle sait qu'elle ne doit attendre que déshonneur si la liberté lui est rendue. Sans doute emploie-t-elle contre l'ennemi de son repos des moyens de coercition pas toujours légitimes. N'importe! Dans cette lutte, elle défend, en femme de tête énergique et résolue, ha-

bile aux négociations, experte en procédure, ce qu'elle croit être la raison et la justice.

La *Correspondance* fait sortir de l'ombre toutes sortes de comparses du drame perpétuel que présente la vie du marquis de Sade, personnages épisodiques souvent curieux, comme cette demoiselle de Rousset, étonnante toquée qui met la brouille et le désordre partout. La figure singulière du sieur Gaufridy émerge de cette foule. Notaire et procureur, Gaufridy gère les affaires du marquis. Il est honnête, mais tâtillon et cauteleux, soucieux surtout de sa tranquillité. Il louvoie entre son maître et Mme de Sade, et Mme de Montreuil, bien empêché souvent de prendre un parti entre des intérêts discordants. Sade, après 26 ans de rapports, tantôt affectueux et tantôt violents, avec celui qu'il appelle « son cher avocat », s'en séparera à l'époque où, sa femme l'ayant enfin expulsé de son cœur, il s'acoquinera, pour le reste de ses jours, avec une garce de comédie et de tripots, la fille Quesnet.

Ainsi la Correspondance publiée par M. Paul Bourdin constitue-t-elle un document capital sur la vie et les mœurs du marquis de Sade. Grâce à elle on peut enfin pénétrer dans le secret d'une âme tourmentée et contempler sans voiles une intimité jusqu'à présent close aux indiscrétions. Elle n'embellit pas le personnage. Du moins nous permet-elle de découvrir en lui un épistolier parfois agréable, sujet, par malheur, à de bizarres sautes d'humeur, passant, presque sans transition, du madrigal à l'injure.

Le marquis de Sade, dont le nom illustra un cas pathologique assez fréquent, n'était pas le seul personnage de son temps qui souffrît d'une frénésie de l'esprit et des sens. Le XVIIIe siècle abonde en égarés de tous genres. Benjamin Constant, qui ne peut être comparé à aucun titre au châtelain de La Coste, semble avoir, toute sa vie, porté douloureusement le poids de ses hérédités. On célébrait récemment, avec éclat, le centenaire de sa mort. Les orateurs chargés de faire son éloge rappelèrent avec discrétion sa bizarrerie, mais se gardèrent bien de dire que le fondateur du libéralisme ne s'arrêta à ses doctrines dernières qu'après cent palinodies.

Le susdit centenaire nous a valu, entre autres publications, un brillant ouvrage de M. L. Dumont-Wilden : **La Vie de**

Benjamin Constant, et un petit volume plus concentré, plus voisin du document original, flanqué de bibliographies, enrichi aussi d'une excellente iconographie, le Benjamin Constant de M. Paul L. Léon. Il semble probable que M. L. Dumont-Wilden a été déterminé à écrire son volume par sa prédilection pour ce que l'on nomme les *Européens* d'autrefois et dont le prince de Ligne sujet de son précédent travail, présente le type parfait. M. Paul L. Léon s'est, de son côté, surtout préoccupé, circulant dans les méandres d'une biographie complexe, de classer et de définir les idées de son héros et de mesurer l'influence que ces idées exercèrent sur les doctrines politiques des temps modernes.

Les deux écrivains ont fait, dans des sens différents, sans souci d'apporter des documents nouveaux, œuvre excellente de synthèse, M. L. Dumont-Wilden avec beaucoup de couleur, de pittoresque, de vie, M. Paul-L. Léon plus sobrement, avec le désir avoué de réhabiliter un homme fort calomnié. Tous deux, par des voies parallèles, parviennent au même but et démontrent le déséquilibre mental de leur héros. M. Paul-L. Léon prononce le diagnostic non sans gêne. M. L. Dumont-Wilden, moins circonspect, se divertit à dévoiler toutes les manifestations de ce déséquilibre.

Benjamin Constant naît d'un père suisse, à demi-fol, et d'une mère française. Il reçoit une éducation plus capable de cultiver en lui le vice que la vertu. Son intelligence très vive lui permet néanmoins, au milieu des troubles de cette éducation, d'acquérir des connaissances variées. Au sortir de l'adolescence, il est vaniteux, sarcastique, impétueux, sujet à des foucades, instable surtout. L'instabilité paraît être, en toutes choses, le caractère dominant de sa nature. Son *Cahier rouge*, modérément utilisé par ses derniers biographes, laisse une impression fâcheuse au lecteur. Il nous peint l'homme tel qu'il restera toute sa vie.

Nous ne nous attarderons pas à conter les incidents, d'ailleurs connus, de cette vie où l'on voit Benjamin Constant donner le sentiment d'agir sans cesse en contradiction avec ses goûts, ses désirs et ses intérêts. Les mobiles de ses décisions échappent le plus souvent à l'entendement. Il menace par exemple de se suicider pour Mlle Pourrat qu'il n'aime

point. Il épouse successivement une demoiselle et une dame qui lui inspirent de la répulsion. Il s'éprend de vieilles femmes dont l'une, Mme de Charrière, tourne vers un pessimisme desséchant son esprit et dont l'autre, Mme de Staël, parsème d'orages et de tribulations ses meilleures années. Bien qu'il bouillonne d'ambition, il ne parvient pas à se fixer sur un sol tout en optant pour la nationalité française. Partageant, au cours du temps, son enthousiasme pour la Révolution, la monarchie et l'Empire, il se les aliène tour à tour par des manifestations intempestives.

Cependant, en dépit de son existence nomade, traversée de mille déboires, déceptions et dénuements, il trouve le temps de dresser, de sa plume agile, une œuvre nombreuse et variées, où une tragédie (*Walstein*) voisine avec l'un des plus beaux romans de la langue française (*Adolphe*). Journaliste et homme politique, il multiplie les écrits virulents et les pamphlets et se livre, dans l'ordre social, aux spéculations de l'intelligence les plus élevées. Exécré au Parlement, il le domine de son éloquence, lui impose ses vues et, aux yeux des générations présentes, reste le fondateur incontesté de la doctrine libérale. Une sorte de génie, fougueux, mais incomplet, l'animait. Doué de plus de pondération, de certitude, de foi, il eût laissé une grande mémoire. L'histoire politique n'a retenu de lui qu'une image d'agitateur. Par contre, l'histoire littéraire voit en lui le créateur du roman d'analyse. C'est, en définitive, une œuvre accidentelle, due à son constant besoin de se raconter, qui lui vaut sa plus haute gloire.

ÉMILE MAGNE.

LES POÈMES

Fernand Marc : *Quatre poèmes*, Editions Sagesse. — Charles Tillac : *Côte de Jade*, La Renaissance du Livre. — Joseph Dulac : *Le Val d'amour*, La Caravelle. — Pierre Grosclaude : *Au fil du Fleuve*, le Rouge et le Noir. — Adolphe Vautier : *Vers et Cristaux de Bohême*, Figuière.

M. Fernand Marc est, on le sait, avec son groupe « Sagesse », un grand animateur. Si épris soit-il, à la manière des esprits de son âge, de l'étrangeté pour l'unique souci de l'étrangeté, il n'a pas rompu les ponts, il ne croit pas que le monde date de l'an 1918, où l'homme échappa à la servitude des

tranchées et de la mort brusque, pour vivre enfin selon l'Amérique. L'humanité renouvelée ne forme point, à ses yeux, l'humanité entière. Au contraire, il a exprimé à maintes reprises, pour les génies d'époques antérieures, son respect, et de la tolérance avec sympathie pour ceux qui l'ont précédé et qu'il n'ignore pas de parti pris. **Les Quatre poèmes** qu'il réunit dans une élégante ou même somptueuse plaquette, ornés de compositions originales de Jean Marembert, illustrent cet état d'âme, et la dédicace au grand, conscient et émouvant poète qu'est M. Jules Supervielle, en souligne la portée. C'est ici une élucidation, je présume. Comme ses pairs, M. Fernand Marc prend à tâche d'accumuler seulement, dans une volonté de confusion, les matériaux divers dont l'image ingénue ressortira au gré de la sensibilité du lecteur, mais à chaque poème correspond une composition gravée, suggestion réfléchie où se réalise en partie une première ordonnance proposée de ces matériaux à l'intelligence. Spontanément ainsi, on le sent, bigarrée, ingénue aussi et singulière avec application, l'imagination de M. Fernand Marc s'occupe à se tracer des limites, à se restreindre et à s'observer non sans rigueur plutôt qu'à se surprendre dans la surabondance ou l'abandon. Curieux travail, plutôt que satisfaisant. Aucune servitude n'est acceptée, le rythme, aussitôt qu'il tente d'organiser l'élan du poème, est répudié avec dédain; il sied que la possibilité d'un rythme soit évoquée, ce serait être conforme que de s'y soumettre et cela ne vient pas du subconscient individuel, c'est une règle. J'admets l'intérêt des expériences, on dirait de laboratoire, poursuivies par un certain nombre de poètes nouveaux, mais ne se lasseront-ils de ne jamais faire appel qu'à de la singularité? Il existe un art, aussi, qui participe du choix approprié, de la durée et de la résistance de la construction; tout s'ordonne, une part dépend d'une autre et du tout, le poème existe doublement, par le détail et par l'ensemble.

A plusieurs reprises j'ai reconnu à M. Charles Tillac les mérites de poète vrai que je distinguais en ses œuvres à travers tant de confusion toujours et de maniérisme sans raison. Qu'il fût doué, et le demeure, je persiste à le sentir; qu'il ait peine — ou plutôt non : qu'il ne fasse aucun effort — à se dé-

prendre d'une influence de René Ghil, on ne saurait que l'en féliciter, quand ses desseins se proportionnent à la hardiesse constructive qui est une des conditions première de leur mise en œuvre. Un système n'est admissible que lorsqu'il s'apparie aux nécessités qu'on envisage, et non lorsqu'il régente ou fait obstacle, selon des circonstances de pur hasard. Une règle ne vaut que par l'efficacité de la doctrine que, matériellement, elle résume. Si la sagesse de nos aïeux perpétuée d'âge en âge a rendu intangible la forme extérieure, le moule du sonnet, c'est une sottise ou, à tout le moins, un manque de réflexion d'y contrevenir; il s'y faut, non tant contraindre, qu'adapter sans réserve ou bien n'y pas avoir recours. Si un sonnet rime féminine à masculine, singulier à pluriel, réduit l'homophonie à l'assonance, modifie d'un quatrain au suivant l'ordre des sons à la rime, du moment que l'observance des règles du sonnet n'est pas rigoureusement orthodoxe, on n'aura fait qu'une apparence de sonnet, on n'aura pas fait un sonnet. Dès lors pourquoi se plaire à souligner une incapacité, une insuffisance, une faiblesse : susciter le rappel de ce moule si fécond en réalisations inoubliables et ne pas satisfaire, au plus près que l'on puisse, à ses exigences? M. Tillac prétend évoquer en « dix sonnets » **la Côte de Jade**; on ne trouvera réunis dans sa plaquette que dix à peu près de sonnets, pas un sonnet. S'imaginer, d'ailleurs, que ce faire rimer, par exemple, *Athanaël* avec *ailes* enrichit le registre des rimes au son approximatif soit d'*el*, soit d'*ailes*, est une pure monstruosité; les rimes les plus fournies de mots à l'infini sont, en général : *té*, *ment*, etc... les plus lamentables qui soient; quelles merveilles, même de surprises, a-t-on, au contraire (à condition de s'y révéler sinon grand, très ingénieux poète) obtenues en ramenant cette rime, les dieux savent si elle a été rebattue, de *jour* avec *amour*! Il n'est nul besoin que d'autres à peu près de rime viennent à la rescousse... ou au *secours*.

Du Palais de Circé à la Forêt Natale, puis *Amour, Couleur du Temps*, les titres chanteurs et imagés des précédents recueils de M. Joseph Dulac en disent toute la grâce souple, ingénieuse et odorante. Qui ouvrira ce recueil récent, **le Val d'Amour**, ne sera pas déçu. Ce sont principalement les morceaux où M. Dulac chante la nature, boit aux sources vives,

surprend dans les bois les danses des faunes et des nymphes qui atteignent à la perfection la plus charmante :

> O source, par ta voix tu réveilles le cygne
> Qui hante les lacs bleus de mon éternité...

la source inspiratrice le guide d'autres fois vers les souvenirs de sites abolis et de bonheurs à peine espérés, où il entrevoit

> Un foyer fait d'amour, de tendre orgueil, de joie,
> D'intensité heureuse et d'esprit créateur
> Comme un feu de Saint-Jean sur un coteau rougeoie :
> Va-t-il m'illuminer en consumant mon cœur?

Le poète a le juste sentiment, aussi, de sa dignité, et son âme tend vers les célestes hauteurs, et elle sait rendre hommage de ce qu'elle est aux grands *phares,* depuis Ronsard et la Pléiade, jusqu'à Hugo, Lamartine, Baudelaire et Vigny, « la Mer et la Montagne ». — Il y a un admirable poème, dans ce livre, très spécialement pénétré de tendresse et d'émotion, de pureté pieuse et sensible, c'est celui où il suscite l'image du vieillard évanoui à peine dans l'exil d'une « apparente » mort, puisque l'enfant sur qui naguère penchait son indulgent visage en garde le frémissement en lui, comme un « exemple d'amour sur son cœur suspendu ». Enfin la forêt s'anime d'enchantements calmes, ou brusquée par l'orage, — et ce petit poème tout de discrétion et de justesse devant la mort et, en secret, de l'amour envers ce qui, malgré tout, ou à cause de tout, est demeuré beau, *la Fille assassinée,* trouvée, nue, au fond des fourrés, et transportée étendue sur une échelle :

> Sur nos têtes planait l'aile d'une hantise
> Et l'heure se faisant tardive, dans le bois
> S'insinuait la nuit d'automne que la bise
> Remplissait en passant de chuchoteuses voix.
> Au loin, tintaient, d'argent, les grelots d'une mule;
> Alors, dans sa pâleur qui ne saurait périr,
> La morte nous parut si belle, au crépuscule,
> Qu'elle entrait dans nos yeux pour ne plus en sortir!

J'ai trop insisté sur le bien que je pense du livre de M. Dulac, pour taire que j'y regrette de ci de là des taches par non-

chalance, des morceaux mal venus, qu'il eût été facile de redresser et l'intrusion, dans ce recueil de tendresse et de fraîcheur d'âme, d'un certain nombre de poèmes, bien faits d'ailleurs et amusants en soi, de familiarité un peu caricaturale dont le ton au milieu des autres est choquant.

Je crains bien que M. Pierre Grosclaude qui a, sûrement, beaucoup de talent, le compromette faute de discerner avec assez de sûreté les exigences de son métier quotidien et les conditions essentielles de son art. **Au Fil du Fleuve** s'en va sa mélancolie songeuse, je le veux, certes, avec lui, mais, que tout de suite il se demande :

Il coule... Dois-je suivre ou bien lui résister?...

O professeur! prenez garde. Il ne faut pas savoir. Si vous scrutez, à la recherche des impulsions presque de valeur morale qui de vous font un poète, prenez garde : au lieu de vous livrer, exclusivement au chant, à la joie de sentir et d'exprimer, vous expliquerez, vous vous expliquerez, et que voulez-vous que nous importe. Que chantent au fond de nos mémoires les noms des beaux pays que l'on ne connaît pas, voilà qui, je vous l'accorde, est commun, mais c'est une suggestion dont se devait illuminer l'âme du lecteur, vous n'aviez pas à la lui formuler. Il fallait dire, que sais-je?... Orangers de l'Iran, sourire hellénique des flots marins, quelque chose d'imagé et de prenant et vous en auriez infiniment plus dit en poète que par vos vers qui résument et ne suscitent pas.

Ce qu'il y a de plus précieux dans son volume échappe fort heureusement à l'observation que je ne risque ci-dessus qu'en raison des qualités natives quand même et estimables que je reconnais à ce poète : d'abord, comme l'écrit son préfacier, M. André Foulon de Vaulx, « le goût du rêve, la contemplation nostalgique du passé; puis l'amour de l'action, l'admirative compréhension de la vie moderne ». Son émouvante sincérité, oui, indéniable, le charme de tels de ses poèmes, la vigueur de certains. Et surtout je m'associe avec M. Foulon de Vaulx lorsqu'il souhaite au jeune poète « les nobles inquiétudes, les joies sérieuses, les tendresses graves et les hautes tristesses : c'est par là qu'une âme comme la sienne saura s'élever encore, et son talent grandir ».

Non sans ahurissement, parmi les volumes entassés dont je n'ai pas eu le temps de rendre compte, je retrouve celui-ci : **Vers et Cristaux de Bohême,** publié en 1929. Je croyais bien en avoir parlé déjà, avec le profond désir de rendre hommage à l'auteur, M. Adolphe Vautier, vieux militant de la lyre et de la presse, ancien compagnon assidu de Maurice Bouchor, de « Raoul Lonchompem », comme il écrit. Bons essais rythmiques, odes sensibles, ballades gouailleuses, la Muse de M. Adolphe Vautier est aisée et séduisante, emplie de bonne humeur et de sagesse sans prétention. A coup sûr, il est loin de Baudelaire, de Vigny, de Victor Hugo, de Rimbaud ou de Verhaeren, mais, par sa simplicité de bon aloi, de tenue très supérieure à celle de maint autre, moins modeste et plus sottement bruyant. Pourquoi n'admettrait-on pas ces jeux, adroits d'ailleurs, qui valent mieux que tant d'autres?

ANDRÉ FONTAINAS.

LES ROMANS

Marcelle Tinayre : *L'ennemie intime,* E. Flammarion. — André de Richaud : *La douleur,* B. Grasset. — Auguste Bailly : *Le figuier maudit,* A. Fayard et Cie. — Henry Bordeaux : *Murder-party,* Libr. Plon. — Florian-Parmentier : *La mort casquée,* Eugène Fasquelle. — Léon Riotor : *Taches d'encre,* Librairie Lemerre.

C'est une belle occasion de louer sa probité artistique, que nous offre Mme Marcelle Tinayre avec son nouveau roman, **L'ennemie intime.** Après les succès flatteurs que lui valurent *La maison du péché, La rebelle, L'ombre de l'amour,* combien, à sa place, eussent continué d'exploiter un genre où s'étaient si heureusement affirmés ses dons? Mais l'élément sentimental, sinon passionnel, qu'on trouve dans ses premiers livres, Mme Marcelle Tinayre ne l'y avait mis qu'en obéissant à l'inspiration du moment. La même sincérité qui lui avait commandé d'être l'interprète du cœur des femmes, lui a dicté des œuvres comme *Priscille Sévérac* et celle qu'elle vient de publier. Il se peut qu'un tel récit déçoive une partie de son public. Je ne l'en estime pas moins, avec la dite *Priscille Sévérac,* le plus fort qu'elle ait écrit.

...Capdenat, ancien entrepreneur de maçonnerie enrichi, vit à demi-paralysé dans sa maison de Villefarge (?), en Rouer-

gue. C'est, en même temps qu'un égoïste et un despote, une sorte de brute intelligente, et dont son fils a dû se séparer, dans un coup de tête, pour se jeter dans le bolchévisme. Sa fille Geneviève qu'il a mariée par vanité à un architecte parisien, à la mode, et qu'il accuse de le négliger, se décide à placer auprès de lui, en qualité de gouvernante, une vieille fille bigote, Renaude Vipreux. Renaude qui, sous ses dehors ingrats, cache une volonté rare et une souplesse plus rare encore, se met dans l'esprit de prendre de l'ascendant sur Capdenat, et a tôt fait d'y réussir. Elle le manœuvre si bien qu'il lui lègue en mourant toute sa fortune et jusqu'à sa maison. Au gendre, Alquier, qui la menace d'un procès en captation d'héritage, elle répond par le mot même de Tartufe... C'est qu'elle se sent non seulement forte de son droit, mais d'une lettre d'amour de Geneviève, qu'elle détient. « Arrangez-vous, dit-elle à la pauvre femme, pour que votre mari accepte le testament comme il est. Pas dans un mois. Pas dans huit jours. Après-demain. Sans ça, M. Alquier recevra la lettre et saura que sa femme est une adultère. » Affolée, Geneviève se tue, mais après avoir écrit à son frère pour l'informer du chantage dont elle est victime. Le frère revient, se présente dans la demeure de son père, devenue celle de Renaude, et, revolver en main, somme la misérable de lui remettre la lettre de sa sœur. L'émotion de la vieille fille est si violente qu'elle succombe d'un arrêt du cœur. Le testament de Capdenat est cassé, et la maison abandonnée aux revenants... Dirai-je que ce dénouement me satisfait? Non; je le trouve arbitraire, comme la partie dramatique, à proprement parler, du roman de Mme Marcelle Tinayre, y compris le suicide de Geneviève, qui a le tort de lancer, après tant d'autres, son auto dans un ravin. En revanche, les portraits que Mme Marcelle Tinayre a tracés de Capdenat et de Renaude sont admirables. Si cette dernière rappelle la cousine Bette, c'est sans aucunement lui ressembler, par l'intensité, seule, des traits qui la caractérisent. Orgueilleuse, avide de recevoir de la vie qui lui fut dure la réparation à laquelle elle est convaincue d'avoir droit, Renaude dont la dévotion n'a réussi qu'à aigrir l'envie, est une figure véridique et qu'on ne saurait oublier. Il fallait bien du talent pour la concevoir ou pour la susciter de la

sorte, si elle a été peinte d'après nature. A de telles personnalités point d'autre cadre, remarquons-le, que celui de la province. Aussi bien, Mme Marcelle Tinayre a-t-elle avec application reconstitué l'atmosphère de la petite ville où sa détestable intrigante sévit. Un vieillard infirme, une gouvernante ambitieuse et astucieuse : qu'on ne parle pas de convention mais de tradition. Mme Marcelle Tinayre continue, en tout cas, celle du véritable roman français.

C'est certainement un livre plein de promesses, et même de qualités, et qui méritait d'être signalé, que celui de M. André de Richaud : **La douleur**, auquel le prix du Premier Roman a failli être décerné. S'il ne l'a pas été, nous dit l'éditeur, c'est à cause de « certaines tendances » qu'il accuse. Entendez, pour parler comme M. Le Grix, dans l'article de *La Revue hebdomadaire* qu'il lui consacrait, que M. de Richaud est « un véritable ingénu ». Un ingénu dans le genre de celui de Voltaire? Un païen donc? Oui, et « d'avant le baptême ». Que M. Le Grix me pardonne : mais je n'en crois rien! Si M. de Richaud est jeune, il l'est dans un monde trop vieux, et il a appris dans la société de ses singes à faire la grimace. Son roman qui narre l'histoire d'une veuve de guerre, à ce point tourmentée par l'amour ou plutôt par le désir qu'elle finit par se donner à un prisonnier allemand, n'est point innocemment sexuel. Il l'est perversement ou faussement, en ce sens qu'il nous induit en erreur sur la qualité de la personne. Une femme ne sent pas comme son héroïne. M. de Richaud est encore assez près de son âge ingrat pour s'en rappeler les troubles, et il a attribué des désirs virils à celle-ci. Ainsi, un homme — j'en conviens — pourra avoir de brutales pensées à la vue d'une religieuse; mais une femme, ou du moins une femme saine, et qu'on est convenu d'appeler honnête, n'évoquera certainement pas « des farandoles d'hommes nus », en frôlant la soutane d'un pauvre curé de campagne. Elle ne caressera pas, non plus, en frissonnant de convoitise, une statuette en bronze... Je ne crois rien apprendre à quiconque connaît tant soit peu la psychologie de notre chère compagne, en disant que sa subtilité à se tromper sur ses intentions, ou à dénaturer ses appétits, est infinie. Et ce n'est presque jamais par des voies directes qu'elle aboutit à l'assouvissement de

ses instincts. Elle se refuse à se préciser ce qu'elle veut, ou elle s'ingénie à se donner le change. Or, l'héroïne de M. de Richaud voit des phallus partout, et exaspère encore sa fureur érotique en lisant « des livres immondes ». Quelle nymphomane, ou quel *collégien!* Elle rêve, d'ailleurs, à croire, encore qu'elle habite une campagne reculée, qu'elle a lu Freud. C'est sans équivoque, au surplus, sur la cause de son trouble, qu'elle éprouve de la jalousie pour son fils, un gamin de treize ans, quand elle le voit jouer avec des petites filles... Mais on a les idées de sa génération, et nous n'ignorons pas les influences qui ont agi sur celle à laquelle M. de Richaud appartient. Ce qui constitue l'originalité de ce jeune écrivain, c'est un sens très vif de la nature (il excelle à évoquer des paysages, et à définir le caractère des saisons, en termes d'une grande fraîcheur); c'est, aussi, une grande finesse à déceler la duplicité ou la rouerie de l'enfance, une attention prompte à saisir les effets de sa farouche susceptibilité. M. de Richaud se révèle encore novice, et sa façon de faire mourir d'un accident sa malheureuse veuve, grosse des œuvres d'un prisonnier allemand, n'est qu'un escamotage! Enfin, si l'on peut comparer son livre à un beau visage d'adolescent, aux yeux cernés, il y a quelques taches sur ce visage... M. de Richaud écrit, notamment : « Mais l'enfant était pour elle, sans qu'elle *se l'avoua*, un homme »! et « Vous permettez que je *m'assieds* un moment devant vous? »

Comme M. de Richaud, M. Auguste Bailly nous conte l'histoire d'une femme folle de son corps, dans **Le figuier maudit,** mais avec toute l'expérience de la maturité, et un talent robuste qui a fait ses preuves. Auprès de Robert, son beau-frère veuf, et de l'enfant de celui-ci, au foyer qu'elle partageait avec sa sœur, Françoise, qui est dans toute la force de l'âge et jouit d'une belle santé, ne saurait se soustraire aux harcèlements du désir. La volonté ni la pureté de cette noble fille n'empêchent la bête affamée de crier en elle, et il lui faut l'apaiser en l'assouvissant, malgré qu'elle en ait. De s'être donnée, une nuit, à Robert, en s'humiliant, la hante, par la suite, comme il s'est remarié, au point de la faire rêver trahison et crime... Mais la victoire restera, en définitive, à l'âme, au prix, il est vrai, du déchirement non seulement de la chair,

mais du cœur. Françoise s'en ira... Notez que, malgré sa droiture (et cela confirme ce que je disais plus haut de la ruse innée de la femme), Françoise invente un sophisme pour se donner à son beau-frère. Il y a un mensonge à l'origine du don qu'elle fait d'elle-même, et qui réside dans son audace même ou son cynisme. L'incitation, du reste, vient à elle du dehors (des visites nocturnes que fait Robert à des filles ou de ses amours ancillaires), et, loin de se repaître de mauvaises lectures pour aviver son tourment, elle fait tout pour lui échapper... Aussi, encore qu'elle ne soit pas très nuancée, la psychologie de l'héroïne de M. Bailly est-elle juste. M. Bailly ne se pique pas d'extrême subtilité; mais il est intense. Moins étoffé que *Naples au baiser de feu,* son meilleur livre jusqu'à présent, *Le figuier maudit* est, cependant, de la même qualité.

Une Américaine, mariée à un gentilhomme français décavé, la comtesse de Foix, introduit dans son château, à Cervin, près de Genève, une nouveauté de son pays : la **Murder-Party**, ou partie de meurtre. Ladite partie consiste à simuler, à la fin d'un grand dîner, l'assassinat d'un ou de plusieurs des convives, et à fournir à la perspicacité des autres l'occasion de s'exercer, en leur proposant de découvrir le ou les auteurs du crime... Charmant, n'est-ce pas? Mais un tel jeu de société ne pouvait naître que chez l'un des deux peuples qui ont fait la fortune des *detectives' stories* : l'Angleterre ou les Etats-Unis. Mais l'Angleterre a encore du goût, et une tradition... Pour en revenir au roman de M. Henry Bordeaux, la petite fête que donne la comtesse tourne mal, et je ne vous dirai pas si la *star* qui joue son rôle au naturel est bien morte par l'effet d'un suicide ou d'un assassinat. Ce serait vous gâter votre plaisir, et dépouiller le roman de M. Bordeaux de son intérêt. M. Bordeaux a tiré, il est vrai, très habilement parti d'un genre de pathétique dont il semble avoir voulu s'instituer le contempteur. Sa petite leçon est donc doublement profitable...

M. Florian-Parmentier qui rééditait, ces temps derniers, *L'ouragan,* un des romans de guerre qui se sont le plus lus, publie aujourd'hui **La mort casquée.** L'affabulation, malgré son romanesque, est peu de chose dans ce récit auquel M. Florian-Parmentier a donné ce sous-titre : « La paix à l'ombre de la guerre ». Ce que nous trouvons, en effet, dans

cette histoire d'un ancien combattant auquel un camarade de tranchées a confié sa femme avant de mourir, c'est une violente critique de la façon dont on a relevé les ruines de nos régions dévastées du Nord et de l'Est. M. Florian-Parmentier, qui semble très documenté sur la question « réparations », s'indigne généreusement des abus et aussi des fautes qui ont été commises. Il reproche autant au régime sa sottise que son égoïsme, mais on ne laisse pas de rencontrer des vérités premières dans sa critique ou sa satire, un peu trop éloquente, à mon gré, et qui eût gagné à être concentrée. Mais M. Florian-Parmentier dit des choses émouvantes et vraies. « La société, écrit-il notamment, est ainsi faite que chacun accomplit son devoir et que partout, cependant, est consommée l'iniquité. » C'est la sagesse même.

M. Léon Riotor poursuit avec **Les taches d'encre** (titre emprunté à Maurice Barrès) l'histoire anecdotique qu'il avait commencée avec *La colle,* « récit du temps de Montmartre ». Cette fois, c'est à la création d'un journal des boulevards qu'il nous fait assister, et il en profite pour évoquer le monde littéraire, artistique et politique des années 1880 à 1900, environ. Des souvenirs de crimes célèbres et d'attentats anarchistes passent dans le fond de son vivant panorama, sur lequel on voit s'enlever les silhouettes d'Alphonse Daudet, Guy de Maupassant, Aurélien Scholl, Verlaine, Moréas, Dierx, Tailhade, etc., etc...

JOHN CHARPENTIER.

THÉATRE

L'Affaire Dreyfus, de MM. Hans Reyfisch et W. Herzog, version française en 4 actes et 11 tableaux de M. Jacques Richepin, à l'Ambigu.

Panama, le général Boulanger, l'alliance Franco-Russe, l'**Affaire Dreyfus,** voilà les quatre mobiles principaux d'exaltation du peuple français dans le dernier tiers du XIXe siècle. Il y a mis en jeu tous les éléments en rumeur de son caractère; ses enthousiasmes, ses fureurs, ses réprobations, ses idéals, ses chansons.

Ses récriminations avaient naturellement pour objet les faits et gestes du régime et de ses corps constitués.

Le Français consent allègrement à voter, sans envisager avec logique ce qui découle pour lui du fait de son concours volontaire à cette affaire collective, comme si ce concours ne le soumettait pas, de son plein gré, à la tyrannie et à l'aveuglement du plus grand nombre. En fait, cela signifie, de sa part, qu'il s'engage à ne pas s'élever contre ce que — bon ou mauvais — engendre le système. Le vote au suffrage universel, c'est se livrer pieds et poings liés aux plus hasardeuses aventures. Donner sa foi à un régime quelconque, ou à un quelconque individu! Ah! je ris bien! D'ailleurs, après les bons tours qu'on nous a joués, qui aujourd'hui sur les choses publiques ne trouve à ricaner s'il n'est mouton inguérissablement?

Le citoyen est-il bien venu à s'étonner, à s'indigner des exactions d'individus qu'il a concouru à mandater en participant au mécanisme de ce mandat? Autrefois peut-être, où l'on ne savait pas tout ce qui naturellement s'ensuit. Maintenant on a quelque peu réfléchi, et déjà l'on a vu le résultat : les scrupules anciens ont disparu du trafic général. Pourquoi en serait-il là différemment que dans toutes relations humaines où, en vérité, il n'est guère de position tenable entre le pirate et l'innocent?

Toujours les discoureurs, les meneurs à leur clientèle proposeront — comme il advint dans les deux camps de l'affaire Dreyfus — les mobiles les plus « élevés » : l'Honneur, la Patrie, l'Humanité, etc... La société n'est soudée dans son aspect récent et actuel, les gens ne sont scellés entre eux par troupes qu'avec des mots sonores et des idées générales. Je ne l'écrirais pas avec cette tranquillité si je n'étais pénétré — au contraire — de la valeur positive des mots concrets et des idées privées. Avec ceci chacun peut tenir le monde dans sa main au lieu d'en être écrasé.

Il fallait voir pourtant comme s'écoulaient heureuses les années du Panama, de Boulanger, de l'alliance, de l'affaire Dreyfus; ces années pleines de sophismes de démagogie, d'agitations gratuites, de petits et gros scandales qui en étaient le sel et le poivre. La terreur de tant de gens, au demeurant dans un bonheur constant, c'était, par-ci par-là, la bombe d'un anarchiste déposée auprès du Sénat ou jetée des tribunes

dans l'hémicycle de la Chambre. Hé, hé, leurs gestes vus d'aujourd'hui, ces anarchistes ne montraient déjà pas si mauvais goût!

Il faut aussi se souvenir que les représentants du peuple étaient en ce temps-là bien maladroits de se laisser prendre dans leurs prévarications et leurs forfaitures.

Au théâtre — comme partout ailleurs — tout se liquide au meilleur compte de ce qui, du vain fatras des choses de jadis, reste au souvenir. On solde, et au plus vite, parce que tout est déprécié de ce qui comptait hier pour le grand public. Les sentiments, les manières d'être, de se comporter, les valeurs morales et esthétiques amorties, les vieilles formules, les vieilles œuvres, les vieilles histoires, les vieilles gloires, tout est rendu maintenant en écume et pourrit sur place : véritable marché aux puces. On y vend les dépouilles du temps de la redingote et du corset, de l'humanitarisme démagogique et de la myopie intellectuelle, de l'amour acrimonieux, appareils vermoulus de cette bourgeoisie, de ces politiciens, de ces justiciers, de ces illuminés, de ces Joseph Prudhommes enfin; toute une génération qui, par ses inconséquences, son crédit aux bavards, aux têtes bornées aux principes, a si bien réussi non seulement à vivre largement avant ses enfants, mais encore à leur survivre au delà du coupe-gorge où ils ont dû succomber. C'est à ce public-là que certaines pièces s'adressent; ainsi *l'Affaire Dreyfus* de l'Ambigu. Comment les déchets si manifestes d'un temps qui n'a que trop montré la faillite de tous ses soucis, de toutes ses positions, de toutes ses entreprises peuvent-ils encore être étalés sans vergogne?

Quand ce ne sont pas aujourd'hui des pièces de turbulence ignorante, on nous donne des pièces de décrépitude. *L'affaire Dreyfus* est de cette catégorie-ci. On exhume ce cas rococo, et on trouve encore moyen d'y vouloir mêler une espèce de stupide justification de quelque intérêt supérieur et exemplaire! Comme si l'injustice, la distribution arbitraire des condamnations et des acquittements, cela n'avait pas fait et ne fera pas toujours le train habituel! Ah, intéressés, sectaires ou fous qui ont souvent voulu considérer quelque réforme, quelque réparation, quelque redressement dans le train,

positivement dans un sens idéal, et qui, la chose conduite à leur gré, croient avoir construit meilleur que ce qu'ils ont renversé ou changé!

Mais, tous les jours, des malheureux tombent et sont frappés à tort par la faute ou le défaut des organismes d'Etat, ou par la forfaiture ou la vindicte d'un fonctionnaire. Au surplus, la guerre, je suppose, n'a pas été pour démentir la précarité de la défense de sa personne que le citoyen pourrait espérer du crédit qu'il donne à ses mandataires et aux institutions dont ceux-ci vivent et dont ils proclament sans rire l'excellence. C'est au nom des principes, des idées, du droit, de la justice, etc., que se commettent toujours les pires violations. Jamais personne n'y changera rien. Les gens se succèdent, et les régimes, et les gouvernements, mais la condition humaine ne se modifie pas qui fait inexorablement de l'élévation des uns au pouvoir la réduction des autres au service de leurs brigandages, de leurs illusions, ou de leurs entêtements.

L'affaire Dreyfus serait surtout à examiner, si l'on avait du temps à perdre, pour y reconnaître la faiblesse extrême, la fragilité de la cause à cette émotion monstrueuse et maladive de la nation, et cela tout à coup, pour un fait des plus communs, journalier. L'incendie général allumé jadis par l'affaire Dreyfus peut être considéré comme une aliénation collective, crise comme il s'en produit chez les gens comme chez les peuples dans les moments trop heureux, trop paisibles. L'animal humain ne peut vivre longtemps sans distribuer et recevoir des coups. Il n'est pas alors difficile sur le choix du prétexte. La première souris devient pour lui un ours. Au surplus, se battre, pour quelque cause que ce soit! N'est-ce pas signer l'aveu de la faillite de l'intelligence et de la raison, et singer la brute? Se laisser échauffer au point de ne pas comprendre le mécanisme inférieur de l'élévation de la température de notre humeur, c'est bien le fait de déchéance par excellence.

Nous sommes dans la vanité quand nous prêtons une valeur positive à quelqu'un de nos sentiments, de nos jugements, à quelqu'une de nos impressions, à propos de quoi que ce soit où nous n'avons pas été ou ne sommes pas étroitement personnellement en cause, en balance, en intérêt, en échec, en danger.

N'attendons rien que de nous-mêmes. Que les autres s'arrangent à leur gré. Qu'ils nous laissent la paix, même et surtout si nous sommes dans la difficulté! C'est encore là, somme toute, le moins mauvais compte.

§

Je ne puis m'empêcher de me souvenir en souriant que, à mes 19 ans, lors de l'Affaire Dreyfus, je considérais déjà fort pratiquement les choses. Le soir, je surveillais le culottage de mes pipes en terre aux réunions orageuses dont le spectacle m'amusait. Le jour, j'aimais par-dessus tout ma liberté à me promener en ville. Quand j'étais pris dans quelque vague des uns ou des autres émeutiers, j'épousais successivement leurs cris divers. Ainsi, avec quelques éclats à propos et forcément contradictoires, je pouvais aller mon pas tranquille, et sans être aucunement houspillé. Je n'avais pas, à cet âge, les vertus civiques très sévères ni très rigoureuses, mais déjà, par contre, un peu de clairvoyance et de naturel bon sens.

§

La pièce, qui a été reçue au début avec une entière indifférence, a continué sa carrière avec journellement des bruits divers dont on ne distingue guère la véritable origine. Chaque soir, il y a des flots de crieurs dans la salle. Est-ce l'ami Daudet qui a donné à ces médiocres scènes une orchestration à sa façon, et avec une bravoure et un entrain réjouissants? Encore on attend les artistes à la sortie, on les injurie, on les bat. Enfin, justement ce que la pièce ne donne pas de l'affaire Dreyfus : disputes, injures, batailles, paraît être reconstitué, à souhait, de façon minuscule, dans la salle et aux alentours immédiats.

Un incident qui est à retenir s'est produit. La fille du commandant Esterhazy s'est présentée avec une cravache et, dit-on, elle fera un procès. On sait que, en fait, le commandant Esterhazy a été le vrai coupable alors que Dreyfus n'avait en vérité contre lui-même que d'être juif, et d'avoir un aspect, un abord particulièrement antipathiques — au vulgaire, bien entendu. Extrêmement myope, le regard invisible derrière le binocle, pâle, embarrassé, effacé, silencieux à l'extrême, pas-

sif, il n'avait rien d'un héros, ni même d'un martyr injustement condamné. Et si bien que ses défenseurs, lorsqu'ils le virent, à son retour de l'Ile du Diable, en restèrent consternés. Il avait exactement « la tête » que le mélodrame a toujours prêté à l'espion, au traître. Ce n'était vraiment pas de chance pour ses partisans, car le peuple ne vit pas seulement de palabres, de poncifs, mais aussi d'images stéréotypées. Il paraissait bien hardi de proposer un tel personnage obscur, blafard, destiné au travail de cabinet, aux labeurs polytechniques, pour jouer un rôle de héros national. Aussi bien son innocence, si manifeste qu'elle ait été reconnue, et spécialement aujourd'hui après les documents de source allemande (dont M. Marcel Coulon a récemment écrit dans le *Mercure*), n'a jamais été bien digérée. On lui tenait rigueur presque, à cet homme, de n'avoir commis aucun crime. D'ailleurs — et c'est à ce propos que j'indiquais tout à l'heure que le geste de Mlle Esterhazy était à retenir — si, en fait, la preuve du crime contre Dreyfus a été faite, il y a lieu de toujours remarquer qu'en droit, dans les archives de la Justice, il est toujours inscrit, pour l'histoire, comme le criminel ayant reçu et accepté sa grâce, c'est-à-dire ayant souscrit à sa condamnation. En l'occurrence, est-ce lui ou la Haute Institution qui est atteinte?

En tout cas, en droit, Mlle Esterhazy doit être parfaitement fondée à faire condamner quiconque accuse son père d'une trahison dont la Justice a irrévocablement chargé un autre. C'est une conséquence curieuse, que l'on n'avait pas prévue, et d'un intérêt incontestable pour la basoche. Pour nous, fidèles, apportons une béquille de plus à la célèbre et très honorée porteuse de balances.

C'est d'ailleurs un avocats, et des plus tonitruants, M[e] Torrès, qui a eu la bonne idée de traiter avec les deux auteurs allemands de la traduction-adaptation de l'*Affaire Dreyfus*. Réflexions faites, il a passé le contrat à M. Jacques Richepin. Lequel, après avoir ajouté et tranché à même l'ouvrage, a essayé de débarquer de l'affiche les noms de MM. Hans Reyfisch et Herzog, lesquels ont crié à juste titre et signalé la désinvolture avec laquelle on les a sabrés. Ce n'est d'ailleurs pas mal pour un auteur d'ici d'aller chercher, sur un sujet

pareil, une pièce à Berlin. Il y a de quoi rire sur l'extrême pénurie de l'auteur français, incapable de choisir, parmi tant d'aspects de l'affaire Dreyfus, un point de vue dont il puisse faire quelque chose qui soit expressément à lui.

Si encore M. Jacques Richepin, à défaut d'une originalité dont il est bien incapable, avait corsé — même ne fût-ce qu'en gros — les caractères principaux des personnages et des groupes en cause : misère des rouages et de certains éléments de l'Etat-Major d'alors, haine des juifs, élans, démagogies, idéalistes et humanitaires, etc... Toutes choses qui, enfoncées aujourd'hui dans l'évidence, et la plus morne indifférence, pouvaient donner au moins du passé rappelé une image d'un certain relief puéril et pittoresque. Mais non, l'arrangeur a voulu que tout soit bien édulcoré, les accents bien étouffés, que personne n'ait de chagrin. Chacun a fait de son mieux pour la République, pour la Patrie et pour la Justice. Toutes les figures de l'époque ont été anéanties. Ici, la pièce est établie avec des coupures dans les textes de discours, de plaidoiries, d'articles. En somme, découpage sur travail d'autrui, mauvais montage, méprisable et inoffensif mardi gras, aux masques vains.

ANDRÉ ROUVEYRE.

PHILOSOPHIE

HISTOIRE DE LA PHILOSOPHIE. — Maxime Leroy : *Descartes, le philosophe au masque*, Rieder, 1929. — Henri Petit : *Images : Descartes et Pascal*, Ibid., 1930.

La rencontre de ces deux ouvrages crée une magnifique occasion de réfléchir sur Descartes; personne, certes, ne le fera sans profit; et si différents que soient les auteurs de ces livres, on saura gré à l'un et à l'autre de la pénétration avec laquelle ils ont cherché à nous introduire en un des plus grandioses systèmes, et des plus modernes.

Les deux ouvrages, en un sens, se complètent. Pour H. Petit, Descartes est tout rigueur, compréhension totale, achèvement définitif. Pour M. Leroy, il ne se trouve jamais assez pour n'avoir plus à se chercher, et il se cherche anxieusement. Sérénité dogmatique, ou au contraire inquiétude perpétuelle, quelle fut l'attitude dominante? Si l'on en juge par le livre de M. Petit, il a manqué à l'autre auteur de confronter son héros

avec l'anxiété de Pascal, pour le trouver, par contraste, placidement maître de son génie. Si l'on prend le point de vue de M. Leroy, c'est par antithèse à Pascal que l'autre auteur n'a remarqué qu'assurance chez un philosophe toujours instable et fugitif.

La méditation — extrêmement distinguée et souvent exprimée avec beaucoup de force — de M. Petit, oscille entre ces deux pôles, théoriques peut-être plus que jamais atteints : un Descartes rationaliste, un Pascal romantique. D'un côté l'universalité de Dieu, de l'autre l'unique exception de Jésus. Puisse M. Petit, qui a écrit :

> Descartes. Equilibre vivant... Adaptation à soi-même. Orientation de toutes ses activités, de toutes ses tendances selon l'idéale ligne de force d'une vie d'homme. Classicisme actif de la pensée...

suivre chapitre par chapitre la biographie et l'analyse doctrinale que nous soumet M. Leroy! Mais que celui-ci non plus ne néglige pas tout ce qui autorise les jugements de M. Petit; — jugements très nuancés, quoique notre appréciation sommaire risque de les faire passer pour simplistes.

Ceci dit, rendons hommage à l'enquête si curieuse, si féconde, qu'a poursuivie M. Leroy. Descartes y apparaît comme un instable et presque un persécuté. « Il fuit les siens, ses maîtres, sa religion, son pays, son roi (1). » Il s'enfonce dans les chimères de l'alchimie et du rose-crucisme, rêve de relever l'homme de la malédiction qui a frappé son travail, lutte contre les Jésuites avec toutes les fureurs d'un Pascal, cherche à créer une secte nouvelle, fréquente avec prédilection des athées (10). Il ne le cède à personne en Romantisme, pas même à Rousseau, celui qui a dit : « La philosophie que je cultive n'est pas si barbare ni si farouche qu'elle rejette l'usage des passions; au contraire, c'est en lui seul que je mets toute la douceur et la félicité de cette vie. » (Lettre à un correspondant inconnu, 1648.)

L'intuition obtenue en 1619 ne peut être la notion de la méthode, qu'il ne concevra qu'en 1628, avant de rédiger les *Regulae*. La *mirabilis scientia* qu'il acquiert en Souabe, où pullulent alchimistes et mystiques, doit être un savoir de théosophes. Nous craignons que M. Leroy n'exagère quand il

se trouve plus porté à faire de Descartes un curieux de sorcellerie, qu'à reconnaître la sincérité de son christianisme. Il a raison toutefois de remarquer le caractère suspect de la biographie rédigée par Baillet, auteur de dix-sept volumes consacrés à des Vies de Saints. Au surplus, malgré le vœu qu'il en avait formulé, le philosophe n'a pas accompli son pèlerinage à Lorette. Et l'auteur se complaît à scruter la personnalité des familiers de Descartes : Etienne de Villebressieux, un alchimiste; Picot, un prêtre athée, Van Hogelande, un Rose-Croix. Il nous rappelle, en somme, que pour avoir été un novateur, ce héros de la pensée n'en fut pas moins homme de son temps, — avec cette aggravation qui tient à la psychologie de Descartes : homme inquiet, soupçonneux, hardi et timoré tout ensemble.

Où nous retrouvons l'inspiration générale des travaux de M. Leroy, c'est quand il apprécie la portée sociale du cartésianisme. A ses yeux, le mystérieux père de Francine fut ostensiblement l'aïeul d'Henri de Saint-Simon, de Comte son « compléteur » et de Siéyès. P. MASSON-OURSEL.

LE MOUVEMENT SCIENTIFIQUE

Jean-Louis Berruyer : *Les rayons et les ondes* (Collection « La science pour tous »), Bernardin-Béchet. — J. Vin : *La réception radiophonique*, J. Lebègue, Bruxelles. — Pierre David : *Manuel de réception radioélectrique*, Masson. — Pierre Hémardinquer : *Le phonographe et ses merveilleux progrès*, Masson.

Il ne nous appartient pas de juger, dans la nouvelle collection *La science pour tous*, la valeur des livres qui traitent des sciences naturelles; mais il est certain que l'opuscule de physique intitulé **Les rayons et les ondes** est d'une décevante médiocrité. Son auteur (qui s'appelle Jean Berruyer sur la couverture et Louis du même nom à l'intérieur — et ce simple fait nous laisse pressentir avec quel soin l'exposé a été rédigé —) est visiblement un profane, qui se croit apte

A juger sans étude et raisonner de tout (1).

(1) C'est le cas de la quasi-unanimité des publicistes, qui « font » de la T. S. F. dans les quotidiens et dans les magazines spéciaux : poètes sans talent à la fin de leur adolescence, puis factotums des salles de rédaction, une brusque vocation scientifique les surprend vers leur retour d'âge...

Il émet sur la science des aphorismes qui ne supportent pas l'examen :

Son rôle est d'observer les phénomènes et de découvrir les lois auxquelles ils sont soumis, plutôt que d'en expliquer la cause profonde (p. 18),

ce qui prouve qu'il n'a jamais entendu parler ni du philosophe Emile Meyerson, ni du physicien Paul Langevin. Il se fait l'écho (p. 25) de suppositions absurdes et sans fondement sur les « ondes humaines ». Parlant de télévision, il ignore les recherches de l'Anglais Baird, qui comptent parmi les plus fécondes. Et il agrémente son texte d'une véritable débauche d'erreurs grossières (2), parmi lesquelles il convient de mettre en épingle cette description de la cellule photoélectrique (3) ;

Comme les lampes de T. S. F., les cellules photoélectriques comportent un filament porté à l'incandescence. La plaque est remplacée par une couche d'argent (p. 117).

Ajoutons que la couverture du livre est ornée d'un portrait d'Edouard Branly, alors que l'exposé ne consacre à celui-ci qu'une page sur 125. Or le cohéreur, dit « de Branly », n'est jamais employé en radiophonie; il a été utilisé dans les *premiers* essais de radiotélégraphie. Mais on sait aujourd'hui que le cohéreur, décrit par Branly en 1891, a été découvert par un Italien (Calzecchi Onesti) sept ans auparavant. Quand détruira-t-on cette légende (Branly, inventeur de la T. S. F.), dont on se gausse à l'étranger? En 1896, huit ans après la découverte de Hertz, Branly déclarait n'avoir « aucune prétention à la découverte de la télégraphie sans fil »; qu'importe qu'il se soit rétracté depuis, sur l'instigation de ses admirateurs — pour la plupart incompétents — et en obéissant à des motifs qui n'avaient rien à voir avec la science?

(2) En voici quelques échantillons : les rayons infrarouges et ultra-violets seraient d'une tout autre nature que les rayons X (p. 27); les propriétés désinfectantes de l'eau de Javel seraient dues à un rayonnement (p. 44); il est question d'un « rayon envoyé sur un objectif et conducteur de l'électricité » (p. 47); l'auteur confond alternance et période (p. 72), microphone et lampe oscillatrice (p. 74), etc.

(3) Il n'y a pas de filament; rien n'est porté à l'incandescence et la couche métallique est de potassium. Il aurait suffi à l'auteur de lire quelques lignes (tome VII, 1928, p. 810) du *Larousse mensuel*...

Une importante brochure, **La réception radiophonique,** parut récemment en Belgique, sous les auspices d'une importante firme hollandaise. C'est là une habile forme de réclame, et le lecteur éventuel doit être prévenu qu'il n'y trouvera que du matériel construit par la firme en question.

Nous signalons néanmoins cet ouvrage, car la pénurie presque complète (4) de livres élémentaires sur la radioélectricité nous incite à le recommander, malgré ses imperfections qui devraient disparaître dans un nouveau tirage. On y rencontre une foule de renseignements sur les appareils et les montages, en particulier sur les diverses méthodes qui permettent d'alimenter les postes récepteurs par les réseaux d'éclairage. Il semble bien en effet que les accumulateurs et les piles — terreur des sans-filistes — auront vécu dans un très petit nombre d'années.

Mais pourquoi faut-il que les chapitres de théorie contiennent tant d'inexactitudes? Abus de comparaisons hydrauliques « plus propres à embrouiller les idées qu'à les éclaircir » (5), recours périmé à l'« éther » (p. 6, 27, 41...). Enfin, l'auteur, en qui la firme hollandaise a placé sa confiance, ne sait pas ce que c'est qu'un générateur d'électricité (6).

§

Pierre David, ingénieur au Laboratoire national de radioélectricité, a publié, il y a quelques mois, un **Manuel de réception radioélectrique** qui fixe l'état actuel d'une technique toute nouvelle. C'est à ces trois cents et quelques pages qu'il faudrait se reporter si l'on voulait comprendre les mille et un « schémas », sur lesquels dissertent à perte de vue les

(4) Le petit livre de Camille Gutton, *Télégraphie et téléphonie sans fil* (Colin), excellent à sa parution (1921), gagnerait à être refait complètement. Quant à la deuxième édition de *J'ai compris la T. S. F.*, d'E. Aisberg (Chiron), elle convient parfaitement au lecteur tout à fait profane.

(5) L'expression est de Pierre David (ouvrage analysé ci-dessous, p. 272).

(6) Nous faisons allusion à ce passage, dénué de sens (p. 16) : « La tension aux bornes d'un accu étant 1 volt 95 et la force électromotrice 2 volts, il se produit donc (!) à l'intérieur de l'accu (!!) une chute de tension de 0 volt 05. » L'auteur n'a pas compris qu'il se produit là une *baisse de tension,* au moment où on passe du cas du circuit ouvert à un cas de circuit fermé. Indiquons en outre que l'expression (constamment employée) « différence de tension » est incorrecte et qu'il suffit d'écrire : *tension.* Une remarque amusante : l'erratum (p. 295) porte : au lieu de « ayons », lire « ayions » (*sic*).

adolescents « à la page ». Est-il nécessaire de spécifier que ceux-ci n'y comprennent pas grand'chose, puisqu'une certaine compétence exige la possession du diplôme de licencié ès sciences physiques et un stage d'une année à la section spéciale de l'Ecole supérieure d'électricité? C'est essentiellement pour cette sorte de lecteurs qu'a été écrit cet ouvrage : « il n'est pas destiné à donner aux gens du monde une *première initiation* à la T. S. F., à grand renfort de comparaisons douteuses et par l'escamotage systématique des difficultés. » (p. V).

Comprendre *à fond* le fonctionnement d'un poste récepteur, voilà qui dépasse singulièrement les possibilités intellectuelles d'un « amateur éclairé »; je pense néanmoins que ce dernier trouvera beaucoup à glaner dans ce remarquable exposé, et je me bornerai à transcrire ici quelques passages d'intérêt général.

Pour une reproduction intelligible de la voix, c'est-à-dire pour une qualité « commerciale » de la téléphonie, on peut considéer que la modulation occupe l'intervalle de 300 cycles à 2.500 cycles environ (7); tandis que, pour une qualité « artistique » de la voix et de la musique, l'intervalle doit s'étendre de 40 cycles à 8.000 et même 10.000 (p. 10). La tendance actuelle sacrifie la sélectivité aux dépens de la fidélité de reproduction; beaucoup d'appareils tombent dans ce défaut (p. 146 et 261).

Pour finir, Pierre David s'occupe de la « réception radiophonique de qualité ».

Bien entendu, ces dernières pages ne présentent aucun intérêt pour ceux qui voient dans la radiophonie un simple moyen d'informations, ou qui ont l'unique ambition de capter plus d'émissions que le voisin, etc. (p. 295). Il est indubitable que l'on *s'habitue* à une réception défectueuse, de même que l'on s'habitue au défaut de prononciation d'une personne ou qu'un apprenti musicien s'habitue à jouer faux (p. 296). Espérer recevoir, d'une manière artistique, en tout temps et parmi les brouillages locaux d'une grande ville, une station éloignée de mille kilomètres, est une chimère (p. 305). La reproduction idéale est celle qu'un grand nombre d'auditeurs ,exercés et difficiles, ne pourraient, même à la longue, distinguer de l'original. La reproduction sera bonne, si elle satisfait

(7) Rappelons que le diapason (*la* normal) correspond à 435 cycles (M. B.).

ces mêmes auditeurs, sans parvenir à leur donner l'illusion d'une présence effective. La reproduction sera mauvaise, si les timbres sont déformés, les instruments méconnaissables, si les voix semblent être de mirlitons, de polichinelles... et même si l'auditeur ne peut comprendre sa langue maternelle; cela s'entend, hélas! tous les jours (p. 297).

§

C'est à dessein que nous mentionnons un petit livre sur le phonographe dans une chronique essentiellement consacrée à la radioélectricité, car les perfectionnements de ces machines, qui nous fournissent « la musique en conserve », sont dus aux développements de la T. S. F. Pierre Hémardinquer, sous le titre **Le phonographe et ses merveilleux progrès,** a écrit une mise au point fort réussie (8), dont la lecture est accessible à tous.

Jusqu'en 1900, le phonographe était demeuré « une sorte de jouet instructif à l'usage des grandes personnes » (p. 7); à partir de cette date, il commença à devenir « un instrument de récréation populaire » (p. 46); dans les trois ou quatre dernières années tout au plus (p. 126), les résultats obtenus en firent « un véritable *instrument de musique,* presque entièrement différent de l'appareil primitif de 1900 ou même de 1914 » (p. 50) :

Les plus farouches adversaires de la musique mécanique se sont ralliés peu à peu à la masse de ses admirateurs enthousiastes (p. 254).

A l'heure actuelle, *l'enregistrement électrique* (sur disques en gomme-laque) a remplacé à peu près complètement les premiers dispositifs mécaniques (p. 86) :

Il n'est pas possible que le disque soit remplacé avant longtemps par d'autres procédés (p. 124). Toutefois, les films sonores à enregistrement optique constituent sans doute le concurrent *futur* du disque; mais leur prix est cinquante fois plus élevé, à égalité de durée d'audition (p. 125).

(8) On pourrait lui reprocher d'attribuer la découverte du phonographe à Edison, alors que les Américains compétents la font unanimement remonter à Graham Bell.

Dans la *restitution* du son, on a vu s'affirmer l'hégémonie et presque l'exclusivité du disque à aiguille métallique (p. 46), qui permet de fournir une centaine d'auditions (p. 255). Cette restitution reste la plupart du temps *mécanique,* car les phonographes à restitution *électrique,* très supérieurs comme qualité artistique, atteignent encore des prix prohibitifs (de l'ordre de 10.000 francs).

Le petit livre de Pierre Hémardinquer nous renseigne d'une façon très satisfaisante sur une branche de l'activité contemporaine.

L'industrie phonographique a pris depuis quelques années un essor gigantesque, et c'est par *millions* que se chiffre le nombre des disques fabriqués chaque jour... La triple alliance phonographe-cinématographe-radiophonie constituera bientôt une des plus grandes catégories de groupements industriels internationaux du monde.

MARCEL BOLL.

SCIENCE SOCIALE

Louis Trotabas : *Constitution et gouvernement de la France,* Armand Colin. — Théodore Aubert, Vandervelde et autres : *L'Etat du bolchévisme en Russie.* Comité national d'Etudes, 45, rue d'Ulm. — Mémento.

On pourrait croire qu'écrire un livre de plus, **Constitution et gouvernement de la France,** comme a fait M. Louis Trotabas, est une chose bien inutile, mais on se tromperait. Combien peu de gens connaissent, en dépit des manuels scolaires civiques, ce gouvernement et cette constitution! Et quels sont même les bons citoyens, en dehors des spécialistes, qui diront la différence entre un excès de pouvoir et un détournement de pouvoir, ou seulement entre une question et une interpellation, entre un projet de loi et une proposition de loi? Ajoutez que le bref, mais substantiel, livre dont je parle, ne se contente pas de répondre à ces devinettes. L'auteur, professeur à la faculté de droit de Nancy, appartient à ce groupe de grands juristes qui fait honneur à la France et qui pourtant est à peu près ignoré du grand public; en vérité, on éprouve quelque mauvaise humeur à se dire que des Durkheim, des Izoulet, et autres non-valeurs ou contre-valeurs sont regardés comme de grands esprits quand sont méconnus

Hauriou et Duguit, Barthélemy et Berthélemy, Saleilles et Gény, et tant d'autres! Louis Trotabas continue dignement la lignée commencée il y a plus d'un demi-siècle par Esmein et son précis servira de guide à ceux qui voudraient pénétrer dans les traités plus considérables de droit public et de droit international, ceux par exemple du regretté Maurice Hauriou, notre Montesquieu moderne.

La partie de l'ouvrage principalement descriptive : Organisation, pouvoir exécutif et pouvoir législatif, se trouve encadrée entre deux autres plus personnelles intitulées, l'une la tradition, l'autre l'impulsion. Dans la première, l'auteur expose que ce qui nous gouverne ce n'est ni un homme ni une magistrature, ni un organisme, mais avant tout une tradition, car le régime parlementaire lui-même n'est pas formulé par la constitution; ceci peut avoir des avantages, mais présente aussi des inconvénients; et étant donné que nous n'avons pas de constitution, mais tout au plus quelques articles subsistants des lois constitutionnelles de 1875 très ébréchés, on peut regretter que, soit en 1875 nous n'ayons pas eu de grands légistes s'attachant à cette œuvre (ils étaient tellement absorbés par la question Comte de Chambord et la question Prince impérial!) soit en 1918 nous n'ayons pas profité de la grande secousse de la victoire pour réparer et consolider notre régime constitutionnel. Clemenceau et Poincaré ont été, ici, inférieurs à leur tâche. D'autant que, pour faire œuvre suffisante, il aurait suffi de quelques dispositions bien simples: une qui aurait donné force de loi constitutionnelle à la Déclaration des droits de l'homme; une qui aurait organisé la vraie et complète représentation de l'opinion publique; et une qui aurait institué une juste protection de la famille nombreuse assurant la pérennité, aujourd'hui très compromise, de la culture française.

La dernière partie intitulée Impulsion (collaboration des gouvernés au gouvernement) n'est pas moins intéressante. L'auteur y étudie tour à tour les libertés individuelles, les droits de suffrage et les partis politiques, et il le fait d'une façon très objective mais qu'on souhaiterait parfois un peu plus chaleureuse; il aurait pu insister sur ce fait que le grand ennemi de toutes les libertés individuelles, c'est l'esprit socia-

liste qui, malheureusement, ne perd pas de sa force en dépit du triste exemple donné par ses réalisations en Russie, et qui, s'il arrivait à être le maître, nous conduirait vite, quelque différence qu'il y ait entre nous et ces pauvres moujiks, à l'état de décrépitude servile où se trouve leur grand et noble pays; il aurait pu, à propos de la représentation des intérêts, entrer dans quelques détails sur les améliorations qu'on devrait apporter à notre Conseil national économique créé en 1925, et à d'autres encore à créer dans des domaines différents de l'économique (j'ai indiqué ceci ailleurs); et enfin il aurait pu s'exprimer plus longuement sur la question des partis politiques, aujourd'hui devenue si dominante, et qu'il reconnaît être le point le plus vivant, le plus passionnant du droit constitutionnel, bien que les traités de ce droit n'en parlent pas.

Constatant que notre régime parlementaire est de plus en plus faussé par l'intervention des partis politiques, l'auteur remarque que ce régime, qui paraît appeler des partis fortement organisés, conduit, au contraire, à des partis faibles et inorganiques, et il semble s'en réjouir à l'idée que les partis de type rigide sont des forces antiparlementaires et antilibérales, ce pourquoi il propose, pour mettre fin à la domination de ces derniers, de « les réduire à une activité secondaire de groupement des individus suivant des problèmes donnés ». Il me semble, en vérité, qu'il n'y a là que bouillie pour les chats. L'auteur a raison de condamner les partis de type rigide; un homme se déshonore vraiment en se faisant membre d'un parti comme le communiste ou le socialiste, où il n'a pas le droit de voter sur quelque question que ce soit contre les instructions de Moscou ou d'Angers; mais d'autre part ne se déshonore-t-il pas un peu non plus quand il se sépare de son parti, simplement pour essayer de pêcher un portefeuille en eau trouble?

Voici alors comment je proposerais de résoudre cette difficulté. En principe, les députés membres d'un parti qui exige d'eux l'obéissance passive absolue devraient être privés de tout droit à la parole, même pour interruption; seul le chef du groupe aurait le droit de parler et de voter pour eux. Il n'en serait pas de même bien entendu des partis simplement disciplinés, et au contraire il faudrait favoriser cette discipline,

condition de saine stabilité. Un moyen efficace semblerait le suivant . Dès que la question de confiance serait posée par le gouvernement, la séance serait suspendue pendant quinze minutes avant de procéder au vote; les partis se retireraient chacun dans son local, décideraient, à la majorité, de leur attitude, et alors, la séance reprise, le vote aurait lieu par parti, chaque président votant pour tous les membres du sien, même ceux d'avis opposé, même ceux absents ou en congé; ainsi plus de Saxons! quelle amélioration de la moralité parlementaire! Il faudrait ajouter à ceci deux règles complémentaires : il ne pourrait pas y avoir de parti de moins de 10 membres, et les députés inscrits à un parti trop peu nombreux ou non inscrits à aucun parti, constitueraient un groupe unique dont le vote serait exercé *de plano* par le bureau de l'Assemblée, lequel alors déciderait, à la majorité, du sens dans lequel aurait lieu ce vote. Il semble que ce système harmoniserait suffisamment la discipline, indispensable en matière purement politique (et ceci mettrait fin au grouillis répugnant qu'on a pu voir lors des dernières crises ministérielles) et l'indépendance qui devrait permettre à deux députés des partis les plus opposés de se trouver d'accord pour voter tel ou tel article de loi dans l'intérêt général.

Je parlais tout à l'heure de la Russie bolchéviste. L'état dans lequel elle se trouve présentement a été exposé et discuté dans une très intéressante Conférence du *Comité national d'études* de la rue d'Ulm, dont les séances, on le sait, se tiennent dans les locaux solennels de la Cour de cassation. Successivement divers orateurs ont dit le pour et le contre, et même l'un d'eux, le fameux Vandervelde, a dit les deux à la fois, car cet étrange socialiste belge, tout en condamnant les atrocités bolchévistes, a déclaré qu'il fallait les accepter parce que la Révolution russe était un bloc, tout comme la nôtre; et il s'est naturellement abrité derrière l'autorité de Clemenceau qui autrefois avait lancé cette sotte affirmation, mais, en vérité, ce serait ici encore se déshonorer intellectuellement que s'avouer incapable de dissocier et de départager; acclamer 1793 parce qu'on approuve 1789 est aussi criminel et aussi inepte que glorifier les massacres de Lénine parce qu'on désapprouve l'autocratie de Nicolas II.

Le bolchévisme, en effet, n'a produit que des ruines. Ruines qui n'empêchent pas sans doute la Russie de continuer à vivre, mais dans quel état déplorable! Le marxisme, car il faut bien préciser, il y a des socialismes non marxistes, a ramené la Russie, en quelques années, à l'état social le plus bas possible, en dépit de l'immensité de ses ressources naturelles (un admirable territoire comprenant la moitié de l'Europe et le tiers de l'Asie) et humaines (150 millions d'âmes peut-être). Dès le début, le régime bolchéviste, pour s'en tenir aux données économiques en laissant de côté les données politiques, a fait tomber la production à 6 % de son taux d'avant-guerre; au bout de quelques brèves années il a fallu desserrer l'étau, et ç'a été la Nep permise par Lénine lui-même; à la faveur de cette liberté misérable, la production s'est misérablement aussi relevée, et aussitôt les successeurs de Lénine en ont profité pour rétablir l'ancien communisme de façon plus rigoureuse encore; n'étant pas alors détournés de leur œuvre par le souci d'établir leur puissance puisqu'ils avaient noyé dans le sang toute opposition, ils ont en 1928 décrété leur Plan quinquennal qui, sur le papier, fait figure grandiose si l'on veut, aussi grandiose que le plan de Picrochole (Voire, dit Pantagruel, mais nous n'y bûmes point frais!) mais quoique nous ne soyons pas en 1933, nous pouvons déjà voir que ce Quinquennium a lamentablement échoué. Il y a eu, sans doute, au début, un grand effort de travail sous le coup des espérances provoquées, des orgueils fouettés, et des reins plus fouettés encore. Le bolchévisme a fait masse de toutes les ressources que lui avaient mises en mains ses exactions et ses exportations en dumping; et il a pu installer quelques usines perfectionnées, quelques centrales électriques par exemple, dont on a donné des vues dans les journaux, ce qui a fait battre des mains à nos communistes à nous, mais hélas ces merveilles ne fonctionnent pas ou fonctionnent mal, et dès maintenant la quantité des produits fabriqués est inférieure à ce qu'elle était avant le plan quinquennal. En dépit d'une législation pis que draconienne (le *Journal des Débats* citait, le 7 février 1931, un article des Chemins de fer : peine de dix ans de prison pour une infraction à la discipline du travail qui *aurait pu* avoir pour conséquence un retard dans

le départ du train! et si l'infraction a été préméditée, peine de mort avec confiscation des biens! Comment, à ce propos, peut-on avoir des biens à soi en pays communiste?) en dépit donc de cette paternelle réglementation, tout a baissé sauf l'extraction des richesses naturelles, car celles-ci se sont produites d'elles-mêmes dans les temps géologiques, et tout a empiré, l'industrie comme l'agriculture, comme la finance; le nouveau rouble soviétique s'est effondré parce qu'il a fallu faire jouer la planche aux assignats, et de 13 fr. environ est tombé à 1 fr. 30. Quant au sort de l'ouvrier russe, il est pire que jamais; tous les travailleurs sont réquisitionnés, mobilisés et peuvent être aussi bien envoyés à coups de trique faire la moisson au sud que le labeur minier au nord; c'est le régime du travail forcé dans toute sa beauté, et de la misère dans toute sa volupté. Les 150 millions de Russes crèvent de faim! Mais hélas ceci n'instruira personne, et comme la souffrance engendre partout le mécontentement, rien ne dit que, même en notre Occident civilisé, même aux lointains Etats-Unis, le marxisme ne triomphera pas aux élections prochaines; si cela devait être, jamais depuis l'Invasion des Barbares, la civilisation humaine n'aurait couru un plus grand danger!

MÉMENTO. — Paul Archambault : *Réalisme démocratique*, Ed. Spes. Recueil de bons articles sur le mouvement social contemporain. L'auteur reprend les idées d'Hauriou dont il était parlé plus haut et les combinant avec celles d'Auguste Comte (l'homme successivement théologien dans son enfance, métaphysicien dans sa jeunesse et physicien dans sa maturité) demande à la démocratie de devenir à son tour physicienne, et d'éclairer son ancien idéalisme à la lumière du réalisme expérimental. M. Archambault, très au courant du mouvement des idées, disserte avec grande compétence sur l'évolution poursuivie de l'une à l'autre génération. — *L'Animateur des temps nouveaux* rappelle que la circulation fiduciaire est passée en 2 ans de 53.551 millions (1928) à 72.500 (1930). C'est un chiffre que beaucoup de Français ignorent, je crois, et qu'ils devraient d'abord savoir et ensuite ne jamais oublier. On ne comprendra rien aux difficultés économiques du temps présent si on néglige ce point qu'en 2 ans de relative prospérité, en tout cas de normale stabilité, le stock des billets de banque a augmenté de 35 %. J'ajoute que je n'ai jamais trouvé nulle part de suffisante ou

même insuffisante explication de cette politique financière poursuivie par les divers cabinets Poincaré, Tardieu, etc. Rien n'a été fait pour assainir notre situation pécuniaire et pour revaloriser le billet de banque, car les achats d'or n'y font rien du tout, et tout a été fait pour le dévaloriser, ce qui empêche les prix de baisser et notre balance du commerce de se rétablir. Tout ceci pour faire plaisir aux politiciens socialistes! En vérité, nous autres simples citoyens, nous pouvons mettre à peu près dans le même sac les poincaristes qui nous volent les 4/5 de notre avoir et les socialistes qui nous en volent les 5/5. — *La Revue de l'Alliance nationale*, qui a amélioré sa présentation typographique, donne un graphique faisant sauter aux yeux la différence entre un pays normal où les enfants sont beaucoup plus nombreux que les vieillards (Pologne) et un pays anormal où la tendance est contraire (France). Dans une ou deux générations, il y aura plus de Polonais que de Français en Europe, et ce sera tant mieux pour eux assurément, mais tant pis pour nous. — *France et Monde*, de Probus, redevient mensuel; avec des numéros documentés et par conséquent intéressants. — Dans l'*Européen* du 11 février, M. Claude Gignoux discute les remèdes à la crise du chômage mondial. Le remède proposé par M. Jouhaux au B. I. T. est très simple : hausse des salaires pour augmenter le nombre des consommateurs, réduction du travail pour diminuer le chiffre de la production. Mais, comme l'a fait remarquer M. Lambert-Ribot tout cela n'arriverait qu'à surélever les prix de revient, et par conséquent à restreindre davantage encore les achats. La production abondante n'est pas un mal et même est un bien à condition que les achats puissent l'écouler. Si les salaires augmentent seuls, on crée un pouvoir d'achat artificiel et on aboutit à une inflation du crédit comparable à l'inflation monétaire résultant de la planche aux assignats. Les Etats-Unis ont été victimes de cette inflation, et en outre tous les pays producteurs d'avant-guerre se sont ressentis du fait que pendant et depuis la guerre d'autres pays sont devenus à leur tour producteurs. Pour lutter contre le mal, il faudra abaisser les prix de revient, élever le pouvoir d'achat par l'épargne notamment, et harmoniser le tout par des ententes internationales. — Dans le *Temps* M. Henry Massoul a écrit une étude sur le fascisme tout à fait remarquable, *Le fascisme est-il un article d'exportation?* Le fascisme a l'ambition en effet de travailler pour l'humanité et se flatte d'avoir institué l'état corporatif de l'avenir; mais il ne faut pas oublier que, pour reproduire l'expression même de l'auteur, « la forme corporative de l'état fasciste n'est que l'enveloppe de la dictature ». Aucun libéral ne l'approuvera donc, taut au plus s'y résignera-t-il pour éviter un

mal pire; il vaut certainement mieux être bousculé par les carabiniers fascistes que volé ou massacré par les bandits bolchevistes, mais il serait préférable encore de n'avoir affaire ni aux uns ni aux autres.

HENRI MAZEL.

VOYAGES

Sainte-Croix de la Roncière : *Dans le sillage des caravelles de Colomb*, à « Le Caravelle », 6, rue Bezout, Paris. — Walt Voigt : *Tableaux de voyage, Belle-Ile-en-Mer*, Les Humbles, 4, rue Descartes, Paris.

L'ouvrage de M. Sainte-Croix de la Roncière : **Dans le sillage des caravelles de Colomb**, nous reporte comme on peut le penser à la découverte de l'Amérique; c'est un volume abondant et qui s'intéresse surtout aux îles françaises des Antilles.

En passant, des indications nombreuses et précises sont données sur le personnage de Colomb, qu'une longue expérience semble avoir préparé au rôle qu'il devait jouer dans la découverte de l'Amérique. On sait qu'à l'époque, les croyances relatives à la configuration de la terre, représentée jusqu'alors comme un vaste plateau dont les bords soutenaient le ciel, commençaient à se modifier; on admettait déjà la constitution sphérique du globe. Colomb avait la hantise de découvertes à faire, pour la gloire d'abord, puis pour s'enrichir avec le commerce de l'or, des pierres précieuses, des épices, etc. La découverte de l'Amérique vint confirmer divers récits circulant alors et portant sur l'existence de vastes territoires situés vers l'ouest, entre l'Europe et l'Asie, et constituant ce qu'on appela depuis le Nouveau Monde. Après deux mois et dix jours de navigation, la flottille de Colomb atterrit à l'île San Salvador (1492). L'année suivante, un second voyage, avec toute une flotte, lui fit découvrir l'archipel entier des Antilles. Certaines de ces terres étaient habitées par des Caraïbes, cannibales dont on a raconté bien des histoires extraordinaires et sur lesquels le volume donne de très nombreux détails. Ces populations d'autrefois ont à peu près disparu et malheureusement n'ont pas eu à se louer du contact des Européens qui ne demandaient que de l'or dans la conquête du Mexique, du Pérou, etc. Un chapitre très intéressant

est celui que l'auteur a consacré à l'existence souvent contestée de l'Atlantide et à sa disparition presque totale, car il n'en subsiste plus guère que quelques îles, dont les Bermudes.

Il est indiscutable que le Centre-Amérique a été habité, bien avant l'ère chrétienne, par des races autochtones qui ont laissé des vestiges nombreux prouvant que leur degré de civilisation était fort avancé; on en est réduit aux hypothèses à propos de leur disparition. Longuement, le volume nous parle de la Guadeloupe, l'île la plus fertile de l'Archipel et qui se trouve divisée en deux parties par un bras de mer; on y trouve de nombreux volcans et de très riches forêts, malheureusement inexploitées. La ville la plus importante est Pointe-à-Pitre. L'île, qui nous fut très disputée par les Anglais, a eu des vicissitudes nombreuses, dont le lecteur trouvera le récit dans l'ouvrage de M. Sainte-Croix de la Roncière, ainsi qu'une étude très documentée des réalisations dont pourraient s'inspirer nos gouvernants, car on constate que 60 % des ressources du budget sont absorbées par les fonctionnaires, au détriment des travaux qui devraient mettre l'île en valeur

Nous renvoyons à l'ouvrage, qui est très documenté, pour l'intérêt que peuvent apporter les petites Antilles. On y lira une intéressante étude sur les indigènes des vieilles époques, une illustration nombreuse donne encore de l'intérêt à ce volume, qui est une des plus heureuses publications de ces derniers temps.

Un intéressant ouvrage encore, et que l'auteur, Mme Walt Voigt, a pris le soin de traduire de l'allemand en un excellent français, est le volume intitué **Tableaux de Voyage (Belle-Ile-en-Mer)**. C'est une des terres de l'Océan Atlantique du sud de la Bretagne où va séjourner Mme Walt Voigt; le récit de ses excursions et promenades nous conduit à travers l'île qui a, dit-elle, autant de superficie que Paris. C'est d'abord en bicyclette et costumée en pêcheur qu'elle gagne Le Palais, localité où elle doit séjourner. En route, elle passe à Bangor, où elle remarque l'église et un vieux moulin, puis à Donnant et enfin, après divers incidents, arrive à l'hôtel, où elle est l'objet d'une réception enthousiaste. Suivent diverses péripéties de son séjour, une dissertation sur les coquillages ren-

contrés, sur un musée d'algues d'une Mme Anglade, etc. Puis c'est une excursion à Sauzon, qui possède une église romane et une très vieille chapelle, à l'ancienne propriété de Sarah Bernhardt, à la fameuse grotte de l'Apothicairerie, etc. C'est enfin le pittoresque récit d'une partie de pêche et, ensuite, la confection d'une soupe au poisson, dite « Coteriadi », dont les convives se lèchent les quatre doigts et le pouce, agapes durant lesquelles les pêcheurs racontent des histoires de captures extraordinaires, et jusqu'à une anguille de mer qui avait dans l'estomac des papiers militaires et une quittance de loyer.

Le livre de Mme Walt Voigt est en somme amusant à lire, il met en relief le caractère accueillant de la population de Belle-Ile et ne pourra qu'encourager les amateurs de plein air à y venir pour une saison.

CHARLES MERKI.

CHRONIQUE DES MŒURS

Paul Gaultier : *La leçon des mœurs contemporaines*, Perrin. — Dr Fr. W. Foerster : *Morale sexuelle et Pédagogie sexuelle*, Bloud et Gay. — Roger Salardenne : *Le Culte de la nudité*, 1 vol. — *Un mois chez les nudistes*, 1 vol., Editions Prima, 67, rue Servan. — Dr Pierre Vachet : *La Nudité et la Physiologie sexuelle*, album. — H. Nadel : *La Nudité à travers les âges. La Nudité et la santé. La Nudité et la morale*, 3 albums, Bureaux de la Revue *Vivre intégralement*.

Le livre de M. Paul Gaultier, **La Leçon des mœurs contemporaines**, me donne l'occasion de signaler que son auteur a été élu récemment membre de l'Institut (Académie des sciences morales et politiques). C'est la récompense d'une laborieuse existence, consacrée à l'étude de tous les problèmes sociaux. Ce livre nouveau composé d'articles de revues, dont la préface reconnaît d'ailleurs le caractère disparate, constitue néanmoins dans l'ensemble un bon tableau de la société actuelle, tableau un peu rudement brossé, mais chacun a bien le droit d'être sévère pour son temps! M. Paul Gaultier a raison de déplorer le manque d'idéal élevé et désintéressé de l'époque où nous vivons, et plus raison encore d'indiquer les mobiles moraux que nous devrions adopter; sur l'amour dans le mariage, sur l'éducation des enfants, sur cette science, si souvent fausse, de la pédagogie de laboratoire, il dit des

choses en général justes; toutefois, est-il bien exact que les parents ne sont jamais traités par leurs enfants que comme ils le méritent?

M. Fr. W. Foerster, ancien professeur à l'Université de Munich, a écrit sous le titre **Morale sexuelle et Pédagogie sexuelle** un livre bien original, puisqu'il s'en tient aux anciennes idées! Ce pourquoi il le sous-titre avec raison : *Fondements nouveaux de vieilles vérités.* Il prône en effet le mariage monogame et indissoluble, la chasteté, la pudeur et toutes autres vertus que tant de nos contemporains qualifieraient si volontiers de vieilles lunes. Et, par contre, il condamne non seulement les pratiques homosexuelles (que personne vraiment ne peut approuver), mais encore la trop grande camaraderie entre jeunes gens des deux sexes, ce qu'il appelle le mariage de compagnonnage, et qui, dit-il, va toujours plus ou moins jusqu'au bout. Il désapprouve également la pédagogie sexuelle en faisant sienne l'opinion du docteur Stokel de Vienne, qui traite cette manie nouvelle d'exhibitionnisme psychique; c'est au père et à la mère seuls qu'il appartient d'initier le garçonnet ou la fillette à la connaissance des choses sexuelles; charger de ce soin l'instituteur, c'est faire œuvre pédante et troublante. Et il conclut en faveur de la religion, de la continence, et même de l'ascétisme; s'amputer de ses pensées voluptueuses, c'est faire comme le jardinier qui coupe les branches gourmandes d'un rosier; les roses n'en fleurissent que plus nombreuses et plus belles.

Assurément! Et un peuple de chastes serait en même temps un peuple de forts. Jamais on ne conseillera assez la chasteté à un intellectuel, et même à un artiste, à un peintre ou sculpteur ne faisant que du nu; nous avons tous connu des élèves de l'Ecole des Beaux-Arts dessinant le modèle vivant et restant très continents. Mais c'est justement pour cela que les artistes plastiques, rejoints maintenant par les médecins et gymnastes, dissocient chasteté et nudité, et affirment qu'on peut pratiquer la gymnité comme ils disent (*gymnos* en effet veut dire nu) sans contrevenir à la morale sexuelle et même en y puisant des forces pour la mieux respecter; les jeux nus en commun non seulement ne poussent pas à cette préoccupation du sexe, mais même en détournent. C'est la thèse que

soutient, notamment M. Roger Salardenne qui a fait, à deux reprises, du reportage gymnique en Allemagne et en a rapporté deux livres.

Le premier s'intitule **Le Culte de la nudité**, et le second **Un mois chez les nudistes**; tous les deux sont agréablement écrits et joliment illustrés, sans intentions malsaines. L'auteur déclare, dans la préface du second de ces volumes, que son voyage dans l'Allemagne nudiste a fait de lui du simple sympathisant qu'il était un adepte résolu. Et comme tous les catéchumènes, il est devenu apôtre, et a réalisé à son tour des conversions; sa femme qui ne voulait pas l'accompagner dans les enclos de *freikœrperkultur* s'est décidée un jour à l'y suivre, et, le premier moment de gêne dissipé, elle s'est trouvée enchantée, et à la fin de la journée passée en plein air et en plein état de nature, a dit à son mari : « Déjà? Comme le temps a passé vite! Nous reviendrons la prochaine fois. »

Il est possible, en effet, que chasteté et nudité soient très conciliables; nous nous en rendons compte en constatant que les costumes d'aujourd'hui sont bien plus révélateurs que ceux d'autrefois, et que les spectacles de femmes nues sur les scènes de music-halls ne provoquent aucune inconvenance dans le public. Même l'absolue nudité peut se soutenir entre gens entraînés et bien élevés. Et assurément il doit y avoir en ce cas une arrière-pensée voluptueuse, mais si personne ne s'en aperçoit, pourquoi s'en offusquer? Les gens qui jettent une bouteille d'encre sur le groupe de la Danse de Carpeaux ou qui déchirent aux devantures des kiosques les reproductions de la Vénus de Médicis, exagèrent vraiment.

Sans doute ne faudrait-il pas exagérer en sens contraire. Mais jusqu'ici on n'a pas entendu dire que les nudistes les plus fervents réclamaient le droit de sortir tout nus dans la rue. De même devraient-ils s'abstenir de toute tendance et même de toute indulgence pour les perversions sexuelles (relations contre-nature, pratiques abortives, néomalthusianisme, etc.), mais s'ils se contentent de trouver du plaisir à pratiquer la nudité sportive entre eux et dans des domaines clos, pourquoi les en empêcherait-on? La nudité peut se défendre au point de vue hygiénique (nous vivons trop continûment habillés), au point de vue esthétique (rien de plus beau que

le corps humain, même quand il n'atteint pas la perfection), au point de vue éthique (il y a, paraît-il, chez les gymnastes beaucoup de simplicité naturelle et de camaraderie affectueuse) et peut-être aussi au point de vue sociologique (l'esprit démocratique et égalitaire si cher à notre temps ne doit pas s'en trouver mal). Qui sait donc si un jour ne viendra pas où tous les jeunes gens, et beaucoup de gens plus âgés, je n'ose aller jusqu'aux vieillards, feront de la gymnastique en appareil gymnique?

Le mouvement nudiste intégral est très florissant, paraît-il, en Allemagne (plusieurs dizaines de milliers de pratiquants) et dans les pays scandinaves; aussi en Russie. Il est beaucoup moins répandu dans les pays anglo-saxons (encore que le demi-nudisme y soit très pratiqué) et encore moins dans les pays latins. Cependant au dernier Congrès international tenu à Francfort, les délégués français étaient, paraît-ils, assez nombreux. C'est que sous le patronage d'un groupement de médecins, l'*Association culturiste d'études et de propagande pour l'hygiène sociale physique et mentale*, des sociétés se fondent en ce sens un peu partout. Une revue bimensuelle, *Vivre intégralement,* 2 bis, rue de Logelbach, sert d'organe à ce mouvement, et vient de créer, à 150 kilomètres de Paris environ, un club gymnique dit *Sparta-Club* dans un parc de 15 hectares où l'on pratique le nudisme absolu, tandis qu'à l'île de Villènes près Poissy, dont on a parlé dans la presse, on ne fait que du demi-nudisme, les deux sexes gardant un caleçon et de plus les dames un cache-gorge. Chez les *Amis de Vivre,* comme ils se dénomment, au contraire, rien du tout! En sus du groupe parisien déjà assez nombreux à en juger par les photographies publiées, mais où les dames semblent assez rares, ce qui doit être fâcheux pour les messieurs, il y a quelques sociétés fonctionnant à Marseille et à Alger; d'autres s'organisent à Bordeaux, Toulon, Lyon, etc. La revue *Vivre* se flatte de l'espoir que bientôt toute ville de France et d'Afrique du Nord aura son groupement gymnique. En Belgique, des sociétés existent à Bruxelles, Gand et Anvers.

La revue *Vivre* a publié dans un but de propagande quatre Albums de luxe dont le dernier vient de paraître et qui constituent une Encyclopédie de la nudité que consulteront avec

plaisir les hygiénistes, les esthètes et les gymnastes. Le premier, **La Nudité et la physiologie sexuelle,** est du docteur Pierre Vachet. Les trois autres, sous le titre général *Devons-nous vivre nus?* sont dus à la plume de M. H. Nadel : **La Nudité à travers les âges. La Nudité et la santé. La Nudité et la Morale.** Les illustrations sont soignées et reproduisent tantôt des œuvres d'art, tantôt des groupes vivants, ces dernières photographies communiquées en général par des sociétés allemandes et étant parfois très artistiques, ainsi le frontispice du premier album Nadel ou les épreuves de *Die Schönheit.*

Celui de ces Albums qui vient de paraître, *La Nudité et la Morale,* traite la question dont il vient justement d'être parlé. L'auteur y a rassemblé un grand nombre de cas où des peuples de toutes civilisations ont pratiqué la nudité sans croire offenser les convenances, tandis qu'aucun peuple ne semble avoir admis l'action érotique en public. Havelock Ellis a dit : « Si aucun des facteurs de la pudeur n'est enfreint, la nudité est parfaitement compatible avec la pudeur la plus scrupuleuse. » Un autre qu'on nous présente comme à la fois fervent nudiste et fervent catholique écrit : « Le grand bienfait du nudisme, c'est que s'il ne rend pas vertueux d'office, il enlève à l'homme les moyens de dissimuler; l'être est rendu plus libre et plus responsable. » A son tour, M. Nadel fait ressortir que le nudisme combat la pruderie et que d'ailleurs, assainissant le corps, il ne peut qu'assainir l'âme. La cure de soleil procure à l'âme l'euphorie, et la nudité détruit la préoccupation sexuelle en favorisant la sérénisante communion avec la nature. Peut-être verra-t-on donc se répandre chez nous les habitudes des pays scandinaves où l'on se baigne encore aujourd'hui sans caleçon. Il en était de même récemment encore dans les pays de culture anglaise. Juliette Drouet, qui avait accompagné Victor Hugo à Guernesey, notait dans une de ses lettres : « Les mœurs s'opposent ici à ce que les baigneurs se mettent en caleçon. Des Français ayant persisté à porter ce vêtement sommaire dans l'eau furent hués et presque lapidés par les hommes et par les femmes. » Ce pourquoi Victor Hugo, obéissant à la règle locale, se baignait tout nu comme un Zeus olympien. Nous n'en sommes pas encore là, mais qui sait si nous n'y arriverons pas?

Tout cela peut passer si, d'autre part, les gens se marient, font des enfants nombreux et les élèvent bien. Que les nudistes s'abstiennent d'extravagances homosexuelles et malthusiennes, et il leur sera beaucoup pardonné.

SAINT-ALBAN.

LES REVUES

Le Correspondant : les Japonais actuels. — *Nouvel âge :* un poème d'Albert Thierry. — *L'Esprit français :* la poésie chez les fous. — *La Revue européenne:* la poésie chez les autres. — *La Nouvelle revue:* Hitler vu et ouï par un Français. — Mémento.

M. A. Féral donne au **Correspondant** (10 février) des « Esquisses japonaises » fort intéressantes. Elles aident à voir un peu clair dans l'âme cachée du peuple nippon qui pourrait bien quelque jour désaxer la suprématie universelle à son avantage, par un accroissement rapide et secret de ses forces navales militaires.

J'ai connu à Fontainebleau — écrit M. Féral — un capitaine japonais qui suivait les cours de l'Ecole. Dans le petit et banal appartement meublé qu'il occupait en ville, il avait aménagé une chambre à la mode japonaise : nattes sur le plancher, meubles bas, étagères à bibelots, rien ne manquait à l'illusion. Et tous les soirs, sans faute, cet officier qui, pendant tout le jour, s'était montré très européanisé, qui prenait pension et jouait au bridge avec nous, que rien, dans ses allures, son langage et son vêtement, ne différenciait d'un des nôtres, ne manquait pas, de retour chez lui et, après ses ablutions rituelles, de revêtir le kimono ancestral et de se retirer pour méditer dans cet intime refuge d'exil... Mon frère dut seulement à la grande sympathie qu'il avait su inspirer à son camarade nippon, d'être invité, un jour, à franchir le seuil de cette chambre secrète, pour y prendre le thé national, servi suivant les rites, et y deviser de souvenirs d'Extrême-Orient.

Cette anecdote contient un sens profond. Le patriotisme mystique du Japonais n'a d'égal chez aucun peuple, croyons-nous, ni, poussé au point qu'il la possède, la faculté d'assimilation, mais, d'une assimilation qui enrichit la personnalité sans en altérer le fond. Le Japonais, plus il emprunte à l'Occident, plus il le tient en mépris. Et cet Occident-là englobe

l'Amérique, dans l'esprit du Nippon, cette Amérique installée aux Philippines... M. Féral écrit encore :

Pour tout ce qui concerne l'intérêt supérieur de sa patrie, le Japonais déploie à la fois une intelligence exacerbée et un souverain mépris du qu'en dira-t-on et de ces médiocres contingences que traîne après elle notre civilisation d'Occident.

Tel officier d'état-major, de famille riche, dira, sans forfanterie comme sans fausse honte, qu'il a appris le français comme garçon coiffeur à Tours, « parce que c'est au Jardin de la France et dans ce métier traditionnellement bavard qu'on apprend le mieux la langue la plus classique ».

Tel grand usinier d'Osaka aura été steward sur un paquebot, commis de banque à Shanghaï, boutiquier en Australie et aux Etats-Unis, et bien autre chose encore, non par suite de vicissitudes dans la prospérité de la firme qu'il dirige, mais pour parfaire son instruction technique et rapporter au Japon les leçons de son expérience personnelle, même durement acquise.

Mille autres cas semblables seraient à citer dans tous les milieux sociaux, et chez les femmes aussi bien que chez les hommes. Laissez un Japonais seul dans un salon occidental, il inspectera et soupèsera ustensiles et bibelots laissés à portée de sa main. Soyez sûr qu'il en aura bientôt apprécié la valeur artistique ou l'utilité, et qu'il ne manquera pas, de retour à son domicile, d'en noter le croquis... Quelque jour, un objet analogue reviendra en Occident, mais cette fois « made in Japan ».

Ces traits montrent pourquoi les Japonais ont la réputation de faire des espions merveilleux et dangereux. Ils peuvent aider aussi à mieux comprendre l'ascension si rapide de ce peuple dans le mouvement économique moderne.

Chez eux, les Japonais cachent le plus possible aux étrangers de tout ce qui concerne la défense de l'archipel.

Aujourd'hui, — relate encore M. Féral, — le Japon forme lui-même ses intellectuels, ses ingénieurs, ses industriels, ses officiers et ses marins; dans toutes les branches de l'activité humaine, il est un concurrent redoutable pour les plus vieilles nations occidentales. Mais nous retrouverons toujours les mêmes méthodes de formation nationale, et nous en donnerons un exemple typique. Des jeunes filles catholiques lettrées ont été soigneusement choisies au Japon, et envoyées en Europe comme novices dans un des plus célèbres et plus aristocratiques ordres religieux d'enseignement

féminin, pour tout y observer, tout y apprendre de son organisation et de ses règlements. Elles devront ensuite revenir au Japon pour y fonder un ordre indigène. On aura ainsi emprunté à l'Occident une source vivifiante de puissance morale, mais ce sera pour donner au Japon un ordre religieux japonais. Petites exilées dont le doux sourire fait penser à celui que les peintres primitifs posent aux lèvres des saintes, vous aurez travaillé pour votre patrie en même temps que pour votre Dieu!

§

La revue **Nouvel âge** (février) et M. Roger Denus sont fidèles à la mémoire d'Albert Thierry, professeur, sociologue et poète, tué à Noulette en 1915, âgé de 34 ans, sous la capote du soldat. C'était un éducateur, un homme à l'âme haute, épris de justice. Il devinait, en 1913, qu'un jour on pourrait tenter une interprétation tendancieuse de ses œuvres. M. Denux, qui le rapporte, commente ainsi la déclaration de Thierry :

« Combattre et mourir, rien de plus beau; seulement quand nous sommes morts, il vient d'honnêtes gens qui nous font les poches. » Ceux-là dont les idées ont permis votre fin ont fait changer de camp. Ils ont parlé de conversion...

Voici un poème inédit d'Albert Thierry :

CRÉPUSCULE PROPHÉTIQUE

Le jour s'est résumé dans ce bassin fidèle :
Voici le soleil froid, voici l'horizon noir.
Un rayon douloureux s'éteint sur l'herbe frêle.
Viens goûter le remords à la coupe du soir.

Ton visage alourdi ne sait-il plus sourire?
Ton regard embrumé ternit ce qu'il veut voir :
Un grand couchant noyé qui se refuse à luire,
Déshonneur de midi dans ce triste miroir

Et ces feux pourrissants, ô flamme, au cœur de cendre!
L'automne et ce poison qu'il met dans l'encensoir;
Cet abîme où soleil et lune vont descendre,
La pierre où le vertige et la mort vont s'asseoir...

Autour de toi déjà, groupant leurs voix obscures,
Les vieillards renégats guettent ton désespoir
Parlant avec tes mots, peignant par tes figures,
C'est de ton cœur que sort leur long tourbillon noir.

...Mais toi, que feras-tu, réveillé, trébuchant,
Ici témoin d'un deuil où meurt un jour d'histoire,
Pour avoir contemplé tout au long du couchant
Le nid glacé du rêve au creux de la mémoire

§

M. Joseph Rivière a fait pour **L'Esprit français** (10 février) un « grand reportage chez les fous ». De sa glane, nous détachons ce passage qui lui permet des considérations littéraires parfaitement judicieuses, à propos d'un poème d'aliéné :

Il y avait aussi un poète, à Sainte-Anne, et un poète sans prétention, qui n'usait pas, lui, de la fausse naïveté où se complaisent tant de génies dont est prodigue notre époque.

Et pourtant, qui n'eût envié ses titres, à ce poète. Il était « Roi de France » et « Commandant de la Terre » ! Ce qui ne l'empêchait pas d'accomplir, sans murmures, l'humble corvée de l'eau.

Avant d'accéder au trône de France, et au commandement de la Terre, notre poète exerçait la profession de cantonnier. Il cassait des cailloux, sur les grand'routes, et curait les fossés.

Comment se fait-il que cet homme fruste, presque illettré, ait produit des poèmes pas plus mauvais, certes, sinon meilleurs, que ceux de la plupart de ses confrères, qu'on laisse en paix, dans une oisive liberté.

Il m'en avait confié quelques-uns, tels ceux-ci, dont est seulement corrigée l'orthographe, par trop fantaisiste :

Le merle était perché
sur la branche du chêne,
il regarde, curieux,
en remuant la queue,
le rossignol, plus haut,
ayant vu les étoiles,
fit connaître en chantant
les vœux du firmament.
Le curé Boudelot
me parla d'héritage,
la France avait pour lui
quantité de louis,
parlant du Saint-Esprit
il me dit que Nature
gagne tous les gros lots,
se couchant sur le dos !...

N'y a-t-il pas là une concision elliptique, une certaine fraîcheur, qu'on voudrait trouver chez maints de nos poètes surréalistes?

M. Wsvolod Gebrowsky, par les poèmes qu'il a donnés à **la Revue européenne** (février) donne pleinement raison au commentaire ci-dessus reproduit de M. Jacques Rivière.

Voici le premier de ces poèmes :

APRÈS-MIDI D'ÉTÉ

Une poule picore un tournesol.
Le ciel est un sépulcre pour ma tête.
Le soleil écrase les parasols.
La poule fait trois pas, glousse et s'arrête.

Deux poules picorent deux tournesols,
Le globe est la fosse d'un cimetière.
Le soleil chauffe à bloc l'entresol.
Les poules se bécotent le derrière.

Trois poules picorent trois tournesols,
L'univers n'est plus qu'un four crématoire.
Le soleil siffle un air en si bémol.
Les deux poules blanches tuent la noire.

§

M. René Lévy qui avait été attiré par un festival de musique à Munich, y a vu l'agitateur Hitler et en a entendu un discours. Cette relation est consignée dans **La Nouvelle revue** du 1er février.

Une bourrasque, un ouragan — lisons-nous — une tempête de *Heil!* annonce qu'Adolf Hitler va prendre la parole. Regardons-le *sine ira et studio*. Il est plutôt beau garçon, avec ses petites moustaches en brosse qui lui donnent un vague air de ressemblance avec Charlot. Assez grand, il prend toutefois depuis quelque temps un embonpoint qui ne l'avantage pas physiquement et nuit à son prestige auprès du beau sexe et de ses adhérents. De profil, il est moins bien, et l'on remarque ainsi aisément sa médiocrité native, ses traits inintelligents, son prognathisme accentué de dégénéré. C'est ici, dans cette même salle du *Hofbräuhaus*, qu'il tira au plafond, le 9 novembre 1923, le coup de revolver qui devait donner le signal de la « Révolution Nationale » allemande. On sait — sait-on encore en France? — la fin lamentable de ce fameux *Putsch*, la fuite de Hitler sur un camion chargé de défenseurs armés jusqu'aux dents, l'ignominieuse absence de poursuites contre la simple promesse faite au gouvernement de ne plus prêter la main dorénavant à des complots de ce genre.

Et voici la manière d'Hitler orateur :

Presque immédiatement, il entre dans le cœur même de son sujet en invectivant sauvagement les autorités constituées. « L'Etat allemand actuel, s'écrie-t-il, est un despotisme, une tyrannie qui ne vaut pas mieux que celle de Russie ». (Il passe l'Italie sous silence). Lui aussi promet, par contre, l'avènement du Royaume des Cieux sur la terre. Cette doctrine chiliastique est sa plus forte conviction, et l'on sent, chez ce sectaire borné, une puissance de foi telle qu'elle doit forcément se communiquer à ses fidèles. Et si je parle ici en termes ecclésiastiques, c'est à bon escient, car l'impression qui se dégage de son interminable homélie est celle d'un prêche, et même pas d'un prêche laïque : il invoque Dieu, Jésus-Christ crucifié par les Juifs il y a deux mille ans et déclare que s'Il revenait sur terre, il serait hitlérien, ou, du moins, qu'Il ne reconnaîtrait pas les siens parmi les membres des partis cléricaux, ce en quoi Hitler n'a peut-être pas tout à fait tort ! Et, de nouveau, l'orateur clame la grande pitié des déshérités de ce monde, des malheureux, des misérables, de tous ceux qui sont « travaillés et chargés ». Quoi d'étonnant que des appels semblables trouvent une résonance considérable dans ce pays, où 96 % de la population est sans fortune quelconque et où 40 % gagne moins de 150 marks par mois? Cette misère a été la grande alliée de Hitler lors des dernières élections.

. . . .

Excommunié par l'Eglise catholique, il ne prétend pas moins en faire partie et si l'évêque, s'écrie-t-il pathétiquement, lui refuse les saints sacrements, Dieu lui-même, dans son éternelle bonté et miséricorde, les lui donnera, car il vaut mieux obéir à Lui qu'aux hommes. C'est là un des rares moments où, à travers tout ce verbiage, on sent l'émotion de l'homme.

Mémento. — *Revue des Deux Mondes* (15 février) : « La seconde bataille de la Marne », par le maréchal Foch. — Lettres de Diderot à Grimm et à Mme d'Epinay.

La Revue universelle (15 février) : « Mes cahiers » de Maurice Barrès, où se trouve cette note indigne en vérité de l'homme intelligent — très, surtout, avant tout, intelligent — qui l'a écrite :

Zola plaît par son ordre et sa brutalité (et par ses ignominies). Très bon manœuvre littéraire, n'a d'ailleurs qu'un type de roman, toujours le même.

Il est difficile de voir une intelligence moins enrichie par la vie. Et comme il était resté à soixante ans le même qu'à vingt ans, et qu'ainsi il n'a rien acquis, on peut dire qu'il est mort plus bête qu'il n'était né.

La magnifique générosité de Zola, écrivain et citoyen, ne pouvait que révolter ce qu'il y avait d'aride, de desséché, dans Barrès.

Société des Amis de Léon Deubel (bulletin de janvier) : « Louise de Lavallière » (*sic*), poème inédit de Deubel, avec une lettre sur sa « première enfance » où M. A.-M. Gossez relate ce détail de vie — shakespearien — concernant l'une des tantes du poète :

Et sur la destinée, d'abord de la plus jeune, qui était couturière et s'appelait Louise. Vers la quarantaine elle devint aveugle. Dix ans après elle mourut, mais ses derniers instants furent tragiques. Peu de minutes avant de succomber, elle recouvra la vue, mais à peine avait-elle pu s'écrier : « Je vois! Je vois! » qu'elle retombait pour ne plus se relever.

La Revue de Paris (15 février) : De M. Paul Valéry : « Le suffrage des Femmes ». — Début d'un « Dimitri », roman de M. Paul Morand. — « Tableaux de Paris », de M. Albert Flament.

Le Génie français (février) : De très beaux poèmes de M. Emile Vitta. — « Le réveil de Diane », de M. René Fauchois.

La Revue mondiale (15 février) : « Le discours du Dr Curtius » par M. L.-J. F. — « Les quatre derniers jours de Talleyrand », par M. G. Lacour-Gayet. — « La mort du cerf », poème de M. Constant Hubert.

La Revue de France (15 février) : « Vienne », par M. Ferdinand Bac. — « Mayence après l'évacuation », par M. R. La Houe.

Etudes (20 février) : « La survivance française au Canada », par M. Paul Doncœur.

La Revue hebdomadaire (14 février) qui a changé l'aspect de sa couverture, donne : « Quelques silhouettes soviétiques », par M. Lucien Bourguès.

Marsyas (février) : « Chansons » de M. Amy Sylvel. — « De l'avenir du style moderne », par M. Denis Saurat.

La Vie (1er mars) : fascicule consacré à « L'Art noir et l'A. E. F. à l'Exposition ». — MM. Marius-Ary Leblond écrivent sur la « Précellence de l'art noir » et M. Kou-Singa sur « L'œuvre ingénue d'un indigène du Congo : Lubaki ».

CHARLES-HENRY HIRSCH.

ART

Rétrospective Antoine Bourdelle : l'Orangerie. — Exposition Jean Marchand : galerie Marseille. — Exposition Maxa Nordau, Berjole, Serge-Henri Moreau, Roger-Schardner : galerie d'art du Quotidien. — Exposition Furstenberg : galerie Katia Granoff. — Exposition Aujame : galerie Armand Drouant.

Beaucoup de gens, après avoir visité cette rétrospective d'Antoine Bourdelle, murmureront : « Je ne savais pas qu'il

était si grand », — et ils pourraient ajouter : si multiple. Au moins une double recherche et contrastante, vers l'hiératisme et aussi la mobilité du rythme. Le goût, si compréhensible, de l'Egyptien, de l'Eginète, des époques de force intellectuelle intense et de joies esthétiques enganguées par une connaissance insuffisante du métier, ou par un parti pris de fixer la sculpture en relief du monument, intervient pour toute une partie de son œuvre : L'Héraklès, la décoration du théâtre des Champs-Elysées. Le reste est recherche de rythme et de mobilité. L'animation d'Isadora Duncan a peut-être servi de point de départ à tant de volontés de rythme mobile, de grâce dansante, de noblesse statique, d'élégance pure, de présentation de ces minces et longues figures aux volumes d'épaisseur réduits et qui fournissent une si svelte évocation. L'appel de la grâce est tout près de l'appel à la force. Un autre mouvement, une sorte de balancement commençant du corps robuste, lui est venu de l'étude des Bigoudènes. Il faut le constater à la fin de sa vie et graduellement depuis sa pleine maturité esthétique, Bourdelle s'éloigne de l'hiératisme; il oublie le Musée. Les vitrines où l'on a concentré les dernières esquisses de Bourdelle, telle l'*Asclépios,* esquisses, quoique fondues dans le bronze, signifient cet éloignement du primitivisme. Autre nouveauté technique : parfois le souci d'enserrer sa figure dans une sorte de cadre à lignes variées, décoratives. Voici une figure inscrite dans une étoile. Toutes ces recherches sont de mouvement, de rythme agile, d'élan, ouvrent un chemin neuf dont les grandes réalisations eussent été captivantes. Si quelques-unes de ces esquisses étaient d'une époque antérieure, cela démontrerait simplement la perdurance sous le courant hiératique, de ce souci de grâce et de liberté de la forme.

L'œuvre de Bourdelle n'a fait place ni à la taille directe ni à la polychromie. La taille directe, avec son souci de tenir toute la figure toujours au même plan, n'était point le fait de ce fougueux évocateur à l'exécution si rapide.

La polychromie : c'est la leçon de Rodin que la lumière jouant sur les reliefs suffit à créer la couleur, une couleur au moins. Presque tous les sculpteurs, malgré l'exemple grec ou médiéval, sont de cet avis. Pourtant Rodin avait suivi avec

beaucoup d'intérêt les efforts et la création d'Henry Cros. Or il se trouve que Bourdelle apporte tout de même son appui aux théories polychromistes, par deux belles figures de femmes, des têtes, l'une mate aux tons d'ocre, éclairée d'admirables yeux verts, et une tête du même ton, serrée de bandeaux blancs; ces deux sculptures montrent la plus belle harmonie. Ce n'est pourtant point adhésion à la polychromie; c'est essai de voir ce que l'on peut tirer de cette formule d'art et ces tâtonnements sont travail de maître. Il semble que Bourdelle ait pensé que la polychromie ne convient pas à la matière du marbre; l'indication qu'il approuvait présentée autrement que par le marbre, serait l'exécution qu'il demanda en pâte de verre à Jean Cros d'un beau buste très vivant, il y a trois ou quatre ans.

L'exposition est très importante. Elle n'est pas complète; les organisateurs le reconnaissent. Ils manquaient de place pour représenter l'œuvre dans toute sa variété. Au moins ont-ils remarquablement utilisé l'espace. Les bustes font couronne à la cimaise. Des bas-reliefs sont plaqués sur les murs. Aux quatre coins de la grande salle, les figures allégoriques du monument Alvear. Au centre, la figure de la Pologne du monument Mickiewicz, le Centaure mourant, une réduction du cavalier du monument Alvear dont Bourdelle était si fier, déclarant que la statue équestre était l'épanouissement de l'art sculptural. Tout auprès, des statues moins connues. Le *sculpteur au travail,* d'une curieuse minutie moderniste, un cuirassier de belle allure, une Jeanne d'Arc en armure, d'un jaillissement harmonieusement spontané, bel aspect de guerrière, robuste sans emphase, une des meilleures Jeanne d'Arc, sinon la meilleure, dans un goût très artiste de la simplicité; le très neuf, sinon aussi heureux, projet de monument à Onésime Reclus, la tête émergeant d'un socle-gangue ovale dans l'épaisseur, le Beethoven au masque génial émergeant d'une onde violente d'harmonie et de pensée et le *Centaure mourant.* Cette œuvre si lyrique et si souple n'est-elle point le chef-d'œuvre de Bourdelle? Bien plutôt que le monument Alvear où les figures accessoires sont touchées d'exotisme, plutôt même que cette Pologne guerrière d'un si beau mouvement (on retrouve ce même mouvement violent dans le rythme éginétique à une

belle figure de guerrier nu à l'épée). Le *Centaure mourant* dans la flexion robuste et douloureuse du torse est d'un mouvement si neuf et si émouvant. La composition est imprégnée du plus puissant lyrisme, nourrie de méditations sur le génie, la lassitude, la mort qui en font l'œuvre exceptionnelle. Bourdelle (c'est le plus clair de sa gloire et de ses mérites) est un sculpteur-poète. Il est éminemment, parmi les sculpteurs, un poète. On n'est grand sculpteur que si l'on est poète et grand poète dans la langue de la plastique. Il faut avoir trouvé dans l'imagination l'image que l'on veut tailler. Ce n'est point la statue équestre qui constitue l'aboutissement de l'art sculptural; ce n'est vrai qu'au point de vue métier. Le grand art, c'est de savoir incarner l'idée dans une forme. Bourdelle y réussissait.

Et voici la série des bustes, tous vivants; cet Anatole France si expressif, qui semble raconter quelque histoire malicieuse et profonde, telle le procurateur de Judée, la physionomie mouvementée d'Auguste Perret, Vincent d'Indy cherché dans la finesse, le plus joli buste de femme d'allure coquette, tout près de cette fine statuette de femme, gracieuse en costume moderne de chasseresse.

Bourdelle a beaucoup dessiné. On connaît la série des Isadora. Il a créé, moins connus, au pastel, des portraits étonnants de justesse. Il a exposé, très rarement, des natures mortes excellentes de densité, se vivacité des matières : des faïences près du bouquet de fleurs. Il a souvent cherché l'expression des idées symboliques ou emblématiques dans des dessins rehaussés d'une harmonie claire et mate, aux tons de fresque appâlie. Ses tableaux ou esquisses picturales poussées relèvent de diverses périodes impressionnistes. C'est une série de notes qui simplement complètent cette image de grand artiste attentif à tout moyen d'art et à tout véhicule de poésie.

Jean Marchand a sérieusement étudié en Syrie les personnages et le décor aux plans variés. Il s'est préparé par de nombreux tableaux de chevalet à la grande décoration murale qui sera marouflée au Palais de la Résidence à Beyrouth. Auparavant, elle ornera l'Exposition coloniale au pavillon des Etats du Levant sous mandat français. Il y aura sans doute à cette

Exposition peu d'ensembles de cette qualité. Cette décoration est conçue en paysages de villes, Beyrouth, Alep, Damas, Hamah. Ces villes sont très diversifiées de plantation, de couleur de ciel, de style architectural qui en conte l'histoire en même temps qu'il en précise le caractère et évoque les habitudes de l'habitant. Voici l'Orient rêche, fier et fauve, représenté par la citadelle d'Alep, d'Alep, forteresse turque, cimée de ce donjon médiéval aveugle, sourd et triste, qui semble prêt à dégorger des bandes de soudards sur la plaine qui l'entoure. Les autres villes sourient et leur sourire n'est pas le même. Hamah est aux bords de l'Oronte, au parfum de légendes. C'est la ville des fontaines dont le murmure chantant est célèbre en Islam. A côté d'une haute maison de poète dont la rivière lave le pied des murs, une grande noria avec sa roue colossale dont le murmure s'évade vers tout un clair horizon de bois légers. Damas, c'est la ville des jardins que Marchand montre au lointain dans une ligne résumée, dans une digue aux cimes frissonnantes, nous ouvrant ces vieux palais syriens dont les murs se pressent près des coupoles aux lignes douces.

Beyrouth donne, dans un ensemble panoramique, l'arrivée bleue et argentée de la mer, le fouillis ordonné des rues et des ruelles, les tours de mosquées, les terrasses des maisons et, en fond d'horizon, l'ondulation du Liban, avec, sur un coin, comme un bout de manteau jeté sur l'épaule, un lambeau de neige perdurante. Les ciels sur Beyrouth, sur Damas se varient de vols de pigeons blancs ou ardoisés qui y mettent la vérité et le mouvement habituel sur la plaque souvent immobile du firmament. L'atmosphère riante est traitée avec détail et une louable précision locale. C'est un bel ensemble.

Les tableaux préparatoires à ce beau résumé décoratif sont de deux sortes. Ou bien ils illustrent le périple de Marchand en Syrie et voici sous le soleil aux rayons verticaux les masses de Balbek, rosâtres et violacées, et aussi le surgissement des hautes colonnes que la ruine a isolées. Ce sont aussi détails de Damas, coins de jardins, cours du palais Azem, le gîte du beau musée d'antiquités syriennes colligées par nos savants. D'autres font allusion à des détails de vie du pays, à l'histoire de sa foi. Des derviches tournent jusqu'à l'étour-

dissement, tandis qu'un lecteur assis dans l'ombre leur lit les poèmes de leur saint, Djellaleddin. Tout cela de belle couleur et de vie vibrante.

§

C'est de Palestine et du Maroc que **Maxa Nordau** rapporte la plupart des tableautins et des dessins qu'elle expose à la galerie du *Quotidien*. Une série d'études singulièrement précises recherche à donner la physionomie vraie et le caractère de fillettes chleuhs. Il y a aussi des études contrastantes de sages habitués à méditer sur le Coran et de coupeurs de routes au masque rusé et bestial. L'oasis de Figuig étend la longueur de sa palmeraie dans son décor de sable avec une fine évocation sur ses bords de la vie des ksours et des dispersions de petites caravanes.

Berjole a une large série de paysages de Corse, pris au littoral près du pittoresque Piana et à Corté dans la montagne encerclée de forêts. L'étude de terrains, comme celle de l'atmosphère, y est très poussée. Berjole est un peintre d'une grande variété et qui sait plier sa technique à tous ses thèmes, ainsi qu'il le démontre, en contraste à la robustesse de ses paysages, par le flou lumineux de ses études modernistes et par la vie souple qu'il traduit dans des aquarelles d'Espagne, études de mœurs de gitanos, fauves, mouvementées et picaresques.

Serge-Henri Moreau, dans ses belles études de la zone et des fortifs, ne se borne pas à fixer ce paysage pauvre et pelé qui disparaît tronçon par tronçon sous la montée des immeubles en ciment armé. Il décrit les mœurs des zoniers, et c'est une toile très vivante et typique que son déménagement de chiffonniers sous la clarté d'un beau soleil matinal, dans le calme et l'aise d'un dimanche de liberté.

Roger Schardner : des tableaux de fleurs, avec des gerbes bien disposées, l'élan hors du vase des branchettes de pommiers en fleurs, des natures mortes bien ordonnées. En Ariège des aspects de rues de Foix, ruisseaux solaires dans une courbe lente des maisons vétustes. A Toulouse, le bruissement coloré, le tumulte de lumière de couleurs, le réchauffement du ciel par l'illumination au-dessus d'une foule sombre, touchée

ci et là de rayons de projecteurs. A Paris, près de la Bièvre, une lumière grise envahit comme un torrent les rues étroites des tanneries pleines de flocons de vapeur d'eau, entre les berges roussâtres. Roger Schardner avec ces œuvres d'un art souple et réfléchi, s'indique comme un peintre d'avenir.

§

Furstenberg nous montre à côté d'une remarquable étude de vieille paysanne prise au ghetto de quelque ville de Pologne, un buste de Max Nordau empreint de puissance et des médaillons d'une sobre exactitude et d'une expression heureusement synthétisée de Justin Godard et de Charles Gide.

§

Aujame, à côté de natures mortes et de paysages véristes, s'essaie au tableau d'imagination, et on ne peut que l'en féliciter. Ses hommes secoués par la tempête en mer ou en forêt ne sont point pourtant d'un symbolisme précis et par conséquent l'évocation en est assez faible. Mais il est déjà fort intéressant pour un jeune peintre de tâcher de s'évader du monde des apparences courantes pour s'élever à un lyrisme que la peinture peut donner, sans qu'il cherche, comme ses devanciers immédiats, tous ses efforts dans la déformation. Nul doute que dans de prochaines tentatives M. Aujame trouve, au cours de sa recherche, des images très attrayantes.

GUSTAVE KAHN.

CHRONIQUE DE GLOZEL

Etonnante découverte de pierres à figures et à inscriptions en Roumanie. — Les plaintes injustifiées. — Une demande de revision qui met en cause la mémoire de l'expert Bayle.

Etonnante découverte de pierres à figures et à inscriptions en Roumanie. — Une fois de plus, la polémique suscitée par Glozel nous vaut, sinon la découverte même, du moins sa publication immédiate. Elle est due à M. Arthur Gorovei, l'un des meilleurs folkloristes roumains, auteur de plusieurs mémoires intéressants, dont un curieux recueil d'*Incantations populaires roumaines* (j'en prépare la traduction en français), et directeur de la revue de folklore *Sezatoarea,* qui paraît à Folticeni depuis plus de trente-cinq ans.

M. Gorovei suit aussi avec attention nos Chroniques de Glozel et a tenu à nous faire profiter de la primeur de sa trouvaille. Voici des extraits de la lettre qu'il m'écrit à ce sujet :

Folticeni, le 10 *février* 1931.

Cher monsieur van Gennep,

Quoique je ne sois pas un archéologue, j'ai eu la chance de faire une découverte qui pourrait avoir du retentissement dans le monde scientifique, vu qu'il s'agit de deux inscriptions qui rappellent, à ce qu'il me paraît, l'alphabet de Glozel.

A une distance de 8 kilomètres de la ville de Folticeni, où j'habite, il y a, sur la chaussée de Folticeni à Succava, un village qui s'appelle Bunesti. Il y a là aussi la ferme de Bunesti-Gorovei, propriété de mon fils cadet, où je passe quelques mois pendant l'été.

Vers le milieu du mois de janvier, un de mes anciens domestiques, voisin de notre verger, voulant déraciner un vieux cerisier qui l'encombrait, a trouvé dans la terre, à une profondeur de 60 centimètres, un morceau de pierre qui a attiré son attention par une « tête de cheval » (c'est son expression) représentée sur la surface de la pierre. Il a trouvé aussi un autre morceau de pierre, qui ressemblait à une hache, et qui avait un trou pour y introduire un manche. A une profondeur de 20 centimètres, il a trouvé une monnaie, qu'il a perdue.

Averti, je suis allé à la campagne et j'ai vu le bas-relief. J'ai été vraiment ému quand j'ai vu sur le cou du prétendu cheval une inscription qui me rappelait ce que j'ai lu dans les nombreuses chroniques de Glozel du *Mercure de France.*

Notre voisin a trouvé aussi quelques jours après, au même endroit, un autre morceau de pierre, un bas-relief qui représente la tête et une partie du buste d'un homme, avec le bras gauche relevé et le poignet fermé, et une inscription sur le verso.

L'homme n'a pas gardé la hache, qu'il a jetée comme une chose sans importance. D'après les questions que je lui ai posées, j'ai compris qu'il s'agit d'une hache éclatée, mais non pas polie.

Je vous envoie ci-joint les photographies des deux bas-reliefs et de l'inscription du verso au deuxième.

Les deux pièces sont en grès calcaire, roche qui se trouve dispersée dans les terrains cultivables de la localité. Elles ont les dimensions suivantes :

1° La pierre à l'animal a une base de 35 centimètres, une hauteur de 20 centimètres sur le côté gauche, de 5 centimètres sur le

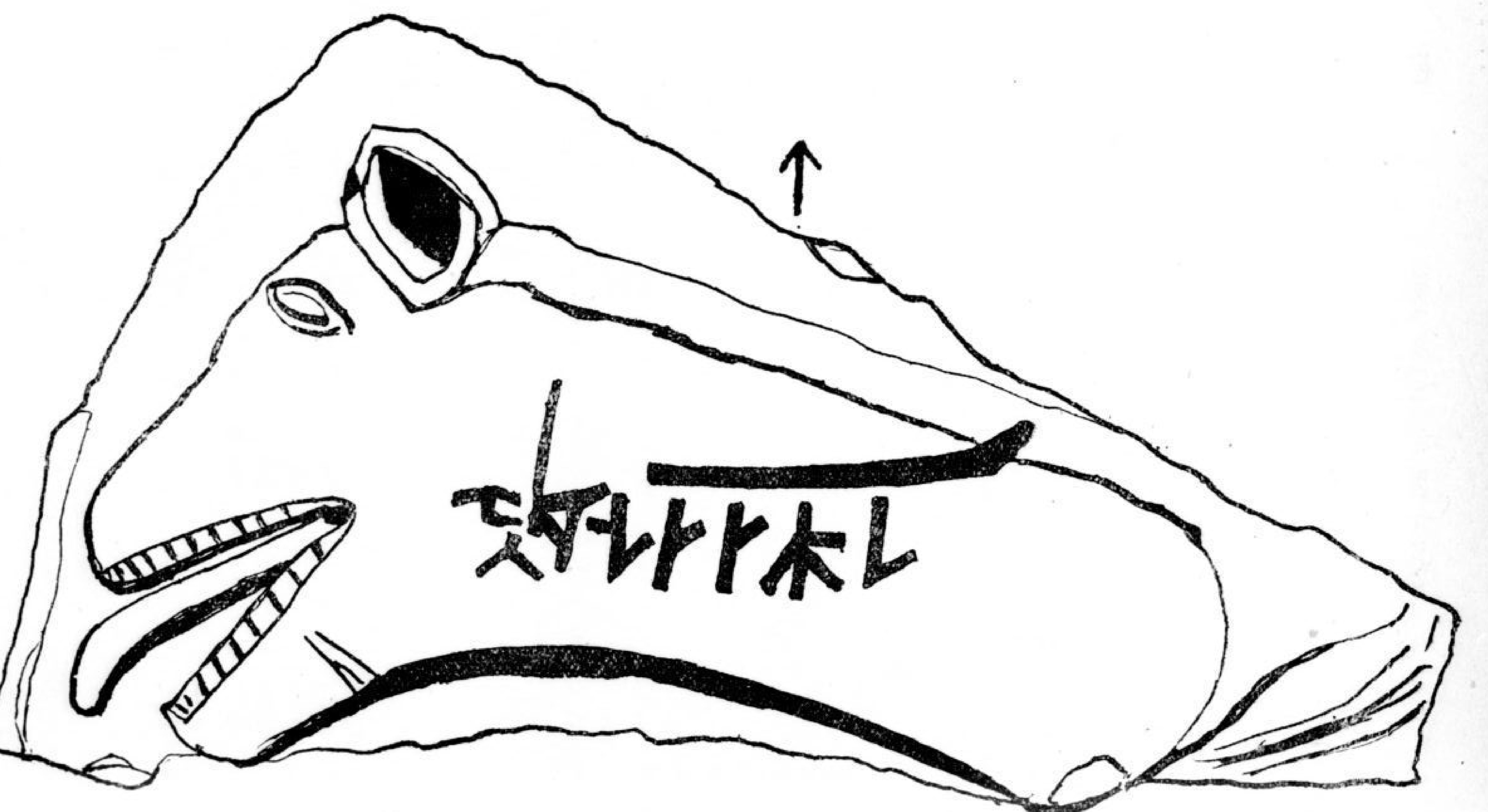


Fig. 1

côté droit et une longueur de 30 centimètres à la partie supérieure;

2° La pierre avec l'homme a 11 centimètres à la base, 17 centimètres au côté droit, 14 centimètres au côté gauche et 4 centimètres et demi en haut.

Cordiales amitiés de votre

ARTHUR GOROVEI.

Les photographies que m'a envoyées M. Gorovei, et dont on trouvera ci-joint, avec une certaine réduction, des dessins au trait, sont à peu de chose près de la grandeur des originaux.

Peut-on interpréter ces représentations figurées? Je ne pense pas qu'il s'agisse d'une tête de cheval; on hésite un peu entre une tête de chien ou de loup et une tête de lionne. Le bonhomme a une coiffure qui rappelle le fez primitif, le bonnet kighize et turcoman et même le béret basque actuel en forme de calotte; ce bonnet semble muni d'oreillettes ou de glands ornementaux. Mais ce ne sont peut-être que des cheveux.

Les signes rappellent non seulement ceux de diverses écritures égéo-crétoises, mais aussi les tamgas turcs, fortement les signes de l'alphabet de l'Orkhon (Sibérie extrême-orientale), tout autant les runes scandinaves et, comme le pense M. Gorovei, les signes de Glozel. Le signe le plus remarquable me paraît être le dernier de ceux qui sont gravés sur le cou de l'animal (ils sont incisés à l'envers) : c'est peut-être la double hache crétoise.

Il me semble que les deux inscriptions ont été faites après coup, sans rapport avec les êtres représentés; sur l'animal, l'inscription est à l'envers; et pour l'homme, elle est au verso. Les bas-reliefs et les inscriptions ne seraient donc pas synchroniques.

Je n'insiste pas davantage ici, en ce moment; l'important était en effet de faire connaître cette découverte au monde savant le plus vite possible, et nous remercions tous M. Gorovei de l'avoir fait avec tant de soin. J'ajoute que la localité de Folticeni est située dans le nord-est de la Moldavie, plus précisément dans l'angle entre les rivières Moldava et Seretu, non loin de la frontière de la Bukovine, au pied oriental des Carpathes. Il y a eu dans cette région de nombreux passages de peuples.

A. VAN GENNEP.



Fig. 2.



Fig. 3.

OBSERVATIONS. — Bien que les photographies de M. Gorovei soient excellentes, je ne suis pas certain que le dernier signe à droite de l'inscription sur le cou de l'animal soit vraiment la double hache; le signe en forme d'Y au-dessus et une sorte d'O ouvert à tige pourraient être indépendants; c'est ainsi que je les ai dessinés.

Dans l'inscription entre deux traits parallèles au revers du bonhomme, je crois voir un point au début de la dernière ligne; moins net encore est le point que j'ai dessiné devant le dernier signe de la troisième ligne.

Je m'abstiens pour le moment de toute comparaison, bien que je puisse donner pour chacun de ces signes un assez grand nombre de parallèles pris dans toutes sortes d'écritures, à toutes sortes d'époques, et même parmi les signes dits pré-chinois publiés par Chalfant. Sur les photos on voit bien comment les signes ont été incisés. Ainsi le signe qui est presque en forme d'X est fait d'un grand trait oblique et de deux traits plus petits perpendiculaires au premier, soit trois mouvements. De même le troisième signe de la première ligne au revers du bonhomme comporte un seul mouvement pour la haste verticale et son crochet, puis deux autres mouvements pour les obliques. Par contre l'M debout est fait en deux mouvements : d'abord trois jambages, puis, perpendiculaire au dernier, la petite haste.

L'œil de l'animal est fait de deux coups de burin, ce qui ne peut se voir dans une reproduction au trait; l'oreille est creusée avec soin; sa grandeur et sa pointe, ainsi que son inclinaison, rappellent les oreilles des carnassiers, et surtout des félins; par contre, les dents sont celles d'un ruminant; la langue, avec son crochet vers le bas, est celle d'un chien ou d'un loup.

La photographie de l'animal donne l'impression que le grès a été poli; le relief des maxillaires est parfait; à la partie supérieure du cou il y a un renflement bien marqué, que coupe brutalement le trait de l'inscription, et qui rappelle une crinière à poils ras.

Une ombre légère forme la narine; la lèvre supérieure est renflée; le maxillaire inférieur a son renflement bien marqué par quelques traits incisés qui font ombre.

On a l'impression, car le cou s'arrête sans cassure, mais en se fondant dans la pierre, que c'est la forme du caillou qui a donné à l'artiste l'idée de faire son bas-relief; on dirait en effet qu'il a été guidé dans ses proportions par des aspérités pré-existantes, notamment vers la gauche, où le cou forme une bosse arrondie. De même l'oreille semble conditionnée par l'angle de la pierre.

Si la pierre avec l'animal semble autonome, par contre le morceau avec le bonhomme paraît appartenir à une sculpture plus

grande. On a ici aussi l'impression que le dessin a été déterminé par des aspérités de la pierre, comme il y en a sur l'autre face. Les méplats du visage sont parfaits. C'est un paysan à traits grossiers, sans moustache ni barbe; le geste du pouce érigé peut être celui d'un chef, ou celui d'un orant; le cou est simplement formé par une rigole semi-circulaire; pas de collier.

Quelle que soit leur époque ou leur origine ethnique, ces deux pièces témoignent d'une parfaite maîtrise artistique. — A. V. G.

§

Les plaintes injustifiées. — Au cours d'une enquête sur le Palais de Justice, M. Geo London a magistralement entretenu les lecteurs du *Journal* (15 février 1931) des fameuses « plaintes injustifiées » :

Vous venez d'éprouver, écrit-il, une douloureuse surprise : vous avez appris qu'une plainte venait d'être déposée contre un de vos amis que vous teniez jusqu'ici pour un parfait honnête homme...

Encore qu'inculpé, votre ami n'en est pas moins demeuré un fort brave homme à qui vous ne pouvez refuser de continuer à accorder votre estime.

Il n'a failli ni à l'honneur, ni à la probité. Mais un de ses créanciers, bien résolu à ne jamais lui payer ce qu'il lui doit, après avoir épuisé tous les moyens dilatoires possibles, a trouvé ce stratagème suprême et odieux : *il a porté plainte en faux, ou en escroquerie* contre lui, plainte audacieuse, certes, et dont un non-lieu sanctionnera l'iniquité. Mais comme le débiteur de mauvaise foi, en déposant sa plainte entre les mains du doyen des juges d'instruction, s'est porté partie civile, la justice a suivi son cours.

Ainsi le veut l'article 63 du code d'instruction criminelle...

En fait, la mise en pratique de l'article 63 du code d'instruction criminelle donne lieu à des abus qui constituent de véritables dénis de justice.

Dans presque chacun de ces cas, l'adversaire de mauvaise foi s'attendait évidemment à un non-lieu qui laverait d'une accusation injustifiée celui qu'il chargeait de péchés imaginaires. Mais c'est un plaideur astucieux. Il connaît le principe fondamental de l'article 3 du code d'instruction criminelle : « Le criminel tient le civil en l'état... » Il a porté plainte dans le seul dessein de retarder l'heure... de la note à payer.

C'est ainsi que la fameuse *plainte en escroquerie* n'a été

déposée par la S. P. F. que pour empêcher la venue du procès en diffamation Fradin contre Dussaud :

C'est pour les obliger à se taire, expliquait le Dr Morlet dans sa lettre ouverte au Garde des Sceaux, qu'on monta l'affaire judiciaire de Glozel.

Le témoignage de M. le comte de Bourbon-Busset est à ce propos de première importance. Le voici tel qu'il me l'a apporté lui-même :

« J'étais allé voir M. Guitet-Vauquelin au *Matin*. — « Je viens de recevoir M. Dussaud, me dit-il. Il était venu me trouver pour que nous arrêtions son affaire (plainte en diffamation déposée par MM. Fradin). Devant mon refus, il est parti en claquant les portes et en lançant : « Ça va bien; puisque vous ne voulez pas arrêter l'affaire, dans deux jours nous l'aurons arrêtée nous-mêmes. »

« Or, ajouta le comte de Bourbon-Busset, quelques jours après avait lieu la perquisition de Glozel ! » (*Mercure*, 15 juin 1930).

La Société Préhistorique Française, de connivence avec M. Dussaud, s'était entremise pour déposer à Moulins *une plainte en escroquerie*, alors que le prétexte invoqué était quatre francs d'entrée versés bénévolement entre les mains de la famille Fradin !

Or, depuis longtemps, la presse entière publiait des articles où l'on prétendait que les trouvailles de Glozel étaient fausses.

Donc, tout visiteur savait, en se présentant au Musée, qu'il payerait quatre francs pour voir des objets dont l'authenticité était fortement contestée. Il ne venait que pour se faire une opinion. En aucune façon, il ne pouvait prétendre avoir été lésé (1).

N'importe ! Mécaniquement, le fameux article 63 du Code d'instruction criminelle allait jouer, comme le montre si clairement M. Geo London et *depuis plus de trois ans* une honorable famille de paysans attend justice (2).

(1) Il est bien évident que nous ne nous plaçons ici qu'au *point de vue judiciaire;* car *au point de vue scientifique* l'authenticité des trouvailles de Glozel est établie depuis longtemps pour tout savant de bonne foi. « Effaçons *l'affaire de Glozel*, écrit M. le Professeur L. Mayet dans le Bulletin de décembre 1930 de l'*Association Régionale de Paléontologie et Préhistoire*. Etudions *Glozel*, sans prêter l'oreille aux derniers échos des passions déchaînées. »

(2) Le 8 janvier 1929, le Président du Tribunal de Paris s'écriait au sujet du procès en diffamation Fradin contre Dussaud : « *Mais cette affaire n'est-elle pas subordonnée à une autre?* »

§

Une demande de revision qui met en cause la mémoire de l'expert Bayle. — Sous ce titre, on lit dans *l'Action Française* du 12 février 1931 :

Au nom des familles de Nourric et de Duquesne, condamnés le 14 mars 1928 aux travaux forcés à perpétuité pour assassinat de l'encaisseur Desprès, Me Jean-Charles Legrand a saisi le garde des Sceaux d'une demande en révision.

La demande est fondée essentiellement sur un fait nouveau résultant d'un témoignage non recueilli à l'instruction ni à l'audience de la cour d'assises, et *sur les inexactitudes et erreurs du rapport de feu Bayle.*

De la lettre du défenseur qui accompagne le mémoire, nous détachons les lignes suivantes :

« Il s'agit d'un témoin qui a rencontré les Nourric à l'heure où, d'après l'accusation, ils auraient charroyé le cadavre de leur victime dans leur poussette. Ce témoin affirme que la poussette ne contenait aucun paquet suspect.

« *Il s'y ajoute la preuve d'erreurs incroyables commises par l'expert Bayle, dont la déposition avait emporté la décision du jury.*

» La famille des accusés se réserve, d'ailleurs, de demander des comptes à ce prétendu savant. »

Cette dernière phrase se rapporte à un procès en responsabilité civile que la famille se propose d'engager devant le tribunal et qui sera plaidé par Me Jean-Charles Legrand.

Les parents signataires du mémoire exposent que « l'expert Bayle a bien cherché à masquer l'inanité de ses découvertes sous un fatras soi-disant scientifique destiné à éblouir le jury, mais les erreurs qu'il a commises sont si graves que nous élevons une protestation indignée contre l'ignorance ou la légèreté coupable dont il a fait preuve. »

Ce n'est pas seulement ignorance et présomption que l'on a eu à reprocher à Bayle dans ses diverses expertises : et parce qu'il est mort, faut-il cesser de répéter que Bayle était un fabricant officiel d'erreurs judiciaires, par servitude envers ses maîtres ou, même, par vénalité? Le référé qui avait révélé, après sa mort, ses dépenses somptuaires, fort au-dessus de ses ressources connues, a rendu circonspects les derniers défenseurs des « vérités officielles » sorties de l'antre mystérieux qu'était l'Identité judiciaire au temps de Bayle.

Le mémoire poursuit :

« Si les travaux de ce prétendu savant avaient été soumis à une contre-expertise, Nourric ne serait pas au bagne.

» Il y a, d'ailleurs, PIRE; et nous préciserons dans quelles conditions M. Bayle apportait à la barre, sous la foi du serment, certaines affirmations. »

Quel que puisse être le sort de la demande en révision, on peut être assuré qu'elle fera apparaître, comme l'affaire Philipponet, l'ignorance présomptueuse de feu Bayle. Et c'est le moindre dégât qui puisse être causé à la mémoire de l'ancien directeur de l'Identité judiciaire! N. S.-A.

§

D'autre part, *l'Intransigeant* du 21 février 1931 publie une interview du professeur Dautzer, qui établit que l'expert Bayle, — bien qu'il ait invoqué dans ses conclusions l'autorité des Arts et Métiers, — n'avait pas consulté le directeur du laboratoire des Arts et Métiers :

Occupons-nous des cordes.

Le rapport Bayle y consacre une douzaine de pages dactylographiées au long desquelles il établit : 1° Que ces cordes sont des *chablots,* c'est-à-dire *une corde de longueur finie, variant de 4 mètres à 4 m. 50, à dix centimètres près,* employée dans le bâtiment; 2° *Les chablots sont faits à la main,* leur torsion est laissée au jugement de l'ouvrier; 3° *leur extrémité est terminée par une boucle.*

Ceci dit, M. Bayle constate une *identité absolue* (autant que peuvent l'être deux objets fabriqués à la main, dit l'acte d'accusation) entre la corde liant le cadavre et l'une de celles qui soutenaient une balançoire dans le jardin de Duquenne et Nourric.

Les deux cordes avaient été, selon l'expert, fabriquées avec le même mélange de fibres de jute (70 %) et de chanvre (30 %); ce mélange de fibre avait été disposé dans les deux cordes de la même manière; *la torsion, qui est un caractère très variable d'une corde à l'autre, était identique...*

...A l'audience du 12 mars 1928, au cours de laquelle M. Bayle fit sa déposition, comme les avocats de la défense discutaient ses affirmations, l'expert répondit :

« *Je maintiens mes conclusions, en parfaite harmonie avec celles que j'ai sollicitées des techniciens du laboratoire des Arts et Métiers.* »

Au Conservatoire des Arts et Métiers, le professeur de filature et de tissage, c'est M. J. Dautzer, officier de la Légion d'honneur, à la

compétence unanimement reconnue duquel les magistrats instructeurs et le Parquet général font souvent appel dans les expertises les plus délicates.

Je suis donc allé voir le professeur Dautzer. Et je lui ai posé la question suivante :

— *Avez-vous été sollicité par M. Bayle de donner votre avis dans son expertise des mouchoirs et des cordes saisies au cours de l'instruction de l'affaire Nourric et Duquenne?*

— *Jamais,* répond M. Dautzer, *et M. Bayle n'avait pas le droit de couvrir son rapport de l'autorité qui s'attache aux techniciens des Arts et Métiers.*

— *Avez-vous vu les pièces en question?*

— *A aucun moment. Je n'ai donc pu donner aucun avis et encore moins approuver un rapport qui fourmille d'erreurs.* Je sais, après m'en être informé personnellement, qu'un délégué de l'identité judiciaire est venu s'entretenir sommairement avec mon préparateur. Ai-je besoin de dire que *ce dernier ne connaît pas la question et qu'en aucun cas son avis ne pouvait autoriser M. Bayle à invoquer le témoignage scientifique des Arts et Métiers, surtout dans une matière si délicate...*

— Vous connaissez donc le rapport de M. Bayle?

— Je l'ai étudié et j'y ai répondu point par point, à la demande de M. Jean-Charles Legrand. *Ce rapport « ne tient pas debout » techniquement parlant,* et il aurait été élémentaire, étant donné la gravité du risque couru par les accusés, de nous demander notre concours. Ecrire cinquante pages pour conclure en quatre lignes, c'est vouloir « noyer le poisson »...

Et le professeur Dautzer, qui accentue ses protestations, me communique sa réfutation du rapport Bayle, signée de sa main.

Publier ce document dépasserait le cadre d'un article. Voici simplement, en réponse aux points précisés par M. Bayle et plus haut énumérés, comment M. Dautzer remet les choses au point :

1° Les chablots sont découpés suivant des longueurs variables, 3, 4, 5 ou 6 mètres, dans un câble plus ou moins long (alors que M. Bayle leur attribue une longueur finie, de 4 m. à 4 m. 50, *à 10 centimètres près*) ; 2° Ils sont fabriqués *à la main ou à la machine,* indistinctement, les derniers étant toujours plus réguliers. (M. Bayle les disait fabriqués exclusivement à la main), donc il n'est plus étonnant de rencontrer des chablots de torsion identique.

3° *Les chablots ne portent pas toujours une boucle à leur extrémité.* (M. Bayle dit le contraire.)

4° On peut reconnaître le chanvre et le jute dans un câble, *mais on ne peut pas déterminer exactement la proportion d'un mélange*

de ces matières, attendu qu'elles se répartissent très irrégulièrement dans les fils de base ou fils de Caret et qu'aucun moyen chimique ne permet de séparer le jute du chanvre... (M. Bayle, lui, a indiqué une proportion déterminée de chanvre et de jute dans les cordes examinées.)

Il résulte donc des déclarations signées du professeur Dautzer que les arguments invoqués dans le rapport de l'identité judiciaire pour établir une similitude entre la corde qui liait le corps de l'encaisseur Desprès et celle trouvée dans le jardin des Nourric-Duquenne sont controuvés...

Dans *l'Intransigeant* du 26 février 1931, le chef des Informations, M. Hector Ghilini, démontre, au sujet du mouchoir, comment le rapport Bayle est contredit par le témoignage des filateurs et par celui des Arts et Métiers :

— Oui, mais attendez le témoignage du mouchoir, répétait à l'audience l'avocat-général Sevestre.

Ce témoignage était en quelque sorte la pierre angulaire de l'accusation, et le rapport « technique » de M. Bayle sur ce point fut jugé comme un modèle du genre.

Je cite le rapport Bayle :

« ...La longueur maxima de ces pièces est de cent mètres environ, ces mouchoirs ayant 0 m. 57 d'un encadrement transversal à l'autre, c'est-à-dire qu'on peut en tirer 180 de chaque pièce, soit 15 douzaines. »

Ces 180 mouchoirs présenteront les mêmes caractéristiques. D'autre part, ces pièces de mouchoirs se vendent par rouleaux de six mouchoirs : c'est la plus petite quantité que l'on achète.

« C'est dire, précise le rapport, qu'il y a au plus trente familles capables de disposer de mouchoirs confondables avec ceux saisis dans la famille Duquenne et avec celui du cadavre de Desprès. »

Et après examen des ourlets, des fils qui ont servi à les coudre et toute une série d'expériences sur la torsion et la détorsion des fils, M. Bayle concluait :

« Le mouchoir qui recouvrait la figure de l'encaisseur Desprès sort de chez Duquenne et Nourric. »

Pour l'expertise des mouchoirs, comme pour celle des cordes, M. Bayle plaça ses travaux sous l'autorité des techniciens des Arts et Métiers, ce qui rendit inutile toute discussion.

Le professeur Dautzer a déjà démenti le fait....

Que répond maintenant le professeur Dautzer aux points principaux du rapport Bayle touchant les mouchoirs? Voici : il confirme

que les défauts d'ourdissage se répètent ordinairement sur toute la longueur des pièces. Mais il ajoute :

« Les pièces sont tissées sur des chaînes de 500 mètres et plus, seules normales pour le genre de mouchoirs en question. » (M. Bayle dit 100 mètres au plus.)

Ensuite l'expert critique les erreurs et les lacunes de l'identité judiciaire dans les termes suivants :

« ...On a omis de vérifier la longueur des fibres élémentaires de coton et, de ce fait, on n'a pas non plus indiqué la nature des cotons employés, ce qui, cependant, constitue des éléments de la plus haute importance pour l'identification des fils dont il s'agit.

« Les essais de torsion rapportés page 22 du rapport Bayle sont inexplicables et incompréhensibles.

« Les épreuves de détermination du numéro du fil, page 21 (il s'agit du fil de l'ourlet) ne sont pas rapportées. On ne trouve en effet aucun chiffre à ce sujet, ce qui aurait cependant été très important, surtout que la prise de longueur d'un fil sinueux retiré d'un tissu est extrêmement délicate, même pour des spécialistes entraînés.

« Le tableau d'essais rapporté page 24 n'a aucun rapport avec les fils examinés dans les tissus incriminés dont les numéros trouvés ne sont même pas donnés. »

Il y avait encore à consulter des fabricants sur le nombre de mouchoirs que l'on peut tirer d'une seule pièce.

Les tissages Allereau, de Cholet, une des plus grandes maisons françaises, à qui l'on a présenté un des mouchoirs de l'affaire, répond, sous la signature de son « patron » :

« ...On ourdit généralement, pour un même dessin, une longueur de chaîne pouvant varier, selon les usines et les circonstances, entre 500 mètres et 5.000 mètres, soit pour un mouchoir tissé sur une longueur de 0 m. 55 entre 900 et 9.000 mouchoirs environ. »

Ainsi donc, ce n'est pas 100 mètres que mesure la chaîne, comme le prétend M. Bayle, mais de 500 à 5.000; et ce n'est pas 30 familles au plus qui peuvent posséder des mouchoirs ayant un défaut commun d'ourdissage, mais 1.500 !

On comprend mieux maintenant ce que M. Dautzer voulait dire quand il parlait d'un rapport « inexistant au point de vue technique ».

C'est pourtant ce rapport qui a entraîné la conviction de l'avocat-général Sevestre et a fait envoyer au bagne à perpétuité Nourric et Duquenne, et pour 20 ans, c'est-à-dire aussi, pratiquement, pour toujours, Mme Nourric.

Il nous paraît inutile d'insister sur cette belle démonstration technique. Cependant, il est une phrase que nous tenons à souligner car elle dévoile la caractéristique la plus typique de l'*Ecole Bayle*. « *Le tableau d'essais rapporté page* 24 *n'a aucun rapport avec les fils examinés dans les tissus incriminés* », écrit M. le Professeur Dautzer dans sa contre-expertise.

« Toute la méthode « trompe-l'œil », écrivait le Docteur Morlet dans sa *Réfutation* (*Mercure*, 15 sept. 1930) est là, mise à nu : *on prouve ce que désire l'accusation en exhibant des expériences très scientifiques qu'on effectue sur des objets auxquels elles ne s'appliquent pas*. Dans l'affaire Almazoff cette méthode (Bordet-Wassermann) permettait d'affirmer qu'une tache était du sang de Rigaudin... alors qu'il s'agissait de *matières fécales!* A Glozel elle fournira le moyen de taxer d'*os frais* des objets qui sont en *bois de cervidé préhistorique*, et d'argile crue, des tablettes et des poteries « couleur de brique »...

LETTRES ANTIQUES

J. Bidez : *La vie de l'empereur Julien*, Les Belles-Lettres. — Marie Delcourt : *La vie d'Euripide*, Vies des Hommes illustres, Gallimard. — Gustave Loisel : *La vie de Marc-Aurèle*, Presses universitaires.

Professeur à l'Université de Gand, M. J. Bidez nous a déjà donné, dans la collecton des Universités de France, un texte revu des *Lettres et Fragments de Julien*, accompagné d'une traduction qui fait le plus grand honneur à la sagacité perspicace de ce savant humaniste. Pour servir, comme de préface, à l'édition complète des œuvres de l'empereur philosophe, que la société d'édition, *Les Belles-Lettres*, se prépare à nous offrir, M. J. Bidez vient d'écrire **La vie de l'empereur Julien.** Ce livre, en effet, aussi remarquable par l'équité de la critique que par l'intelligence du savoir avisé, est le plus sûr des guides que nous ayons jusqu'ici pour nous amener à comprendre l'âme et le temps de l'empereur apostat.

Jamais, certes, le nom de Julien n'était tombé dans l'oubli. Sitôt après sa mort, toute une légende s'était formée autour de sa personne. Les récits de son règne, le drame de sa mort servirent de thèmes à des histoires tragiques et à des contes édifiants. L'imagination tourmentée du Moyen Age renchérit

sur tout ce que l'on avait jusqu'à lui raconté, et Julien devint un réprouvé dont la déloyauté et la perversité diaboliques le rendaient l'égal du monstrueux Judas. Montaigne fut un des premiers à reconnaître que l'empereur Julien, surnommé l'Apostat, était un très grand homme et un vrai capitaine, que son âme était vivement teinte des discours de la philosophie et qu'en toutes sortes de vertus, il nous avait laissé de très notables exemples. Cet éloge de Julien fut blâmé en 1581, durant le séjour que l'auteur des *Essais* fit à Rome, par le maître sacré du Palais. Mais le censeur, ajoute Montaigne, « remit à ma conscience de rhabiller ce que je verrais estre de mauvais goust. » L'auteur des *Essais* ne « rhabilla » rien du tout, et le chapitre qu'il consacra à Julien fournit à Voltaire la plupart des éloges qu'il était naturel qu'il lui décernât. Au XVIII[e] siècle, en effet,

> l'œuvre de cet adversaire du christianisme, écrit J. Bidez, attira fort l'attention. Julien avait prétendu voir dans la Bible un tissu d'inventions grossières et dans la révélation une vaste imposture. De plus, il avait soutenu que la tolérance est un moyen de gouverner : cela suffit pour provoquer l'enthousiasme de Voltaire et des Encyclopédistes. On découvrit les vertus de cet « ennemi du fanatisme »; on exalta les mérites d'un précurseur inspiré déjà par le génie des temps modernes.

Les polémistes chrétiens avaient jugé la vie et l'œuvre de Julien avec une partialité outrancière et haineuse. On le bafouait pour ses défauts comme pour ses mérites. Faisant flèche de tout bois, on se servit de tout, même du physique de sa conformation, pour changer la face de cet austère défenseur de l'Hellénisme « en figure de damné, de suppôt de l'enfer, de magicien capable des plus horribles cruautés, de premier représentant du satanisme qui pousse les hommes à renier Jésus et à vendre leur âme au diable. » Il fallut attendre la fin du XV[e] siècle pour que cette animosité se changeât en une compréhension qui, au fur et à mesure que l'on connaissait mieux la vie et les écrits de l'Apostat, se fit avec le temps de plus en plus judicieuse. L'impiété superficielle et moyenne du XVIII[e] siècle professa naturellement l'admiration la plus vive pour le plus fameux des adversaires de l'Eglise. Mais cette admiration était plus passionnée que cri-

tique. La science sereine n'avait que faire de la haine aveugle des uns et du libertinage admiratif des autres. Tout était à reprendre à la lumière d'une intelligence impartiale, d'une science avertie et d'une étude complète de tous les documents qui pourraient nous guider à porter sur cet empereur, inconsidérément honni ou exalté, un jugement équitable et fondé.

Les biographies que nous possédions de Julien s'étaient toutes plus ou moins répétées.

> Or, écrit J. Bidez, depuis quelque temps, des documents nouveaux ont été découverts. On a constaté que, parmi les textes utilisés précédemment, il y en a qu'il faut rejeter. Enfin, des passages d'ouvrages fort connus ont fourni des renseignements demeurés inaperçus jusqu'ici. Julien est le seul des empereurs romains qui nous ait laissé une correspondance abondante, variée et en partie confidentielle. A côté de récits de voyages ou d'expéditions militaires, d'instructions et de remontrances adressées à des fonctionnaires, on y trouve des lettres familières où le restaurateur de l'Hellénisme fait part de ses impressions ou de ses calculs, aux amis intimes qu'il associe à sa lutte contre l'Eglise triomphante. Les plus intéressantes de ces lettres étaient ignorées des savants des siècles passés, et les multiples indications que nous pouvons en extraire n'ont point encore pénétré dans l'érudition traditionnelle. Enfin, on s'est trop défié d'écrivains qui, comme Libarius ou Eunape, ne font qu'amplifier des révélations provenant du prince ou de ses confidents. De ce côté encore, il y a des textes qui nous font pénétrer dans l'intimité de notre héros. Un Julien raconté de la sorte, soit par lui-même, soit par ses amis, et sans qu'on perde de vue les témoignages divergents, nous donnera une relation assez différente des biographies courantes.

Telle est la méthode, aussi logique que sensée, qu'adopte dans sa *Vie de l'empereur Julien* son nouveau biographe. Ecrite sans parti-pris, conduite par la logique évidente des faits, l'intelligente exégèse des textes et l'érudite compréhension des temps et des milieux qui lui rendent la couleur et la vie de son atmosphère historique, cette biographie se lit avec charme et inappréciable profit. Ce grand empereur qui mérite, comme l'écrit Ammien Marcellin, « d'être compté au nombre des plus grands caractères par ses nobles qualités et par les grandes choses qu'il accomplit », ne fut pas seulement un glorieux militaire. Il fut aussi, comme l'avait été

Marc-Aurèle, un empereur philosophe. Son apostasie n'est qu'un retour ouvert à ce qu'il avait toujours secrètement été : un Hellène convaincu que le paganisme pouvait suffire aux besoins les plus profonds de son âme, et que les dieux près de s'enfuir pouvaient encore être, par la piété des fidèles, retenus sur la terre. « Ce qui le distingue et fait sa grandeur, écrit son biographe, ce n'est ni l'idée directrice, ni l'entreprise qu'il conçut : ce sont les hautes qualités de son intelligence et de son caractère. C'est l'ardeur, l'enthousiasme et la sincérité de sa foi; c'est aussi l'effort prodigieux de sa volonté. Il fut décidé, obstiné, intrépide. Les circonstances l'obligèrent, pendant dix ans, à user de dissimulation. Pour obéir à sa voix et sauver le culte auquel il s'était voué, tant que vécut Constance, il dut cacher son apostasie et se résigner aux compromissions d'un homme politique pour qui la fin justifie les moyens. Mais jamais il n'eut la faiblesse d'un esprit pusillanime reculant devant les responsabilités. Plus de courage, plus de justice, plus de fraternité, plus de pureté, voilà ceux des dix commandements de Mithra qu'il se répéta le plus souvent. Il méprisa les besoins et les appétits du corps comme peu d'ascètes le firent. Il vécut vraiment de la vie de l'âme. Certainement Julien n'a pas su prévoir, et s'est abusé. Vouloir ranimer les vieux cultes d'Etat en y introduisant les croyances théosophiques de l'école de Jamblique, et prétendre mettre ce mélange inconsistant de pratiques et de doctrines sous le patronage d'une église païenne à moitié christianisée, c'était une combinaison vouée à un échec certain. Julien a succombé; l'histoire l'a tourné en dérision, et sa tentative a été attaquée et calomniée. Faut-il pour cela lui refuser les égards auxquels ont droit les convictions sincères? Il est assez éloigné de nous pour que sa mémoire soit désormais épargnée par les polémiques religieuses. On serait même tenté de répéter ce qu'écrivait naguère un critique et de demander à ceux qu'intéresse le souvenir de sa vie, non pas de la commisération, ni certes une approbation de ce qu'il a pensé ou voulu, mais le respect dû à la noblesse de sa moralité. »

Dans la collection *Vie des Hommes illustres*, Marie Delcourt a publié récemment une **Vie d'Euripide**. Le plus bel éloge

que nous puissions faire de cette biographie, est de proclamer qu'elle n'a rien de ce qui constitue le facile et fallacieux succès des vies romancées. Ecrite avec goût, étayée par une documentation aussi directe que précise, cette *Vie d'Euripide* ne sera point lue sans que s'impose le besoin de relire les tragédies, réellement trop oubliées et trop injustement méconnues, du plus tragique des poètes tragiques de la Grèce éternelle.

Gustave Loisel, le fondateur de la *Société des Amis de Marc-Aurèle,* a déjà publié, sous le titre *A moi-même,* une traduction des *Pensées* de Marc-Aurèle. Pour compléter la connaissance de la doctrine stoïcienne en montrant comment l'empereur l'appliqua, non seulement au gouvernement de lui-même, mais encore à celui de l'Empire dont il avait la charge, Gustave Loisel eut l'excellente idée de nous donner une **Vie de Marc-Aurèle.** Ecrite sans prétention, mais avec le seul et légitime souci de nous faire connaître l'âme d'un grand homme de bien, cette biographie se recommande par la compréhension de la vie de cette âme et par la sympathie clairvoyante du cœur respectueux d'un disciple fervent.

MARIO MEUNIER.

CHRONIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

Divers : *La vie romantique au pays romand* ,in-4° illustré; Lausanne, Editions Freudweiler-Spiro. — Le centenaire de Benjamin Constant. — L. Dumont-Wilden : *La vie de Benjamin Constant*; Paris, Gallimard. — J. de Mestral Combremont : *Vinet*; Neuilly (Seine), « La Cause »; Lausanne, Payot et Cie. — Paul Chaponnière : *Notre Töpffer*; Lausanne, Payot et Cie. — Lucien Marsaux : *Les Prodigues*, roman; Paris, Plon. — Mémento : disparition de la *Revue de Genève*.

1930 : centenaire du romantisme. Le choix de cette date est, à coup sûr, plus arbitraire encore pour la Suisse romande que pour la France. Ce n'est pas chez nous que s'est livrée la bataille d'*Hernani*. Entre la Sarine et le Jura, ni la littérature ni même, selon toute vraisemblance, la société dont elle se prétend l'expression n'ont connu de période proprement romantique. Avant, nous eûmes Rousseau; après, quelques poètes, — comme Eggis —, faisant écho, avec vingt-cinq ou trente années de retard, aux harpes de 1830. Mais le mouvement tumultueux qui, entre la chute du premier Empire et la

naissance du second, se déchaînait dans toute l'Europe sur les arts et les lettres, nos écrivains et nos artistes l'ont suivi de fort loin, nos bourgeois l'ont presque ignoré. Après avoir servi de fourriers, dans la seconde moitié du XVIIIe siècle, aux romantiques européens, nous ne fûmes plus, au XIXe, que les éclopés et les traînards du romantisme français. A vrai dire, c'est peut-être parce que le bon sens, la lourdeur même des Helvètes s'accommodent mal de toute exubérance.

Je dois ces réflexions à la lecture de la préface écrite par M. Gonzague de Reynold pour un ouvrage collectif, **La vie romantique au pays romand,** publié l'an dernier à Lausanne. Elle est, dans sa brièveté, pleine d'idées justes et de vues ingénieuses, qui mériteraient de plus amples développements. Quant au volume lui-même, c'est un fort bel album, soigneusement présenté, abondamment orné et illustré dans la manière du temps qu'il célèbre. Comme tous les livres écrits en collaboration par des auteurs d'origine et de mérite divers, il manque un peu d'unité dans la composition. Les matières auraient pu, semble-t-il, être distribuées selon un ordre plus rigoureux, avec un plus juste sens des proportions et du relatif. Certains chapitres témoignent de cette minutie provinciale, de cette complaisance pour les petites choses, de ce goût pour l'histoire anecdotique, de cet attendrissement sur soi-même qui sont, à mes yeux, les faiblesses de l'esprit romand. D'autres, en revanche, me paraissent tout à fait réussis, comme la *Genève* de M. Daniel Baud-Bovy, le *Neuchâtel* de M. Pierre Grellet, l'étude consacrée par M. Edmond Jaloux aux *Romantiques étrangers en terre romande,* celle de M. Charly Clerc sur les *Poètes et Romanciers* et, surtout, l'excellent tableau que M. Paul Budry trace de notre *Art romantique.*

Un centenaire que la Suisse romande se devait de commémorer, c'est celui de Benjamin Constant, né à Lausanne en 1767, mort à Paris le 8 décembre 1830. Elle n'y a pas manqué. Lausanne et Genève donnèrent le branle. Quelques universitaires et gens de lettres d'Helvétie vinrent même, en décembre, sur les bords de la Seine et jusqu'à l'abbaye d'Hérivaux, fraterniser avec les admirateurs français de Constant, réunis, pour diverses manifestations oratoires et gastronomiques, par

la société des « Amis de la France », que préside M. Henry Soulié.

Parmi les ouvrages publiés à cette occasion, je veux retenir celui d'un auteur belge, M. L. Dumont-Wilden. Sa **Vie de Benjamin Constant** est très complète, malgré sa concision. Je la trouve d'un ton juste, clairement et allègrement contée. M. Dumont-Wilden a eu le mérite de discerner, mieux que d'autres biographes, tout ce que Constant doit à son pays natal : *Adolphe*, œuvre essentielle du préromantisme, ouvre une des voies par lesquelles la Suisse romande contribua fortement à préparer en France cette Révolution romantique qu'elle se contenta plus tard de suivre à distance respectueuse, à l'allure du pas, en tâtant d'une canne prudente les aspérités du chemin.

La critique d'Alexandre Vinet fait assez bien voir comment réagissait, devant les écrivains français de 1830, un honnête protestant vaudois. Aussi, quand M. Ernest Seillière, grand pourfendeur des doctrines « naturistes », invoquait son témoignage, ce qu'il se proposait d'étudier, c'était « un cas, particulièrement instructif, de contact, de liaison ou d'opposition alternatives, entre Christianisme et Romantisme ». Il en avait donc, avant tout, à l'historien de la pensée française. Mlle J. de Mestral Combremont se place à un tout autre point de vue. Son **Vinet** veut être l'« esquisse » d'une physionomie morale et religieuse. L'« esquisse » paraît très appuyée, pour ne pas dire lourde. Il est vrai que le modèle n'a rien d'un personnage badin. Sa vie et son œuvre, pourtant, pouvaient justifier des gloses susceptibles de mieux éclairer certains problèmes de psychologie et de fournir une contribution utile à l'histoire littéraire. Mlle de Mestral Combremont a cherché, sans doute, autre chose. Elle vise à édifier ses lecteurs. Y a-t-elle réussi? Je l'ignore. Tout ce que je peux dire, c'est qu'elle ne m'a guère diverti : son livre me semble perdre en mérite littéraire ce qu'il doit gagner, pour certains, en valeur apologétique. Tant pis pour moi.

La résistance de Genève au prestige du romantisme, c'est Rodolphe Töppfer qui l'incarne. Je ne m'étais jamais soucié de connaître sa vie. L'homme ne se révèle-t-il pas tout entier dans ses livres et ses dessins? Cette existence de brave

homme, M. Paul Chaponnière a entrepris de la conter. Il a bien fait. Dès les premières lignes, son panégyrique m'a inspiré une soudaine curiosité, que je me suis empressé de satisfaire. Il ne l'a pas déçue. C'est une lecture fort agréable. L'auteur a puisé aux meilleures sources nombre de renseignements inédits et précieux. En bon Genevois, il s'écrie fièrement : **Notre Töpffer.** Mais sa sympathie ne l'empêche pas de respecter scrupuleusement le vrai. Son érudition, bien mastiquée, ne s'embarrasse d'aucune pédanterie. Pour parler de Töppfer, il a retrouvé — sans effort, semble-t-il, — le naturel et la bonhomie de son modèle.

Il brosse un portrait si ressemblant que l'on hésite à en désigner les touches les plus justes. En voici une, pourtant, qui me paraît non seulement heureuse, mais fondamentale :

> Personne n'a été plus farouchement, plus essentiellement Genevois que ce petit-fils d'Allemands. Et ce n'est pas l'esprit de Genève, l'esprit cosmopolite qui l'inspire; non, c'est bien l'esprit genevois, particulariste et méfiant. Des deux Genèves, seule la petite possède le cœur de ce poète, celle du haut de la colline, la forteresse.

Avouerai-je à M. Paul Chaponnière que son exactitude d'historien, sa clairvoyance de psychologue m'ont quelquefois gâté, non pas « notre », mais « mon » Töppfer? J'attribuais à l'écrivain, au caricaturiste une verve plus gaillarde, une plus libre fantaisie. Quand son biographe prétend qu' « il nous donne parfois la merveilleuse illusion de ne pas valoir beaucoup mieux que nous », je me rebiffe. Ce que le scoliaste trouve ou feint de trouver merveilleux, c'est précisément ce qui m'attriste : je plaçais le père de *Monsieur Jabot* sensiblement plus haut que « nous ». J'en veux aussi à M. Chaponnière de louer ce qu'il y a de « bourgeois » et même, par instants, de « pompier » chez le « régent » Töppfer. J'eusse préféré qu'il glissât sur ces côtés médiocres, ou alors qu'il réprouvât, d'un blâme ou d'une ironie, les petitesses de l'homme, pour mieux exalter, par contraste, les vertus du poète et de l'artiste. Sans doute, ce sont là des vétilles. Le véridique récit de M. Chaponnière, s'il trahit, çà et là, quelque embarras dans le choix des mots et des tournures, n'en demeure pas

moins très attachant par sa sincérité et sa soumission à l'objet.

§

Ce romantisme contre lequel se hérissaient les Romands de 1830, ceux d'aujourd'hui n'en ont pas encore épuisé le venin. D'ailleurs, à y bien regarder, le romantisme est de tous les temps, de tous les pays (le classicisme aussi, heureusement).

Dans son nouveau livre, **Les Prodigues**, M. Lucien Marsaux se montre romantique, mais avec moins de candeur que dans le *Carnaval des Vendanges.* Le trait commun des deux romans, c'est que l'auteur les a construits l'un et l'autre pour illlustrer une leçon de morale et non pour résoudre un problème de psychologie, ou, plus simplement, pour raconter une histoire. Certes, il moralise plus adroitement que la plupart de ses devanciers (je pense à Mlle T. Combe, Neuchâteloise comme lui, et à tous les raseurs qui sévissaient vers 1910 dans les lettres romandes). A le lire, on sent qu'Alain Fournier, Ramuz, Green, Cendrars et Bernanos ont passé par là. Mais, chez eux, lyrisme et mysticisme s'incorporent avec des nuances diverses à l'art de l'écrivain, parce qu'ils expriment la nature même de l'homme. Je crains qu'il en soit autrement pour M. Lucien Marsaux. Son exaltation poétique, ses élans de ferveur et ses mélancolies semblent lui venir du dehors, comme un ordre. La source en demeure visible. Et c'est une maxime morale. Dans le *Carnaval,* l'assurance que l'homme aimé, le séducteur, est toujours un bourreau de lui-même, de ses complices, de ses victimes. Dans les *Prodigues,* l'affirmation, plus complexe, que l'égoïsme revêt parfois l'apparence de la charité, que nul n'a le droit de se vouer à la pauvreté par crainte de la vie, pour s'épargner la fatigue de vivre et, enfin, qu'il faut penser au salut du prochain si l'on veut se sauver soi-même.

D'une famille nombreuse, mi-paysanne, mi-bourgeoise, deux frères ont survécu. L'un est parti à l'aventure. L'autre, après la mort du père, vend son bien, en distribue le produit et se fait domestique de ferme. Il n'a pas pris la précaution de réserver la part du premier, que l'on croit mort (Monsieur Marsaux, ou mieux : mon cher maître, puisque vous fûtes avocat,

une telle négligence est-elle juridiquement vraisemblable?). Comme de juste, l'absent rentre au pays, ramenant femme et enfants, pour réclamer son dû. Avec une charité évangélique, le pauvre Serge s'efforce de réparer sa faute, de satisfaire aux exigences de Gabriel et de venir en aide à la famille innocente de ce mauvais garçon. Cela ne va pas tout seul. Le reste de l'histoire tend à démontrer que les deux prodigues furent également coupables devant le Seigneur.

M. Lucien Marsaux use d'une prose assez bien rythmée et qui se veut poétique. Ce langage crée une atmosphère trouble, que certains lecteurs respirent avec délices; il leur plaît de se confier au guide sans savoir où il les mène, de voir flotter dans la brume les contours indistincts des choses qu'il décrit, d'ignorer même quelle religion professe le pieux anachorète dont il commente les malheurs. Je suis d'un autre sentiment : il me déplaît que le héros tutoie Dieu à la page 242 pour lui dire « vous » à la page 244. Pourquoi M. Marsaux ne précise-t-il en aucun endroit de son livre si, dans les lieux dont il parle, c'est M. le Curé ou M. le Pasteur qui gouverne les âmes des fidèles? Ce n'est pas que j'aie besoin du renseignement. Je connais assez cette région de notre Jura pour la retrouver sous les oripeaux dont l'habille l'auteur. Si je m'intéresse aux faits et gestes des *Prodigues*, c'est précisément parce que leur psychologie se rattache à une certaine mystique spécifiquement protestante, assez répandue dans une contrée où foisonnent les sectes étranges. Mais M. Marsaux ne dit rien de ce qu'il faudrait savoir pour comprendre ses bonshommes. Et quand on ne le sait pas, force est bien d'accepter telle quelle une vision singulièrement arbitraire ou d'en nier l'exactitude : le sens critique abdique ou se révolte. Pour devenir un véritable romancier, M. Lucien Marsaux, écrivain de talent, aurait besoin d'une bonne cure de réalisme.

Mémento. — Au lendemain de la guerre, lorsque la Société des Nations s'installa sur les rives du Léman, .M Robert de Traz eut l'idée opportune de donner à la cité de Calvin un grand périodique de langue française, « international sans être internationaliste » Il fonda la *Revue de Genève*. On la croyait prospère. Elle avait absorbé, il y a quelques années, la centenaire *Bibliothèque universelle* de Lausanne. Après dix ans d'une existence qui fut souvent

brillante, elle a disparu, en décembre 1930. Faute d'un peu d'argent. C'est lamentable. Bien qu'elle fût cosmopolite et s'interdît de paraître romande, la *Revue de Genève* rendait bien des services à nos écrivains. Ils ont déjà perdu en 1927 la *Semaine littéraire.* Sauf quelques feuilles confidentielles, il ne leur reste exactement plus rien. A l'heure même où sa production est plus abondante — et peut-être de meilleure qualité — que jamais, la Suisse romande, avec ses neuf cent mille habitants, s'avère incapable de faire vivre une revue à la fois littéraire et accessible à un vaste public. N'en devrait-elle pas rougir?

L'Art en Suisse a consacré, en décembre 1930, à la ville de Fribourg un numéro spécial, abondamment et curieusement illustré. M. Gaston Castella y fait le « portrait » de la cité, M. W. Matthey-Claudet parle de l'art ancien et M. Pierre Verdon étudie les artistes d'aujourd'hui.

RENÉ DE WECK.

LETTRES ANGLAISES

Geoffrey West : *H. G. Wells, a Sketch for a Portrait,* Gerald Howe. — Christopher Morley : *Rudolph and Aminta, or The Black Crook,* Faber and Faber.

Est-il vrai, comme le pense H.-G. Wells, que l'existence de la plupart des auteurs n'offre guère matière à une biographie? Les auteurs, dit-il, en dehors des aventures de l'esprit, mènent une vie sans intérêt, faite d'incidents insignifiants, et que rien ne distingue de la vie banale de l'ordinaire bourgeois. Il est heureux que Mr. Geoffrey West n'ait pas été de cet avis : il a pu ainsi prendre Wells comme sujet d'un livre singulièrement mouvementé et captivant. Il projetait d'abord une étude critique, et il a abouti à cette « esquisse pour un portrait », ainsi qu'il l'appelle. Tandis qu'il travaillait sur l'œuvre, la personnalité de l'écrivain éveilla de plus en plus sa curiosité. Il se rendit compte qu'à sa façon la vie de Wells offrait une suite extraordinaire d'événements dont on ne connaissait presque rien; il voulut en faire l'historique et il présente successivement, dans **H. G. Wells, a Sketch for a Portrait,** les aspects de cette puissante personnalité : Wells, l'homme; Wells, l'artiste; Wells, le Penseur.

Malgré ses doutes, Wells, avec une complaisance à laquelle Mr. Geoffrey West rend hommage, s'est prêté à l'entreprise :

il a profusément documenté son biographe en lui laissant toute liberté et toute responsabilité. Il a même écrit, pour l'ouvrage, une brève introduction, qui débute ainsi :

Le vrai nom de Geoffrey West est Geoffrey H. Wells : nous ne sommes aucunement parents. Il est le fils d'un négociant de Cardiff, et j'imagine que l'étroite ressemblance de nos noms donna à ses premières ambitions littéraires une direction qu'autrement elles n'eussent pas suivie.

Le jeune homme lut tous les livres de Wells, compila une bibliographie de son œuvre, entra en relations avec lui, fut son hôte quelque temps et lui catalogua sa bibliothèque. Puis il annonça qu'un éditeur était prêt à publier une biographie dont Wells serait le sujet, et Wells se résigna :

Si, dit-il, on doit écrire des livres sur les auteurs de livres, il est aussi bien qu'ils soient exacts, même dans les détails sans importance. Je savais que Geoffrey West ne se contenterait pas d'ajouter un nouveau spécimen à ces décourageants petits volumes, en vogue à présent, dans lesquels un habile critique perpètre une « étude » de sa victime, après avoir hâtivement parcouru une demi-douzaine de ses ouvrages, à quoi il ajoute une ou deux anecdotes biographiques obtenues par ouï-dire. J'étais bien sûr qu'il serait clair, complet, infatigable. Sa proposition avait quelque chose d'un compliment. Puisqu'il jugeait que cela en valait la peine, c'eût été fausse modestie et monstrueuse présomption que de lui refuser mon aide amicale. Après tout, dans quelques années, il faudra songer à mes notices nécrologiques : même le *Times*, la *Morning Post* et le *Daily Mail* auront plus ou moins à m'enterrer. Il se peut même que quelque mention de moi vienne se tasser dans les prochaines encyclopédies jusqu'à ce qu'un futur rédacteur en chef la supprime d'un mot définitif : omettre.

Aussi, Wells devint-il le collaborateur de son biographe. Il ne lui dissimula rien, et lui laissa toute discrétion pour l'usage de ses documents :

J'ai consenti à parcourir la dactylographie de ce travail, écrit Wells, uniquement en vue des erreurs de fait, et je m'arrête là. Je ne soulèverai aucune objection quant aux appréciations critiques; que l'auteur me pardonne cet aveu : elles ne m'intéressent pas. Elles resteront telles qu'il les a écrites. En ce moment même, je ne

les ai pas encore vues. Je les lirai, sans les méditer. Pour ce qui me concerne, je prétends que c'est un emploi malsain et sans profit de mon temps, de ruminer les qualités de mon œuvre et ma place dans le monde littéraire, ou dans le monde en général. Je me suis vivement intéressé à un certain nombre de questions, j'ai été un prophète fortuit et choyé, j'ai trouvé amusant et lucratif de raconter des histoires, et, à part un ou deux cas, je n'ai jamais pris grand souci de mon style. Je suis totalement en dehors de la hiérarchie des écrivains conscients et appliqués. Je suis l'antithèse absolue de Mr. James Joyce : cela ne nous empêche pas d'être de très bons amis, mais son œuvre et la mienne sont éloignées comme les deux pôles. Jadis, alors que je vivais à portée de voix d'Henry James, de Joseph Conrad et de Mr. Ford Madox Hueffer, je me délivrai du fardeau de leurs immenses préoccupations artistiques en me disant journaliste. A ce titre je continue de prétendre.

Mr. Geoffrey West a donc entrepris son travail dans d'excellentes conditions; il l'a mené à bien avec enthousiasme et sincérité. Sans bluffer, sans dramatiser, il a su faire ressortir tout ce qu'il y a d'aventureux dans une existence comme celle de Wells, de qui la vie fut un perpétuel combat intellectuel, et, pendant sa jeunesse au moins, une lutte acharnée contre des circonstances adverses et contre une santé défaillante.

Dernier né d'une famille de condition très modeste, Wells n'eut d'autre éducation que celle que pouvait donner un de ces maîtres de pension tels qu'en décrit Dickens, qui ouvraient une école comme d'autres ouvrent n'importe quelle boutique de n'importe quel commerce. Il n'y avait rien à apprendre là, pas même à pratiquer les rudes jeux de plein air des autres gamins. Un accident, qu'il déclara plus tard l'événement le plus heureux de sa vie, une fracture du tibia, lui interdisait les exercices violents.

Mais il lisait abondamment : non pas de littérature enfantine, mais les livres assez hétéroclites que possédait son père, joueur de cricket professionnel en même temps que boutiquier, marchand de vaisselle et d'instruments pour son sport favori. La bibliothèque municipale lui fournit une ample pâture. Wells mentionne, comme ayant laissé dans son esprit une impression durable, les ouvrages de Washington Irving, le *Cosmos* de Humboldt, *l'Histoire de la Grèce* de Grote, certains livres de Hume, les *Pèlerins de Cantorbéry* de Chaucer,

Middlemarch de George Eliot. Les romans de Walter Scott l'ennuyaient, mais il apprit par cœur avec plaisir de longs passages des œuvres poétiques : *Marmion* et *la Dame du Lac.* Puis, les voyages du capitaine Cook et un vieil atlas plein de terres inconnues et de contrées de la lune le passionnaient. Naturellement, le dimanche était réservé aux lectures pieuses, mais outre la Bible, il eut à sa disposition les fameuses *Réflexions* de Sturm et le *Nouveau Testament annoté* de Clarke auxquels il dut ses premiers doutes. Il lut en classe un peu de Shakespeare et dévora l'œuvre entier de Dickens que possédait un de ses cousins, chez qui il trouva également l'*Histoire Naturelle illustrée* de Wood d'où il comprit vaguement ce qu'était la doctrine de l'évolution et dont les gorilles lui inspirèrent maints cauchemars. Enfin en juin 1880, — il allait avoir quinze ans, — ses parents le placèrent dans un magasin de nouveautés de Windsor, pour « apprendre le commerce ». A la fin du mois, il fut remercié comme entièrement dénué des dispositions indispensables à cette haute vocation. Et il revint à ses livres, ou plutôt auprès de sa mère qui était femme de charge dans une grande maison bourgeoise à la campagne. Il eut permission de puiser dans la bibliothèque. Mais surtout, il découvrit dans une mansarde une quantité de livres ayant appartenu à un précédent maître de céans, ami du prince-régent et libre penseur. Le jeune garçon put lire là une édition non expurgée de *Gulliver,* des versions de Plutarque, de Lucrèce, de Voltaire. Il parvint à monter les diverses parties d'un télescope, oublié dans ce fouillis, avec lequel il s'attarda plus d'un soir à observer le ciel.

Mais sa mère ne voyait d'autre avenir pour son fils que le commerce, et en janvier 1881, elle le plaça comme apprenti chez l'apothicaire d'une petite ville voisine. A la fin du mois, employeur et employé convinrent que la pharmacie n'offrait aucun débouché au jeune homme. Il resta dans la localité pendant sept semaines comme pensionnaire dans une école; après quoi, cédant à l'obstination maternelle, il partit à nouveau « apprendre le commerce » chez un marchand de nouveautés de Southsea, cette fois, avec un engagement d'une durée de quatre ans, dont deux d'apprentissage. Il endura ces deux années sans acquérir la compétence nécessaire au bon

employé; alors, un beau dimanche, il partit de bonne heure et fit à pied vingt-huit kilomètres pour aller déclarer à sa mère qu'il aimait mieux mourir que de continuer dans la nouveauté. La pauvre femme céda et son grand garçon de dix-sept ans fut pris comme maître de classe préparatoire par le directeur de l'école où il avait séjourné après son essai pharmaceutique et qui lui avait gardé une vive sympathie. Cette fois, c'en était bien fini avec le commerce.

A dix-sept ans, le jeune homme commence réellement ses études, tout en surveillant des classes et en enseignant à de plus jeunes les éléments qu'il sait. Au bout d'un an de ce genre d'occupations, pendant l'été de 1884, il vient s'installer à Londres, part à la conquête du monde, plus riche d'espoir et de volonté que d'argent.

Mr. Geoffrey West a fort bien dit toute cette période de la vie de Wells. L'étudiant se tourna vers les Sciences, et en particulier la biologie que Huxley enseignait à l'Ecole Normale des Sciences. Toutes les activités à côté le tentaient; il prenait part aux débats sur la philosophie, les questions sociales et politiques, et il dirigea même quelque temps le *Science Schools Journal* dont il fut également le principal rédacteur. Il semble qu'il n'ait guère mordu à l'ordinaire routine des programmes et son curriculum n'indique pas de brillantes études. Mais s'il ne se soucia pas de collectionner les diplômes avec mention, il avait acquis un savoir plus général, plus étendu, et qui lui fut infiniment plus utile pour la carrière vers laquelle il se dirigeait plus ou moins consciemment. Il était de ceux dont on a dit qu'ils ne savent rien et comprennent tout.

Indéniablement, le socialisme l'attirait, non pas celui qui réclame une égalité de condition pour tous, mais celui qui offre égalité de chances, ce qui, pensait-il, devient possible par l'abolition de l'héritage, et de toute propriété non acquise individuellement. Pendant cette période, il écrivit beaucoup. Il publia de nombreux articles, récits, poèmes et lettres polémiques dans le magazine de l'Ecole des Sciences.

L'insuccès de ses examens de fin d'année le priva de la chance — égale pour tous, — de poursuivre ses études scientifiques. Ce qu'il sait, il va l'enseigner, et commence pour lui

une période de professorat interrompue par la maladie. Renversé et piétiné au cours d'une partie de foot-ball, des hémoptysies l'immobilisent. Mais son énergie le remonte chaque fois. Il lit beaucoup, il écrit copieusement à ses camarades et les noms qui figurent dans ses lettres indiquent qu'il se libère de l'influence de Carlyle et de « ce vieux phraseur mystique Ruskin ». Ce sont Heine, Keats, Spenser, Emerson, Rousseau, Stevenson, Blackmore, Walter Besant et Whitman. A cela, succédera « un grand nettoyage avec Swift et Sterne », et l'on ne retrouvera plus dans ses écrits aucune trace de ces premières influences.

Ses ambitions littéraires se précisent. Il écrit beaucoup et envoie ses productions aux journaux et aux revues qui les lui renvoient. Sa santé se rétablit et il trouve des professorats avantageux, tout en préparant, pour des matières de son choix, les examens pédagogiques du Collège des Précepteurs : il les passe brillamment, ayant lui-même établi son programme. Avec un égal succès, il obtient en octobre 1890 son baccalauréat ès sciences. Quelques mois plus tard, Frank Harris lui prend un manuscrit pour la *Fornightly Review*, et le voilà le pied à l'étrier pour la carrière littéraire. Ce n'est encore vraiment que la carrière journalistique; après l'accueil de Frank Harris, cet extraordinaire découvreur de talents, Wells trouve la même sympathie auprès de W. E. Henley, autre animateur, et l'influent W. Stead répétera coup sur coup, dans sa fameuse *Review of Reviews*, que « H. G. Wells est un homme de génie ».

Enfin, en 1895, *La Machine à explorer le Temps* paraît en librairie. C'est le succès immédiat. Tout le monde en parle. Le livre se vend. Le journaliste est devenu romancier. Le succès, la célébrité, la richesse lui restent fidèles, et il est, à coup sûr, aujourd'hui, l'un des écrivains les plus connus en ce monde, et l'un des plus originaux. A partir du moment où Wells est lancé, Mr. Geoffrey West s'affranchit quelque peu de ses documents, c'est-à-dire que sa relation des événements qui marquent la vie privée de son sujet garde la même importance et la même exactitude, mais le biographe devient également critique. Il apprécie l'œuvre de Wells avec une remarquable indépendance, et il juge même assez sévèrement sa

production pendant la guerre. C'est la partie originale de ce consciencieux travail, et c'en est aussi la plus intéressante. Mr. Geoffrey West se révèle, dans cet ouvrage, un historien habile, capable de mettre en œuvre les faits avec art et adresse, et il est en même temps un juge averti et compétent du mérite littéraire et de la valeur des idées. H. G. Wells a eu de la chance de trouver un pareil biographe, et le résultat lui donne raison de s'être confié à lui.

§

Les directeurs de théâtre sont-ils nombreux qui prennent à une pièce qu'ils montent tant de plaisir qu'ils en tirent un conte? Il y eut jadis une « comédie musicale » ou opérette intitulée **The Black Crook**, qui fit les délices de Dickens. Récemment, Mr. Christopher Morley la remit à la scène, et, sous le titre de *Rudolph et Aminta,* il raconte en prose les aventures un peu fantasques du héros et de l'héroïne. C'est un petit livre infiniment drôle. Rien n'est plus spirituel que ce mélange de mièvrerie vieillotte, de réalisme actuel, et d'indications scéniques irrésistibles, à la manière des metteurs en scène de cinéma, les « producers » qui n'en sont pas à un anachronisme près et pour qui l'invraisemblance est le but à atteindre. Ce sont là des pages très amusantes.

HENRY D. DAVRAY.

LETTRES HONGROISES

Le roman hongrois. — Les romanciers fin de siècle. — Le renouveau du roman naturaliste. — Quelques tendances nouvelles. — A propos de quelques traductions et du *Panorama de la littérature hongroise.*

Ce n'est que vers la fin du siècle passé que l'influence étrangère et surtout française a commencé à se faire sentir dans la littérature romanesque hongroise. Jokai, qui s'était longtemps survécu, et son meilleur disciple, le charmant Mikszath, avaient longtemps suffi à la curiosité des lecteurs et c'est pour ainsi dire à leur ombre que le nouveau roman a dû végéter tout d'abord, sans pouvoir jamais se développer aussi pleinement que le talent de ses auteurs aurait permis de l'espérer.

Géza Gardonyi, mort récemment, n'a fait, au fond, que continuer les traditions de Jokai en ce qui concerne son amour du grand roman historique et la description plus ou moins idyllique du village et du paysan hongrois. Par contre, Herczeg, le représentant du style académique en Hongrie, s'est attaché plutôt à l'analyse, un peu ironique, mais en somme bienveillante, de la « société » hongroise, soit dans la petite noblesse (« gentry ») ou l'aristocratie de province, soit dans les milieux citadins des viveurs et des beautés de salon. De là peut-être l'élément le plus clair de sa vogue et la popularité un peu fanée de livres tels que *les Demoiselles Gyurkovics*. Son roman historique *Les Païens* (*Poganyok*) continue le genre le plus populaire dans le pays. Autour de lui s'est formé un noyau d'écrivains aimables, Csatho, Suranyi et Mme Tornay, fondatrice de la revue *Napkelet*.

L'écrivain de beaucoup le plus important, le plus vivant et le plus européen est sans conteste Zoltan Ambrus, le doyen de la littérature actuelle. Ses trois romans : *Le roi Midas, Giroflé et Girofla, Solus Eris*, représentent la fusion la plus parfaite de la mentalité hongroise et de la forme d'art occidentale. Etant l'introducteur dans son pays de Flaubert et des Goncourt, Ambrus a voulu enrichir le roman hongrois des apports psychologiques et artistiques de ses modèles. Peut-être le milieu qui dans un pays, une littérature plus riches, l'auraient haussé à sa hauteur, ne lui a-t-il pas permis de donner toute sa mesure. On sent, malgré tous ses dons, qu'il demeure plus riche que ses œuvres. Toute une lignée de conteurs témoigne de son influence littéraire. L'un de ses meilleurs disciples est le spirituel Eugène Heltai, dont le joli roman, *M. Selfridge, escamoteur*, a paru il y a quelques années chez Bossard, et, du moins dans sa jeunesse, le fameux auteur dramatique Molnar a suivi aussi son école.

Tout comme dans la poésie lyrique, c'est la revue *Nyugat* qui change les destinées du roman hongrois et, grâce à quelques écrivains de premier ordre, semble le diriger vers un naturalisme nouveau, plus intense, plus vibrant, plus large que ce qu'on désigne sous ce terme, plus près des Scandinaves ou des Russes que des derniers disciples de Zola, et riche, comme le grand poète de ce renouveau, Ady, de tout un sens

aigu, presque visionnaire de la vie. Son représentant le plus puissant, Zsigmond Moricz, que les critiques allemands aiment à comparer à Knut Hamsun, mais qui se réclame plutôt du premier romancier naturaliste hongrois, Sandor Brody, s'attache surtout à la description épique, grandiose, souvent cruelle et pessimiste du village et de la petite ville hongrois. Il raconte les destinées tragiques ou grotesques des jeunes paysans trop ambitieux, des pasteurs calvinistes trop indomptables, ou, comme dans le roman qui vient de paraître en traduction française chez Rieder : *Derrière le dos de Dieu*, l'histoire des femmes de province trop isolées et des jeunes garçons trop inquiets. Ce qui fait la beauté propre d'un tel livre, comme de la plupart des œuvres dans lesquelles Moricz est parvenu à unir les deux extrêmes de son riche tempérament artistique, violence et vigueur d'une part, atmosphère savoureusement idyllique de l'autre, c'est une espèce de réalisme poétique qui, plutôt que le choix des sujets, introduit un élément neuf, une vision originale et fraîche dans l'ensemble du roman européen.

A côté de lui, Margit Kaffka, poétesse et romancière, morte au milieu de sa carrière littéraire, analyse avec un art brillant mais d'une manière un peu décousue et abondante, la femme hongroise moderne. Jenö Tersansky, le plus fécond de tous, avec un répertoire presque balzacien de personnages faisant concurrence à l'état-civil, excelle surtout dans la création des types grotesques sortant des bas-fonds de la société, filles, mendiants, ivrognes, cloportes, autant de protestations silencieuses. Bela Révész et Lajos Nagy, pénétrés d'idées socialistes, trouvent des accents déchirants pour dépeindre la misère. Quant au grand critique de la génération du *Nyugat*, Aladar Schöpflin, il s'attache surtout dans ses trois romans aux problèmes sociologiques de son pays. Enfin, pour clore la lignée des naturalistes, il faut encore parler de Dezsö Szabo, le plus grand tempérament épique peut-être après Moricz et certainement le plus courageux, d'une inspiration lyrique et souvent livresque, d'une verve inépuisable, oscillant entre les plus grandes beautés pathétique et le ton brutal des pamphlets, la seule voix vraiment libre dans une atmosphère de compromis et le seul artiste qui, au lieu de regarder le passé ou

l'avant-guerre, ose puiser à pleines mains dans le courant de la plus vivante réalité. De là peut-être son isolement, son attitude constante de révolté et de prophète dont les accents belliqueux emplissent d'immenses romans tels que *Le village à la dérive* ou *Au secours!*

Il faut faire ici une place à part à l'intéressante autobiographie que le poète Kassak a publiée sous le titre de *La vie d'un homme*, et qui constitue du point de vue humain l'un des témoignages les plus touchants, les plus sincères, les plus véridiques de toute la littérature européenne, digne d'être placé à côté des pages analogues de Gorki.

En dehors de ce naturalisme proprement dit, quelques romanciers, appartenant tous plus ou moins au *Nyugat*, obéissent à de tout autres inspirations. Ainsi, le grand poète Mihaly Babits, brillant connaisseur du roman anglais, s'est appliqué dans ses volumes de prose aux problèmes du rêve, de la dépersonnalisation, à l'étude du subconscient, au rôle du fantastique dans la vie, avant de donner avec son œuvre maîtresse, *Les fils de la Mort*, la somme en quelque sorte de ses expériences personnelles sous la coupe d'une fresque qui englobe l'histoire de trois générations. Dezsö Kosztolanyi reste avant tout poète et profondément intuitif dans ses romans. Doué d'un style évocateur entre tous, d'une fraîcheur d'inspiration qui se renouvelle sans cesse, il a donné son chef-d'œuvre avec *Edes Anna*, l'histoire d'une servante, brossée sur le fond de l'existence et des événements caractéristiques de l'après-révolution. Les petits romans ramassés, fiévreux de Milan Füst témoignent d'une force presque cruelle d'introspection, de même que le seul livre russo-hongrois de Endre Kadar : *Balalajka*. Quant au joli roman d'Erno Szep, *L'Acacia mauve*, il représente à son point de perfection cette littérature de la grande ville qui a été si vivement attaquée en Hongrie. Enfin le génial Frigyes Karinthy, représentant typique du littérateur hongrois, moitié journaliste et moitié artiste, philosophe au goût du jour et amuseur public malgré lui, donne dans ses meilleurs moments des preuves de son talent satirique à la Swift et surtout de sa lucidité psychologique quand il s'agit d'explorer les fonds les plus obscurs de l'âme.

Il faudrait citer encore beaucoup de noms, tels que celui

de Dezsö Szomory, qui occupe une place particulière et dont le style constitue certainement l'une des réussites les plus originales de toute la littérature hongroise contemporaine. A côté de lui, Szini, Laczko, Marcel Benedek maintiennent les meilleures traditions occidentales en Hongrie. Mais l'actualité de deux **traductions** qui, avec celle de Moricz, ont pu donner au public français quelque exemple de l'art du roman en Hongrie, me force à borner ici cette nomenclature, pour envisager le fait de ces parutions.

Zilahy, qu'un illustré français a présenté à ses lecteurs comme le plus grand écrivain hongrois vivant, est certainement l'un des auteurs les plus en vogue d'une certaine littérature pour le grand public, c'est-à-dire dont les qualités principales, outre un romanesque facile, tiennent à ce que les sujets pris dans ce qu'on appelle la vie réelle sont traités dans un style coulant. De ce point de vue le roman de Zilahy, *Les deux prisonniers*, qui ont paru chez Plon, peut passer pour réussi, mais à la condition de ne lui demander ni la profondeur du roman moderne anglais, ni la finesse psychologique du roman français. C'est l'histoire dite émouvante d'un jeune mari tombé en captivité en Sibérie et de sa jeune femme qui vit en Hongrie, captive de ses sens insatisfaits. L'histoire finit par un nouveau mariage de la femme, tandis que le mari demeure en Russie où il fonde aussi un nouveau foyer.

Garnisons sibériennes, le roman-reportage de M. Markovits, qui vient de paraître chez Payot, est infiniment plus sympathique que le livre trop prétentieux de Zilahy, car il se présente franchement comme un témoignage pour l'histoire de notre temps. Sans adjonction de sauce romanesque, il décrit la vie des camps de prisonniers austro-hongrois, tels qu'à l'intérieur de la captivité le monde, avec ses différentes couches d'activités, se reforme. D'où le succès très mérité que ce livre a remporté non seulement en Hongrie, mais dans les pays anglo-saxons.

Quant au **Panorama de la littérature hongroise**, de MM. Hankiss et Juhasz, qui a paru récemment chez Kra, il ne manque ni de détails biographiques, ni de précisions chronologiques, ni de renseignements précieux en ce qui concerne le passé littéraire de la Hongrie. Mais il faut avouer que pour tout ce

qui constitue la partie principale de cet ouvrage, le tableau de la littérature hongroise de 1900 à nos jours, les auteurs ont singulièrement manqué à leur tâche qui devait être de renseigner aussi fidèlement que possible le lecteur qui pour tout moyen de contrôle n'a que sa bonne foi. Or, le moins qu'on puisse reprocher à l'ensemble de ce *Panorama,* c'est que sous deux rapports les proportions qui constituent la base même d'une pareille entreprise s'y trouvent faussées. Tout d'abord, en réduisant le rôle ou l'importance de tels écrivains, dont la situation politique ou littéraire ne leur agrée pas, les auteurs semblent vouloir se livrer à un tour de passe-passe qu'il est impossible de ne pas signaler. Ceci vaut pour des essayistes et des poètes de premier ordre tels qu'Ignotus, Szomory, Kosztolanyi, Gellert, Füst, dont l'influence et le talent sont tellement au-dessus de la question qu'il est ridicule de les nier. Je n'insiste pas sur le fait qu'à propos de la création de la revue *Nyugat,* dont tout le mouvement est volontairement relégué au second plan, le Mécène et l'ami de toute la jeunesse littéraire de cette époque, l'excellent connaisseur des lettres et romancier Hatvany, se voit traiter d'administrateur et de bailleur de fonds, aussi bien du reste que son directeur, le regretté Osvat, qui reçoit en tout et pour tout ces deux épithètes pour une vie intellectuelle et dévouée à l'art s'il en fut. Par ailleurs, en voulant élever d'honnêtes médiocrités au niveau des grands écrivains authentiques, ces étranges critiques nous enlèvent d'eux-mêmes la confiance qu'on voudrait leur prêter en quelques cas. Enfin un Panorama n'est pas un répertoire d'histoires anecdotiques, de renseignements matrimoniaux bons à alimenter la chronique des potiniers littéraires. Lorsque la place attribuée dans ce livre à une œuvre est exacte, son analyse est incomplète, les vraies raisons de sa grandeur n'apparaissent pas, le ton est souvent faux. Il n'existe pas d'autre échelle à la valeur d'une œuvre ou d'un écrivain que ses mérites intrinsèques considérés en dehors du temps s'il se peut, en dehors surtout des considérations confessionnelles, politiques et des parti-pris. Pour ne pas s'être délivrés de ces œillères, MM. Hankiss et Juhasz, au lieu de donner l'excellent livre qu'on attendait d'eux, ont simplement dressé un premier tableau synoptique qui pourra

servir de point de départ à ceux qu'intéresse l'histoire littéraire hongroise, à condition de le rectifier et de le compléter.

FRANÇOIS GACHOT

LETTRES ITALIENNES

Giovanni Papini : *Gog*, Vallecchi, Florence. — Ardengo Soffici : *Ricordi di Vita artistica e Letteraria*, Vallecchi, Florence. — Ferdinando Martini : *Fra un Sigaro e l'altro*, Trêves, Milan. — Vincenzo Cardarelli : *Parliamo dell'Italia*, Vallecchi, Florence. — Mémento.

Giovanni Papini, après l'*Histoire du Christ*, était resté plusieurs années sans publier de livres. Il attendait. Il semble aujourd'hui être définitivement sorti de cette réserve et avoir repris, selon ses idées nouvelles, sa pleine activité littéraire d'autrefois. L'année dernière, il a donné son *Saint-Augustin*; et à un an d'intervalle, presque jour pour jour, au mois de décembre, a paru **Gog.** La curiosité a été grande. Avant que le livre ne fût sorti des presses, quelques articles d'avant-critique en avaient fait connaître la donnée. Gog, diminutif de Goggins, nous est présenté comme fils d'une indigène des îles Hawaï et probablement d'un homme blanc. Peu importe d'ailleurs. Ce métis, ayant le génie du *business,* arriva à amasser une fortune de plusieurs milliards et, en 1920, il résolut d'abandonner les affaires pour tenter à travers le monde de grandes expériences que sa richesse lui rendait possibles.

Construite sur ce thème, l'œuvre aurait pu prendre beaucoup de formes. Gog pouvait être un Monte-Cristo moins borné que celui de Dumas, un redresseur de torts moins égoïste, mêlé véritablement à la vie politique qu'il aurait pliée à son gré. Et la vraisemblance y eût été : les hommes se vendent à si bas prix, au temps de la crise générale sur les matières premières. Aujourd'hui que la presse indépendante a presque disparu de la terre, nous avons le plus pressant besoin d'un grand livre de satire politique. Qui l'écrira? Sera-t-il seulement écrit? Papini est trop dirigé vers la philosophie générale pour que l'entreprise désormais l'intéresse.

Mais son *Gog,* justement, aurait pu être aussi une très vaste satire philosophique, une sorte de *Bouvard et Pécuchet* d'un ton plus haut que la tentative de Flaubert, l'histoire d'un homme qui eût cherché les fins ou l'absence de fins de la

société contemporaine. Et sur ce sujet, nous attendons aussi un livre terrible. Papini en avait donné une esquisse dans son *Homme Fini.* Il devait avoir pour titre *Dies Iræ* et décrire les derniers jours du monde.

Reprendra-t-il cette idée? En tout cas, *Gog* n'y conduit pas. *Gog* n'est qu'un spectateur, parfois un peu distant, de la vie moderne. Et seul son pessimisme le rapproche de Bouvard et de Pécuchet. De tout ce qu'il voit, de tout ce qu'il entend, rien ni personne ne le satisfait. Rien n'est pleinement valable. De sorte que ces tentatives sont une ligne pleinement dessinée autour du vide. Mais ce vide n'est pas dénué de sens, car Papini nous fait entendre que ce vide qu'il laisse au centre de son œuvre est pour qui sait lire rempli par l'absolu.

En somme, Gog n'est autre qu'un déguisement de Papini, et nous retrouvons dans ce livre les idées et la manière de la plupart de ses œuvres. Maints passages nous rappellent le *Crépuscule des Philosophes, le Tragique Quotidien, Paroles et Sang, l'Homme Fini.* Et surtout les *Ereintements!* Quel massacre! Rien ne résiste. Papini a toujours cet effrayant pouvoir de dissocier les idées, dont il usa en virtuose dans le *Crépuscule.*

Trois pages lui suffisent pour démolir Einstein, ou Freud, ou Wells, ou bien Ford dont il pousse le système économique jusqu'à l'absurdité, ce qui n'est d'ailleurs pas difficile.

Un seul homme est épargné : Edison. C'est une victime de la badauderie du public, qui ne le regarde que comme un fabricant d'amusettes, alors qu'il a toujours voulu poursuivre la science pure; et il conclut qu'elle est désespérément limitée.

A travers ses voyages autour du monde, Gog ne cherche pas qu'à rencontrer des gloires qui chaque fois le déçoivent. Il fait d'autres expériences. Pas celle des femmes. Elle est trop banale. C'est ordinairement à elle que se limitent les milliardaires en retraite, confrères de Gog. Et si le prix des femmes est heureusement plus haut que celui des ministres, leur commerce, porté à sa perfection par les Turcs, existe depuis si longtemps qu'il n'a plus aucune surprise.

Gog laisse donc les femmes tranquilles; mais il fait aux hommes des mystifications d'une fantaisie parfois cruelle, la

farce florentine, la *burla* ou la *beffa,* qui n'est jamais très douce pour le berné. Il fait une collection de géants; et puis une de sosies des grands hommes. Il engage un brelan de poètes et de musiciens. Il se passe les fantaisies les plus paradoxale, et toutes laissent une leçon qui a un goût plus ou moins prononcé d'amertume.

Ça et là, dans ce livre bouillonnant, il y a des oasis, des refuges qui rappellent les *Cento Pagine di Poesia.* Dirai-je que ce sont les passages que je préfère? La *Ville Abandonnée,* par exemple, peut figurer parmi les plus belles choses que Papini ait écrites. C'est une ville d'Asie où Gog arrive, un soir. Les portes sont fermées. Il y pénètre quand même en forçant une poterne. Mais il n'y rencontre pas une âme. La ville semble avoir été abandonnée brusquement, et depuis peu. Au clair de lune, Gog en parcourt les places et les rues, et son émoi devient intense.

Il y a encore beaucoup d'autres pages intéressantes dans *Gog*; mais je ne puis en donner qu'un très rapide aperçu. Ce livre est à coup sûr un des plus curieux de l'auteur; pour le ton, du vrai Papini d'avant guerre; mais renforcé par l'assurance du raisonnement et aussi par une fermeté d'écriture qui devient de plus en plus claire et dépouillée.

Ardengo Soffici ne conduit à aucun pessimisme ni à aucune amertume. Quelle magnifique santé! C'est un plaisir de connaisseur que de savourer la beauté âcre de sa langue, qui est le dernier état de la pureté toscane; et même florentine, mais du florentin de terroir, sans *riboboli* et sans vulgarités de *stenterello.* Une langue classique. Elle a un arrière-goût de *Trecento.* Et le genre même rappelle les anciens. Soffici ne veut plus parler pour ne rien dire. Plus de poésie pure ni de dilettantisme, mais des écrits directs, avec une portée immédiate. C'est à cet esprit que se rangent les **Ricordi di Vita Artistica e Letteraria.**

C'est un recueil d'articles qui ont déjà été publiés, notamment dans *Rete Mediterranea,* mais ils ont en commun un tel caractère, une frappe si forte que le livre possède bien son unité. Il se divise en deux parties : les souvenirs italiens, les souvenirs parisiens. Les premiers nous présentent des artistes comme Fattori, Signorini, Modigliani, et des hommes de let-

tres comme Boine, Bellini, Ferdinando Martini, Dino Campana. Les seconds nous retracent les portraits de Remy de Gourmont, de Léon Bloy, de Péguy, de Sorel, de Max Jacob, de Moréas, d'Apollinaire. Quoique les meilleures pages du livre soient sans doute celles qui décrivent une visite à Del Rosso, un érudit de la province toscane d'un pittoresque très monté, et que le chapitre sur le malheureux Dino Campana soit fort émouvant, nous sommes intéressés par ce que Soffici nous rapporte des hommes de lettres français.

Nous remarquons tout d'abord le discernement qui fit que Soffici, dès son arrivée à Paris, rechercha et connut les hommes les plus rares. Il ne s'en laissa pas imposer par les fausses gloires ni par les situations officielles. Lui aussi, comme Gog, il allait à la découverte, et il découvrit ce qu'il y avait de mieux; il collabora même avec quelques-uns des littérateurs de la jeune école française et, rentré à Florence, il fit pénétrer leur manière artistique dans le milieu de la *Voce* qui, suivant l'incitation de Léonard, alla beaucoup plus loin que ses modèles. C'est pourquoi ces portraits mériteraient d'être traduits et largement connus en France.

Car ce sont de véritables portraits, stylisés et d'une facture pleine de nerf. Ils montrent que Soffici est peintre. Un détail, une simple phrase suffit à exprimer toute la psychologie du personnage, et sans bavardage d'aucune sorte. Bien que Soffici se garde de toute digression théorique, il se tient fort audessus de la banale anecdote. La pensée, simple et vigoureuse, se trouve prise dans la trame du récit; et ce texte d'une concision sans sécheresse nous est d'un très précieux enseignement.

Si nous voulons avoir une idée de l'étape que les hommes du Groupe Florentin firent couvrir aux lettres italiennes, nous n'avons qu'à relire **Fra un Sigaro e l'altro,** recueil d'articles que Fernandino Martini publia dans le *Fanfulla della Domenica* entre 1872 et 1875 sous le pseudonyme de Fantasio. Ce Florentin de beaucoup d'esprit, qui arriva par la suite à une langue si directe, en est encore à tâtonner dans cette copie hâtive. Mais ces morceaux nous intéressent surtout parce qu'ils témoignent d'une époque en pleine dépression spirituelle. Nous ne chicanerons pas Ferdinando Martini parce qu'il prend le

Valais et la Tarentaise pour des pays germaniques, mais bien plutôt parce qu'imbu d'une certaine culture, ou, pour mieux dire, d'une inculture française, il a perdu son temps à écrire longuement sur Victor Séjour, Armand Barchet, Pierre Lachambeaudie et autres génies de la même importance. Ce n'est pas lui qui aurait découvert Tristan Corbière. Il ne connaît seulement pas Flaubert. Nous trouvons cependant quelques curiosités dans ce fatras. Ferdinando Martini analyse notamment un livre tout à fait stupide d'Ernest Feydeau : *l'Allemagne en 1871*. Les bourreurs de crâne de 1914 n'ont rien inventé. Tout est déjà dans Feydeau. Ce manque de jugement venait de la défaite. Heureusement nous n'en sommes plus là.

Vincenzo Cardarelli est un esprit fort original. Son dernier livre, **Parliamo dell'Italia,** en est une nouvelle preuve. Beaucoup d'idées en peu de mots. La matière déborde d'ailleurs le titre; Cardarelli, en effet, y parle aussi de la France, à propos du *Clacissisme européen*. Et nous détachons ce jugement : « Un peuple né romantique, comme sont en général les peuples européens du Nord (dire Europe est la même chose que dire Nord), ne pourra jamais comprendre l'art classique, sinon par reflet, académiquement, c'est-à-dire dans un sens néo-classique. » La France est, naturellement, un de ces pays européens du Nord, et romantiques. Cardarelli l'affirme sans ambages : « ...On peut dire que le premier corrupteur du goût classique en France a été Malherbe. » Evidemment, en France, nous ne voyons pas les choses de la même façon. Encore une preuve de la profonde différence d'esprit qu'il y a entre les lettres italiennes et les lettres françaises. Les Italiens, pour la plupart, le savent. Nous, généralement nous l'ignorons.

Mémento. — Ida Corbi Delcroix, mère de Charles Delcroix, est florentine, et elle vient de publier chez Vallecchi un livre fort émouvant : *Ricordi di una Mamma*. Nous avons à apprendre de la mère d'un héros. Mais de tels livres ne s'analysent pas. — Vallecchi publie également, précédé d'une lettre de Papini, un recueil d'articles sur *Arturo Onofri* où l'œuvre, l'esprit, la vie du poète sont analysés d'une façon définitive par les hommes de lettres en l'espèce les plus autorisés. C'est plus qu'une pieuse pensée; c'est un modèle de critique jeune et vivante; un acte de courage, peut-

être aussi. — Francesco Cazzamini-Mussi publie, encore chez Vallecchi, une étude critique sur un autre poète, sur *Marino Moretti*. Bon livre également. — A signaler, chez Vallecchi, la réédition de la *Città considerata come principio ideale delle istorie italiane*, œuvre désormais classique. — La Société d'Edition « La Cultura » publie à un nombre limité d'exemplaires un ouvrage d'Antonio Banfi : *Vita di Galileo Galilei*. La vie et les doctrines du grand toscan y sont examinées point par point, en un développement précis et non surchargé. C'est actuellement la meilleure monographie que nous ayons de Galilée, bien qu'on puisse trouver qu'Antonio Banfi ne se soit pas assez étendu sur la valeur et la portée des théories galiléennes. Dans son chapitre sur l'action posthume de Galilée, il ne parle même pas de l'Académie du *Cimento* sur laquelle Gaetano Pieraccini nous a révélé tant de choses nouvelles dans son magistral ouvrage : *la Stirpe dei Medici*.

PAUL GUITON.

LETTRES CHINOISES

Le Militarisme contre la Mystique démocratique. — Les Finances et le Protestantisme. — Les journaux chinois et les revues ne sont plus que des organes de publicité gouvernementale ou anti-gouvernementale. On croirait lire des articles européens ou américains. Chaque parti, quand il ne ment pas outrageusement, se contente de ne dire «rien que la vérité», ce qui est bien la forme la plus horrible des faux témoignages. Pas un seul qui ose écrire toute la vérité : celle-ci fait peur en jetant une trop vive lumière sur les ambitions cyniques et les tromperies intéressées.

Cependant, en comparant les presses opposées, on perçoit assez bien cette vérité totale redoutée, car les Chinois, en dépit de leur nouvelle culture européenne, ont encore l'attitude confucéenne d'observation attentive et de certitude qu'il n'est pas d'effet sans cause. Et puis, le temps découvre bien des choses. Quand l'eau s'écoule, les rochers sortent.

L'on perçoit maintenant avec netteté le but que le maître de la Mandchourie, Tchang Sio-Léang, s'était proposé quand, tel le juge avec les plaideurs, il était intervenu entre le Nord et le Sud, épuisés de leur guerre à l'entrée de l'hiver : il a saisi l'huître, et celle-ci est de taille.

Fort audacieusement, il est allé à Nanking faire signer l'ac-

cord qui le nomme vice-généralissime et maître des provinces au nord du Fleuve Jaune, domaine plus grand que France et Allemagne réunies, avec cent millions de nouveaux sujets. L'huître est grasse.

Mais les membres du Grand Conseil mandchourien protestent. Leur chef les quitte pour résider à Tien-tsin. Leur armée n'est plus à l'abri des montagnes. Leurs finances prospères devront s'épuiser à aider une région ruinée par la guerre.

L'autre plaideur, Nanking, s'attache à écraser la force qui lui avait permis de conquérir Péking. Il détruit les armées locales que les agences anglo-saxonnes dénomment bolchéviques par sympathie pour Nanking, mais qui semblent être simplement anti-autocratiques. Le militarisme du Nord et du Sud voit en effet grandir contre lui une force mystique dont on doit de plus en plus tenir compte.

Les écrivains chinois estiment que cette force débordera bientôt sur toute l'Asie. L'Europe, dressée dans ses derniers efforts anti-démocratiques, sera secouée par elle à son tour. Il s'agit de cet enthousiasme unanime, non raisonné, ou plutôt accompagné de raisonnements schizophréniques, qui soulève le peuple en faveur d'une démocratie intégrale, exactement opposée au bolchevisme et figurée par le cri partout répété de *Sann Minn,* « les Trois du peuple », mot d'ordre lancé par Soun Iat-Sènn. On sait de quoi il s'agit : 1° *Pouvoirs du peuple* de nommer et révoquer ses représentants à son gré, de voter ou de refuser les lois directement; 2° *Vie du peuple,* ou droit pour chacun d'avoir un gagne-pain, avec devoir d'organiser la prospérité économique de la nation; 3° *Familles du peuple,* ou égalité des peuples dans l'union et la paix.

Aucun gouvernement ne pourra tenir debout, sinon par la force brutale, s'il ne persuade pas le peuple chinois que tous les actes, toutes les paroles des gouvernants sont inspirés de ces principes et tendent à les appliquer.

Soun Iat-Sènn, en effet, a écrit : le pouvoir ne saurait exister, s'il n'avait pas sur qui s'exercer. Son nom véritable est donc esclavage. Pouvoir et esclavage n'existent pas l'un sans l'autre. Ils grandissent ensemble. Ils périssent ensemble. Le

fait dont chacun de ces deux mots ne décrit qu'un côté devrait s'appeler pouvoir-esclavage.

Cette idée, qui est l'essence même des « Trois du peuple », est entrée profondément dans l'inconscient chinois, dans cette partie de l'être d'où part le fanatisme. Le peuple en est remué comme aux temps où il partait par grandes masses vers le Paradis d'Amida, la Terre-du-bonheur.

Une troisième force est en jeu dans cette désagrégation du grand corps chinois : les financiers internationaux planent en cercles au-dessus de Nankin et de Moukden.

Cela intéresse directement, en Europe, les profiteurs autant que les dupes. Si, en mars 1930, l'argent-métal a baissé en 15 jours de 40 %, c'est parce que la Chine, sur des promesses américaines (non tenues d'ailleurs), a établi l'étalon-or et vendu ses réserves d'argent. Une combinaison récente vient encore de faire baisser l'argent de 20 %. Le Consortium financier (Etats-Unis, Japon, Grande-Bretagne, France) discute un grand emprunt. Les producteurs d'argent américains (70 % du monde) voudraient que cet emprunt fût libellé en argent, afin de revaloriser leurs mines et de redonner à la Chine son pouvoir d'achat, diminué de moitié par la baisse de l'argent. Achats d'or et baisse de l'argent ont en effet ruiné la Chine, et par contre-coup les Etats-Unis et l'Europe. Les anciens emprunts chinois ne touchent guère de coupons. Les nouveaux en toucheront-ils davantage? Mais l'affaire se fera sans doute. Pour les trente deniers du commerce russe, tous les pays n'ont-ils pas livré leurs travailleurs à la misère et le malheureux peuple russe à la plus singulière des libertés?

Le gouvernement de Nanking a d'ailleurs toutes les sympathies mystiques des Etats-Unis. C'est là une quatrième force dont il est bon de connaître l'origine et les effets possibles.

Les Etats-Unis avaient d'abord soutenu Fong Iu-Siang, celui qui faisait baptiser ses légions avec une pompe à incendie. Ils ont trouvé mieux.

Soun Iat-Sènn était protestant et fils d'un prêcheur chinois, qui, pour gagner sa vie, en 1855, avait vendu des Bibles de village en village. Quand Soun, en 1913, répudia la dame Lou, compagne de sa jeunesse et pure confucéenne, ce fut pour épouser en 1914 une protestante, Mlle Song (Soong en an-

glais) Tsinn-ling, « Clochette-d'or », élevée dans une école wesleyenne aux Etats-Unis et dont le père, Song Siue-Siu, avait été professeur dans une école de missionnaires américains à Shanghaï.

Or, la nouvelle Mme Soun avait un frère et deux sœurs, également protestants. L'aînée, Ngaé-ling (Sonnette d'amour), a épousé H. H. Krong (K'ung en anglais), 30ᵉ descendant direct de Confucius (Krongtse), ministre du Commerce et du Travail, et possédant une des plus grandes fortunes de Chine, plusieurs milliards de francs. Elle a obtenu que son mari devînt protestant.

Le frère, Song Tchroun-fang « Jonque printanière » (T. V. Soong en anglais) est gradué d'Harvard, a fait des études à Genève et a publié en français *En parcourant le monde en flammes* (1917) et *Littérature chinoise contemporaine* (1919). Il est ministre des Finances depuis quinze ans. Protestant, sa fortune est estimée à plusieurs milliards.

La sœur cadette, Mei-ling, « Clochette de beauté », a fait ses études à l'Université de Holbrook (Vermont, E. U.) avec diplôme de Wellesley en 1918. Le 1ᵉʳ décembre 1927, elle épousait, comme 4ᵉ épouse selon la loi chinoise, mais la 1ʳᵉ selon l'Eglise, le dictateur Tsiang Tsié-che (Chang Kaé-chek pour les Anglo-Saxons), dont la fortune est immense. Or, le mariage a été célébré selon l'Eglise par un pasteur chinois, le Rev. Z. T. Kuang. Tsiang, peu après, répudiait ses trois épouses. Puis, le 25 octobre 1930, il se convertissait solennellement au protestantisme.

Le clan Song forme tout le gouvernement de Nankin. Il est protestant de forme américaine, et possède la majeure partie de la fortune chinoise au sud du Yang-tse. On comprend que les Etats-Unis désirent utiliser cette force et faussent systématiquement, par leurs agences, les nouvelles destinées à l'Europe.

***

Soun Fo, fils de Soun Iat-Sènn et ministre des Chemins de fer, est protestant et maître d'une puissante fortune. Citons encore, parmi les protestants américanisés, Wang Tcheng-t'ing (C. T. Wang en anglais), ministre des Affaires Etrangères.

L'œuvre scolaire des Etats-Unis, imitée de celle des Jésuites français, a porté ses fruits.

Les interviews publiées sur les conceptions religieuses de ces grands chefs font ressortir leurs intentions très nettes « d'adapter le protestantisme aux nécessités chinoises... de ne pas copier servilement les rites et les explications européens... Le droit de libre examen permet de choisir... » La conviction protestante que le succès matériel est la preuve de la faveur céleste, donc de la vertu, est, d'après l'illustre philosophe Kou Rong-ming, la source de la prospérité américaine et anglaise. Elle fortifie les âmes délicates contre tout ce qui les détourne du profit pris sur autrui par force ou par ruse.

GEORGE SOULIÉ DE MORANT.

BIBLIOGRAPHIE POLITIQUE

Emile Haumant : *La Formation de la Yougoslavie*, Editions Bossard, 1930, publication (753 pages in-8°) de l'Institut d'Etudes Slaves de l'Université de Paris. — Henri Lémery : *De la guerre totale à la paix mutilée*, Alcan. — Boris Bajanov : *Avec Staline dans le Kremlin*, les Editions de France. — J. Staline : *Discours sur le Plan Quinquennal*, Valois. — L. Trotsky : *La défense de l'U. R. S. S. et l'Opposition*, Librairie du Travail.

La Formation de la Yougoslavie. — Magistrale étude des bases historiques de l'unité yougoslave. L'auteur est depuis longtemps un ami de la Yougoslavie. Mais il a travaillé avec une irréprochable objectivité, sans romantisme ni tendance, en érudit toujours plus attaché à la vérité qu'à Platon. Et il sera désormais impossible de traiter des origines de la question yougoslave sans recourir à cette œuvre exhaustive et patiente qui est le fruit de nombreuses années de recherches. Je ne crois faire tort à personne en disant qu'il n'a pas encore paru à l'étranger de documentation aussi abondante et aussi critique sur le sujet. Le plan général de l'ouvrage est admirablement conçu, la bibliographie complète, les références sobres mais judicieuses.

M. Haumant retrace la turbulente destinée des peuples yougoslaves depuis leur établissement dans le sud-est de l'Europe et plus particulièrement depuis le XVe siècle. Il réserve tout un chapitre aux chants épiques dont les Serbes sont si fiers et qui ont, en effet, puissamment contribué à l'exaltation puis au maintien du sentiment national (1). Le thème de ces chants

(1) M. Haumant sait mieux que moi que la célèbre « gusla » est un instrument monocorde, et non une « cithare à trois cordes », comme la définit par inadvertance sa note de la page 101.

est surtout la bataille de Kosovo (28 juin 1389) où les Serbes furent défaits par les Turcs. Il est à remarquer que la défaite fournit à l'épopée une plus ample matière que la victoire : témoins la chanson de Roland en France, la geste des preux d'Igor en Russie, etc.

Evoquant les discussions d'antan sur les « Vlaques » de Croatie-Slavonie, M. Haumant démontre que l'unité ethnique serbo-croate a trouvé un affermissement dans le fait que, si les Serbes ont, au cours des temps, assimilé des éléments non-slaves, les Croates ont assimilé de nombreux Serbes.

Il parle avec autant de compétence que de réalisme de la période « illyrienne », où les Français ne furent qu'inconsciemment et par le jeu des circonstances les artisans du réveil national yougoslave. L'histoire de la Serbie au XIXe siècle, si négligemment traitée par beaucoup d'auteurs français, est, sous sa plume, profondément instructive. Il dépeint Ilija Garasanin, ministre des princes Alexandre et Michel, comme un des promoteurs de la campagne libératrice qui devait plus tard faire de la Serbie le « Piémont yougoslave », en visant d'abord les régions sous le joug des Turcs puis, comme « Zukunftmusik », les provinces sud-slaves de la Double-Monarchie.

L'auteur présente la période 1868-1903 comme une période d'échecs quant à l'évolution vers l'unité. Le règne de Milan, la guerre serbo-bulgare de 1885, les scandales matrimoniaux et le règne du dernier Obrenovic distraient la Serbie de sa tâche historique. En Croatie, les régimes du baron Rauch aîné et de Khuen-Hedervary favorisent le nationalisme croate séparatiste au détriment du yougoslavisme de Strossmayer. L'idée serbe recule en Macédoine et l'occupation de la Bosnie-Herzégovine oppose un nouvel obstacle aux aspirations unitaristes. Peut-être M. Haumant aurait-il pu faire un plus large état des récentes publications (notamment de la *Grosse Politik* ou de ses commentateurs français) montrant la part capitale de l'Allemagne (de Bülow) dans l'annexion.

M. Haumant semble croire (page 388) que le roi Milan est revenu à Belgrade peu après le coup d'Etat du 1er avril 1893 (vieux style). En réalité, les choses sont un peu plus compliquées. Il y a eu une série de péripéties au cours desquelles

Milan et la reine Nathalie ont eu tour à tour le dessus. Milan ne revint pour de bon en Serbie qu'en octobre 1897 avec l'avénement du cabinet Vladan Gjorgjevic. Et ce n'est qu'en 1898 qu'il fut nommé « commandant de l'armée active » et généralissime.

Après un examen plus condensé des événements qui ont marqué la réalisation de l'union, M. Haumant conclut en exprimant sa confiance — en est-il de plus autorisée? — dans l'avenir de l'Etat yougoslave.

Des deux négations, dit-il, qui se heurtent tout du long de l'histoire yougoslave : *Nec tecum, nec sine te,* la première s'enfonce dans le passé, l'autre reste. Peut-être longtemps encore discutera-t-on sur l'aménagement de la patrie commune, mais on n'en sortira pas.

On ne saurait dire mieux en moins de mots.

En regard des éloges que mérite le livre de M. Haumant, les critiques qu'on peut lui adresser sont vraiment négligeables. On doit seulement regretter qu'un instrument de travail de ces dimensions et de cette utilité ne soit pourvu d'aucun index. Les titres courants ont été mal relus : un chapitre entier est intitulé « Les Slovènes dans la seconde moitié du XXe siècle. » Puis, çà et là, des erreurs de noms ou de dates. Quelques-unes de ces dernières proviennent de ce que l'auteur confond parfois l'ancien et le nouveau style, ou établit incorrectement la concordance. Le prince Michel Obrenovic a été assassiné le 29 mai 1868 vieux style, donc le 10 juin nouveau style (et non le 28 mai). L'Union nationale des Serbes, Croates, Slovènes a été proclamée (page 725) non le 1er-14 décembre 1918, mais le 18 novembre vieux style, 1er décembre nouveau style. La bataille de Sadowa (page 368) n'est pas du 9, mais du 3 juillet 1866. Les troubles soulevés à Belgrade par l'impopularité d'Alexandre Obrenovic et de Draga sont du 23 mars et non du 23 mai 1903 : ils ont donc eu lieu bien plus de cinq jours (page 393) avant l'assassinat du couple royal, qui est du 28 mai-11 juin. Le fameux traité de Londres conditionnant l'entrée en guerre de l'Italie n'est pas de mai, mais du 26 avril 1915 (page 657). La déclaration yougoslave au Reichsrat est du 30 mai 1917 et non 1918 (page 694). L'ab-

dication de Ferdinand de Bulgarie et l'avènement de Boris III sont du 3 et non du 4 octobre 1918 (page 711). Page 376, M. Haumant parle de Marinkovic, chef des conservateurs; il faut évidemment lire : Marinovic. Page 573, le député Tuskan, et non Tuskanac qui est le nom d'un parc de Zagreb. Page 696, Mihalovic et non Mihaljevic. Et d'autres lapsus véniels : Reichstag à Vienne, au lieu de Reichsrat, Cuvaj avec une faute d'accent, Tchirchski au lieu de Tschirschky, Pless au lieu de Pleiss, *Narodni Pravo*, organe de Radoslavov, au lieu de *Narodni Prava*. On peut savoir gré à M. Haumant d'avoir évité les transcriptions phonétiques. Mais pourquoi écrit-il Sirmie? Pourquoi pas Srem ou Syrmie? Pourquoi Spalato et non Split? Par contre il écrit Strosmajer; il a raison du point de vue linguistique, mais le célèbre prélat et patriote yougoslave signait « Strossmayer ». Menues imperfections et qui n'ôtent rien à la valeur de cet inestimable ouvrage.

ALBERT MOUSSET.

§

M. Henry Lémery, sénateur, ancien sous-secrétaire d'Etat, membre de la Commission des Affaires étrangères et de la Marine, a réuni dans le volume qu'il intitule **De la guerre totale à la paix mutilée,** un certain nombre de discours prononcés par lui au Sénat. Chaque discours est précédé d'une courte notice, qui rappelle la situation générale existant à l'époque où le discours a été prononcé et faisant ressortir l'intérêt particulier de la question traitée par l'orateur. Ce qui frappe tout d'abord dans ce livre, c'est la parfaite unité de vues de M. Lémery et sa fidéiité à une conception politique que le vieux Clemenceau avait exprimée dans cette formule saisissante : « La paix est une création continue. » Dès son premier discours de 1917, le distingué parlementaire réclame l'organisation des Alliés en vue de la paix future. Les discours qui suivent procèdent d'une même pensée de continuité nécessaire dans la politique de la France.

Il y a dans l'ouvrage de M. Lémery des pages presque prophétiques.

Au cas, dit-il dès 1917, où nous sommes, où sont encore les alliés, nous remporterions le succès militaire que tant de gens tien-

nent pour final, que nous nous apercevrions bientôt qu'après avoir arraché le monde à l'Allemagne pendant la guerre, par notre victoire même, nous le lui rendons.

Malgré une crise économique grave, les dernières statistiques accusent près de 10 milliards de dépôts dans les caisses d'épargne allemandes. Par sa situation politique, l'Allemagne est loin d'avoir l'attitude d'une nation écrasée.

En ce qui concerne l'Amérique et sa politique à l'égard de l'Europe, les vues de M. Lémery concordent entièrement avec celles que nous-même avons exprimées. Détachons de son discours du 25 juiilet 1929 cette pensée :

Lors donc que j'entends dire par ceux qui ont signé le plan Young que les Etats-Unis, d'ici quelques années, remettront tout ou partie de leur créance... je demeure sceptique. Je me demande pourquoi l'Amérique laisserait échapper un aussi merveilleux instrument d'emprise sur l'Europe. Que le plan Young continue à jouer, ou qu'il cesse de fonctionner, dans l'un et l'autre cas, les Etats-Unis prennent sur l'Europe une immense hypothèque.

Dans les discours suivants cette thèse est reprise avec autant de talent que de vigueur. Il ne semble pas que la politique pratiquée par le Quai d'Orsay ait tenu suffisamment compte des avertissements de M. Lémery.

Il est certain qu'il y a entre l'auteur et M. Briand une profonde opposition de principes. Dans un discours prononcé le 20 décembre 1929, M. Lémery estime que le ministre des Affaires étrangères « a compromis la sécurité de la France et mis en danger la paix ». Puis, s'adressant à M. Briand, il dit:

Monsieur le ministre des Affaires étrangères... c'est l'esprit même qui préside à la politique de paix, telle que vous l'avez conçue, et, pour tout dire, c'est votre méthode qui nous trouble et nous paraît menaçante pour la paix elle-même. Votre méthode, c'est de remplacer les traités par des actes de foi. C'est notre idéal que nous exposons dans des pactes... Nous n'avons plus aujourd'hui que des espérances et des promesses.

Sur les rapports franco-italiens, M. Lémery a soulevé un coin du voile qui nous cachait les tractations équivoques entre représentants italiens et allemands à la dernière conférence

de Genève pour l'Union Européenne. Dans son discours du 14 mars 1929, M. Lémery dit, entre autres, ceci :

...Que veut aujourd'hui l'Italie? A quoi tend cette course aux armements? Pourquoi cette hâte à construire? La réponse à cette question est dans le mémoire même du général Groener (dont l'orateur avait parlé précédemment). Voici, en effet, ce qu'écrit le ministre de la Reichswehr : « Le flanc vulnérable de la France est dans la Méditerranée, sur la route maritime qui mène à son empire colonial, le soutien le plus fort de sa puissance. C'est là que se trouve son centre naval de gravité. « Or, reprend M. Lémery, cette liberté de la mer en Méditerranée n'est pas compatible avec l'idée de l'égalité du tonnage global avec l'Italie, parce qu'en cas de guerre, il nous faudra diviser notre flotte et faire face sur plusieurs fronts de mer. L'Italie, qui, elle, aura la totalité de ses forces en Méditerranée, y fera la loi. Cela, nous ne pouvons pas l'accepter. Ce n'est pas une question de prestige... C'est pour nous une question de vie ou de mort.

Il serait utile de citer plusieurs autres passages des discours de M. Lémery. La place nous est trop mesurée pour le faire. Ceux que la question intéresse liront avec fruit l'ouvrage de M. Lémery. Il est d'ailleurs d'une tenue littéraire parfaite et se lit très facilement, sans fatigue aucune, malgré l'aridité des sujets traités. KADMI-COHEN.

§

En 1919, quand les bolcheviks s'emparèrent de Kiev, Bajanov était étudiant à la Faculté physico-mathématique. Il venait d'étudier les théories marxistes. Leur connaissance lui permit « d'acquérir du crédit auprès des autorités soviétiques et d'adoucir les effets de la terreur. » Mais il ne put sauver les siens : sa sœur s'empoisonna, son père et sa mère furent massacrés pendant une de ses absences. *Pour les venger,* il alla à Moscou en 1922 et demanda à travailler au Comité central du Parti communiste. On finit par l'accepter et il put commencer à observer. A cette époque, le Parti prenait un ascendant de jour en jour plus grand sur les Soviets qui n'avaient plus d'autre droit que d'approuver, et Lénine venait d'être frappé de paralysie. Zinoviev et Kamenev, ses disciples les plus proches, recueillant le pouvoir à sa place, s'adjoi-

gnirent Staline, le secrétaire du Comité, et le nouveau gouvernement commença à fonctionner. Simultanément, Bajanov se faisait remarquer dans les fonctions de secrétaire de plusieurs Commissions du Comité central. « Les aigles y étaient rares » : le 9 août 1923, Staline prit Bajanov comme secrétaire; il put ainsi assister aux délibérations du Politburo qui gouverne la Russie, les ministres n'étant que des commis qui exécutent ses ordres.

Presque immédiatement, Bajanov put constater que « non seulement Staline ne comprenait rien aux finances et aux questions économiques, mais d'une façon générale ne portait qu'un médiocre intérêt aux affaires de l'Etat soviétique. » Au secrétariat, on lui confia : « Il ne lit jamais rien et s'il voit dans l'année dix à quinze documents, c'est beaucoup. » Staline, écrit Bajanov, « n'est qu'un Caucasien fort inculte ignorant tout de la littérature et des langues étrangères... Dans ses discours, il dit souvent : « Je suis petit. » Par extraordinaire, dans ce cas il dit vrai... » « De taille moyenne, botté, l'allure déhanchée d'un paysan du Danube », Staline, quand il prononce un discours, « débite sans entrain des paroles parfaitement ternes... Ne trouvant pas facilement les mots nécessaires, il les cherche au plafond... Les facultés maîtresses de Staline sont la dissimulation, la ruse, la rancune, mais surtout l'ambition... Il parle très peu et ne confie à personne ses pensées secrètes... Il possède à un haut degré la capacité de se taire, et c'est certainement une grande originalité dans un pays où tout le monde parle trop. Quand il parle, il ne dit jamais ce qu'il pense... Le pardon des injures lui est totalement inconnu... Son cynisme est extrême : si tel est son intérêt, il trahira son meilleur ami... Déloyal et perfide lui-même, il ne se fie à personne... La passion du pouvoir, chez lui, a dévoré toutes les autres... Lui qui pourrait, s'il le voulait, vivre comme un nabab... habite un petit appartement de deux pièces... Vis-à-vis de ses caudataires, il se montre toujours très grossier... Au sein de sa famille, il se conduit en despote... gardant un silence hautain et ne répondant pas aux questions de sa femme et de son fils aîné... Il se montre le moins possible... et se confine dans un étroit triangle du Kremlin... Peu d'hommes politiques sont aussi circonspects : avant de se décider, il

hésite et réfléchit très longtemps... Pendant la discussion, il se tait et écoute... Lorsqu'elle est terminée, il propose comme venant de lui la solution sur laquelle la majorité des assistants est déjà d'accord. »

Avant la guerre, Staline « organisait des actes de pillage à main armée en se tenant prudemment à l'abri ». Pendant la révolution d'Octobre, il s'attacha à Lénine qui lui donna un des trois postes de secrétaire du Comité central du Parti. Lénine étant devenu paralytique, « Zinoviev et Kamenev, avec autant d'ensemble que d'énergie, se saisirent du pouvoir et s'adjoignirent aussitôt Staline ». En janvier 1924, Lénine mourut, laissant un testament où il exprimait le désir que la direction du Parti passât au chef le plus capable, Trotsky, et que Staline « grossier et sans culture » soit relevé de ses fonctions. Zinoviev et Kamenev attendirent quatre mois pour lire ce document au Comité. Pendant la lecture, Bajanov contemplait Staline « petit et pitoyable ». La lecture finie, Zinoviev dit que l'on avait certes juré d'exécuter tout ce que Ilitch avait recommandé de faire, mais que ses appréhensions en ce qui concerne Staline ne s'étaient pas confirmées. Kamenev, à son tour, conjura l'assemblée de maintenir Staline. « Trotsky, bouche close comme les autres, s'efforçait pourtant de manifester son immense mépris par mines et gestes. » Un vote à mains levées maintint Staline. Il « commença alors à accaparer le pouvoir avec une grande rapidité. Cette emprise se réalisait en partie automatiquement du fait que Staline était le leader du Parti, mais il y aidait puissamment en plaçant des hommes bien à lui à tous les postes importants. Je devinais que ces mesures visaient en définitive Kamenev et Zinoviev, mais ceux-ci, imprudence ou naïveté, ne s'en apercevaient pas ». A l'automne 1923, le Guépéou signala au Politburo que par la faute du chef de l'organisation de Moscou, le Comité central y avait perdu la majorité. Il fut aussitôt révoqué, et Kamenev et Zinoviev proposèrent Ouglanov, personnage falot, mais très rusé, pour le remplacer. Staline feignit d'abord de s'y opposer, puis fit venir en secret Ouglanov et conclut un pacte avec lui. Il ne découvrit cependant son jeu qu'à l'automne 1925 : il supprima alors les séances du triumvirat qui servaient à fixer l'ordre du jour. Zinoviev et Kamenev li-

vrèrent aussitôt la bataille à Staline, mais par la trahison d'Ouglanov eurent le dessous.

Peu à peu, Bajanov devint suspect aux bolcheviks. Il se décida à se sauver et le 1er janvier 1928 franchit la frontière persane. Le livre **Avec Staline dans le Kremlin**, où il a résumé ses souvenirs, est écrit avec un rare talent; je ne connais pas de roman plus attachant, mais j'incline à croire que c'est la seule vengeance qu'il ait exercée contre les tortureurs du peuple russe.

Les révélations de Bajanov permettent de comprendre que Staline n'est pas l'auteur du **Discours sur le Plan Quinquennal** publié avec une préface par Georges Valois. Ce dernier révèle dans celle-ci que Lénine en 1922 a dit : « Valois est le seul économiste intéressant de l'Europe. » Ils avaient en effet le même principe fondamental : l'emploi de la violence. Le Plan Quinquennal en est la seconde application en Russie. En 1918, Lénine avait aboli toute propriété, mais il ne sut pas y substituer une organisation fonctionnant convenablement et en 1921 fut obligé par la famine à accorder la Nep, c'est-à-dire de limiter la confiscation aux grandes usines et au commerce extérieur. De 1921 à 1925, l'organisation étatiste se perfectionna; le Politburo adopta alors un Plan Quinquennal de développement qui devait renouveler les confiscations, en particulier dans les campagnes où de grandes exploitations (Sovkhozes et Kolkhozes) dirigées comme des usines par les agronomes de l'Etat, seraient substituées aux petites fermes paysannes; les paysans ainsi dépossédés seraient tranformés en journaliers agricoles. La bureaucratie bolchévique qui détient le pouvoir y voyait un moyen de spolier les Koulaks (paysans possédant de bonnes exploitations) non seulement sans diminuer la production, mais en l'augmentant par l'emploi d'un matériel et de méthodes perfectionnés; on avait en effet constaté en Russie comme en Roumanie que la division des grandes propriétés en petites tenures diminue considérablement leur productivité. Mais pour cela, il fallait du matériel et l'on n'espérait l'avoir que progressivement, tant par la production des usines soviétiques que par des achats à l'étranger. La crise mondiale a permis de se le procurer mieux qu'on ne l'avait espéré. Les bolcheviks ont pu acheter à des usines

manquant de clients d'immenses quantités de matériel à crédit. Paieront-ils? Peu importe pour la réussite du plan; les industriels qui ne seront pas payés en temps ou qui ne seront payés que partiellement ne l'avoueront que s'ils ne peuvent faire autrement, l'aveu pouvant éviter des faux pas aux concurrents. Grâce à ces circonstances, le Plan a marché vers sa réalisation d'une façon impressionnante. En 1927-28, les Kolkhozes reçurent 76 millions de roubles, en 1928-29, 170 m., en 1929-30, 538 m.; encore, certaines mesures permirent d'augmenter cette somme de 200 m. et de plus on leur a remis pour plus de 400 m. d'outillage enlevé aux Koulaks. Les Kolkhozes ont reçu ainsi 37.000 tracteurs et 7.000 stations de force motrice leur fournissent 1.300.000 chevaux. Grâce à ces mesures, les superficies ensemencées par les Kolkhozes ont passé de 0,8 millions d'hectares en 1927 à 1,4 en 1928, 4,3 en 1929 et 36 en 1930 (superficie aussi grande que toute la France et l'Italie réunies); la production globale de céréales des Kolkhozes a pu ainsi passer de 4,9 millions de quintaux en 1927 (avec une part marchande de 2 millions) à 8,4 (3,6) en 1928, à 29,1 (12,7) en 1929, à 256 (82) en 1930. Les chiffres totaux ne représentent d'ailleurs (si l'on admet que la production de 1913 équivalait à 100) que 91,9 % en 1927, 90,8 en 1928, 94,4 en 1929, 110 en 1930. Quand le Politburo a vu que cette dernière récolte était assurée, il a ordonné la vente des quantités tenues en réserve contre la famine : de là le dumping dont on a tant parlé. Dans les cultures industrielles, même succès : *coton*, en 1928, production par rapport à 1913 : 110 %; en 1929, 119 %; en 1930, 182 %; *lin*, 1928, 71 %, 1929, 81 %; 1930, 182 %; *plantes oléagineuses*, 1928, 161 %; 1929, 149 %; 1930, 220 %; *betterave*, 1928, 93 %; 1929, 58 %; 1930, 139 %. Mêmes progrès dans l'industrie. Celle-ci, avant-guerre, représentait 42 % de l'économie nationale, l'économie rurale représentant 57 %. Ces derniers chiffres ont passé en 1927-28 à 45 % et 54 %; en 1928-29 à 48 % et 51 %; en 1929-30, à 53 % et 47 %; « nous nous trouvons, dit le Plan, à la veille de la transformation d'un pays agricole en pays industriel. » Dans ce développement, le *secteur socialisé* a la plus grande part : 1926-27, investissements 1.270 millions de roubles, production 11,999 millions; 1927-28, 1.614 et 15.389; 1928-29, 2.046 et

18.903; 1929-30, 4.275 et 24.740; dans le *secteur privé et capitaliste,* 1926-27, 63 et 4.043; 1927-28, 64 et 3.704; 1928-29, 56 et 3.389; 1929-30, 51 et 3.310. Pour la grosse industrie, ces chiffres représentent en % de la production d'avant-guerre dans le *secteur socialisé* 90,7; 98,6; 99,1; 99,3; dans le *secteur privé et capitaliste,* 2,3; 1,4; 0,9; 0,7. Ces succès n'ont rien d'étonnant : il était bien évident que du jour où les bolchevistes remettraient de l'ordre et du matériel dans les usines volées par eux, elles marcheraient comme par le passé. Dans toute entreprise, il y a trois facteurs : les capitalistes, les techniciens et les ouvriers. Par le vol, l'emprunt et l'économie, les Soviets jouent aujourd'hui le rôle des capitalistes; les techniciens et les ouvriers russes ne sont pas inférieurs à ceux des autres pays, et comme les Soviets paient au prix qu'ils veulent, ils doivent produire de façon à pratiquer petit à petit le dumping dans toute branche de l'industrie. Il n'y a que si on refusait de leur vendre des machines qu'ils se trouveraient entravés. Mais ces machines, il n'y a que trois pays : l'Angleterre, les Etats-Unis et l'Allemagne qui en fabriquent; leur refus de vendre des machines nous gênerait autant que la Russie.

Bien curieux ce qu'écrit Bajanov de Trotsky pour lequel il ne cache pas son admiration. La brochure de Trotsky intitulée : **La défense de l'U. R. S. S. et l'Opposition** montre que cet agitateur est toujours aussi collectiviste. Ce qu'il reproche à Staline, ce ne sont point ses confiscations, mais « d'avoir égorgé la révolution chinoise ». Il approuve au contraire l'intervention en Mandchourie pour empêcher le « dictateur Tchang-Tso-Lin, bourreau de la Mandchourie, de s'emparer de la voie ferrée de la Chine orientale ». Il raille ceux qui le croient plus libéral que Staline; c'est par la violence, dit-il, que le prolétariat doit réaliser la révolution. Il proclame aussi le devoir d'aider toute révolution à l'étranger. Il n'y a pas lieu de croire que Staline soit d'un autre avis; celui-ci proclame, il est vrai : nous ne désirons pas une parcelle de la terre d'autrui, mais nous ne céderons à quiconque un pouce de la nôtre; de plus, il constate et blâme deux tendances opposées : la chauviniste qui rêve de la Grande-Russie, la particulariste, qui veut susciter un nationalisme local. Mais cela

n'est pas la condamnation de l'interventionnisme préconisé par Trotsky.

ÉMILE LALOY.

PUBLICATIONS RÉCENTES

Art

Sandor Kémir : *Visage de Bourdelle.* Avec 32 planches h. t. Préface d'Albert Besnard; Colin. 30 »

Paul Léger : *L'esthétique du paysage, de l'architecture et de la peinture.* Avec 5 gravures de l'auteur; Mercure de Flandre, Lille. 10 »

Cinématographie

Boisyvon, Emilio Ghione, Ferri Pisani : *Le Cinéma en France, en Italie, en Amérique;* Alcan. 12 »

Criminologie

Edward D. Sullivan : *Chicago ville du crime,* traduit de l'anglais par André Vialis; Nouv. Soc. d'Edition.

Gastronomie

Pierre de Pressac : *Considérations sur la cuisine;* Nouv. Revue franç. 15 »

Histoire

Max Aghion : *Les Années d'aventures de Louis-Philippe, roi des Français.* Nombreuses illustrations en noir et en couleurs; Libr. de France. » »

Chancelier Prince de Bülow : *Mémoires.* Tome III : *1909-1919. La Grande Guerre et la Débâcle.* Traduction de Henri Bloch et Paul Roques. Avec 16 grav. h. t.; Plon. 36 »

Jean Loinais : *En suivant César... (L'Alésia de Vercingétorix)*; Lonjaret, Louhans (Saône-et-Loire). 10 »

Abel Mansuy : *Jérôme Napoléon et la Pologne en 1812;* Alcan. 80 »

D. Pasquet : *Histoire politique et sociale du peuple américain.* Tome II : *De 1825 à nos jours.* Avec 58 illust. et cartes h. t. Préface de A. Demangeon; Edit. A. Picard. » »

Gabriel Perreux : *Au temps des sociétés secrètes.* La propagande républicaine au début de la Monarchie de juillet 1830-1835; Hachette. 35 »

Littérature

Louis Bertrand: *Font-Romeu.* (Coll. *Les Pèlerinages*); Flammarion. 12 »

André Beucler : *La vie de Ivan le terrible.* Avec un portrait. (Coll. *Vies des hommes illustres*); Nouv. Revue franç. » »

Constant Bourquin : *Itinéraire de Sirius à Jérusalem ou la Trahison de Julien Benda;* Nouv. Revue critique. 15 »

Gabriel Brunet : *Evocations littéraires. (Madame de Sévigné. Bossuet. Paul-Louis Courier. Sainte-Beuve. Renan. Lettre sur la critique).* Préface d'André Bellessort; Edit. Prométhée. 15 »

Raymond Clauzel : *Une saison en*

enfer et Arthur Rimbaud. (Coll. *Les Grands événements littéraires*); Malfère. 9 »

Gustave Cohen : *Un grand romancier d'amour et d'aventure au XIIe siècle : Chrétien de Troyes et son œuvre;* Boivin. 60 »

Jean de Cours : *Francis Vielé-Griffin, son œuvre, sa pensée, son art;* Champion. » »

Georges Duhamel : *Géographie cordiale de l'Europe;* Mercure de France. 15 »

Henri Gouhier : *La vie d'Auguste Comte.* Avec un portrait. (Coll. *Vies des hommes illustres*); Nouv. Revue franç. » »

Henry Jacomy : *Triptyque.* I : *Escales.* II : *La rançon de la gloire.* III : *Le pèlerin du rêve.* Nombr. illustr.; Lavauzelle. Les 3 vol. 20 »

André Maurois, Luc Durtain, R. Michaud, V. Llona, Arnaud, B. Fay : *Les romanciers américains*, présentés et traduits; Denoel et Steele. 18 »

Paul Henri Michel : *Un idéal humain au XVe siècle. La pensée de L.-B. Alberti 1404-1472;* Belles-Lettres. » »

Léon Mirot : *Etudes lucquoises.* Lettre-préface de Henri Pirenne; S. n. d'édit. » »

Jacques Moreau : *Clemenceau en bloc.* Préface de Jean Martet; Tallandier. 12 »

Rainer Maria Rilke : *Lettres à Rodin.* Préface de Georges Grappe; Emile Paul. 12 »

Ernest Seillière : *De la déesse nature à la déesse vie.* (*Naturalisme et vitalisme mystiques*). (*Le Néoromantisme en Allemagne*, II); Alcan. 20 »

Régine Servières : *Souvenirs d'une petite provinciale;* Edit. du Sanglier, Angers. 10 »

Paul Van Tieghem : *Le préromantisme,* études d'histoire littéraire européenne, tome II; Alcan. 30 »

Ph. Zelcken : *Au jardin du passé,* un demi-siècle d'art et de littérature, letres à une amie. Avec 8 portraits inédits. Préface de Camille Mauclair; Messein. 15 »

Musique

Alfred Colling : *La vie de Robert Schumann.* Avec un portrait. (Coll. *Vies des hommes illustres*); Nouv. Revue franç. » »

Ouvrages sur la guerre de 1914-1918

Henry Mélot : *La mission du général Pau aux Balkans et en Russie tzariste, 9 janvier, 11 avril 1915.* Préface du général Pau. Avec 12 croquis et 18 photographies; Payot. 25 »

Raymond Pelloutier : *La voix d'un jeune. Souvenirs et impressions* d'un « bleuet » de la classe 1917; Figuière. 12 »

Gaston Riou : *Journal d'un simple soldat,* vues et jugements sur la guerre. Edition contenant les passages censurés; Valois. 15 »

Comte Etienne Tisza : *Lettres de guerre 1914-1916.* Avec 8 gravures h. t. Notice biographique et traduction de Victor Régnier. Préface de Jérôme et Jean Tharaud; les Œuvres représentatives. 15 »

Philosophie

L. Barbedette : *Vouloir et destin,* essai philosophique; La Fraternité universitaire. 6 »

Jules Huré : *Religion et philosophie* (Réalités philosophiques, morales et historiques). Préface de M. Favières. Avant-propos de M. Etienne Giran; Fischbacher. 25 »

V. Jankévitch : *Bergson;* Alcan. 45 »

Poésie

Gaston Armelin : *L'épopée carlovingienne : Roland en Espagne*, d'après le Trouvère Nicolas dit de Padoue; Revue des Poètes. 7,50

Raphaël Barquissau : *Poèmes d'Asie et des Iles;* Larose. » »

Jean Bartholoni : *Rayons d'or;* Messein. » »

Pierre Bourgeois : *Nouvelles compositions lyriques;* Ed. l'Equerre, Bruxelles. » »

Charles-Auvrey : *Cinglages.* I : *Tourbillons.* Bois original de Georges Durier; La Caravelle. 12 »

Emile Clément : *Tableaux et paysages;* Messein. 8 »

René Lacôte : *Les volets entr'ouverts;* chez l'auteur, Cercoux (Ch.-Inférieure). 5 »

Paul Valéry : *Poésies;* Nouv. Revue franç. » »

Politique

Gustave Hervé : *France-Allemagne: La réconciliation ou la guerre;* Edit. de *la Victoire*. 12 »

Paul Louis : *Tableau politique du monde. La révolution ou la guerre;* Libr. Valois. 15 »

Victor Margueritte : *La Patrie humaine;* Flammarion.

Comte Sforza : *Les bâtisseurs de l'Europe nouvelle;* Nouv. Revue Franç. » »

Grégoire Simon : *Les juifs règnent en Russie*, traduit sur le manuscrit russe par André Pierre; Rieder. 15 »

Questions militaires et maritimes

Marcel Dupont : *La garde meurt... 1815*. (Coll. *Le Passé vivant*) ; Hachette. 15 »

Questions religieuses

Georges Goyau : *Le catholicisme;* Alcan. 15 »

Julien Weill : *Le Judaïsme*. (Coll. *Les Religions*) ; Alcan. 15 »

Roman

Léon Adoue : *Un poète chez les colons;* Figuière. 12 »

André Baillon : *Délires;* Libr. Valois. » »

Dominique Dunois : *La belle journée;* Calmann-Lévy. 12 »

Annette Godin: *La dernière Atlante*. Préface de J.-H. Rosny aîné; Ed. de Terre d'Afrique illustrée. 12 »

Dick Grace : *L'escadrille de la mort*, traduction de Denyse Clairouin; Nouv. Soc .d'Edition. 12 »

Jeanne Gregh : *Six et une nuits d'Amérique;* Nouv. Edit. Argo. 12 »

Charles-Henry Hirsch : *L'homme aux sangliers;* Edit. des Portiques. 15 »

Arnold Hœllriegel : *Tu feras du cinéma*, traduit de l'allemand par Raymond Henry; Albin-Michel. 15 »

Sinclair Lewis : *Un Américain parle*. Adaptation française de Mme Martin-Chauffier. Introduction de M. François Fosca; Revue française. 15 »

Guy de Maupassant : *Rue Boutarel*. Avec 10 dessins h. t. de P.-J. Poitevin; Les Beaux-Arts. » »

Emile Michel : *Violence*, roman social; Edit. Argo. 15 »

R.-M. Rolland : *Le taureau de Mazargues;* Nouv. Soc. d'édition. 12 »

Gaston Roupnel : *Nono;* Plon. 12 »

Hélia de Ruffi : *Au domaine des loups;* Flammarion. 12 »

Arthur Schnitzler : *Thérèse, chronique d'une vie de femme,* traduit de l'allemand par Suzanne Clauser. Préface de Louis Gillet; Albin-Michel. 15 »

Georges Simenon : *M. Gallet décédé;* Fayard. 6 »

Georges Simenon : *Le pendu de Saint-Pholien;* Fayard. 6 »

Jean Variot : *Liberté, liberté chérie;* Nouv. Revue franç. 15 »

Sciences

J. Perrin, P. Langevin, G. Urbain, L. Lapicque, Ch. Perez et L. Plantefol : *L'orientation actuelle des Sciences.* Introduction de Léon Brunschwig; Alcan. 25 »

J. Triboulois et L. Laumière : *Pour y voir clair, initiation à l'éclairagisme;* Dunod. 19,50

Sociologie

Max Beer : *Histoire générale du socialisme et des luttes sociales.* Tome IV : *Les temps modernes 1740-1850.* Traduit de l'allemand par Marcel Ollivier; Les Revues. 12 »

S. Charléty : *Enfantin.* (Coll. *Réformateurs sociaux*) ; Alcan. 15 »

Lucien Deslinières : *Le chemin du socialisme: Ni réformes, ni révolution. La colonisation nationale;* France-Edition. 15 »

Pierre Lœwell : *Inventaire 1931;* Libr. Valois. » »

Antoine Scheikevitch : *Nous prendrons l'argent où il est;* Catin. 8 »

Théâtre

A. Blanc-Péridier : *L'homme qui porte la terre et le ciel,* mystère en un acte; Téqui. 2,50

A. Blanc-Péridier : *Philidor Savoureux,* comédie en un acte pour enfants et jeunes gens; Téqui. 3 »

Voyages

Fernand Darde : *La Rochelle au visage marin.* Illustré de 2 aquarelles de Pierre Langlade et de 137 héliogravures. (Coll. *Les ports de France*) ; Libr. maritime et coloniale Pijollet, La Rochelle. » »

Boris Pilniak : *La Volga se jette dans la Caspienne,* traduit du russe par G. Aucouturier; Edit. du Carrefour. 18 »

Guy de Pourtalès : *Nous à qui rien n'appartient;* Flammarion. 12 »

MERCVRE.

ÉCHOS

Mort de Georges Izambard. — Le monument d'Emile Verhaeren à Saint-Cloud. — Prix littéraires. — Les Amis de la Prononciation française du Latin. — La rue Octave-Mirbeau. — Au sujet d'une citation. — Controverse sur le rythme. — Le Sottisier universel. — Publications du « Mercure de France ».

Mort de Georges Izambard. — Georges Izambard, ancien président des « Amis de Verlaine », président d'honneur des « Amis de

Rimbaud », est mort, à Neuilly, le 22 février dernier, à l'âge de 83 ans. Depuis quinze mois, c'est-à-dire depuis le jour où il s'était fracturé la jambe, en glissant malheureusement sur le parquet de sa chambre, il ne quittait guère le lit, mais il n'avait rien perdu de sa lucidité d'esprit, et mettait à profit sa claustration forcée pour classer et corriger ses manuscrits. Il y a même achevé une pièce en trois actes en vers : *les Oreilles de Midas*.

Les soins dévoués de sa femme et de ses enfants adoucirent ses derniers jours, mais il avait connu une jeunesse assez tourmentée. Il était né à Paris, rue du Mail, le 11 décembre 1848. Ses parents le destinaient à la carrière de l'enseignement. Sa licence ès-lettres obtenue, il est nommé, le 15 septembre 1868, professeur de rhétorique à Hazebrouck. Il n'y demeura pas longtemps, puisqu'il passa, en la même qualité, au collège de Charleville, en janvier 1870. En juillet, la guerre éclate. Il y prend part comme engagé volontaire. Ce n'est qu'à la fin des hostilités qu'il est réintégré dans ses fonctions à Douai, mais chargé de la classe de seconde. Et, comme s'il était dans sa destinée de ne pouvoir se fixer nulle part, nous le voyons, en l'espace de quelques mois, expédié de Douai à Cherbourg et de Cherbourg à Argentan. Par disgrâce, sans doute. L'Empire déchu gardait encore des sympathies dans le corps enseignant de province. On faisait grief à Izambard de sa ferveur républicaine. On s'étonnait qu'il entretînt ses élèves de Victor Hugo et qu'il leur commentât des vers des *Châtiments*. Or, tandis que le jeune homme se décourageait de rencontrer partout la même hostilité ambiante, les premiers symptômes d'un mal incurable venaient l'inquiéter. Il constatait un affaiblissement progressif de l'ouïe, menace certaine d'une surdité prochaine. Son avenir universitaire se trouvait ainsi doublement compromis. Il ne lui restait plus qu'à démissionner, ce qu'il fit en 1873, bien qu'absolument dénué de ressources personnelles. Il connut alors les privations les plus sévères. C'est à peine s'il trouvait à donner, par ci, par là, de rares leçons. Il fut un temps où il n'avait pour vivre que cinquante francs par mois. Heureusement, les circonstances allaient bientôt lui venir en aide.

1873, c'est l'année où le maréchal de Mac-Mahon est élu président de la République, qu'on l'accusait de vouloir étrangler. Gambetta préparait contre lui le plus formidable des assauts. Gambetta était sûr de Paris, mais non de la province, qu'il entendait soulever à l'aide d'une campagne intensive de presse. Il fallait créer des journaux du parti dans tous les centres importants. Gambetta était suivi par une jeunesse enthousiaste. Izambard y comptait des amis. On lui offre d'être le rédacteur en chef du *Journal de Caen*. Il accepte et débute ainsi dans la carrière du journalisme où il trouvera

(mais pour des raisons contraires) la même fatalité de déplacements que dans le professorat. On l'appelle d'un bout de la France à l'autre, pour y semer la bonne parole. Il va faire campagne à Agen pour soutenir la candidature d'Armand Fallières, le même qui, plus tard, sera président de la République. Bar-le-Duc est livré sans défense à la presse réactionnaire, Izambard court y fonder l'*Avenir de la Meuse*. Il est successivement rédacteur en chef de l'*Union républicaine* dans l'Eure, et de l'*Echo du Nord*, à Lille.

Il s'est fait ainsi renom d'intrépide militant. Il ne ménageait pas ses adversaires, mais savait payer loyalement de sa personne au besoin. Il eut à soutenir deux duels, l'un, à Agen, l'autre, à Evreux. Rompu aux jeux de l'escrime, il blessa le premier de ses adversaires au poignet droit, le second à la poitrine.

Tant d'activité, soutenue par une telle foi républicaine, l'avait vite désigné à l'attention de Gambetta, qui, à Paris, le prit sous sa protection et l'accrédita dans le monde officiel.

M. Buisson, directeur de l'enseignement primaire au Ministère de l'Instruction publique, se l'attacha comme secrétaire. C'était le pain quotidien assuré. Egalement accrédité dans le monde de la presse parisienne, Georges Izambard collabora régulièrement pendant près de vingt ans aux principaux journaux du parti (le *Voltaire*, le *National*...) et donna de nombreux articles à divers périodiques (la *Revue scientifique*, la *Revue bleue*...). Il était membre de la Société des Journalistes républicains.

La politique ne lui avait pas fait complètement oublier les lettres. Il publiait, çà et là, des contes (*la Servante de Rabelais*), des articles de critique sur Verlaine et sur Rimbaud et, à la *Jeune France*, une série de *gazettes rimées*, qui le montrait attentif aux moindres discussions d'écoles. En 1887, j'avais demandé, dans le *Décadent*, qu'il fût permis aux poètes de rimer uniquement pour l'oreille, ce qui avait motivé la réprobation amicale mais fort nette de Paul Verlaine, féru de correction prosodique. Izambard avait pris texte de ce petit incident pour décocher aux collaborateurs du *Décadent* la ballade suivante qui donnera idée de sa manière cursive et sans prétentions :

Sceptre à la main comme un ânier,
Vanier nous mène à la cravache.
Faute de mieux, très casanier,
Verlaine boit de la bourrache.
L'idéal dont il s'amourache
Nourrit seul ses longs ramadans,
Ce n'est pas là ce qui nous fâche.
Nous sommes les bons décadents.

Mais Verlaine est trop routinier,
A la rime riche il s'attache.
Conspuons-le sans barguigner!
Rimericher est d'un potache.
Lui!... donner dans de tels godans!
Debout, Raynaud, brandis ta hache.
Nous sommes les bons décadents.

Grands incompris, sachons cogner
Sur la « gloirette » et le Panache.
Intelligibles! au panier!
Banville n'est qu'une ganache.
Zola... pouah!... V. Hugo... macache!
Seuls régnons, divins et pédants.
Baju! Troussons-nous la moustache.
Nous sommes les bons décadents.

ENVOI

Du Plessys, esthète sans tache,
Prête-moi ta trompe d'Eustache,
J'ai cinq mots à glisser dedans :
Nous sommes les bons décadents.

L'œuvre littéraire de G. Izambard demeure éparse dans de nombreux périodiques ou manuscrite. Il n'existe de lui, en librairie, que trois ouvrages :

1° *La mort d'Ivan le terrible,* drame en cinq actes en vers, écrit en collaboration avec P. Dumény (Leroux, éd., Paris, 1879), lequel fut représenté sur le théâtre de la Gaîté aux matinées internationales organisées par Mlle Marie Dumas, le 12 janvier 1879.

2° *Collage,* plaquette de vers, préfacée par Jean Richepin (Dreyfous, édit., Paris, 1886).

3° *A Douai et à Charleville,* commentaires sur les lettres et écrits de Rimbaud (Simon Kra, édit.).

Mais Izambard n'est pas étranger à la publication d'un ouvrage de grand luxe et d'érudition pure, paru en 1912 à la librairie Leclerc : *Paris Occidental.* C'est lui qui en avait rassemblé la plupart des matériaux. Il y avait consacré dix ans de sa vie. Cette publication, qui devait se poursuivre, fut interrompue, après le troisième tome, par la mort prématurée de celui qui l'avait entreprise à ses frais : M. Lucien Hoche, dont le nom seul figure sur la couverture, mais qui n'a pas manqué d'écrire dans sa préface :

Je tiens à remercier M. G. Izambard, ce lettré sagace, pour nos causeries si vivantes où l'indépendance de sa critique, où sa compréhension large et personnelle des événements passés, m'ont souvent ouvert d'intéressants aperçus sur les discussions littéraires qui passionnaient nos aïeux et qui nous passionnent encore à distance. Ses avis, fondés sur une connaissance approfondie de l'histoire philosophique de nos mœurs et de notre langue, m'ont été précieux en de multiples circonstances et, si le présent travail

offre à ce point de vue quelque mérite, je me plais à dire qu'une bonne partie lui en revient.

Ce qui, surtout, a mis en relief, dans le monde des lettres, la personnalité de Georges Izambard, c'est son dévouement à la mémoire d'Arthur Rimbaud, dont il fut le professeur de rhétorique, à Charleville. « Rencontre providentielle! » a dit justement Ernest Delahaye, et dont le génie de Rimbaud a reçu une vive impulsion. Un lien d'affection vive et charmante s'était établi entre les deux hommes, affection qui ne s'est jamais démentie, quoi qu'en aient prétendu certains.

Izambard, en nous conservant les lettres et quelques inédits de Rimbaud, s'est mérité notre reconnaissance.

Après sa mort, il fut trouvé un papier sur lequel il avait écrit :

Adieu mes amis, adieu ma femme et mes enfants. Je vous ai aimés du mieux que j'ai pu. Je meurs sans regrets parce que je suis las de la vie et que je ne vois plus rien d'utile à faire ici-bas. Je suis trop rendu à néant et j'encombre les autres. Ne me pleurez pas. Je serai avec vous d'intention et de fait, si je le puis encore.

J'ai tâché d'être un honnête homme. Je crois que je l'ai été jusqu'au bout. Ça m'a paru facile parce que je n'avais pas d'ambitions insatiables ou parce que je savais les repousser.

Ceux qui l'ont connu savent bien qu'il fut, jusqu'au bout, un honnête homme, incapable de la moindre félonie. — ERNEST RAYNAUD.

§

Le Monument d'Emile Verhaeren à Saint-Cloud.

PREMIÈRE LISTE DE SOUSCRIPTIONS

M. Gaston Doumergue, Président de la République.....	500 fr.
M. le Ministre des Affaires étrangères	1.000 —
Le Conseil Général de Seine-et-Oise..........................	300 —
Le Conseil Municipal de Saint-Cloud	500 —
Société des Gens de Lettres de France.................	500 —
Société des Auteurs et Compositeurs dramatiques.........	300 —
Association des Ecrivains-Combattants	250 —
L'Académie de Versailles	250 —
Société des Auteurs, Editeurs et Compositeurs de Musique.	200 —
Société des Poètes Français	100 —
Mercure de France	200 —
La Comédie-Française	200 —
Total de la première liste	4.300 —

(Les souscriptions sont reçues par M. Fernand Boulé, Trésorier de la Commission, 31, rue Saint-Honoré, Versailles).

Prix littéraires. — Le grand prix de la Société des gens de lettres, d'une valeur de 10.000 francs, a été attribué à l'unanimité au poète Fernand Mazade.

§

Les Amis de la Prononciation française du Latin se sont réunis le 1er mars. M. Léon Bérard, qui en est, avait accepté de présider ce déjeuner. Les devoirs et les soucis de sa charge l'en ont empêché au dernier moment, et M. A. Barthélemy, président de la Société, a dû prendre sa place. Il a donné lecture de la lettre ci-jointe du chef du secrétariat particulier du Garde des Sceaux, ministre de la Justice :

Cher Monsieur,

Le Garde des Sceaux, revenant du Conseil de Cabinet, est arrivé place Vendôme peu de temps après votre départ du ministère. Je lui ai rapporté aussitôt votre aimable visite en lui rappelant qu'il s'était engagé, antérieurement à sa nomination de membre du Gouvernement, à assister au déjeuner des « Amis de la Prononciation française du Latin », qui doit avoir lieu, le 1er mars, au cercle de la Renaissance.

Ainsi qu'il était à craindre, M. Léon Bérard, très surmené par ses occupations et obligations multiples, se voit, à son vif regret ,dans la nécessité de vous demander de vouloir bien l'excuser, en expliquant aux sympathiques membres de votre groupement les motifs impérieux de son abstention momentanée.

Vous savez, d'ailleurs, que le ministre, très attaché à la cause que vous défendez, suit et suivra avec un vif intérêt la bataille linguistique, mais pacifique, que vous poursuivez sans relâche. Il me charge de vous en renouveler l'assurance et de vous dire, ainsi qu'à ces messieurs, ses plus ferventes amitiés.

Veuillez agréer, je vous prie, cher Monsieur, l'expression de mes sentiments les plus distingués et les meilleurs.

Le Chef du Secrétariat particulier :
EUGÈNE BERTEAUX.

A la fin du repas, M. Barthélemy a rappelé le but de la Société et les conditions dans lesquelles elle s'est formée. Du côté de l'Université, la prononciation française du latin reste protégée par la circulaire ministérielle du 10 mars 1913, qui veut que la prononciation du latin traditionnelle en France, « celle qui, au demeurant, se recommande par sa simplicité et laisse nettement entrevoir la filiation des mots français », soit enseignée dès le début et reste en usage dans toutes les classes de latin.

Du côté de l'Eglise, la situation est autre. On peut dire des évêques français qui ont introduit dans leurs diocèses la prononciation italienne du latin qu'ils sont allés à l'encontre de la vérité.

M. Antoine Meillet, membre de l'Institut, professeur de grammaire comparée au Collège de France, écrivait le 26 janvier 1930 :

Il faut éviter la prononciation italienne du latin, car elle n'est ni conforme à l'usage antique, ni pratique pour nous. Si, comme on le fait maintenant dans certains diocèses, on prenait cette prononciation, il n'en pourrait résulter que des embarras et des incohérences. Il ne faut pas demander à des Français de prononcer des « tch » que les anciens n'ont pas connus et qui nous déconcertent.

Il y a d'ailleurs un aspect de la question qu'on n'a pas encore mis en lumière et qu'il est nécessaire de signaler. Le diocèse de Nice compte 125.000 Italiens, et le parler local est un dialecte provençal. Peut-il être indifférent à l'Etat français de voir imposer au diocèse de Nice la prononciation italienne?

Il y a dans le diocèse de Marseille 166.000 Italiens, et le parler local est de langue d'oc. Croit-on que Mgr Dubourg se soit montré bien avisé en prescrivant à ses ouailles de chanter désormais à l'italienne?

Il y a entre le Gers et la Garonne une colonie compacte de 60.000 Italiens, sans compter les Espagnols, et le parler local y est de langue d'oc. Pense-t-on qu'il n'y ait pas d'inconvénient à donner à ces nouveaux venus le sentiment de la conquête, en imposant aux Français de prononcer le latin à l'italienne?

L'Alsace, pendant l'occupation allemande de 1871 à 1918, avait toujours conservé la prononciation française, sauf dans les dernières années à la cathédrale, où Mgr Fritzen avait prescrit à la maîtrise de chanter désormais à l'allemande. Elle ne demandait, après notre retour, qu'à revenir à son ancienne tradition. Croit-on qu'elle ait gagné à se voir imposer la prononciation italienne?

Le diocèse de Lille comprend un pays de langue flamande, où s'exercent, en liaison avec les menées autonomistes alsaciennes, des influences flamingantes. Est-ce travailler à y maintenir l'esprit français que d'y faire chanter à l'italienne?

Il y a en Oranie plus d'Espagnols, en Tunisie plus d'Italiens que de Français. Est-il sage, est-il prudent de consolider en eux le sentiment de leur prédominance, en renonçant à la prononciation française du latin pour adopter l'italienne?

Ces questions — on pourrait en poser d'autres — montrent qu'en se constituant la Société des *Amis de la Prononciation française du Latin* a entendu servir notre pays qui, **très attaché à son long passé d'histoire, d'usages et de traditions, sent combien il serait dangereux que sur un point aussi important il y fût porté atteinte.**

La rue Octave-Mirbeau. — Paris, et c'est là une de ses élégances, sait se montrer sans rancune. Le 9 février dernier, on pouvait lire dans *Comœdia* :

Par délibération en date du 31 décembre 1930, le Conseil municipal de Paris a, sur l'initiative de M. Jean-Maurienne, secrétaire général de la société des Amis de Mirbeau, de M. Riotor, conseiller municipal, et sur la proposition du préfet de la Seine et de M. Mounié, ancien ministre, sénateur de la Seine, décidé d'attribuer le nom de l'illustre écrivain à une voie publique située au quartier des Ternes. Cette rue est comprise entre l'ancienne route de la Révolte et la nouvelle limite de la ville de Paris sur ce point.

Le choix de l'ancienne route de la « Révolte » est assez heureux et semble prêter à nos édiles un esprit que, peut-être, ils n'ont pas.

Néanmoins, Octave Mirbeau, palinodiste avéré et vitupérateur professionnel, était loin de prévoir cet hommage, quand, au lendemain de la malencontreuse visite du roi Alphonse XII à Paris et des regretables incidents qui l'accompagnèrent, il écrivait dans le n° 12 (6 octobre 1883) des *Grimaces*, pamphlet qui vécut peu :

Le temps n'est pas très éloigné où nous reverrons une autre foule et, au milieu de cette foule, ce même Grévy. Ce jour-là, autour de Paris camperont les armées des souverains de l'Europe. Au nord, la Prusse et la Belgique; à l'ouest, l'Angleterre; à l'est, la Russie et l'Autriche; au midi, l'Italie et l'Espagne. Sur la terrasse de Saint-Germain, là où naquit Louis XIV, empereurs et rois réunis contempleront la grande ville qui flambera.

Ce jour-là, dans Paris, les rues seront jonchées de cadavres et, sur les trottoirs, les pieds glisseront dans le sang qui se caille; les maisons effondrées et pillées brûleront; au haut de l'Elysée, des ministères et des palais, dans la fumée rouge, flottera le drapeau noir. Le long des rues incendiées, sur les places publiques, transformées en brasiers au bruit horrible des ruines qui s'écrouleront, des explosions et des fusillades, un cortège défilera, hurlant et sinistre, portant comme un trophée, au bout d'une pique, la tête de M. Grévy, sanguinolente et livide.

Les conseillers municipaux qui viennent d'affecter le nom d'Octave Mirbeau à une rue de Paris ont sans doute oublié cette page des *Grimaces*, si jamais ils l'ont connue. Sans la signature, on pourrait, d'ailleurs s'y tromper. Le rebondissement que doit l'affaire Dreyfus au théâtre et à la publication des *Cahiers de Schwarzkoppen*, s'il n'a pas fait revivre le pamphlet oublié, a fait relire à beaucoup les lettres d'Esterhazy à Mme de Boulancy. Par le fond comme par la forme, la parenté est proche :

Ah! les on-dit que, avec le *on* anonyme et lâche, et les hommes immondes qui vont d'une femme à une autre colporter leurs ragoûts de lupanar et que chacun écoute, que tout cela ferait triste figure dans un

rouge soleil de bataille, dans Paris pris d'assaut et livré au pillage de cent mille soldats ivres!

Voilà une fête que je rêve.

Octave Mirbeau, qui, à son lit de mort, devait tardivement reconnaître la « réalité » de la patrie, n'en rêvait pas d'autre. Pourtant, l'Allemagne se montra ingrate : à la suite d'un article sur Antoine, le député protestataire, les *Grimaces* furent interdites en Alsace-Lorraine.

Tout s'oublie, à commencer par la rhétorique : Octave Mirbeau a aujourd'hui sa rue à Paris. C'est là une compensation. Laurent Tailhade avait montré plus de clairvoyance, en son article du *Libertaire* : « Le Triomphe de la Domesticité ». Un an de prison et mille francs d'amande que, le 10 octobre 1901, lui octroya la IXe Chambre correctionnelle lui rappelèrent opportunément le danger qu'on court à se montrer en son pays trop bon prophète. — P. DY.

§

Au sujet d'une citation.

Casablanca, 24 février 1931.

Il est un moyen de mettre d'accord MM. Buchard et Fontainas, c'est de les renvoyer tous deux à Virgile :

...O quoties et quae nobis Galatea locuta est.
Partem aliquam, venti, Divum referatis ad aures?

Je m'excuse — n'ayant pas sous la main la chronique du 15 décembre 1930 de M. Fontainas — de rappeler l'origine virgilienne de ce vers de La Fontaine; et je regrette de ne pouvoir dire exactement où il se trouve (apparemment dans *les Géorgiques*) : je les cite de mémoire et mon souvenir remonte à 1893, époque où je faisais une de ces bonnes rhétoriques d'autrefois dont il reste quelque chose.

Avec les cordiales salutations d'un lecteur marocain du *Mercure*.

CH. SERFASS.

§

Controverse sur le rythme.

Ce 17 février 1931.

Monsieur le Directeur,

J'ai l'honneur de vous prier de bien vouloir publier, dans le *Mercure de France*, ce qui suit :

Dans le *Mercure* du 15 février, M. de Souza a écrit trois pages sur l'ouvrage intitulé : *Les rythmes comme introduction physique à*

l'esthétique, par Pius Servien (Boivin, éd.). De certains lecteurs de cette revue, je désirerais que l'ouvrage fût connu autrement.

L'intérêt de tout ceci, c'est que le débat nous dépasse, M. de Souza et moi. Il oppose ce que mon critique désigne ainsi : la « science du rythme » — pardon! la « nouvelle science »; et ce que, par contraste, il faudra donc appeler les anciennes disciplines.

Faut-il examiner les péripéties du débat? Avec l' « extraordinaire ingénuité » que l'on me reconnaît, je vais tout de suite livrer au lecteur l'image globale qu'il me suggère :

Je vois quelqu'un s'approcher, armé d'une grande épée, et me porter pendant une dizaine de minutes des coups violents. Or le champion frappé se comporte, par rapport au champion qui frappe, comme si ce dernier n'avait frappé qu'une ombre. Tous les coups n'ont fait que mettre en évidence un mur de glace entre la nouvelle science et les anciennes disciplines. Si je faisais à mon tour des gestes analogues, cela ne ferait sans doute que répéter en sens inverse le petit drame; et à la fin nous serions tous les deux très agités, mais bien portants.

Dans ces conditions, quel profit le lecteur trouverait-il, si ma réponse suivait pas à pas la critique, au lieu d'aller au cœur du débat? Un exemple. M. de Souza écrit :

> Pour M. Pius Servien, la « science du rythme » — pardon! la « nouvelle science » — consiste à numérer arithmétiquement les syllabes de tonique en tonique... Et il est entendu que pour l'auteur tout accent tonique est synonyme d'accent d'intensité. Telle est la « loi » (!), telle est la « puissance de la méthode » (sic) par laquelle il prétend expliquer toute la métrique française et la métrique grecque, notamment les rythmes de Pindare. Ainsi le début des strophes de la IIIe Olympique répondrait à ceci : 2 11211222122211211.

Or ce chiffre n'a aucunement trait aux intensités, mais à un autre élément de rythme. L'exemple donné par M. de Souza suffit pour faire éclater la définition qu'il avait cru pouvoir se donner de la nouvelle science du rythme.

Laissons donc ces péripéties particulières, toutes du même type, pour aller au cœur du débat. J'y trouve ce fait — et mon « extraordinaire ingénuité » va l'énoncer tout uniment :

Je ne comprends pas M. de Souza. Jamais : ni quand il expose sa pensée, ni surtout aujourd'hui qu'il expose la mienne. (Je le répète, les acteurs Souza et Servien représentent dans mon esprit uniquement les champions-types de deux ordres d'études opposés.)

Voilà donc le fait qui est à la base de tous les faits particuliers. Il s'agit d'en trouver l'explication. Or. la cause en est, je crois, que nous usons d'un langage différent.

« ...M. Pius Servien croit que l'expression chiffrée d'un fait suffit à l'expliquer. » Non. Seulement je ne m'occupe que de faits, et j'en recherche autant que possible l'expression chiffrée; pour avoir devant moi des problèmes aussi nets que possible, et savoir au juste ce que je me propose d'expliquer. C'est ce que j'appellerai état d'esprit n° 1. Il entraîne une incompréhension absolue, dans ces domaines, d'expressions telles que « inconscience péremptoire, monument de contradictions et de confusions dressé avec une prétention d'une assurance désarmante, extraordinaire ingénuité, de telles pauvretés, etc. » De même, parmi les problèmes de rythme correspondant à l'état d'esprit n° 1, il n'en existe pas qui, après avoir remarqué que Servien signait autrefois Coculesco, se formule ainsi : « ...M. Coculesco-Servien étant sans doute Roumain, quels sont les caractéristiques et le chant exact de ses voyelles? Comment entend-il le français?

Bref, état d'esprit n° 1, que ne comprend jamais M. de Souza, ces expressions et ces problèmes de rythme, que j'appellerai ensemble état d'esprit n° 2. Les livres selon l'état d'esprit n° 1 se bornent, comme ceux de Servien, à ne pas mentionner ce qui n'est jugé d'aucun profit pour le lecteur. Car, à quoi cela sert-il de mentionner, non pour séparer le bon d'avec le mauvais, mais uniquement pour combattre de la sorte des ouvrages où l'on ne trouve pas même une miette qui vaille? Craint-on la séduction des faux dieux? La seule attitude scientifique serait alors de chercher à se l'expliquer.

Donc, à notre avis, l'idée la plus réussie qu'un lecteur à état d'esprit n° 2 pourrait se faire des *Rythmes comme introduction physique à l'esthétique*, ce serait de faire siens les jugements de M. de Souza sur cet ouvrage. Qu'il se trouve un lecteur à l'état d'esprit n° 1, n'ayant jamais rien compris aux ouvrages sur le rythme de M. de Souza, ni à ces trois pages de la même plume : qu'il n'en retienne que la violente antipathie manifestée à l'égard du nouveau livre; et par là qu'il espère enfin avoir trouvé son livre.

Il est clair, en effet, que les ouvrages du premier type, et celui-ci, définissent deux familles d'esprits sans rien de commun entre elles. Et ceci, comme toute constatation de faits, n'exige pour être formulé aucune expression peu amène.

Je vous prie, etc... PIUS SERVIEN.

§

Le Sottisier universel.

Comment un homme d'une telle extravagance a-t-il pu, de 1888 à 1914, c'est-à-dire pendant vingt-six ans, gouverner l'Allemagne et ses quatre

royaumes, ceux de Prusse, de Bavière, de Bade et de Wurtemberg? — PAUL BOURGET, *L'Illustration*, 14 février.

Approuvez ma faiblesse et souffrez ma douleur.

Je souffrais, moi aussi, d'une douleur classique. Imprudemment, je me laissais monter le bourrichon par Jean Racine... Quand j'eus ainsi écouté plus de dix fois Horace au cours des mois — car les mois passaient et Madeleine déclamait toujours — je décidai de me révéler... Ainsi Sabine arriva, complètement détrônée... Je ne pensais plus à Racine, mais à Giraudoux... Mais leurs baisers m'ont donné la haine de tout le théâtre de Racine... C'est depuis ce temps-là que je suis assassiné. Il ne faudra jamais me parler d'*Horace*, ni des plages, ni de Jean Racine, ni du mal de mer. — ANTOINETTE ROLAND, « Jeux de la nuit », *Les Œuvres libres*, nov. 1930, p. 298 et p. 302.

M. de Modène aimait violemment la Béjart et supportait mal qu'elle eût pour galant un jeune homme de vingt ans, fils du tapissier Poquelin. C'est Molière. Il quitta les bancs de la Sorbonne pour jouer avec elle sur le théâtre et, depuis quinze années, leur troupe allait de province en province. Ils parurent enfin à Paris. — FERNAND NOZIÈRE, *La Vie amoureuse de Ninon de Lenclos*, p. 162.

Le palais Stroganoff, nous dit l'avocat de la princesse Scherbatoff, était le palais des Mille et une Nuits. La collection comprenait des colliers de pierreries, des pièces d'argenterie, des joyaux de toute sorte, plus de 400 tableaux, des chefs-d'œuvre comme l'Apollon du Belvédère, plus beau que celui de Florence et valant à lui seul un million de roubles. — CANDIDE, 1er janvier.

Ceux qui l'ont approché [Tittoni] conservent le souvenir d'un homme aimable, d'une grande culture, d'une finesse rare dans un pays où elle est si fréquente. — PIERRE DE QUIRIELLE, *Journal des Débats*, 9 février.

Statue équestre du maréchal Haig, qui sera érigée dans le Whitehall, célèbre avenue de Londres. — (Légende sous un cliché.) *L'Ami du Peuple* (du soir), 25 janvier.

Déjà, ayant repris haleine, les deux combattants [des papillons] revenaient à l'assaut. En garde, si l'on peut dire, sur leurs épaisses pattes, l'abdomen en l'air, les mandibules à l'affût, ils attendaient. — JOSEPH DELTEIL, *L'Intransigeant*, 9 septembre 1930.

L'un de ces « krachs », récents, laissa un déficit de 1.750.000 florins (les diamants se traitent en florins, le franc étant de valeur trop infime), ce qui équivaut à quelque chose comme deux cent cinquante millions de francs! — *Pourquoi pas?* (Bruxelles), 23 janvier.

M. Brack, juge d'instruction, a été chargé, sur réquisitoire de M. Pressard, procureur de la République, de la nouvelle information ouverte, pour faux témoignage, contre M. Poujoulas et, pour subordination de témoins, contre inconnus. — *Le Journal*, 23 janvier.

La porte de ce coffre, en blindage dit de forteresse, c'est-à-dire constitué par deux plaques d'acier entre lesquelles on coule du ciment armé. — *L'Œuvre*, 17 février.

UNE SUD-AMÉRICAINE SE SUICIDE A NOTRE-DAME. — Une lettre adressée à l'ambassadeur du Mexique à Paris, permet de supposer que la jeune femme appartient à cette nationalité. — *Le Journal*, 12 février.

Il sauta alors sur l'escalier et cria sans forcer la voix :

(*A suivre.*)

L'Œuvre, 16 février : (Feuilleton *La paix*, traduit de l'allemand.)

Rien n'est irréparable, même la mort. — RENÉ PUJOL, « Le Mystère de la Flèche d'argent », feuilleton de *la Petite Gironde*, 10 février.

LE CAPITAINE ARRACHART S'EST ENVOLÉ POUR CASABLANCA. — Ce sera la première étape d'un voyage d'études en Allemagne .— (Titres d'information). *Paris-Midi*, 27 janvier.

Ni l'un ni l'autre [Montaigne et Paul Reboux] ne sont sceptiques qu'en apparence, car la philosophie des *Essais* n'est certes pas exactement et complètement définie par le fameux et amusant vers d'Hugo : « Montaigne eût dit : *Que sais-je?* et Rabelais : *Peut-être* ». — VICTOR MARGUERITTE, *La Volonté*, 5 octobre.

Le défunt cinéma exigeait de ses héros qu'ils fussent jeunes, virils et sportifs et de ses héroïnes qu'elles fussent harmonieuses et parfaites. Le mot de Théophile Gautier : « Sois belle et tais-toi... » réglait le destin même des stars. — FRANCIS DE CROISSET, Le Journal, 29 novembre.

Le Palais était en rumeur. On apprit au Père Pirot que l'arrêt venait d'être rendu. La marquise était condamnée à être décapitée et brûlée vive en place de Grève. — ARMAND PRAVIEL, *Le Secret de la Brinvilliers*, p. 211.

D'autres tables là-bas font le cercle, autour desquelles se sont groupées dans un ordre résultant des affinités professionnelles ou sentimentales, voire conjugales, les vedettes des deux sexes de toutes grandeurs. — *Candide*, 22 janvier.

§

Publications du « Mercure de France »

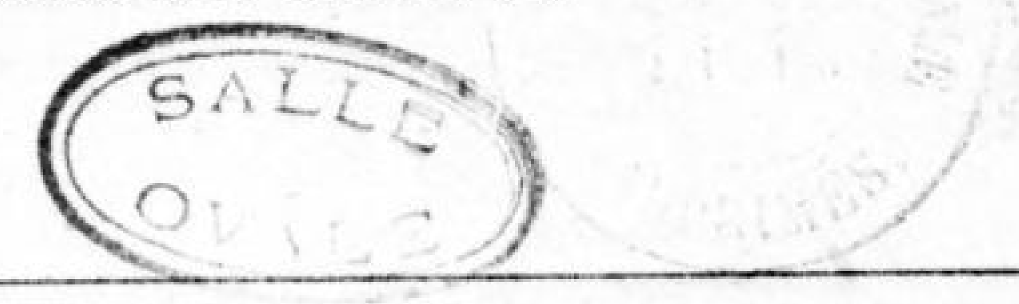
GÉOGRAPHIE CORDIALE DE L'EUROPE, *avec un Examen de « Scènes de la Vie future » par l'auteur*, par Georges Duhamel. Volume in-16 double couronne, 15 fr. La première édition a été tirée à 2.200 exemplaires sur vergé pur fil Lafuma, numérotés de 320 à 2519, à 40 fr. (*souscrits*). Il a été tiré dans le format in-8 raisin : 66 exemplaires sur Japon impérial, numérotés à la presse de 1 à 66, à 175 fr. (*souscrits*) ; 220 exemplaires sur Hollande Van Gelder, numérotés à la presse de 67 à 286, à 120 fr. (*souscrits*) ; 33 exemplaires sur Ingres crème, numérotés à la presse de 287 à 319, à 120 fr. (*souscrits*).

TABLE DES SOMMAIRES

DU

TOME CCXXVI

—



Le Gérant : **A. VALLETTE.**

Typographie FIRMIN-DIDOT, Paris. — 1931.

BULLETIN FINANCIER

Le raffermissement général du marché au cours de cette dernière quinzaine a onfirmé ce que nous exposions ici précédemment. Le « point critique » est maintenant dépassé; la Bourse retient davantage les faits favorables que les éléments fâcheux. C'est ainsi, par exemple, que l'annonce — aux Etats-Unis — d'une reprise d'activité dans l'industrie automobile a non seulement influencé heureusement le marché de New-York, mais aussi notre propre place. C'est ainsi encore que le relèvement de la livre sterling a été retenu comme un facteur de hausse aussi bien par la spéculation londonienne que par les animateurs de la Bourse de Paris. La constitution du ministère Pierre Laval a coïncidé avec une avance des rentes françaises et deux d'entre elles — la rente 4 % 1917 et la rente 4 % 1925 avec garantie de change — atteignent des cours inconnus jusqu'ici.

On se tromperait cependant si l'on imaginait qu'à la période de dépression qui s'achève va succéder, sans transition, une ère d'optimisme constant. Les baissiers n'ont nullement abandonné l'idée d'un retour offensif contre la Cote. Ils la surveillent plus que jamais et vont s'attacher à en refréner les excès dans le sens de la hausse. Ainsi, en liquidation de fin janvier, un très grand nombre de valeurs négociables à terme ont été ou bien reportées au pair — l'action Banque de France, l'action Crédit Foncier de France, les actions Parisienne de Distribution, Electricité de la Seine, par exemple furent dans ce cas — ou bien cotées avec un « déport ». Les actions Banque Nationale de Crédit, Paris-Orléans, Union d'Electricité, Aciéries de Firminy, Lens, Courrières, Penarroya, Kuhlmann, Compagnie transatlantique, Air liquide ont fait notamment l'objet d'un déport, ce qui signifie qu'elles ont une « position de place » particulière, dominée principalement par des ventes à découvert.

Et alors, de deux choses l'une : ou bien, durant les séances qui vont suivre, les baissiers l'emporteront s'il advient que des événements défavorables leur donnent raison, si par exemple le chômage s'aggrave dans nos charbonnages du Nord; ou bien notre situation économique accusera une amélioration si sérieuse que les vendeurs devront se racheter, et ce sera alors une nouvelle hausse.

Mais cette seconde conjecture est la moins probable. Il est évident en effet que la crise n'est pas terminée chez nous. Sans doute les cours des matières premières ne fléchissent plus; mais il reste à liquider des stocks considérables. Des baisses de prix sont même attendues sur les aciers et les laminés. Le nombre des demandes d'emploi non satisfaites augmente. Le trafic de nos chemins de fer décline. Ce sont là les faits incontestables et dont on ne peut faire abstraction.

De plus, la reprise qui vient de se manifester au cours de la quinzaine écoulée a été proportionnellement beaucoup plus sensible en France qu'à l'Etranger; elle a été chiffrée à 7 % en une seule semaine pour le marché de Paris, alors qu'elle ne dépassait pas 6 % à Londres et 1 % environ à New-York et à Berlin. Une fois de plus encore, les intermédiaires ont trop amplifié le mouvement.

Ils ont été servis par la baisse extraordinaire du loyer de l'argent, consécutive à la surabondance des capitaux disponibles en France. Le taux officiel des « reports » a été seulement de 25 centimes pour cent pour la dernière liquidation. Ce taux est trop bas pour pouvoir être maintenu longtemps et l'on peut prévoir qu'avec l'introduction ou l'émission de valeurs étrangères sur le marché français — ce qui se produira bien quelque jour — le loyer de l'argent se relèvera. Il existe en outre un écart trop grand entre le rendement brut des valeurs françaises et étrangères à revenu variable. Des titres de premier plan, comme l'action Royal Dutch, offrent un revenu d'environ 5 % alors que certaines grandes valeurs françaises sont capitalisées à 2 %.

Si l'on observe en outre que les comptes que vont commencer à publier, pour 1930, nos grandes entreprises ne seront généralement pas aussi brillants que ceux de 1929, année exceptionnelle, on est ainsi amené à prévoir une période de stabilisation.

LE MASQUE D'OR.

TYP. FIRMIN-DIDOT & Cie. — MESNIL. — 1931.